Le Monde

Cahier « Initiatives-Emploi » 10 pages d'offres d'emploi

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15766 – 7 F | MERCREDI 4 OCTOBRE 1995 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le PS est atteint par une nouvelle affaire de financement illégal

ALORS qu'il était maintenu en détention provisoire depuis près de neuf mois, l'ancien député (PS) des Pyrénées-Atlantiques Jean-Pierre Destrade a écrit, le 29 août, à la justice une lettre de confession de sept pages. Il y décrit en détail ses activités d'*« intermédiaire »* comme pourvoyeur de fonds du Parti socialiste auprès des patrons de la grande distribution. Deux jours plus tard, M. Destrade était mis en liberté, après avoir confirmé le contenu de sa lettre par procès-verbal. Selon lui, le PS aurait continué à bénéficier de fonds occultes après 1990, date du vote de la loi sur le financement des partis politiques. Henri Emmanuelli, trésorier national du parti de 1988 à 1992 et actuel premier secrétaire, aurait directement supervisé ses activités en tant que membre de la Commission nationale d'urbanisme commercial, dont dépend l'implantation des grandes surfaces. M. Emmanuelli a refusé de commenter les déclarations de M. Destrade, précisant au *Monde* que le PS n'avait jamais reçu d'argent en espèces, ni disposé de comptes bancaires à l'étranger.

Lire page 9

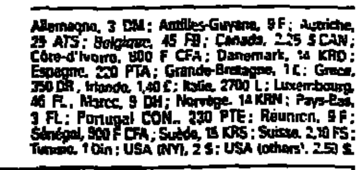
Une encyclique cachée sur l'antisémitisme



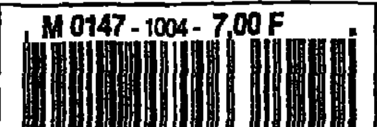
PIE XI

UN MYSTÈRE vient d'être levé : les éditions La Découverte publient l'encyclique que Pie XI, en 1938, avait commandée à trois jésuites, intitulée *Humani Generis Unitas* (L'Unité du genre humain), qui dénonçait les pratiques racistes et antisémites de l'Allemagne hitlérienne et de l'Italie fasciste. Elle était restée, depuis, dissimulée dans les archives de l'Eglise. Achille Ratti (1857-1939) fut le pape, élu en 1922, de l'entre-deux-guerres. Après avoir condamné l'Action française en 1926, il assista à la montée des totalitarismes, dénonçant en 1937 nazisme et communisme. Cette encyclique devait être l'aboutissement de son combat. Mais sa mort en février 1939 empêcha sa publication et son successeur, Pie XII, l'abandonna dans les tiroirs. Retraçant l'histoire du document, l'ouvrage de Georges Passelecq et de Bernard Suchecky permet de comprendre l'attitude du christianisme face au racisme et à l'antisémitisme.

Lire page 24



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



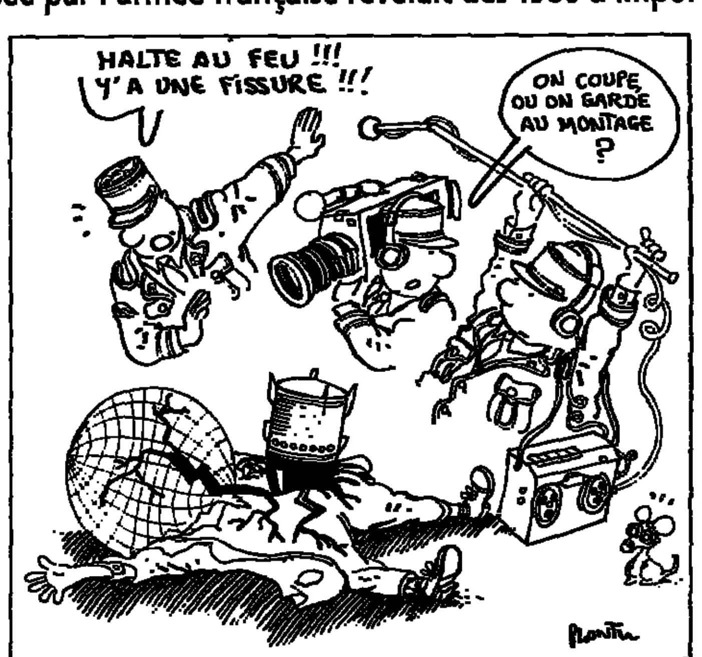
M 0147 - 1004 - 7,00 F

Les tirs nucléaires pourraient compromettre la solidité des atolls de Mururoa et Fangataufa

Une carte réalisée par l'armée française révélait dès 1980 d'importantes fractures

LES PROTESTATIONS internationales après le deuxième tir, dimanche 1er octobre à Fangataufa, de la nouvelle série d'essais nucléaires décidée par Jacques Chirac continuent de se multiplier, en Asie et dans le Pacifique, mais aussi en Europe. Les pays du Forum du Pacifique sud ont annoncé la suspension du dialogue engagé avec la France comme partenaire associé. Au siège des Nations unies à New York, lundi 2 octobre, les délégués en séance se sont livrés à une attaque en règle contre la décision française.

Par ailleurs, le débat autour de la stabilité et de la pérennité des atolls de Mururoa et Fangataufa se précise. Une carte établie par l'armée, au Centre d'essais du Pacifique à Mururoa, montre qu'en 1980, alors qu'une centaine d'essais souterrains restaient à réaliser, d'importantes fissures s'étaient développées dans la structure volcanique de l'atoll. Cette information renforce les hypothèses d'une large partie de la communauté scientifique internationale quant à la « fracturation » possible de



l'atoll. Ces failles pourraient mettre en communication la matière radioactive et l'océan dans les années ou les siècles à venir et provoquer une catastrophe écologique majeure. Au cours des années 80, des missions d'expertise indépendante s'étaient fait l'écho du même type d'inquiétude, sans influencer pour autant les décisions du président de la République de l'époque, François Mitterrand.

Selon les experts du Commissariat à l'énergie atomique et de la Direction des centres d'expérimentation nucléaire, cette inquiétude est sans objet. Ils affirment que si des petits réseaux de fissures peuvent se développer autour du point de l'explosion, leur amplitude est limitée et ne remet pas en question la solidité générale de l'atoll. La matière radioactive issue des tirs resterait, selon eux, confinée *« à 99 % »*, dans des conditions de sécurité absolue, au sein de cavités que la température a vitrifiées. Ils font remarquer en outre qu'aucune fuite radioactive importante n'a été détectée jusqu'à présent et que les missions indépendantes n'ont relevé aucune conséquence négative sur la santé des populations polynésiennes.

Lire page 2
notre éditorial page 14
et les points de vue page 15

La gendarmerie ouvre une enquête sur la mort de Khaled Kelkal

LA CHAÎNE de télévision M 6 a reconnu, lundi 2 octobre, avoir supprimé, dans le reportage sur la mort de Khaled Kelkal, une séquence dans laquelle on entendait une voix crier *« Finis-le ! Finis-le ! »*. Cette coupe, qui pourrait remettre en cause la thèse de la légitime défense avancée par le procureur de la République, puis le ministre de l'intérieur, est justifiée par la direction de M 6, qui affirme avoir pris cette décision *« en toute indépendance »*. Le directeur général de la gendarmerie nationale, Patrice Maynial, a demandé au lieutenant-colonel Gilles Janvier, qui commande le Groupement de sécurité et d'intervention de la gendarmerie nationale (GSIGN), de mener une enquête administrative afin d'élucider les circonstances de la mort de Khaled Kelkal.

Lire page 11
et notre éditorial page 14

Une banque de sperme en liquidation judiciaire

A TRENTE-DEUX ANS, Myriam Roussseau *souhaitait avoir un enfant. Il y a quelques années*, son mari qui souffrait d'une affection *cancéreuse avait, avant de subir des traitements* aux effets potentiellement stérilisants, *effectué un dépôt de sperme* à la Fondation de recherche en hormonologie (FRH). Laboratoire d'analyses biologiques de renom, la FRH, dirigée par le docteur Robert Scholler, s'était, depuis une vingtaine d'années, spécialisée dans la conservation du sperme humain. Placée en redressement judiciaire depuis juin 1994, la FRH a, sur décision du tribunal de Créteil (Val-de-Marne), dû interrompre toute activité au mois d'avril.

Comme tous ceux qui avaient fait appel aux services de cet établissement, M. et Mme Rousseau n'ont pas été informés de ces événements juridiques et financiers. Quand ils ont demandé, avec leur médecin, la restitution des paillettes de sperme afin de tenter une insémination artificielle, Me Gilles Pellegrini, « mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises », leur a expliqué qu'*« il ne pouvait accéder à leur demande »*. *« Le ministère de la santé m'a indiqué qu'en aucun cas les paillettes ne pouvaient être restituées »*, précise-t-il dans un courrier daté du 7 septembre, adressé au gynécologue-obstétricien. *« C'est invraisemblable*, s'indigne Mme Rousseau, *je viens de subir une stimulation hormonale préalable à l'insémination artificielle et voilà que l'on refuse de nous rendre des paillettes qui nous appartiennent : de quel droit ? Pourquoi un tel abus de pouvoir ? »*

Au ministère de la santé, on ne cache pas un certain embarras devant la dimension prise par cette affaire. M. et Mme Rousseau ne sont pas, tant s'en faut, les seuls couples stériles en attente d'une réponse thérapeutique auxquels on oppose cette fin de non-recevoir. De nombreuses demandes sont, depuis peu, adressées au cabinet Pellegrini, où l'on confie être dépassé par la nature et l'ampleur du problème. Pour autant, procréation médicalement assistée ou pas, la mission du liquidateur judiciaire n'a pas varié : il s'agit avant toute chose de *« réaliser les actifs »*.

« Je vous précise, à toutes fins utiles, qu'il est envisagé d'opérer le transfert de la banque de sperme de la FRH au Cecos [Centre d'étude et de conservation du sperme] *de l'hôpital Cochin »*, souligne Me Pellegrini à l'adresse du gynécologue de Mme Rousseau. On voit mal pourtant, aujourd'hui, un Cecos acquérir les stocks d'une banque de sperme privée qui n'a jamais partagé les principes éthiques de la fédération de ces centres. Certains, au sein de la fédération des Cecos, se refusent à imaginer que l'on puisse *« acquérir »* un stock de paillettes de sperme issu de donneurs célibataires plus ou moins rémunérés alors que les Cecos ont bâti leur éthique sur le don de sperme bénévole et anonyme. La pénurie croissante des donneurs et, corollaire, l'allongement des listes des couples stériles en attente d'un don de sperme, justifient-ils que l'on revienne aujourd'hui sur ces principes ? Pour l'heure, M. et Mme Rousseau ont le sentiment d'avoir été trahis. Pauline et Adrien, puissante association de défense des patients en quête de remède à leur stérilité, envisage, si aucune solution heureuse n'est trouvée, d'organiser un spectaculaire *sit in*, boulevard Pasteur à Fresnes, devant les locaux de cette banque de sperme en liquidation judiciaire.

Jean-Yves Nau

Les angoisses de la nouvelle Allemagne

LES FAITS sont là, palpables : cinq ans après la réunification solennellement proclamée par le chancelier Kohl, le 3 octobre 1990 à Berlin, l'ex-RDA a changé de visage. Il suffit de parcourir les villes et les villages de Saxe ou du Mecklembourg pour le constater : il faut vraiment avoir l'œil perçant pour repérer les traces laissées *dans le paysage par un demi-siècle* de communisme. Les fameuses Trabant, symboles dérisoires d'une économie de pénurie, roulent toujours, certes, mais bien isolées dans un flot impressionnant d'automobiles flambant neuves. Les Galeries Lafayette vont bientôt ouvrir leur succursale sur la Friedrichstrasse, la grande rue commerçante de Berlin-Est, dont on a oublié les tristes vitrines de l'ère Honecker.

Le défi lancé par le chancelier Kohl, au mois de mars 1990, lors de la première campagne électorale démocratique de ce qui était encore la RDA, *« Ici vont naître des paysages florissants »*, est en passe d'être gagné. On n'a pas lésiné sur les moyens, et l'autre pari du chancelier, qui affirmait imprudemment que la mise à niveau de l'est du pays se ferait sans augmentations d'impôts, est passé à la trappe : entre 1991 et 1995, ce sont 780 milliards de deutschemarks (environ 2730 milliards de francs) qui ont été transférés d'ouest en est, soit 175 000 francs par habitant de l'ex-RDA. A quatorze reprises en cinq ans, impôts et taxes ont été relevés pour financer ce gigantesque effort national. La croissance annuelle s'est stabilisée autour de 7 % à 8 % dans les nouveaux Länder, mais la consommation y représente encore près du double du produit intérieur brut. La Bundesbank, gendarme sourcilleux de l'orthodoxie économique outre-Rhin, met les autorités en garde, en demandant la suppression des aides publiques dès 1998, *« afin de ne pas encourager une mentalité d'assistés dans l'ex-RDA »*.

Luc Rosenzweig

Lire la suite page 14

■ La rentrée universitaire

Plus de deux millions d'étudiants commencent, en ce mois d'octobre, une nouvelle année. Malgré la hausse du nombre des bacheliers, la rentrée se déroule dans un calme peut-être trompeur. Une concertation doit s'engager entre le ministère de l'éducation nationale et les organisations d'étudiants sur des dossiers dont certains sont sensibles : la réforme des premiers cycles et l'aide sociale aux étudiants. p. 10

■ Un entretien avec Jean Gandois

Dans un entretien au *Monde*, le président du CNPF, commentant le projet de budget pour 1996, met en garde le gouvernement contre les effets d'une croissance insuffisante, qui provoque, selon lui, *« un sentiment de frustration »*. p. 6

■ Le commerce continue avec l'Algérie

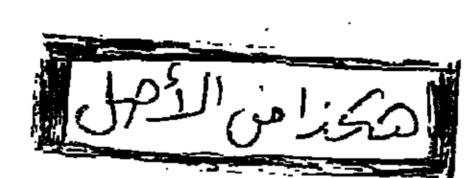
Les risques sont énormes mais les bénéfices sont assurés, car, en dépit de la situation politique, le commerce avec l'Algérie n'a jamais été aussi florissant. Des patrons se muent en James Bond pour éviter les meurtriers écueils sur la route des contrats. p. 13

■ Echecs : victoire en vue pour Kasparov

Garry Kasparov a remporté une nouvelle partie, lundi 2 octobre, contre l'Indien Vishwanathan Anand, au championnat du monde d'échecs à New York. Sauf surprise, le Russe devrait conserver son titre. p. 23

■ Les éditoriaux du « Monde »

Incertitudes nucléaires ; Légitime défense ? p. 14



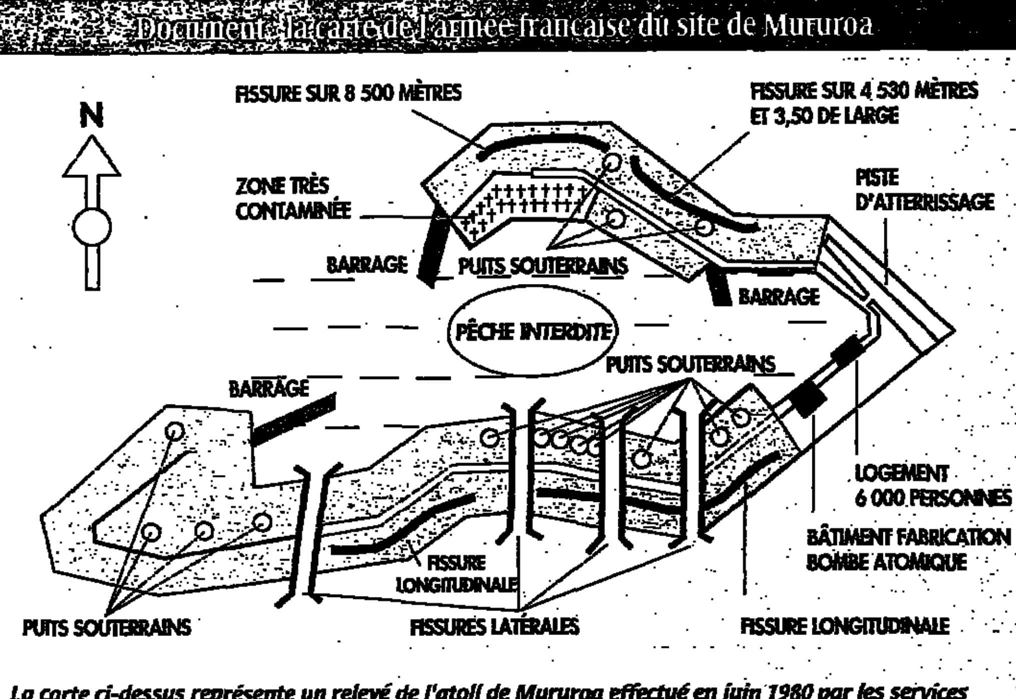
NUCLÉAIRE Les réactions internationales continuent de se multiplier pour dénoncer le deuxième tir, dimanche, sur l'atoll de Fangataufa, de la nouvelle série d'essais nucléaires français ● UN DOCUMENT, établi en 1980 par les services de l'armée française à Mururoa, révèle que d'importantes fractures se sont développées dans le sous-sol de l'atoll. Il confirme les inquiétudes de nombreux scientifiques internationaux quant à la mise en communication possible de la matière radioactive et de l'océan. ● LES MISSIONS INDÉPENDANTES – Tazieff, Atkinson, Cousteau – qui ont inspecté le site de Mururoa dans les années 80 avaient déjà exprimé ce type d'inquiétude. L'équipe d'experts envoyée sur place avant le second tir par l'Union européenne estime par ailleurs qu'elle n'a pas eu accès à toutes les informations. *(Lire notre éditorial p. 14.)*

L'atoll de Mururoa recèlerait des fissures importantes

Alors que les protestations internationales continuent après le deuxième essai nucléaire français sur le site de Fangataufa, l'inquiétude scientifique s'accroît quant à une « fracturation » possible du socle volcanique

LA RÉCENTE VOLONTÉ de transparence affichée par les autorités françaises sur les essais nucléaires à Mururoa et à Fangataufa (*Le Monde* du 2 août) ne dissipe pas pour autant le malaise et les incertitudes qui accompagnent ceux-ci. Mururoa, « l'atoll du grand secret » (selon une traduction contestée du dialecte mangarévien), semble toujours garder sa part de mystère quant aux conséquences environnementales des tirs. La visite sur place, la semaine dernière, d'une mission d'expertise de l'Union européenne ne contribuera pas à lever les doutes : dans un communiqué du 30 septembre, la Commission européenne *« note que les experts n'ont pas pu avoir un accès complet à l'atoll et que seule une partie des informations réclamées a été remise »*.

Les cent soixante-dix-sept essais réalisés depuis 1966 à Mururoa et àFangatofa (dont quarante et un aériens), soit l'équivalent de plusieurs centaines de bombes de la puissance de celle d'Hiroshima, n'ont-ils *« strictement aucune conséquence écologique »* comme l'a affirmé Jacques Chirac le 13 juin, après tous ses prédécesseurs à l'Elysée ?



La carte ci-dessus représente un relevé de l'atoll de Mururoa effectué en juin 1980 par les services militaires de la base. En grisé apparaissent les zones interdites. Au nord, la "zone très contaminée", aujourd'hui nettoyée, provient des retombées d'un essai atmosphérique antérieur. Le plus significatif réside dans la présence d'importantes fissures latérales et longitudinales qui auraient été comblées depuis. Quinze ans plus tard et après une centaine de tirs supplémentaires, on peut s'interroger sur l'amplitude de la "fracturation" de l'atoll.

DÉCHARGE NUCLÉAIRE

S'il faut en croire le bilan radiologique et environnemental élaboré par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et la Direction des centres d'expérimentation nucléaire (Dircen), transmis chaque année aux élus polynésiens et au Comité scientifique des Nations unies pour l'étude des rayonnements ionisants, les effets seraient effectivement négligeables. Sur cette base, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de Vienne a publié un rapport, en août 1991, jugeant que les traces de radioactivité relevées dans la zone des essais n'ont rien d'anormal. Cependant, le fait que ce soient le CEA et la Dircen qui effectuent les prélèvements et les analyses – deux organismes à la fois juge et partie – soulève une certaine suspicion.

Aussi, les autorités françaises s'appuient-elles sur les travaux de trois missions indépendantes – Tazieff, Atkinson et Cousteau – qui, à l'invitation de François Mitterrand, se sont succédé sur l'atoll, respectivement en 1982, 1983 et 1987. Les conditions dans lesquelles celles-ci se sont déroulées, dans le cadre du secret militaire qui entoure le Centre d'expérimentation du Pacifique, ainsi qu'une lecture attentive et complète de leurs conclusions ont tendance à renforcer le doute plutôt qu'à le lever *(lire ci-dessous)*.

Une seule chose est établie avec certitude : la radioactivité du plutonium et de ses dérivés est bien là, enfermée dans le socle volcanique de l'atoll, avec une « espérance de vie » de l'ordre de cinq cent mille ans selon les affirmations du CEA et une puissance équivalente au cœur d'un réacteur nucléaire (1 000 mégawatts environ). Mururoa constitue donc l'une des plus importantes décharges nucléaires du monde, la seule située en plein océan.

Selon les techniciens du CEA, cela n'a rien d'inquiétant car les produits radioactifs sont figés, « confinés » à l'intérieur de cavités que l'explosion a provoquées, sans aucun contact avec l'air ou la mer. Au fond de puits creusés entre 500 et 1 000 mètres de profondeur, l'explosion dégage en effet des températures d'une centaine de millions de degrés qui vitrifient la roche et « piégent » la radioactivité (*Le Monde* du 7 août).

Pour combien de temps ? Ici commencent les interrogations. Le laboratoire de géophysique du CEA assure que le socle volcanique des atolls de Mururoa et de Fangataufa s'est éloigné de son lieu de naissance de Pitcairn, à un millier de kilomètres de là, et que, *« depuis un million d'années »*, il ne se trouve plus relié à un *« point chaud »* de remontée magmatique. La crainte de l'explosion de l'atoll est donc *« aberrante »* selon son directeur, Yves Caristan. Les techniciens du CEA sont formels : la pérennité de la structure géologique, ajoutée à la vitrification des roches, assurent une sécurité absolue.

Une certitude remise radicalement en cause par Pierre Vincent, de l'Observatoire de physique du globe de Clermont-Ferrand (*Le Monde* du 12 juillet). Selon lui, les réseaux de fracture entourant les cavités peuvent entrer en communication et *« ouvrir le système, permettant une migration progressive des éléments radioactifs dans l'océan et dans l'atmosphère »*, voire provoquer *« une ouverture brutale du système par glissement d'un flanc de l'île dans la mer »*. Une hypothèse relayée par la revue *Nature* dans sa livraison du 14 septembre qui se fait l'écho des interrogations de trois scientifiques britanniques (Roger Clark, séismologue à l'université de Leeds, Colin Summerhayes, directeur de l'Institut des sciences océanographiques, et Jane Plant, du British Geological Survey) quant à la solidité de l'atoll – *« la possibilité d'un effondrement de l'atoll ne saurait être écartée »* – et qui demandent l'envoi à Mururoa d'une *« task force »* de scientifiques internationaux.

Le danger apparaît d'autant moins fantasmatique si l'on considère la carte que nous publions. Elaborée à des fins internes par le commandement militaire de la base lui-même, en juin 1980, elle révèle spectaculairement que des fissures s'étendent sur plusieurs kilomètres de long. Ce document – qui n'était pas destiné à être porté à la connaissance de l'opinon – confirme *de facto* un mouvement de « fracturation » de l'atoll. Une information qui hypothèque le caractère absolu de l'étanchéité du confinement de la matière radioactive dans les cavités vitrifiées. Et qui pose une grave question : si les fissures relevées sur cette carte ont été, selon nos informations, comblées avec du ciment depuis, combien d'autres se sont-elles déclarées au cours de la centaine d'essais supplémentaires qui se sont succédé après 1980, principalement sous la présidence de François Mitterrand ? Ce document *n'apporte-t-il pas* la confirmation que l'onde de choc des tirs ne se réduit pas à un frissonnement des eaux du lagon, comme les images fournies aux télévisions le laissent croire, mais qu'elle entraîne des conséquences provoquant un « mitage » de la structure géologique ?

Les experts du CEA et de la Dircen ne contestent pas que, dans la phase « élastoplastique », la propagation de l'onde développe un réseau de fractures. Ils en limitent cependant la gravité et l'étendue à cause de *« la résistance du milieu et* [des] *contraintes dues à la gravité »*. Selon Yves Caristan, *« des éboulis et une fracturation se forment dans l'entourage immédiat de l'explosion. Au-delà de ces zones, l'énergie mécanique se propage dans les terrains de façon élastique, sans les modifier »*. Les essais sont positionnés de manière *« à limiter les interférences possibles entre eux et à préserver la stabilité du soubassement volcanique »*.

RISQUES SUR LE LONG TERME

Néanmoins, les progrès de la « fracturation » semblent bien constituer le risque essentiel de diffusion de la matière « piégée », comme la mission Cousteau l'a fait observer en 1987. La mission Atkinson n'avait d'ailleurs rien dit d'autre en estimant que *« la variation dans l'épaisseur et la composition de la zone de transition* [la couche située entre les formations volcaniques où gît la radioactivité et les éléments carbonatés situés en contact direct avec la mer] *jette un doute sur son aptitude à se comporter soit comme une barrière pour la migration des radio nucléides, soit pour amortir et canaliser l'énergie sismique due à l'explosion nucléaire »*.

Plus récemment, vingt scientifiques australiens de la commission consultative du Forum des ministres de l'environnement des pays du Pacifique sud, dans un rapport rendu public le 17 août, ont apporté une confirmation... de cette incertitude majeure : *« Clairement, la structure de Mururoa a été affectée par les tests »*, écrivent-ils. Bien qu'ils n'aient pas eu accès à l'atoll et ne se soient livrés qu'à un travail de synthèse, leurs conclusions aboutissent à *« un risque très significatif sur le long terme »*, même si *« les données disponibles ne permettent pas de prévoir avec précision la durée, le taux de fuite et la composition en radioéléments du résidu ni son impact réel sur l'environnement »*. Les dégâts physiques estimés n'ont actuellement des conséquences qu'*« incertaines et probablement peu importantes »* sur la santé de la population. Mais *« Mururoa et Fangataufa ne répondent à aucune des caractéristiques techniques ou géologiques d'un dépôt de déchets nucléaires »* à cause d'*« une roche hétérogène et fracturée »*.

Jean-Paul Besset

Fangataufa l'inconnu

L'essai nucléaire qui s'est déroulé dimanche à Fangataufa, d'une puissance cinq à six fois supérieure à celui qui avait eu lieu le 5 septembre à Mururoa, est le treizième sur cet atoll. Distant d'une quarantaine de kilomètres de Mururoa et vide de tout habitant, il fait partie du même massif basaltique. Une contamination y avait été relevée, le 24 septembre 1966, après un essai atmosphérique.

Jusqu'à présent, contrairement à Mururoa, aucune mission scientifique indépendante n'a été menée à Fangataufa. Les experts envoyés récemment par l'Union européenne ont protesté contre le fait qu'ils n'ont pas pu accéder à cet atoll. C'est pourtant là que les essais les plus puissants ont été menés, en particulier l'explosion, le 24 août 1968, d'une bombe équivalant à 185 fois la puissance de celle d'Hiroshima.

Trois rapports sous surveillance

LES TROIS MISSIONS de « *scientifiques indépendants* » qui se sont succédé à Mururoa en 1982, 1983 et 1987, n'ont pas réuni les conditions d'un travail scientifique serein. Zone militaire secrète oblige, les interdictions ont été nombreuses. C'est ainsi, par exemple, qu'aucune des missions n'a eu l'autorisation de descendre suffisamment en profondeur dans la mer pour observer la structure de l'atoll, excepté la mission Cousteau. Mais celle-ci n'a pu utiliser que son propre sous-marin dont les capacités techniques ne permettaient pas *d'atteindre des profondeurs de plus* de 40 mètres (or les explosions ont lieu entre 500 et 1 000 mètres de profondeur). La chronique de la réalité du travail de ces trois missions est relatée par le menu dans l'ouvrage de Bengt et Marie-Thérèse Danielson, *Mururoa, notre bombe coloniale*, L'Harmattan.

Le plus important ressort de leurs conclusions. Selon les pouvoirs publics, qui ont toujours déclaré que les résidus radioactifs restaient prisonniers de la roche *« à 99 % »*, celles-ci confirment point par point *« l'absence d'effets significatifs tant pour les populations que pour l'environnement naturel »*. Aucune conséquence directe et immédiate des tirs (hormis une légère fuite de césium 134) n'a effectivement été répertoriée par ces trois missions.

Ces études sont cependant plus nuancées lorsqu'on les regarde de plus près. Haroun Tazieff (dont les sept compagnons étaient tous des techniciens du CEA) reconnaît que sa mission était *« exploratoire »* et qu'il faut *« une véritable mission d'investigation »*, même si *« la contamination de l'environnement est devenue quasiment nulle à court terme »* (le vulcanologue s'est d'ailleurs déclaré partisan de la reprise des essais). Les 166 pages du rapport Atkinson (directeur du laboratoire radiologique de Nouvelle-Zélande) constituent une synthèse d'observations anciennes, sur les essais atmosphériques principalement. Dix *pages seulement sont consacrées* à l'enquête menée sur le terrain à Mururoa.

FUITES DE CÉSIUM

Dans le *Abreviated Diary of Events* du rapport, on apprend que les quatre jours qu'a durés cette mission ont été essentiellement occupés par des conférences, survols en hélicoptère et dîners, que les échantillons de plantes auxquels ces scientifiques ont eu accès leur ont été directement remis par l'amiral Fages, commandant de la base, et que les prélèvements d'eau qu'ils ont pu faire en surface à un kilomètre de la côte ne pouvaient révéler aucune trace radioactive dans la mesure où ils n'ont pas été effectués après un tir. Avec circonspection, Hugh Atkinson déclarera d'ailleurs à Papeete que *« nous avons effectivement dû nous soumettre à beaucoup d'interdictions »* et qu'*« il serait souhaitable de pouvoir effectuer d'autres mesures »*. Sur le fond, le rapport estime que si *« l'accroissement du taux de cancers du poumon est attribué à une forte proportion de fumeurs dans la population* (...), *il n'y a aucune raison de croire les chiffres communiqués selon lesquels plus de 99 % de la radioactivité est maintenue dans des matières vitrifiées »*.

La mission Cousteau, elle, établit formellement des fuites de césium 134 après un tir – traces que le CEA estimera infimes – et relève que, *« en plus des failles naturelles* [du socle volcanique], *l'explosion provoque la formation d'un véritables réseau de fissures* (...). *L'atoll de Mururoa est par conséquent un très mauvais site de stockage de déchets radioactifs »*. Malgré ce type de remarques, le rapport Cousteau sera officiellement présenté comme une preuve supplémentaire de l'innocuité des essais, ce qui provoquera, en juin 1989, la colère du célèbre commandant : *« Il y a belle lurette qu'une partie de la communauté scientifique voit le résultat de ses travaux déformés ou jetés aux oubliettes par des fonctionnaires souvent incompétents mais serviles. En particulier, naturellement, dans le domaine nucléaire... A la suite de notre enquête à Mururoa, pourquoi ces falsifications, ces retards, ces censures ? »*

J.-P. B.

Poursuite des protestations contre la France

L'ESSAI NUCLÉAIRE effectué le 1er octobre à Fangataufa a relancé le concert de protestations déjà observé après le tir du 5 septembre à Mururoa. A commencer par le siège des Nations unies à New York, où les délégués en séance, lundi 2 octobre, se sont livrés à une attaque en règle contre la décision française, nous signale notre correspondante Afsané Bassir Pour. Parlant au nom des seize pays du Forum du Pacifique-sud, le premier ministre de Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sir Julius Chan, a annoncé que l'organisation suspendait le dialogue engagé avec la France comme partenaire associé. Parmi les pays les plus virulents ont figuré le Chili, l'Equateur, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, l'Irlande et le Danemark.

Réunis à Luxembourg lundi 2 octobre, les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne ont aussi fait part de leur déception. En particulier les ministres danois, luxembourgeois et suédois. *« Nous continuerons à discuter avec nos amis français, mais ils devront écouter nos arguments contre les essais, qui doivent cesser immédiatement »*, a dit le ministre suédois, Lena Hejm-Wallen. Le secrétaire au Foreign Office, Malcolm Rifkind, a défendu la neutralité de Londres sur le sujet mais a toutefois exprimé la crainte que l'affaire entrave le commerce européen. A Bruxelles, la Commission européenne a regretté le nouvel essai, *« d'autant plus que la Commission avait demandé explicitement aux autorités françaises de recevoir avant les informations lui permettant de juger de l'applicabilité du traité Euratom »*, a précisé le porte-parole Nikolaus van der Pas.

A Washington, le porte-parole de la Maison Blanche, Michael McCurry, a réitéré son *« ferme regret »* pour l'attitude de la France, *« l'un des plus proches alliés européens »*. Il a indiqué que la question des essais nucléaires figurerait à l'ordre du jour de la rencontre entre le président Clinton et le président français, lors de la visite officielle que Jacques Chirac fera le mois prochain aux Etats-Unis. Il n'a pas évoqué le communiqué de Greenpeace, publié le jour même à Washington, demandant au président Clinton d'annuler la visite du président Chirac. A propos de l'arraisonnement, le 1er octobre, du navire de Greenpeace *Manutea*, battant pavillon américain, il a demandé à la France de *« faire preuve de retenue, pour s'assurer qu'il n'y ait pas de dommages corporels ou de destruction de biens »*.

En Nouvelle-Zélande, le premier ministre, Jim Bolger, s'est déclaré *« scandalisé »* et a qualifié le nouvel essai de *« pied de nez à l'opinion mondiale »*. L'ambassadeur de France à Wellington a été convoqué au ministère des affaires étrangères. En Australie, le premier ministre, Paul Keating, a déploré l'essai, qui va *« ternir la renommée de la France dans le Pacifique et le monde entier »*. Le syndicat des employés des transports a en outre annoncé qu'il n'assurerait pas le plein de kérosène des avions d'Air France qui se poseraient en Australie.

Des manifestations ont eu lieu lundi devant plusieurs ambassades de France, notamment à Wellington, Londres, Moscou, Madrid.

M. Cheysson et l'« irresponsabilité » des socialistes

Claude Cheysson, l'ancien ministre des relations extérieures de François Mitterrand, s'en prend, dans un entretien publié par la revue bimestrielle *Valeurs vertes*, à l'ancien chef de l'Etat et aux socialistes : *« Les sept derniers essais étaient approuvés par François Mitterrand*, explique M. Cheysson. *En 1992, à un an des élections législatives, il était tentant de séduire les électeurs des partis écologistes. J'ai honte du Parti socialiste. Quand nous étions au pouvoir, nous avons adopté et mis en route un programme d'armement qui comportait cette série d'essais. Prendre la position inverse aujourd'hui, parce qu'on est dans l'opposition, c'est faire preuve d'une totale irresponsabilité. Je suis scandalisé. »*

Le Parti communiste triomphe aux élections dans l'ex-Stalingrad

Il semble bien placé pour remporter le scrutin législatif de décembre

La victoire des communistes à l'élection du Parlement local de Volgograd, le 1er octobre, confirme leur retour sur la scène politique russe. Crédité par les sondages de 14 % des intentions de vote aux législatives de décembre, le Parti communiste de Russie, dirigé par Guennadi Ziouganov, un ancien fonctionnaire du Comité central du PCUS, cristallise les frustrations d'un peuple las de subir le contrecoup des « réformes ».

MOSCOU
de notre correspondante

Le Parti communiste, en gagnant 21 des 24 sièges de la Douma (Parlement de la ville de Volgograd), a clairement montré sa nouvelle force en Russie, à trois mois des élections législatives. Mais ce scrutin local, tenu dimanche 1er octobre, a aussi confirmé à son poste, avec 60 % des voix, le maire sortant de la ville, Iouri Tchekhov, un membre de l'élite locale des apparatchiks, désigné en son temps par Boris Eltsine, mais qui a choisi de se présenter comme « indépendant ».

Ces résultats combinés confirment une tendance générale en Russie, même si beaucoup d'analystes se sont empressés de relativiser la montée en puissance des communistes. Ville industrielle, située à 900 kilomètres au sud-est de Moscou, l'ex-Stalingrad ressemble à ces régions « centrales » de la Russie, à l'agriculture en détresse, et dont les ouvriers sont frappés plus qu'ailleurs par le chômage et des mois de salaires non payés. A Orel également, la ville du chef du Parti communiste de Russie, Guennadi Ziouganov, un récent scrutin local avait donné 10 sièges sur 11 à ce parti.



TRAVAIL DE TERRAIN

Le parti a aussi connu un succès imprévu (12 sièges sur 20) à Vladimir, une des villes de Russie où des programmes de privatisations « pilotes » ont été menés avec les conseils d'organismes étrangers. Et, dans l'ensemble, les sondages s'accordent pour mettre les communistes en tête des intentions de vote (14 %) ; avec leurs alliés du parti agraire (celui des chefs de kolkhoze), ils pourraient compter sur 25 % des votants, admet le plus connu des instituts de sondages, le Vnitsiom. Face à la profusion des partis et blocs électoraux en lice – plus de soixante – voilà qui met les communistes et apparentés en position d'augmenter très largement leur représentation à la future Douma.

Les raisons n'en sont nullement mystérieuses, semblables d'abord à celles qui ont amené au pouvoir les partis communistes « réformés » en Europe de l'Est. Mais, en Russie, le parti n'a pas changé de nom, il reste officiellement « anticapitaliste » et prône un rétablissement de l'URSS. Il fut le premier, la semaine dernière, à présenter les 200 000 signatures nécessaires pour entrer en lice. Avec 500 000 adhérents annoncés, il est certes loin des 20 millions de « communistes » proclamés à l'époque de l'URSS. Ses réunions locales ressemblent beaucoup à des clubs du troisième âge, même si elles commencent à attirer aussi des jeunes.

Le PC reste pourtant le parti le mieux organisé de Russie, avec un travail militant mené régulièrement dans les quartiers et les usines. Sur le terrain, il est en concurrence avec le mouvement de Vladimir Jirinovski, dont les succès électoraux lors des scrutins partiels ont en revanche baissé. En outre, contrairement aux deux autres grands courants de l'opposition – les démocrates et les patriotes –, les communistes sont unis derrière leur chef, Guennadi Ziouganov, qui a réussi à marginaliser ses groupuscules « orthodoxes ».

PRIORITÉ SOCIALE

Mais les communistes, malgré leur étiquette, tiennent un discours qui se distingue fort peu de ceux des autres courants d'opposition. Ils se réfèrent aux valeurs religieuses, patriotiques et démocratiques censées vaincre bientôt un régime représentant le « *capitalisme mafieux imposé par l'étranger* ». Guennadi Ziouganov figurait parmi la demi-douzaine d'opposants reçus par Bill Clinton en mai 1995 à Moscou. Egor Gaïdar, le père des réformes russes, avait alors déclaté en sortant que « *si le chef du PC tenait ses promesses faites au président américain, les démocrates russes n'auraient plus qu'à aller se reposer* »... Enfin, ce parti communiste compte dans ses rangs des directeurs de banque et des chefs d'entreprise qui ont parfaitement compris les avantages de l'économie de marché.

Le succès électoral annoncé des communistes s'expliquerait donc surtout par leur plus grande crédibilité dans certains milieux quand ils affirment leur orientation « *sociale* ». Celle-ci, dans l'état actuel de la Russie, est une priorité obligée dans tous les programmes électoraux, du pouvoir comme de l'opposition. Mais le désir de changement des Russes n'irait pas jusqu'à élire M. Ziouganov lors de l'élection présidentielle – « *la seule qui compte* », dit-on en Russie – et qui reste, théoriquement, prévue en juin 1996. Les sondages le donnent actuellement en troisième position derrière le nouveau champion des « *patriotes* », le général Alexandre Lebed, et Grigori Iavlinski, le mieux placé des « *démocrates* ». Mais une autre leçon du scrutin de Volgograd est que l'étoile des militaires en Russie qui ont des représentants sur toutes les listes politiques et veulent, eux aussi, avoir leur lobby à la Douma ne brillerait pas autant que le pensaient les médias. Tous les officiers qui briguaient une place à la Douma locale ont été battus, ainsi que le colonel qui voulait être maire.

Sophie Shihab

Divergences sur la création d'une zone de libre-échange entre l'Europe et les Etats-Unis

Les Allemands sont pour, les Français contre

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Les Quinze sont divisés sur l'opportunité d'encore resserrer les liens commerciaux entre l'Union européenne et les Etats-Unis pour s'engager, comme le suggère la Commission de Bruxelles, dans une phase susceptible de conduire à terme à la création d'une zone de libre-échange transatlantique. C'est ce qui ressort des délibérations, lundi 2 octobre, des ministres des affaires étrangères chargés de préparer le sommet transatlantique, qui réunira, le 3 décembre à Madrid, Bill Clinton, Felipe Gonzalez et Jacques Santer, président de la Commission.

Le souci des deux parties est de donner quelque lustre à une alliance euro-américaine vieillissante. L'Union a ainsi conclu des accords de coopération avec pratiquement la terre entière mais n'est liée aux Etats-Unis que par une vague déclaration politique datant du début des années 80.

Il est acquis qu'à Madrid, les présidents Clinton, Gonzalez et Santer signeront une nouvelle déclaration politique, ainsi qu'un plan d'action décrivant les nouveaux axes de la coopération transatlantique. Quel contenu lui donner ? C'est là que les Quinze se divisent.

RÉDUCTIONS TARIFAIRES

Sir Leon Brittan, commissaire chargé des questions commerciales, propose que soit lancée une étude conjointe (UE-Etats-Unis) sur les bienfaits à attendre d'une zone de libre-échange transatlantique. Il suggère encore que soit examinée la possibilité d'appliquer de manière anticipée les réductions tarifaires sur les échanges de produits industriels décidées lors du cycle de l'Uruguay et, éventuellement, d'aller au-delà. Leon Brittan se défend de poursuivre ainsi un but précis, de vouloir imposer cette zone de libre-échange dont il rêve : « *Ce n'est pas du tout le cas, nous sommes ouverts, l'étude proposée n'engage à rien* », explique-t-il, sans forcément convaincre. Les pays les plus libéraux le soutiennent : Grande-Bretagne, Allemagne, Danemark, Pays-Bas, Finlande, Suède, Irlande. Klaus Kinkel l'a fait avec vivacité : « *Il faut créer une zone de commerce et de sécurité atlantique ; il faut que la libéralisation des échanges demeure inscrite dans le document* », a ainsi martelé le ministre allemand, après qu'Hervé de Charette eut manifesté ses réticences. Il est vrai qu'il y a quelques mois, M. Kinkel avait été le premier, devançant la Commission, à mettre sur la table l'idée d'une zone de libre-échange !

« *L'Union européenne attache beaucoup d'importance au multilatéralisme. Nous ne sommes pas favorables, au reste les Américains non plus, à une zone de libre-échange, et la majorité des pays de l'Union trouvent prématuré d'engager une étude sur ce thème ou encore sur celui des réductions tarifaires anticipées* », a déclaré le ministre français. Ce dernier, sans trouver apparemment beaucoup d'écho, s'est déclaré partisan d'une concertation sur les moyens à mettre en œuvre pour limiter les fluctuations monétaires, en particulier celles du dollar.

Cette question sensible avait été abordée par Jacques Chirac lors du sommet du G7, en juin à Halifax, et le président de la République avait indiqué son intention d'en faire un des thèmes prioritaires du prochain G7, au printemps 1996 à Lyon. A quoi bon, en effet, de nouvelles réductions tarifaires ou d'autres mesures de libéralisation si l'effet attendu peut être annulé voire inversé par les mouvements de yoyo du billet vert ?

Philippe Lemaitre

Washington critique la décision des Européens de dialoguer avec Cuba

A peine annoncée à Luxembourg, la décision de l'Union européenne d'ouvrir un dialogue avec Cuba en vue de négocier un éventuel accord économique a été vivement critiquée par le gouvernement américain, lundi 2 octobre. « *Nous demandons instamment à nos partenaires européens de réfléchir avant de normaliser leurs relations avec l'une des dernières dictatures du monde* », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns. Les Etats-Unis maintiennent un embargo contre Cuba depuis 1960. L'Union européenne a chargé une délégation de trois pays – la France, l'Espagne et l'Italie – de mener des discussions exploratoires en vue de la signature d'un accord-cadre avec La Havane.

L'OCDE reste perplexe sur l'économie russe

UN « *RECOUVREMENT DES IMPÔTS extrêmement problématique* » ; des autorités régionales qui « *ne transfèrent plus à la Fédération l'intégralité des recettes qu'elles doivent lui verser* » ; une « *augmentation spectaculaire des taux d'homicides et de suicides* » ; un Etat où « *l'administration et les services répressifs ne sont probablement pas exempts de pratiques criminelles* »... : le rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), publié lundi 2 octobre, le premier consacré à la Fédération de Russie, ne mâche pas ses mots. Analysant sans précautions de langage cette économie où « *la corruption sévit largement* », l'Organisation ne cache pas la difficulté d'analyse et de prévision de la conjoncture.

La période, il est vrai, est particulièrement complexe. Moscou a engagé un très sérieux effort de stabilisation depuis le début de l'année, en limitant ses dépenses publiques, remettant un peu d'ordre dans son tissu industriel et son système fiscal, stabilisant sa monnaie. Le Fonds monétaire international (FMI) a apporté en avril un crédit de confirmation (*stand-by*) de 6,5 milliards de dollars et pourrait discuter bientôt de l'octroi d'une « *facilité élargie* » sur trois ans. Le FMI, comme d'autres institutions financières internationales, estime que l'économie russe a touché le fond et que la croissance pourrait revenir en 1996.

UN SCÉNARIO MÉDIAN

Il est cependant trop tôt pour tirer de solides conclusions, d'autant que les élections législatives de décembre pourraient ébranler le fragile édifice des réformes. L'OCDE présente plusieurs hypothèses pour les mois à venir. Elle n'exclut pas, sur la base des indicateurs positifs des derniers mois, que la croissance atteigne 10 % en 1996. Cependant, si l'inflation s'accélérait de nouveau (les prix augmentent actuellement de 4,5 % environ par mois, contre 18 % en janvier), et si la production n'était pas correctement stimulée, le PIB pourrait se contracter de nouveau l'an prochain.

Finalement, l'OCDE table sur un scénario médian, et retient une hypothèse de croissance du PIB de 2 %. Selon Serguei Ignatieff, vice-ministre de l'économie, présent à Paris à l'occasion de la publication de l'étude, la hausse des prix de détail sera limitée à 2 % ou 3 % par mois d'ici à la fin de l'année, et à 15 % en glissement annuel de décembre 1995 à décembre 1996. L'OCDE, elle, est nettement moins optimiste, et prévoit pas moins de 60 % pour la même période.

L'OCDE rappelle qu'au-delà de la lutte contre l'inflation, le gouvernement russe doit impérativement restructurer le système bancaire, déjà victime d'une grave crise de liquidités en août. L'entreprise privée doit également être stimulée ; la privatisation de masse a permis un transfert massif de propriété, mais « *au-delà du transfert nominal des droits de propriété, il est difficile de dire si les incitations et les comportements commencent à changer* ».

Analysant des aspects structurels de l'économie russe, l'étude de l'OCDE met aussi en cause quelques clichés. La chute de la production, par exemple : il est communément admis qu'elle a atteint 50 % depuis 1989. Or, remarque le rapport, la consommation d'électricité n'a baissé, elle, que de 20 %. L'OCDE met en relief la précarité des statistiques, et les difficultés d'accès à des institutions-clés comme le ministère des finances ou la banque centrale.

De même, on affirme fréquemment que l'apparition de mafias a accompagné le développement de l'économie de marché. Or, la moitié des hommes d'affaires russes reconnaissent avoir participé à l'économie souterraine déjà du temps de l'URSS : selon l'OCDE, cela « *peut expliquer les liens entre les entreprises et le crime organisé dans certains secteurs* ».

F. L.

Forte poussée populiste lors des élections en Lettonie

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Les Lettons sont mécontents de la situation économique et sociale, difficile, de leur pays, et Maris Gailis, le chef du gouvernement de centre droit, a fait les frais de ce malaise général lors des élections législatives qui se sont déroulées le 30 septembre et le 1er octobre. Son parti, « La voie lettonne », a recueilli 14,6 % des voix, soit environ 18 % de moins que lors des premières élections libres de 1993. Les deux autres formations « établies », à savoir l'Union des paysans et le Mouvement pour l'indépendance nationale (conservateur), n'obtiennent respectivement que 6,1 % des suffrages (– 4,6 %) et 6,2 % (– 7,2 %). Dans ce contexte, le prochain gouvernement sera très difficile à former.

Les électeurs ont exprimé leur colère en votant pour des partis nationalistes, ou plus exactement populistes, dont il est parfois difficile de définir l'idéologie. Les deux vainqueurs du scrutin sont deux formations nouvelles, qui ne siégaient pas dans le Parlement sortant : le « Saimnieks » (15,3 %) – en français « Le chef de famille » ou « Maître chez soi » – et le « Mouvement populaire pour la Lettonie » (15 %). Le premier regroupe notamment des petits entrepreneurs, plutôt protectionnistes et partisans du rétablissement des liens commerciaux avec la Russie, et certains politiciens actifs sous l'ancien régime soviétique.

Le Mouvement populaire pour la Lettonie est animé par un Letton originaire d'Allemagne, Joachim Siegerist, nationaliste et populiste à souhait. Agé d'une quarantaine d'années, cet ancien publicitaire s'est installé à Riga en 1991, au lendemain de la restauration de l'indépendance. Il comprend le letton mais ne le parle pas. En Allemagne, il fréquentait les milieux proches de l'extrême droite et avait été condamné à deux reprises pour avoir tenu des propos calomniateurs à propos de Willy Brandt et des Tsiganes. Durant la campagne électorale, il avait sillonné la province en distribuant médicaments et vivres à la population. Le « *parti des siegeristes* », comme on l'appelle, a donc réussi à canaliser le mécontentement général mais il n'est pas sûr que les Lettons qui ont voté pour lui soient tous aussi nationalistes que cet homme qui souhaite des relations « *normales* » avec la Russie. Détail cocasse : ne maîtrisant pas suffisamment le letton, Joachim Siegerist ne pourra siéger au Parlement.

Alain Debove

La Côte-d'Ivoire est en proie à de violentes manifestations avant l'élection présidentielle

Les deux principaux partis d'opposition refusent de participer au scrutin

Selon le quotidien gouvernemental *Fraternité-Matin*, deux manifestants ont été tués, lundi 2 octobre, l'un à Bouafle et l'autre à Ouangolodougou. En outre, à Abidjan, un gendarme a été tué accidentellement lors des manifestations. Les deux principaux partis de l'opposition n'ont pas présenté de candidats. Le président Henri Konan Bédié devait recevoir, mardi, les dirigeants de toutes les formations politiques.

ABIDJAN
correspondance

Depuis près de deux semaines, l'opposition s'efforçait de braver l'interdiction de manifester décidée par le gouvernement, mais, lundi 2 octobre, le mouvement de protestation, organisé cette fois dans l'ensemble du pays par les partis réunis au sein du Front républicain, a pris une tout autre ampleur. L'opposition dénonce le nouveau code électoral qui, selon elle, ne garantit pas des élections *« claires et transparentes »*, et empêche notamment la candidature d'un rival potentiel du président Bédié, l'ancien premier ministre Alassane Ouattara.

Après que l'opposition eut décidé, en septembre, de multiplier défilés et réunions de protestation, les autorités ont, dans un premier temps, brutalement dispersé plusieurs petits rassemblements pacifiques. Depuis dix jours, elles ont interdit toute manifestation sur la voie publique pour une période de trois mois, afin de ne pas *« perturber l'activité économique du pays »* pendant la période électorale.

UN GENDARME TUÉ

Lundi, dans plusieurs villes de l'intérieur du pays, les manifestations ont fait deux morts, selon le quotidien gouvernemental *Fraternité Matin*, et plusieurs blessés par balles, tandis que le mouvement affectait plusieurs quartiers de la capitale, Abidjan.

Un gendarme a trouvé la mort accidentellement dans la banlieue populaire de Yopougon, écrasé par le véhicule d'un collègue qui en avait perdu le contrôle après des jets de pierres.

Le quartier d'Abobo, théâtre de petites échauffourées les jours précédents, était paralysé par les combats de rue. Des jeunes en colère ont érigé des barricades, avec des étals de marché et des pneus enflammés. Les forces de l'ordre ont répondu aux jets de pierres par des tirs de gaz lacrymogènes, alors qu'au milieu de la grande place de la gare routière brûlait une voiture bâchée de la gendarmerie. Le domicile du maire d'Abobo a été saccagé.

A Daloa, dans le centre-ouest du pays, le tribunal et la mairie ont été incendiés. S'il y a eu des débordements à cause des pillards et des « casseurs », il est clair que souvent les manifestants visaient bien les symboles du pouvoir en place.

Pendant ce temps-là, au Palais des congrès de l'Hôtel Ivoire, à Abidjan, s'ouvrait, sous haute surveillance, un forum pour encourager les investissements étrangers dans le pays. Parmi les participants figurait le ministre français de la coopération, Jacques Godfrain, qui a estimé que tout commentaire sur ces troubles serait *« hors sujet »*.

« L'opposition perd la tête », a déclaré le premier ministre, Daniel Kablan Duncan, en soulignant qu'*« il faut éviter les comportements de désespoir »*.

Dimanche soir, le délai pour le dépôt des candidatures à l'élection présidentielle est passé sans que les principaux opposants – Laurent Gbagbo, chef du Front populaire ivoirien (FPI), et les partisans de M. Ouattara au sein du Rassemblement des Républicains (RDR) – ne déposent de dossier. Le secrétaire général du RDR, Djeny Kobia, a parlé de *« boycottage actif du scrutin »*. *« Nous allons continuer à manifester*, a-t-il ajouté, *jusqu'à ce que les conditions pour des élections régulières soient réunies. »*

François Picard

Itzhak Rabin s'en prend au « lobby juif » américain

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les juifs de la diaspora, qui sont nettement plus nombreux que les juifs israéliens – 8,6 millions au lieu de 4,6 millions – et qui soutiennent l'Etat hébreu de leurs deniers depuis sa création, ont-ils le droit de s'opposer à la politique d'un gouvernement démocratiquement élu en Israël ? Aussi ancien que l'Etat, le débat a soudainement rebondi, la semaine dernière, à l'occasion d'une *« attaque sans précédent »* – titre retenu, dimanche 1er et lundi 2 octobre, par les principaux journaux israéliens – lancée par Itzhak Rabin contre *« une partie de la communauté juive américaine »*.

Rentré dimanche de Washington, où avaient été signés, jeudi, les accords israélo-palestiniens de Taba, et fortement irrité par les efforts de certains milieux juifs conservateurs américains pour contrer sa stratégie de paix avec les Palestiniens, le premier ministre a répété des attaques lancées aux Etats-Unis. Mettant en cause la *« routzpah »* – le culot – de *« ceux qui osent faire pression sur le Congrès contre la politique suivie par le gouvernement légitime d'Israël alors qu'ils n'envoient même pas leurs enfants servir dans Tsahal »*, M. Rabin a jugé cette attitude *« inconcevable et inacceptable »*. *« La critique est une chose, mais aller jusqu'au Congrès, c'est franchir une ligne rouge que nous n'acceptons pas »*, a-t-il ajouté.

« ERREUR HISTORIQUE »

Au moins trois organisations juives américaines, dont deux qui groupent des orthodoxes et des ultra-orthodoxes, sont ouvertement opposées à la restitution aux Palestiniens de certains territoires conquis en 1967. Membres officiels, parmi une cinquantaine d'autres organisations plus petites, du Comité des affaires publiques américano-israéliennes (Aipac), le principal groupe de pression juif aux Etats-Unis, ces trois organisations ont tenté d'empêcher le Congrès de voter l'aide limitée – 100 millions de dollars – promise à Yasser Arafat. Elles ont réussi à imposer de telles conditions au versement de cette aide qu'il sera vraisemblement difficile à faire.

L'aide gouvernementale américaine à Israël – au moins 3 milliards de dollars par an – n'est pas remise en cause. Mais les juifs conservateurs américains ont réussi, depuis la signature des accords israélo-palestiniens, en septembre 1993, à freiner considérablement l'ampleur des donations privées à diverses institutions israéliennes. *« Pour intégrer les juifs russes en Israël*, s'est fâché M. Rabin, *le judaïsme américain, plus nombreux* – 5,8 millions de personnes – *et plus riche que nous, parle beaucoup mais nous aide peu. Sa contribution ne dépasse pas 7 % des 11 milliards de dollars que nous devons dépenser, chaque année, pour cette mission. »*

En réalité, de 1 milliard de dollars environ chaque année, la contribution privée américaine aux divers organismes liés à Israël est tombée aux alentours de 650 millions en 1994 et pourrait être encore plus basse cette année.

Comme en France, où le phénomène prend de l'ampleur, les organisations conservatrices américaines détournent une bonne part de l'aide naguère destinée à l'Etat juif vers des projets d'agrandissement et de renforcement des colonies juives dans les territoires occupés.

Il n'empêche, a répliqué Avraham Bourg, président de l'Agence juive, organisme semi-gouvernemental qui cherche à favoriser l'immigration du maximum de juifs en Israël, *« l'attaque d'Itzhak Rabin constitue une erreur de dimension historique car la majorité des juifs américains sont avec lui »*. M. Bourg est d'autant plus furieux que, depuis son élection à la présidence de l'organisme, il y a quelques mois, il a entrepris, sur place, de *« mobiliser la diaspora américaine pour obtenir, pour la première fois depuis des années, une augmentation des donations à Israël »*. Et à son institution a reçu des Etats-Unis, en 1994, 264 millions de dollars...

Patrice Claude

Aux Comores, l'opposition au coup de force s'organise

MORONI
de notre envoyé spécial

L'opposition au coup de force du 28 septembre s'organise. Lundi, quelques heures après que Bob Denard eut fait désigner deux coprésidents intérimaires en leur enjoignant de former un gouvernement et de mener le pays vers des élections, le premier ministre, Caambi El-Yachourtu, réfugié à l'ambassade de France, annonçait qu'il assurait, conformément à la Constitution, l'intérim de la présidence, compte tenu de l'incapacité du président Djohar, détenu par les putschistes. Mais, contrairement à ses rivaux – les coprésidents Mohamed Taki, de l'Union nationale pour la démocratie aux Comores (UNDC), et le prince Saïd Ali Kemal, du parti Chuma –, M. El-Yachourtu, soutenu par le Forum pour le redressement national (FRN) d'Abbas Djoussouf et la gendarmerie comorienne qui ne s'est toujours pas ralliée aux mutins, jouit de la légalité constitutionnelle.

M. El-Yachourtu cherche aussi à se démarquer de l'impopulaire président Djohar, *« définitivement sur la touche »*. Chaque camp réclame des élections supervisées par l'ONU, mais se bat pour en être l'organisateur. En attendant, le pays risque de se retrouver avec deux gouvernements, et Paris va probablement devoir trancher. Si la France, qui demande le rétablissement de la légalité, aurait pu être tentée d'accepter un « retour » du pouvoir aux civils orchestré par Bob Denard, aujourd'hui elle devrait logiquement se ranger du côté du premier ministre.

Rien n'indique, pour le moment, que les navires français qui croisent, depuis lundi, au large de Moroni, n'aient incité Bob Denard et ses mercenaires à plier bagages. Devant toutes les menaces, les commentaires se font alarmistes jusque dans les milieux expatriés, où « Bob » est soudain présenté comme un élément stabilisateur de la crise qu'il a provoquée : *« S'ils l'obligent à quitter le pays, c'est la guerre civile ! »* Il est vrai qu'en quelques jours, le chef des « affreux » a recréé une solide petite armée. Avec ses anciens soldats qui ont accouru de tous les coins de l'archipel, la garnison de Kandani abriterait aujourd'hui plus d'un millier d'hommes, contre quatre cents à la veille du coup d'Etat.

LE RÔLE DU MAROC

Les Comoriens n'en finissent pas de discuter des origines du coup. S'il paraît acquis que la famille de l'ancien président Abdallah a sollicité Bob Denard – qui estimait, dit-on, avoir une *« dette d'honneur »* envers l'épouse de l'ex-chef de l'Etat assassiné, pour lui prouver qu'il n'est pas le meurtrier de son mari –, on évoque de plus en plus un soutien financier marocain. Hassan II a été un ami intime d'Ahmed Abdallah, et a plaidé plusieurs fois, auprès du président Djohar, la libération des fils de M. Abdallah. Hypothèse alimentée par les rumeurs selon lesquelles, parmi la trentaine de mercenaires présents ici, les deux tiers sont marocains. La France, par égard pour le souverain chérifien, aurait accepté de fermer les yeux, car personne ne s'explique autrement comment les services secrets français aient pu ignorer les préparatifs du coup d'Etat.

La France, suspectée de complaisance, prendra-t-elle le risque de débarquer aux Comores ? Quoi qu'il en soit, le capitaine Combo Ayouba, chef du comité militaire de transition, a averti qu'en cas d'intervention, ses hommes sont prêts à mourir pour leur pays.

Jean Hélène

Des forces spéciales en renfort

Des équipes des forces spéciales (COS) et des experts du renseignement militaire (DRM) français ont été détachés à Mayotte, où ils sont venus renforcer l'élément de la Légion étrangère qui y est présent en permanence. Au total, cette capacité d'intervention dépasse les trois cents à trois cent cinquante hommes. A Mayotte sont désormais basés la frégate *Floréal*, les patrouilleurs *la Rieuse* et *la Boudeuse*, avec à leur bord une vingtaine de commandos. Officiellement, ce renforcement en hommes et en moyens est présenté comme une précaution pour la protection des ressortissants français et des binationaux s'ils venaient à être menacés. En réalité, ce dispositif peut devenir offensif à tout moment, avec une base arrière constituée, à la Réunion, autour du *Champlain*.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des minutes du Greffe de la Cour d'appel de Paris

Par arrêt de la 9éme Chambre (section A) de la Cour d'appel de PARIS du 29 mars 1994

TAIEB Claude, né le 18 10 1945 à Tunis (Tunisie) demeurant 53 rue Decamp 75016 PARIS a été condamné à 18 mois d'emprison-nement avec sursis et 50 000 frs d'amende, pour fraude fiscale (soustraction frauduleuse à l'établis-sement ou au paiement de la T.V.A due pour la période du 1er janvier 1986 au 31 décembre 1987 et de l'impôt sur les sociétés dû au titre des exercices 1986 et 1987) ; passation d'écriture inexacte ou fictive dans un livre comptable (faits commis de 1987 à 1988)

La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : 1°) la publication de cet arrêt, par extrait, dans le JOURNAL OFFICIEL , le FIGARO et le MONDE 2°) L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de PARIS 75016. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. P/Le Greffier en Chef

---

Extrait des Minutes du Greffe de la Cour d'appel de PARIS

Par arrêt de la 9eme chambre((section A) de la Cour d'appel de Paris du 29 mars 1994

HAGEGE Roger né le 2 avril 1948 à Tunis (Tunisie) demeurant 2, rue Paul Langevin 94120 FONTENAY SOUS BOIS a été condamné à 10 mois d'emprisonnement avec sursis et à 25 000 frs d'amende, pour fraude fiscale (soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de la T.V.A due pour la période du 1er janvier 1986 au 31 décembre 1987 et de l'impôt sur les sociétés dû au titre des exercices 1986 et 1987) ; passation d'écriture inexacte ou fictive dans un livre comptable (faits commis de 1987 à 1988). La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné :

1° La publication de cet arrêt, par extrait dans le JOURNAL OFFICIEL et dans les journaux LE MONDE et LE FIGARO

2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de FONTENAY SOUS BOIS 94120

Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition.

P/LE GREFFIER EN CHEF

Extrait des Minutes du Greffe de la CA de Chambery. Audience du 26.4.95, FAME Massaw né en 1947 au Sénégal, commerçant ambulant, domicilié à MARSEILLE 13001, a été condamné à 6 mois de prison + amende douanière + D.I à la Sté VUITTON, pour détention de sacs de marque contrefaite et contrebande de marchandise prohibée.

Au procès d'O.J. Simpson, le jury est parvenu à un verdict

LOS ANGELES. Moins de six heures après le début des délibérations, le jury du procès d'O.J. Simpson est parvenu, lundi 2 octobre, à un verdict, a annoncé, à Los Angeles en Californie, le juge Lance Ito. La décision unanime des douze jurés, à l'issue d'un procès de près d'un an, ne devait toutefois pas être rendue publique avant mardi 3 octobre, vers 20 heures (heure française), afin de permettre de rassembler les familles et les avocats sur place. Ce délai devrait permettre à la police de mettre sur pied un dispositif de sécurité. S'il est reconnu coupable, O.J. Simpson risque une peine allant de quinze ans de prison à la réclusion à perpétuité. – (*AFP, Reuter.*)

Washington maintient ses sanctions contre le pouvoir nigérian

WASHINGTON. Les Etats-Unis ont critiqué, lundi 2 octobre, les décisions annoncées, la veille, par la junte nigériane, qui projette un retour par étapes à la démocratie, mais n'envisage de céder la place à des civils que dans trois ans. Ces décisions sont *« incomplètes et ambiguës sur nombre de sujets importants »*, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, Michael McCurry, indiquant que *« pour souligner leur mécontentement, les Etats-Unis allaient maintenir en vigueur toutes les sanctions »* prises contre le Nigéria. La Maison Blanche dénonce aussi le *« refus persistant »* de libérer Moshood Abiola, arrêté, en 1994, pour s'être proclamé président sur la base des résultats, contestés, de l'élection présidentielle de juin 1993. L'Union européenne a estimé que *« la transition devrait durer moins de trois ans »*. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **AZERBAÏDJAN : le président américain Bill Clinton** a fait savoir, lundi 2 octobre, au président azerbaïdjanais Gueidar Aliev qu'il était favorable à la construction de deux oléoducs – l'un vers la Russie et l'autre vers la Turquie, par la Géorgie – pour l'acheminement du pétrole de la Caspienne. – *(AFP.)*

■ **SLOVAQUIE : Michal Kovac junior, fils du président slovaque,** enlevé, fin août, en Slovaquie, et transféré en Autriche en raison d'une affaire de fraude, a été libéré, lundi 2 octobre, contre le versement d'une caution d'un million de schillings (environ 500 000 francs). – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : la commission électorale a rejeté**, lundi 2 octobre, la candidature de Boleslaw Tejkowski - un ultra-nationaliste antisémite – à l'élection présidentielle du 5 novembre. La commission électorale, qui a déjà enregistré la candidature de dix-sept personnes, a estimé que la liste de 100 000 signatures déposée par M Tejkowski était falsifiée.– *(AFP.)*

■ **ITALIE : le parquet de Milan a demandé, lundi 2 octobre,** que soient jugées 127 personnalités du monde politique et économique italien, dont le socialiste Bettino Craxi et le démocrate-chrétien Arnaldo Forlani, dans le cadre d'une affaire de caisses noires de sociétés de l'ENI (hydorcarbures) et de Montedison (chimie). – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : Rosemary West,** l'épouse de Frederick West, l'un des plus grands criminels de Grande-Bretagne, comparaît, depuis ce mardi 3 octobre, à Winchester (Hampshire) pour répondre du crime de complicité active dans le meurtre de dix femmes, dont celui de sa propre fille. Son époux, Frederick West, s'est suicidé, le 1er janvier, dans sa cellule. Le procès devrait durer deux mois. – *(Corresp.)*

ASIE

■ **CHINE : *Jiang Zemin* rencontrera Bill Clinton,** son homologue américain, le 24 octobre, à New York, a annoncé, lundi 2 octobre, le secrétaire d'Etat américain. La Chine souhaitait une *« visite d'Etat »* pour son président, mais a accepté *« une simple rencontre »*, a expliqué Warren Christopher. – *(AFP.)*

■ **JAPON : le premier ministre M. Murayama a accepté,** lundi 2 octobre, la démission du ministre des affaires étrangères Yohei Kono de son poste de vice premier-ministre, annoncent les médias japonais. Ce mouvement était attendu pour permettre l'arrivée dans cette position de Ryutaro Hashimoto, ministre du commerce international et de l'industrie, qui a remplacé, le 22 septembre, M. Kono à la tête du du Parti libéral démocrate, principal parti de la coalition dirigée par M. Murayama. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **CISJORDANIE : le général Uzi Dayan,** chef du département de planification, a indiqué, lundi 2 octobre, que *« l'armée israélienne fera tout son possible pour finir son redéploiement avant le 30 décembre 1995, dans toutes les villes »* de Cisjordanie, prévues par les accords de Taba. Il a fait une exception pour *« Hébron, où il ne sera achevé qu'en mars »*.

■ **ÉGYPTE : le pape Chenouda III,** patron des chrétiens d'Egypte, a invité ses quelque huit millions de fidèles, lundi 2 octobre, à participer aux élections législatives, prévues en novembre. Selon lui, *« certains coptes réussiront cette fois-ci »* à entrer au Parlement en dépit du mauvais climat politique qui règne depuis le début de la vague de violence intégriste dont sont victimes les coptes.

ÉCONOMIE

■ **ÉTATS-UNIS : l'activité manufacturière** s'est améliorée en septembre, selon l'indice des directeurs d'achats américains : celui-ci a atteint 48,3 points, au lieu de 46,9 points en août, mais reste inférieur à la barre des 50 points qui marquerait une véritable croissance. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : 2 milliards de dollars** de capitaux auraient quitté le pays, entre le 14 et le 27 septembre, selon un rapport d'experts du cabinet IXE, cité par le quotidien *La Jornada* du lundi 2 octobre. La nouvelle a provoqué une chute de la Bourse de Mexico, lundi, à la clôture. – *(AFP.)*



Les zapatistes mexicains ont en partie perdu l'appui des Indiens

Encerclés militairement dans la province du Chiapas, les rebelles du « sous-commandant Marcos » participent aux négociations de paix qui ont repris le 2 octobre

A l'issue de sa première apparition publique depuis février, le chef de l'armée zapatiste de libération nationale (EZLN) a suscité, vendredi 29 septembre, la plus grande perplexité : il a appelé à un « *dialogue avec la société civile* », sans le gouvernement, tout en confirmant la participation de la guérilla aux négociations de paix, qui ont effectivement repris, lundi 2 octobre, sur les « *problèmes de fond* » à *l'origine du soulèvement armé du 1er janvier 1994*. L'explication de ces paradoxes tient sans doute à un affaiblissement de la position des rebelles armés, qui ne sont guère plus de trois cents, encerclés par l'armée dans le Chiapas, et ont perdu, en partie, l'appui des Indiens. Politiquement, le « sous-commandant Marcos » a dû tenir compte des résultats du référendum qu'il a proposé fin août : les participants se sont prononcés, à une faible majorité, pour la conversion de l'EZLN en force politique. La « société civile » est restée jusqu'à présent silencieuse devant les appels des zapatistes à « déborder » les institutions.

LA SULTANA (CHIAPAS)
de notre envoyé spécial

« *Le conflit du Chiapas n'est pas un problème militaire. La rébellion zapatiste mérite une solution politique et sociale qui sera trouvée dans le cadre des négociations en cours* (NDLR : elles ont repris lundi 2 octobre). *La guérilla disparaîtra peu à peu avec le retour des réfugiés dans leurs villages d'origine, même s'il est vrai qu'il restera toujours un petit groupe de rebelles décidés à en découdre.* » Les propos de ce général mexicain révèlent un changement d'attitude radical de la part des autorités qui, après l'humiliation provoquée par le soulèvement *des paysans indigènes* du Chiapas, le 1er janvier 1994, estiment avoir repris la situation en main.

Malgré les protestations des diverses organisations de gauche à la suite de l'offensive militaire du 9 février, qui a permis à l'armée de récupérer, *sans affrontement*, la quasi-totalité du terrain occupé pendant plus d'un an par l'armée zapatiste de libération nationale (EZLN), les militaires sont convaincus d'avoir gagné la « guerre psychologique » que leur avait imposée le « sous-commandant Marcos » par le biais de ses communiqués publiés dans la presse nationale.

Encerclé par plusieurs milliers de soldats dans son refuge de la forêt lacandone, le principal dirigeant de l'EZLN a en effet perdu l'appui d'une grande partie de sa base sociale et n'est plus en mesure de narguer les autorités.

« *Deux cent soixante familles zapatistes sont venues nous voir pour demander leur réintégration dans leur village d'origine*, affirme le général. *Ils nous ont remis leurs armes, des simples carabines pour la plupart. Ils disent qu'ils ont été trompés par leurs dirigeants ou sont simplement déçus par l'absence de résultats d'une lutte à laquelle ils ont consacré plus de dix ans.* »

Chiapas, origine de la rébellion armée

ÉTATS-UNIS – MEXIQUE – Mexico – Océan Pacifique – Golfe du Mexique – Golfe de Campeche – CHIAPAS – Ocosingo – Tuxtla – Patihuitz – San Cristobal de las Casas – Golfe de Tehuantepec – GUATEMALA – 1 000 km – 100 km

L'EZLN avait réussi à mobiliser plusieurs milliers de paysans, les « miliciens », qui souvent ne possédaient pas d'armes à feu et servaient d'appui au noyau dur, les « insurgés ». « *Il ne reste plus que trois cents insurgés au maximum, concentrés dans une dizaine de petits campements*, assure le général. *On sait parfaitement où ils sont, mais notre mission ne consiste pas à les éliminer. Nous devons simplement garantir la libre circulation et la sécurité de la population, qui collabore avec nous malgré la présence des camps de la paix.* » Une quinzaine de ces camps de la paix, en général constitués de deux ou trois volontaires désignés par diverses organisations de défense de droits de l'homme, se sont en effet installés dans les villages de la zone d'intervention militaire pour protéger les indigènes contre les abus éventuels de l'armée. *La piste* qui mène d'Ocosingo, le chef-lieu occupé durant plusieurs jours par l'EZLN en janvier 1994, au village de La Sultana, se faufile entre deux chaînes de montagnes, la Corralchen et la Livingstone, couvertes d'une *végétation tropicale exubérante*. Les barrages des « miliciens » zapatistes ont disparu depuis le 9 février, avec l'arrivée des militaires. Le premier se trouvait, à San Miguel, à trente kilomètres d'Ocosingo. Un peu plus loin, l'armée a établi ses quartiers à l'entrée de Patihuitz, *un village d'indiens* tzeltales où les rebelles n'avaient pas l'appui unanime de la population.

La pluie torrentielle transforme en un véritable bourbier la piste qui mène ensuite à Prado-Pacayal, l'ancien quartier général de « Marcos », le professeur d'arts graphiques devenu dirigeant révolutionnaire et dont la véritable identité, Rafael Guillen, fut tardivement découverte par les autorités.

Cet ancien QG se résume aujourd'hui à quelques pauvres maisons en pisé, sans électricité, un terrain de basket pour faire sécher le café ou les haricots noirs – principale « réalisation sociale » du gouvernement mexicain dans toutes les *communautés de la région* – et à un camp de la paix, installé dans un local en ciment, où un Basque de Bilbao a posé son hamac.

L'armée a quitté les lieux depuis longtemps, après avoir saccagé les maisons une à une. C'est pourquoi, à la différence des villages précédents, celui-ci semble être resté sous l'influence de l'EZLN même si les « miliciens » se sont de nouveau, apparemment, transformés en simples paysans.

« SOUS CONTRÔLE »

Le camion est le seul moyen de transport en mesure d'affronter, avec de grandes difficultés, les rigueurs du trajet jusqu'à San Juan, où une compagnie militaire s'est installée sur les bords du fleuve. Un sergent affirme que « *la situation est sous contrôle* » et qu'il n'a « *aucun problème avec les zapatistes : nous sommes tous Mexicains, après tout* ». Il feint de s'étonner de l'attitude des habitants du hameau voisin, La Sultana : « *Ils ne veulent pas qu'on entre dans le village et ils refusent de recevoir les surplus alimentaires qu'on leur propose. Je ne comprends pas pourquoi.* »

« *L'explication est simple*, répond Pedro, un des dirigeants zapatistes de La Sultana. *En février, nous nous sommes tous enfuis à l'approche de l'armée et nous avons dû vivre un mois cachés dans la montagne. Quand nous sommes revenus au village, l'armée avait tout saccagé, y compris nos réserves de maïs et les quatre-vingt-dix sacs de café que nous allions vendre.* »

La plupart des quatre-vingts familles de La Sultana appartiennent à l'EZLN et plusieurs rebelles, notamment le « capitaine Hugo », sont morts dans les combats d'Ocosingo. « *Notre lutte n'aura pas été inutile*, ajoute Pedro, *même si pour l'instant nous sommes dans une situation terrible. Nous ne nous battons pas seulement pour La Sultana, mais aussi pour le pays tout entier qui exige liberté, justice et démocratie.* »

Comme la plupart des communautés indigènes de la région, la population de La Sultana doit affronter un nouveau défi : comment réconcilier les familles qui se sont divisées entre partisans et adversaires de la lutte armée ? Près de la moitié des *70 000 habitants de la zone de conflit* avaient tout abandonné pour se réfugier à Ocosingo ou dans les autres petites villes de la région. Beaucoup sont rentrés dans leurs villages sous la protection de l'armée et de la principale organisation paysanne antizapatiste, ARIC, contribuant ainsi à diluer le pouvoir de l'EZLN. Plusieurs communautés s'opposent cependant au retour des « traîtres ». *A La* Sultana, les zapatistes ont finale*ment accepté* la médiation de l'Eglise pour négocier avec les vingt familles réfugiées à Ocosingo.

« *Le conflit du Chiapas est une véritable tragédie pour la population locale* », s'insurge Carmen Legorreta, qui collabore avec ARIC depuis plusieurs années et dénonce la « *manipulation des Indiens par un petit groupe de révolutionnaires venus de Mexico* ». « *Marcos et ses amis*, ajoute-t-elle, *ont prouvé que la gauche mexicaine était aussi malhonnête que le PRI* (le Parti révolutionnaire institutionnel, au pouvoir depuis 1929). *Au nom d'un socialisme très peu démocratique, ils ont promis monts et merveilles aux Indiens qui se rendent compte aujourd'hui qu'ils ont été trompés.* »

L'Eglise locale, qui a fourni de nombreux cadres à l'EZLN par le biais des catéchistes indiens, semblent aujourd'hui vouloir, elle aussi, prendre ses distances à l'égard d'un mouvement qui a contribué à « *rompre le tissu social* », selon l'expression de Rafael Diaz, un des deux prêtres d'Ocosingo.

« *Il y a une divergence évidente*, ajoute-t-il, *entre les ambitions politiques nationales de Marcos et le projet des Indiens zapatistes qui sont effectivement prêts à mourir pour obtenir des terres et une vie meilleure pour leurs enfants. Parmi ceux qui me disaient que la révolution allait tout résoudre, beaucoup renouent aujourd'hui avec l'Eglise. C'est encourageant.* »

Bertrand de la Grange

L'opinion de « Marcos »

Dans un entretien récemment accordé au quotidien mexicain *La Jornada*, le « sous-commandant Marcos » a volontiers admis que ses troupes s'étaient « *enfuies* » au plus profond de la forêt tropicale du Chiapas, devant l'avancée des militaires, en février. Cependant, a-t-il estimé, « *le potentiel militaire de l'EZLN est intact, c'est-à-dire qu'elle a toujours son armement, qu'elle possède l'expérience des combats et qu'elle n'a pas été vaincue* ».



PATRONAT Jean Gandois, qui a sévèrement critiqué le gouvernement lors de la présentation du projet de budget pour 1996, en l'accusant de manquer de « courage » dans la réduction des dépenses de l'Etat, précise, dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, que son propos ne visait pas personnellement Alain Juppé. Mais le président du CNPF maintient son point de vue. ● AU PREMIER MINISTRE, qui s'était indigné d'entendre les patrons se plaindre, alors que leurs charges auraient diminué de 13 % au total, M. Gandois répond qu'il ne connaît aucune entreprise dans ce cas. Il s'inquiète, en outre, des ombres qui pèsent sur la monnaie unique européenne. ● LES SYNDICATS, avec lesquels le CNPF a renoué le dialogue, s'inquiètent de l'axe privilégié qui s'est établi entre la centrale patronale et *la CFDT*, grâce notamment à la bonne entente entre Nicole Notat et Jean Gandois.

Jean Gandois réclame un effort de relance de la consommation

Le président du CNPF renouvelle, dans l'entretien qu'il nous a accordé, ses critiques sur la « philosophie » du projet de budget pour 1996. Il met en garde le gouvernement, en outre, contre les effets d'une croissance insuffisante, qui provoque « un sentiment de frustration »

« Pourquoi avez-vous déclaré, le 20 septembre, que le gouvernement accusait un *« très grave problème de courage »* en matière budgétaire ?

– J'ai réagi avec colère, mais ce n'est pas une polémique personnelle avec Alain Juppé, qui est un homme que j'estime et qui a à faire face à de graves difficultés. Ce que je n'ai pu accepter, c'est la présentation qui a été faite des conséquences du budget sur les entreprises : je ne connais aucune entreprise dont le coût salarial global ait diminué de 13 % ! Pour la plupart d'entre elles, le solde entre les nouvelles taxes et les allègements se traduit par un alourdissement de leurs coûts.

– De combien ?

– Compte tenu du fait que certaines entreprises sont amenées à absorber une partie de la majoration de TVA, l'alourdissement des coûts est de 1 % à 1,5 % en moyenne.

» On ne peut pas traiter les chefs d'entreprise comme des enfants, en leur disant : *« On vous a donné en juillet un cadeau ; maintenant allez jouer dans votre bac à sable et embauchez ! »* Je sens grandir le malentendu sur le terrain. Je peux comprendre les petits patrons qui ont des angoisses. Ils sont prêts à se mobiliser pour l'emploi, mais ils veulent être traités en adultes et en partenaires.

» Voilà pour la raison de ma colère, mais je suis aussi inquiet de la philosophie du budget. Premièrement, l'effort de réduction des dépenses de l'Etat est grand, mais insuffisant, car l'Allemagne fait mieux que nous. Deuxièmement, l'incitation à la réduction des dépenses des collectivités territoriales est trop faible ; elles ont dérapé de 5 % à 7 % par an depuis un certain nombre d'années. Troisièmement, on affiche la volonté de réformer les régimes sociaux, mais on ne s'y attaquera vraiment qu'au premier trimestre 1996.

» Prenons un exemple : le Parlement aura à déterminer comment il conçoit la solidarité entre les générations. Etait-il raisonnable de commencer par mettre en place une allocation-autonomie, que je ne critique pas en tant que telle, mais dont l'utilité ne peut s'apprécier que dans le cadre d'une politique globale de la vieillesse ? Dans ce domaine comme dans d'autres, le choix ne consiste pas à décider aujourd'hui des dépenses et à renvoyer les économies à demain.

– La grève des fonctionnaires annoncée vous semble-t-elle une preuve du blocage des esprits en France ?

– Elle est dans la tradition française. Il me paraît justifié que le gouvernement ait décidé une pause en 1996 pour les rémunérations des fonctionnaires, qui ont eu un taux d'augmentation de leur pouvoir d'achat sensiblement plus important que celui du secteur privé au cours des dernières années. Il me semble que, au moment où l'on demande à tout le monde des sacrifices, celui demandé aux fonctionnaires reste dans des limites raisonnables. Je précise que je respecte tout à fait les fonctionnaires, étant fils de petit fonctionnaire.

– Sous l'effet des turbulences budgétaires et financières, la France semble se fermer à l'Europe. Qu'en pensez-vous ?

– La France est redevenue nombriliste et, pourtant, nous vivons dans un monde de plus en plus ouvert. Quand je vais voir un petit patron, il me dit : *« J'exporte, mais avec les niveaux de la lire, de la peseta, du dollar et la concurrence du Sud-Est asiatique, j'ai de plus en plus de mal »*, et il met en cause la politique du franc fort. Je lui explique que la politique monétaire de la France ne peut se décréter seule, que dévaluer le franc ne résoudrait rien. La solution de ce problème passe par notre projet politique concernant l'Europe.

» Il est bon que le président Chirac et le chancelier Kohl réaffirment leur attachement à la monnaie unique, mais tout le monde a l'impression que celle-ci peut succomber sous les réticences des uns et des autres. Depuis plus d'un an, je vois monter les réserves allemandes, car, après avoir cru que la monnaie unique serait un moyen d'affirmer leurs principes économiques, nos voisins ont peur qu'elle ne contamine leur mark par la faute de partenaires peu sérieux.

» Nous risquons – et c'est grave – un effritement de l'Europe. La tension qui sous-tend celle-ci, c'est la marche vers la monnaie unique. Si cette marche devient de moins en moins crédible, il n'y aura plus de tension ; donc, plus du tout de projet. Si, par malheur, l'Europe venait à se fracasser, nous assisterions à sa dilution dans la mondialisation ou à son sous-développement dans la provincialisation. Il est indispensable qu'il y ait une relance politique pour combler ce déficit de crédibilité. Seule l'Europe permettra de construire un monde libéral dans lequel l'homme ne soit pas une simple variable d'ajustement. Je ne vois pas qui d'autre que la France peut prendre l'initiative de cette relance.

» Lorsque le gouvernement dit que, pour créer des emplois, il va falloir faire des sacrifices autrement partagés, c'est très important, mais ce n'est pas un projet. Créer de nouveaux impôts n'est pas un projet. Quelle conquête voulons-nous faire ensemble ? Quelle Europe désirons-nous ? Quelle réforme du système éducatif, de la protection sociale, de l'Etat, des collectivités territoriales, des conservatismes patronaux ou syndicaux ? Ça, ce sont des projets et on peut mobiliser les gens pour les défendre, mais on ne fera jamais rêver les jeunes sur un critère de convergence, si ambitieux soit-il !

– Les entreprises font-elles le maximum pour créer des emplois ?

– Les entreprises embauchent. Entre le 1er juillet 1994 et le 30 juin 1995, elles ont créé 210 000 emplois. En 1986, année où le taux de croissance a été le même qu'en 1994, ce chiffre s'élevait à 62 000, soit trois ou quatre fois moins. On me rebat les oreilles au sujet des entreprises qui embaucheraient peu : c'est faux.

» Une enquête récente a été menée auprès des PME pour connaître les motifs d'embauche. 76 % ont répondu que cela dépendait de la croissance, 48 % des baisses de charges et 3 % du contrat initiative-emploi. Cela marque que, sans croissance, il ne peut pas y avoir de création d'emplois. Il est inquiétant de constater que la croissance est en train de ralentir au Japon, aux Etats-Unis, en Europe. Cela ne veut pas dire que nous allions vers une récession, mais vers un ralentissement. Or la reprise a concerné l'amont du processus économique : l'export, la reconstitution des stocks. Elle n'a pas vraiment atteint la consommation. Le bâtiment, notamment, est en panne. De cette reprise inachevée naît un sentiment profond de frustration. Il faudra faire quelque chose pour relancer la consommation, mais pas n'importe quoi...

– Etes-vous toujours hostile à la diminution généralisée du temps de travail ?

– L'aménagement du temps de travail joue un rôle important, mais la durée du travail est multiforme. On peut agir sur la durée journalière ou hebdomadaire, mais aussi annuelle et sur toute la vie professionnelle par les préretraites, par exemple, ou par le temps partiel. Il reste des gisements d'emplois dans cet aménagement, mais cela passe par une réforme de l'organisation du travail, ce qui ne se décrète pas au niveau national. Il a été signé un accord remarquable qui limite la durée mensuelle du travail du chauffeur routier à 240 heures ; il est évident que cela ne peut concerner la secrétaire de direction qui veut consacrer son mercredi à ses enfants.

JEAN GANDOIS

» Nous avons ouvert une négociation à l'échelle nationale avec les syndicats. Elle doit nous permettre d'élaborer des orientations et des méthodes applicables au niveau des branches professionnelles et des entreprises. Pas question de donner des recettes à la fois à la sidérurgie, à la restauration et au commerce. Qu'on ne se fasse pas d'illusion là-dessus !

– Le CNPF gère le 1 % du logement ; la CFTC, les allocations familiales ; FO, l'assurance-maladie. Certains patrons estiment que ce paritarisme est malsain. Pourquoi avez-vous décidé de le poursuivre ?

– Le paritarisme n'est pas une panacée, et son exercice n'est pas exempt de critiques. S'il consiste à gérer des « fromages », il doit être épuré. La rigueur est plus nécessaire encore dans le domaine de la protection sociale que dans les autres domaines.

» Je ne crois pas qu'on puisse condamner la gestion paritaire en elle-même. A l'Unedic, elle a porté ses fruits et conduit à des excédents qui permettront un jour de réduire les cotisations chômage. Le paritarisme a toutes ses chances lorsque les partenaires sont légitimes pour définir une politique sans interférence de l'Etat. En revanche, je ne suis pas certain qu'il soit possible dans l'assurance-maladie, mais nous devons tout faire pour essayer. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité que le CNPF revienne à la Caisse nationale d'assurance-maladie, mais avec un programme et un délai d'épreuve de trois ans.

– Le conflit qui a opposé le CNPF et certaines de ses fédérations, comme l'UIMM au sujet de la collecte des fonds de la formation en alternance, s'est conclu par votre défaite. Comment concevez-vous la réorganisation de l'action du patronat ?

– Ma responsabilité en matière de formation en alternance et d'apprentissage est de trouver le système le plus performant pour les jeunes et pour les entreprises. Les chambres de commerce, la CGPME, les fédérations patronales ont développé des actions de formation qu'elles considèrent chacune comme les meilleures du monde. Le problème est qu'elles sont conflictuelles. J'ai essayé de trouver un compromis qui a échoué. Je vais essayer de faire marcher ce système boiteux pendant quelques mois, mais on ne clarifiera la situation qu'en le remettant à plat.

» A ce problème de formation s'ajoute la question de la décentralisation de l'organisation patronale. Les responsables patronaux, qui sont les interlocuteurs des pouvoirs publics locaux, doivent avoir les moyens de ce dialogue. Les structures professionnelles et les structures territoriales du patronat doivent être rééquilibrées.

– Quel est le rôle que doit jouer le CNPF dans la société française ? Et quel rôle entendez-vous y jouer comme président ?

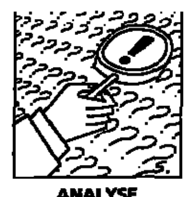
– Si le CNPF devait être une sorte de super-lobby, il ne servirait à rien car il existe déjà d'excellentes organisations pour ça et on ferait des économies de frais généraux en le supprimant. Le CNPF n'a de sens que s'il crée une valeur ajoutée par rapport aux autres composantes du monde patronal et s'il exprime ce qu'elles ont de commun et de fort : l'importance de l'entreprise.

» Je suis ici parce qu'en France la place de l'entreprise n'est pas reconnue et, aussi, parce que les jeunes n'arrivent pas à entrer facilement dans la vie professionnelle. L'image de l'entreprise doit être corrigée, et, compte tenu de l'opinion publique, l'entreprise ne *sera respectée que si elle joue son* rôle social.

» Vous voyez donc comment je conçois mon rôle. Ce qui m'intéresse, c'est que l'entreprise soit partie prenante au projet de société dont je parlais et où l'homme soit pris en considération. Je ne suis pas un homme de consensus. Dans un patronat très divers, cela conduirait à ne dire que des banalités. J'espère être suivi par le plus grand nombre pour réaliser ce que je dois réaliser. Sur plusieurs points importants je suis prêt à entendre les « courants ». Sur les options essentielles, qui sont aussi celles de ma vie, il n'est pas de transaction possible. »

Propos recueillis par Alain Faujas

Le CNPF pour quoi faire ?



ANALYSE

LORSQUE Jean Gandois déclare que le CNPF, qu'il préside depuis le début de l'année, ne servirait à rien s'il était cantonné dans une fonction de « super-lobby », c'est le rôle de l'organisation patronale qui est en question. Comme il l'a été au cours de la partie de bras de fer qui a opposé l'organisation patronale et l'une de ses composantes, l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), présidée par Arnaud Leenhardt, ami de M. Gandois, au sujet de la collecte des fonds de la formation en alternance. Poser la question de la vocation du CNPF concerne la répartition des pouvoirs au sein du monde patronal.

Une partie du patronat juge que le CNPF est un organe nécessaire pour le « standing », mais encombrant et coûteux (120 millions de francs par an). Ces patrons-là estiment que moins il l'entendent, mieux *ils se portent. Ils lui assigne*raient volontiers un simple rôle d'influence au plus haut niveau des sphères gouvernementales. L'UIMM, organisation beaucoup plus ancienne que le CNPF, verrait assez bien celui-ci, par exemple, l'épauler dans sa préparation de textes réglementaires avec le ministère du travail ou ferrailler en faveur de réductions d'impositions auprès du ministère de l'économie et des finances. A la limite, certains trouveraient utile que le CNPF fédère les innombrables clubs et associations qui regroupent le patronat par cercles d'intérêts consacrés à un intérêt particulier. Par exemple, l'Association française des entreprises privée (AFEP), animée par Ambroise Roux, s'est battue avec énergie sur certains dossiers fiscaux, notamment, pour obtenir l'étalement des pertes dans les comptes des entreprises. L'Association syndicale des moyennes entreprises patrimoniales (ASMEP) d'Yvon Gattaz défend, elle, la diminution des droits de transmission des PME.

DYNAMISER OU DYNAMITER

Il n'est ni dans le caractère, ni dans les projets de Jean Gandois de se plier à ces désirs de chapelles patronales qui se haïssent et se déchirent à qui mieux mieux sur certains dossiers. Au cours de la campagne électorale qui avait précédé son élection à la tête du CNPF, en décembre 1994, *M. Gandois avait annoncé son* désir d'œuvrer pour que *« l'opinion ne perçoive pas le patronat comme un groupe de pression qui demande des cadeaux, mais comme une organisation dynamique qui, à travers la défense de ses intérêts, vise l'intérêt général »* (*Le Nouvel Observateur* daté 10-16 novembre 1994). Il avait énuméré, à plusieurs reprises, les thèmes sur lesquels l'intérêt bien compris des entreprises et l'intérêt général se recoupent : le niveau excessif des prélèvements obligatoires, la modernisation du système éducatif, l'absence de contrôle de la protection sociale, l'intégration européenne, la poussée inacceptable du chômage.

Certes, l'organisation de l'avenue Pierre-Ier-de-Serbie a produit, depuis six mois, nombre de rapports techniques sur le gouvernement des entreprises, les stock-options, les télécommunications ou les produits dérivés. Elle n'a pas dédaigné, non plus, jouer les lobbys traditionnels en publiant le rapport annuel *Cartes sur table* de son vice-président, Denis Kessler, plaidant, avec chiffres et tableaux, que les particuliers et les entreprises ont fait le ménage chez eux et qu'il est temps que l'Etat fasse de même.

Cependant, le « patron des patrons » entend que le CNPF se soucie d'abord d'élaborer un corps de doctrine cohérent, pour être efficace *et uni. Il a confié à un autre de ses vice-prési*dents, Victor Scherrer, la mission de proposer une réorganisation du CNPF. Le cinquantième anniversaire de l'organisation sera, en 1996, l'occasion de *« dynamiser ou dynamiter »* le Conseil national du patronat français.

Alain Faujas

L'« axe » établi entre l'organisation patronale et la CFDT inquiète les autres syndicats

DEPUIS L'ARRIVÉE de Jean *Gandois à la tête du CNPF*, la politique contractuelle connaît une seconde jeunesse. Après l'ère Perigot, qui s'était caractérisée par un quasi-gel de la négociation entre les partenaires sociaux, deux accords majeurs ont été signés en l'espace de six mois : l'un sur l'insertion des jeunes, conclu le 14 juin ; l'autre, le 6 septembre, ouvrant à la création du fonds d'intervention en faveur de l'emploi, dont la première mesure permet aux salariés ayant cotisé pendant quarante ans de partir en retraite anticipée, en contrepartie de l'embauche d'un jeune salarié. Cette relance de la politique contractuelle a contraint les syndicats à se « repositionner » et a *bousculé les frontières jusqu'à* présent fixées.

Première conséquence : le retour en force de la CGT sur le devant de la scène contractuelle. Au cours des négociations syndicats-patronat, la CGT a veillé à ne pas se laisser marginaliser par les autres centrales syndicales et elle a apprécié, le 6 septembre, de ne pas être tenue à l'écart des discussions finales sur le fonds d'intervention. Louis Viannet repète toutefois qu'*« il n'a pas le culte de la signature à la différence de certains »*, même s'il refuse *« l'image du syndicat du refus systématique »*. La CGT reste cantonnée sur des positions très figées et qui sont les plus éloignées du CNPF, mais M. Gan*dois, à qui revient le mérite d'avoir* remis en selle la CGT, pourra jouer de cette revitalisation syndicale. Lorsqu'il dirigeait Pechiney, il avait comme interlocuteur la CGT, qui était le syndicat majoritaire.

La CFDT et Force ouvrière (FO) se battent, depuis le 28 février, pour obtenir le leadership des relations avec le CNPF. Forte de son *ancien statut d'interlocuteur privi*légié du patronat, FO tente de regagner le terrain perdu au profit de la CFDT. Dans cette guerre d'influence, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a très nettement l'avantage. Elle entretient des rapports cordiaux avec M. Gandois. Marc Blondel (FO), qui avait fait connaître sa préférence pour Jean-Louis Giral, candidat malchanceux à la présidence du CNPF, n'a pas l'oreille de son vainqueur.

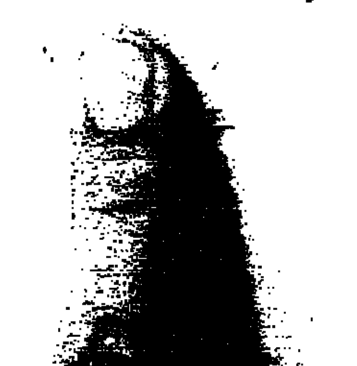
Sur l'organisation du temps de travail, les positions de M. Gandois, qui se situent à la pointe des conceptions patronales, et celles de la CFDT ne sont pas extrêmement éloignées. Alors que, le 5 octobre, doivent reprendre les discussions sur les heures supplémentaires, le temps de travail et le compte épargne-temps, ce « flirt » entre une organisation syndicale et la direction du CNPF n'est pas sans créer quelques tensions. Dans l'organisation patronale, certaines fédérations se sentent menacées par des accords qui leur passeraient au-dessus de la tête. Au sein des petites centrales syndicales, la CFE-CGC et la CFTC ont peur de se voir court-circuiter.

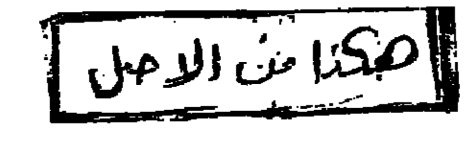
Qualifiée tour à tour de *« bon élève »* ou de centrale *« ouverte »* et *« compréhensive »*, la CFDT est devenu le pivot inévitable des négociations. Toutefois, le 6 septembre, contestée par les autres centrales, elle a dû reculer. Comme le précise un observateur, *« le point de rupture serait atteint si la CFDT signait seule un accord avec le CNPF »*, mais les choses n'en sont pas encore là.

Alain Beuve-Méry

Le « ras-le-bol » des cadres

Le président de la CFE-CGC, Marc Vilbenoit, estime, dans un entretien publié mardi 3 octobre par *L'Humanité*, qu'*« Il y a une démotivation des cadres, une décrédibilisation des dirigeants et un refus massif des plans sociaux se traduisant par des diminutions d'emplois »*. *« Le respect des hommes a largement disparu au profit de manageurs qui coupent, qui taillent, qui renvoient, qui démantèlent »*, résume-t-il.





René Monory a été réélu président du Sénat sans faire le plein des voix de droite

La session unique de neuf mois s'est ouverte au Parlement

René Monory a été réélu, lundi 2 octobre, président du Sénat. Sur les 321 sénateurs, il y a eu 315 votants, dont 28 bulletins blancs et nuls. M. Monory a obtenu 186 voix, contre 78 à M. Estier (socialiste) et 18 à Mme Luc (communiste). MM. Pasqua et Poncelet, qui n'étaient pas candidats, ont obtenu respectivement 3 et 2 voix. Le président du Sénat n'a donc pas obtenu la totalité des voix des 225 sénateurs RPR et UDF.

C'ÉTAIT jour de rentrée, lundi 2 octobre, pour les parlementaires. Une rentrée inhabituelle, qui ouvrait une longue session de neuf mois, la première du genre, avec ses vacances de Noël et de Pâques et sa date de sortie, déjà fixée au 28 juin, en même temps que les écoliers et les collégiens. Et, une fois n'est pas coutume, c'est vers le Sénat que tous les regards étaient tournés.

Averti de cette concurrence inégale, Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, a limité au strict minimum – la lecture de l'ordre du jour – l'ouverture formelle de la session au Palais Bourbon. Les ténors attendus, Edouard Balladur et ses ministres d'hier, avaient manifestement préféré réserver leur retour à la première séance de questions au gouvernement, mardi après-midi.

CIVILITÉS

Au Palais du Luxembourg, en revanche, personne ne manquait à l'appel. Michel Barnier, quoique ministre chargé des relations européennes, était venu essayer un instant le fauteuil de sénateur de Savoie qu'il cédera à son suppléant. Son collègue en charge des PME, du commerce et de l'artisanat, Jean-Pierre Raffarin, était très courtisé. Le socialiste Henri Weber, tout juste sorti du *« cul des vaches »* puisqu'il fait campagne en ce moment, dans le canton d'Eu, en Seine-Maritime, observait, un peu éberlué, ses futurs collègues sénateurs. Michel Rocard ne savait trop comment éconduire la représentante, sur place, de la Caisse des dépôts et consignations. Robert Badinter, en grande conversation avec Alain Peyrefitte, se réjouissait des richesses de la bibliothèque. Charles Pasqua, de retour, redisait, sans toujours convaincre, son plaisir de jouer les *« sénateurs de base »*.

Doyen de l'assemblée par le *« caprice du destin »*, Maurice Schumann mit un terme à ces civilités. Toujours vibrant, comme il l'a dit lui-même, des *« restes d'une voix qui ne tombe pas encore et d'une ardeur qui ne s'éteint pas »*, il mêla Chateaubriand et Péguy, les enfants d'Yzieu qui *« partaient vers la mort en chantant la Marseillaise »* et le terrorisme qui, aujourd'hui, *« se juge lui-même en prenant d'autres enfants pour cible »*, avant de lancer cette question en forme de mise en garde : *« Est-il logique que nous siégions pendant neuf mois et que, sur ces neuf mois, vingt jours à peine soient consacrés à ce qui, du moins en principe, constitue la tâche essentielle du Parlement, c'est-à-dire l'examen et le vote du budget. J'entends : d'un vrai budget »*, qui ne serait pas maquillé par *« des annulations et des gels prémédités »*. Et de conclure : *« Il me semble plus conforme à la dignité d'une majorité de partager, s'il le faut, le risque de déplaire avec le gouvernement qu'elle soutient. »*

Restait, comme une formalité, à élire le président du Sénat. On ne prit pas même la peine d'annoncer qu'il y avait trois candidats, René Monory, le sortant, Claude Estier, président du groupe socialiste, et Hélène Luc, son homologue communiste, tant le premier, seul candidat de la majorité, était assuré de se voir confier un deuxième mandat de trois ans.

« BEAUCOUP DE DÉCHETS »

Comme prévu, le sénateur de la Vienne l'a emporté largement dès le premier tour. Mais comme certains, faussement inquiets, le murmuraient avant le scrutin, cette victoire n'a pas tourné au triomphe. Avec 186 voix, M. Monory n'a pas fait le plein des voix de la majorité, qui regroupe 225 sénateurs RPR et UDF.

« Le score de René Monory n'est pas fameux. Il y a beaucoup de déchets. La majorité doit avoir quelques petits problèmes à régler », a commenté l'ancien premier ministre socialiste Pierre Mauroy. *« M. Monory n'a pas eu toutes les voix sur lesquelles il pouvait compter »*, notait également le président du groupe RPR, Josselin de Rohan.

Et chacun spéculait sur l'origine de ces défections : pour certains, les Républicains et indépendants avaient trouvé là l'occasion d'exprimer leur amertume après l'éviction de Roger Chinaud (UDF-PR) de la liste de la majorité aux sénatoriales à Paris ; d'autres faisaient la même analyse à propos de la mise à l'écart de M. de Vincenti (UDF-CDS), à qui la majorité avait préféré Jean-Dominique Giuliani, directeur de cabinet de M. Monory. Ce dernier, pourtant, ne voulait pas entendre ces mauvaises langues. *« J'ai été élu au premier tour, dans des conditions merveilleuses »*, assurait-il.

La stabilité des instances du Sénat devrait également être confirmée, dans les prochains jours, avec le renouvellement des postes de *« dignitaires »*. Après avoir imaginé, la semaine dernière, tous les changements possibles – pour les présidences de commissions et les vice-présidences notamment –, chacun semble s'être convaincu qu'il était bien préférable de ne bousculer en rien le délicat équilibre actuel.

Plusieurs responsables de la majorité sénatoriale soulignaient en outre que le message leur aurait été transmis de manière très claire depuis l'Elysée : *« Ce n'est pas le moment de faire des vagues au Sénat. »*

Gérard Courtois

Le gouvernement planifie une baisse des dépenses

SI LE GOUVERNEMENT mène toujours une politique budgétaire plutôt expansive, avec des dépenses en hausse, en 1996, de 3,9 % par rapport à la loi de finances initiale pour 1995, il a planifié, pour les années suivantes, un changement de cap. Selon le rapport économique et financier, dont les principales conclusions sont publiées dans *Les Echos* du 3 octobre, le déficit budgétaire devrait être ramené de 289 milliards de francs en 1996 à 254 milliards en 1997, puis 218 milliards en 1998 et enfin 180 milliards en 1999.

Dans le même temps, la charge nette de la dette devrait passer de 226 milliards en 1996 à 260 milliards de francs en 1999. Pour tenir les engagements de Maastricht, le rapport indique que les dépenses budgétaires (hors charge de la dette) devraient baisser de 1 % en 1997, puis de 0,9 % en 1998 et, enfin, de 0,7 % en 1999.

DÉPÊCHES

■ **PROTECTION SOCIALE : la commission des comptes de la Sécurité sociale** se réunira le 31 octobre pour arrêter le résultat de l'ensemble des régimes de Sécurité sociale pour 1994, et actualiser les prévisions. Outre le régime des salariés du secteur privé, son rapport détaillera la situation des régimes des agriculteurs et des indépendants, et celle des régimes particuliers (fonctionnaires, militaires, marine, cultes, SNCF, EDF, etc.). Il servira de support au rapport du gouvernement sur les perspectives financières des régimes obligatoires, qui fera l'objet d'un vote au Parlement à la mi-novembre.

■ **BUDGET : le président du Sénat, René Monory,** a suggéré, mardi 2 octobre, au premier ministre de décider *« un moratoire d'un an »* sur les dépenses nouvelles. *« Aujourd'hui, on a davantage besoin de faire des économies que des recettes nouvelles, c'est peut-être ce qui ne plait pas à l'opinion publique, ni aux marchés »*, a-t-il expliqué sur RTL.

■ **Philippe Auberger, rapporteur général du budget** à l'Assemblée nationale, a estimé, lundi 2 octobre sur RTL, qu'il faudra *« proposer des sacrifices peut-être encore supérieurs à ceux que le gouvernement avait envisagés en septembre »*, afin de *« boucler »* les budgets de 1995 et de 1996. Parmi les économies possibles, le député (RPR) de l'Yonne a cité *« un ralentissement de certains investissements pas encore engagés »*, *« des efforts sur le fonctionnement des administrations »* et *« un effort sur le budget militaire »*.

■ **« GÂCHIS » : Michel Rocard a affirmé,** lundi 2 octobre sur LCI, que Jacques Chirac *« a gâché sa chance »* en ne faisant *« rien depuis cinq mois »*, notamment dans la lutte contre le chômage. L'ancien premier ministre a également critiqué l'éclatement des affaires sociales en cinq ministères.

■ **SONDAGES : Philippe Méchet remplace Jérôme Jaffré** à la direction des études politiques de la Sofres. Directeur depuis 1990 de Louis Harris France, M. Méchet, trente-cinq ans, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, est nommé directeur général adjoint de la SOFRES. M. Jaffré, quarante-six ans, vice-président exécutif du groupe, supervisera les départements ressources humaines, médias et *communication corporate*.

Le maire FN d'Orange entre en conflit avec les Chorégies et le centre Mosaïques

Jacques Bompard supprime les subventions municipales aux deux principales institutions culturelles de la commune

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Après avoir tenté, sans succès, d'en prendre le contrôle, Jacques Bompard, le maire Front national d'Orange, a engagé une épreuve de force avec les deux principales institutions culturelles de sa ville, le centre culturel Mosaïques et l'association des Chorégies. Lors de sa dernière réunion publique, mardi 26 septembre, le conseil municipal a décidé de résilier l'ensemble des conventions liant la commune à l'association Mosaïques. Cette initiative équivaut à une véritable condamnation à mort du centre culturel orangeois créé, en 1991, sous l'ancienne municipalité de gauche. Elle le prive de la subvention municipale dont il bénéficiait (1,5 million de francs, soit la moitié de son budget annuel), ainsi que de l'usage des locaux et de la salle de spectacles précédemment mis à sa disposition par la commune. La délibération, contre laquelle ont voté les onze représentants de l'opposition de droite et de gauche, précise que la délégation de gestion de service public accordée à Mosaïques *« porte atteinte à l'intérêt général dans la mesure où elle prive la commune de la définition de sa politique d'animation culturelle »*.

Elle *« déplore »* également *« de graves irrégularités dans les méthodes de gestion mises en place par le centre culturel »*. Cette accusation vise les conditions de création, au début de l'été, d'une Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL). Celle-ci avait pris le relais d'une société privée qui organisait les Nuits du Théâtre antique mais qui était tombée en déconfiture.

UN APPEL AUX POUVOIRS PUBLICS

L'association Mosaïques était l'actionnaire unique de cette entreprise à laquelle elle avait consenti une avance remboursable de 50 000 francs et qui a déposé son bilan en raison, notamment, de l'échec de la Nuit de la Méditerranée. M. Bompard a qualifié l'association exploitant le centre de *« malsaine »* et de *« malodorante »*. Il l'a, de plus, suspectée d'avoir commis un *« abus de biens sociaux »*.

Les responsables de Mosaïques ont déposé un recours auprès du préfet du Vaucluse, lui demandant de surseoir à l'exécution de la délibération du 26 septembre qu'ils jugent *« illégale »*, en faisant valoir que la convention de gestion liant la commune au centre ne peut être dénoncée qu'avec un préavis d'un an. Le président, Marc-Henri Jeangérard et le directeur du centre, Liberto Valls, vont déposer une plainte contre M. Bompard pour diffamation et injures publiques. L'association a lancé un appel à l'Etat, à la région et au département, *« pour que des moyens exceptionnels et urgents permettent à Mosaïques d'assurer la survie d'un « espace mental d'espérance (...) face aux populismes »*. L'association a demandé aux sympathisants du centre culturel orangeois *« d'apporter, d'urgence, par souscription, les moyens financiers »* nécessaires. Lundi à Paris, le Syndicat des directeurs des entreprises artistiques et culturelles (Syndeac) a appelé *« l'ensemble des artistes et professionnels du spectacle à manifester leur solidarité »*. M. Bompard a nettement durci sa position à l'égard des Chorégies, le prestigieux festival d'art lyrique organisé, chaque été, à Orange dont il avait en vain tenté de prendre la présidence le 28 juillet.

« MORALEMENT INACCEPTABLES »

Lors d'une entrevue, jeudi 28 septembre, avec le nouveau président, Thierry Mariani, député (RPR) et maire de Valréas, il a confirmé la suppression de la subvention annuelle de 1 million de francs (sur un budget de 20 millions) versée par la commune. Il exige une indemnité d'occupation du théâtre antique d'environ 1 million et réclame un contingent considérable de places gratuites pour les générales et le quadruplement des invitations accordées au conseil municipal pour chaque représentation. Il entend disposer du théâtre antique pour intercaler deux spectacles de son choix pendant le déroulement des Chorégies, quitte à ce que celles-ci *« montent des opéras sans décors... »* (déclaration de M. Bompard à Radio-France Vaucluse). Selon M. Mariani, ces exigences se traduiraient par un surcoût de l'ordre de 2,5 à 3 millions de francs. Avant de les soumettre à son conseil d'administration, jeudi 5 octobre, M. Mariani estime qu'elles sont *« financièrement et moralement inacceptables »* et parle d'une *« crise très grave susceptible d'entraîner la disparition des Chorégies ou son transfert dans un autre lieu »*. A Orange, on évoque la possibilité de les déplacer dans les arènes d'Arles.

Dans un autre domaine, M. Bompard a décidé de supprimer la subvention versée par la commune à la mission locale de l'emploi (300 000 francs, soit 20 % du budget de fonctionnement de cette structure).

L'opposition au maire tente, cependant, de s'organiser, comme en témoigne la réunion d'information, à laquelle participait le maire de Rastatt – ville allemande qui a dénoncé son jumelage avec Orange –, samedi 30 septembre, à l'appel de l'association Faire face, pour débattre de la situation politique locale et de la montée de l'extrême droite en France.

Guy Porte

M. Le Pen prie les jeunes de cesser leur « folklore politique »

Jean-Marie Le Pen, qui entend faire du Front national *« un parti de gouvernement »*, a expliqué, dimanche 1er octobre à Caen, en intervenant au quatrième congrès des jeunes du Renouveau étudiant, syndicat créé en 1990, ce qu'il attend d'eux. M. Le Pen a prié les jeunes d'envoyer à la remise leur *« folklore politique »*. *« Il y a un certain nombre de jeunes qui, par défi, font ce qu'ont fait leurs pères avant eux (...) et se croient malins de lever le bras (...). Qu'ils aillent le faire ailleurs ! » « Vous avez dans notre histoire suffisamment de modèles héroïques sans avoir à emprunter au fatras des hebdomadaires à scandales »*, a-t-il ajouté, en soulignant que, s'il peut *« avoir pour la jeunesse beaucoup d'indulgence »*, il n'en a plus *« quand la cause et le succès sont menacés »*. Le président du FN a donné consigne aux jeunes du Renouveau étudiant de devenir des *« exemples »* pour *« entraîner, par le prestige, des camarades, filles et garçons »*. Il leur a demandé de se faire *« chasseurs de têtes »*, car le parti, qui souhaite présenter des candidats à toutes les élections, a besoin de sang neuf.

Les élections cantonales partielles sont de mauvais augure pour la droite

La gauche a emporté un siège en Seine-et-Marne et peut en espérer un autre en Dordogne, après en avoir gagné trois en septembre lors de scrutins provoqués par la loi sur le cumul des mandats

Les huit élections partielles, organisées dimanche 1er octobre, se sont soldées, pour la majorité, par la perte du canton de Perthes-en-Gâtinais, en Seine-et-Marne. Le canton de Bergerac-2, en Dordogne, jusqu'alors détenu par le RPR, semble également à la portée de l'opposition. *Ce revers intervient* après d'autres déconvenues de la majorité, qui ont marqué les cantonales partielles des trois dernières semaines. Sur six cantons qu'elle détenait, la droite en a perdu trois les *17 et 24 septembre : Albi-sud (Tarn), Valence-2* (Drôme) et Mont-de-Marsan-nord (Landes). Ce bilan est d'autant plus préoccupant pour la majorité que trois des quatre cantons perdus à ce jour étaient détenus par *des députés RPR touchés par le cumul des* mandats après les municipales. Pour deux d'entre eux, les sortants étaient des députés élus pour la première fois en 1993 et qui avaient conquis des mairies de gauche *en juin. L'impuissance de la majorité à* conserver ces cantons peut alimenter l'inquiétude des nouveaux députés de 1993 songeant aux élections législatives de 1998.

LES HUIT ÉLECTIONS cantonales partielles du dimanche 1er octobre se sont conclues par de nouvelles difficultés pour la majorité. Sur les cinq résultats acquis dimanche, le RPR a en effet perdu le canton de Perthes-en-Gâtinais, en Seine-et-Marne, au profit d'un candidat de gauche. La majorité a conservé les cantons de Bourges-2 (Cher), Brive-Centre (Corrèze) et Doulevant-le-Château (Haute-Marne), tandis que le PS conserve à la gauche celui de Sommières, dans le Gard, face à un député RPR. En outre, parmi les trois cantons en ballottage, tous détenus par la droite, celui de Bergerac-2, en Dordogne, semble à la portée d'un candidat de gauche.

Ces revers de la majorité ne sont pas les premiers. Au cours des trois dimanches précédents, huit autres cantons avaient été soumis à renouvellement. Dans six d'entre eux, le sortant appartenait à la majorité. Or, la moitié de ces cantons sont passés au PS : *ceux d'Albi-Sud* (Tarn), de Valence-2 (Drôme) et Mont-de-Marsan-Nord (Landes). A l'inverse, l'opposition a conservé les deux cantons qu'elle détenait, ceux de Grenoble-3 (Isère) et Clermont-Ferrand-Nord (Puy-de-Dôme), en améliorant ses scores antérieurs.

*Ce bilan est d'autant plus préoc*cupant pour la majorité que trois des quatre cantons perdus ces dernières semaines étaient devenus vacants à la suite de la démission de députés RPR qui, devenus maires en juin, étaient atteints par la loi sur le cumul des mandats. C'était le cas, le 1er octobre, pour le canton abandonné par Jean-Claude Mignon (RPR, Seine-et-Marne), nouveau maire de Dammarie-les-Lys. C'est surtout le cas des anciens cantons de deux députés qui ont en commun d'avoir été élus à l'Assemblée nationale pour la première fois *en 1993 et d'avoir enlevé des muni*cipalités à la gauche en juin : Philippe Bonnecarrère (RPR, Tarn), maire d'Albi, et Patrick Labaune (RPR, Drôme), maire de Valence.

L'échec de leurs dauphins à conserver les positions acquises ces deux dernières années par la droite *est de nature à alimenter l'inquié*tude de la vague de nouveaux députés de 1993 face à l'échéance des législatives de 1998. La tendance serait encore plus marquée si le canton de Bergerac-2, laissé vacant par Daniel Garrigue, député (RPR) de Dordogne depuis 1993, qui avait *enlevé Bergerac au PS en juin*, devait lui aussi passer à gauche le 8 octobre.

Cécile Chambraud

CHER

Canton de Bourges-2 (2e tour)

I., 8 138 ; V., 3 035 ; A., 62,70 % ; E., 2 935.

Franck Thomas-Richard, UDF-PR, d., adj. m. de Bourges, 1 711 (58,29 %)...... ÉLU.

Michel Berthot, PC, 1 224 (41,70 %).

[M. Thomas-Richard (UDF-PR) succède logiquement, au vu du premier tour, à Serge Lepeltier, député (RPR) et nouveau maire de Bourges.

En l'emportant face à M. Berthot, ancien adjoint à l'ancien maire de Bourges, défait par M. Lepeltier en juin, il confirme l'ancrage de la droite dans la capitale berrichonne.

24 septembre 1995 : I., 8 142 ; V., 3 056 ; A., 62,46 % ; E., 2 982 ; Franck Thomas-Richard, 1 473 (49,39 %) ; Michel Berthot, 856 (28,70 %) ; Bernadette Gimonet, PS, 368 (12,34 %) ; Jean Bareaud, UDF, 242 (8,11 %) ; Jean Signoret, MDC, 43 (1,44 %).

27 mars 1994 : I., 8 077 ; V., 4 431 ; A., *45,14 % ; E., 4 214 ; Serge Lepeltier, RPR, d., c. r., c. m.*, 2 303 (54,65 %) ; Michel Berthot, PC, adj. m., 1 911 (45,35 %).]

CORRÈZE

Canton de Brive-centre (2e tour)

I., 5 829 ; V., 2 152 ; A., 63,08 % ; E., 2 047.

Jean Dupuy, RPR, 1 362 (66,53 %)...... ÉLU.

Philippe Nauche, PS, 685 (33,46 %).

[M. Dupuy l'emporte logiquement dans ce canton sociologiquement à droite. Son adversaire socialiste, M. Nauche, obtient plus que le total des voix de gauche du premier tour.

24 septembre 1995 : I., 5 830 ; V., 2 199 ; A., 62,28 % ; E., 2 104 ; Jean Dupuy, 1 116 (53,04 %) ; Philippe Nauche, 514 (24,42 %) ; Jean-Pierre Nadin, UDF, 322 (15,30 %) ; Christian Lhomond, PC, 152 (7,22 %).

29 mars 1992 : I., 5 570 ; V., 2 789 ; A., 49,92 % ; E., 2 233 ; Bernard Murat, RPR, 2 233.]

GARD

Canton de Sommières (2e tour)

I., 14 287 ; V., 7 177 ; A., 49,76 % ; E., 6 775.

Christian Valette, PS, m. de Congeniès, 4 220 (62,28 %)...... ÉLU.

Alain Danilet, RPR, d., 2 555 (37,71 %).

[M. Valette succède à Maurice Boisson (divers gauche), décédé. Arrivé en tête du premier tour, le candidat socialiste a mieux mobilisé que son adversaire au second, puisqu'il rassemble au-delà des voix de gauche du premier tour.

Il distance de 1 665 voix M. Danilet, qui attribue sa cuisante défaite aux *« mesures impopulaires prises par le gouvernement d'Alain Juppé »*.

24 septembre 1995 : I., 14 289 ; V., 6 609 ; A., 53,74 % ; E., 6 440 ; Christian Valette, 2 006 (31,14 %) ; Alain Danilet, 1 533 (23,80 %) ; *Jacques Cabry, div. g., 1 055 (16,38 %) ; Serge* Martinez, FN, 1 001 (15,54 %) ; Yvan Zaragoza, PC, 845 (13,12 %).

19 septembre 1993 : I., 13 606 ; V., 6 413 ; A., 52,86 % ; E., 5 955 ; Maurice Boisson, c. s., div. g., m. d'Aubais, 3 079 (51,70 %) ; Alain Danilet, RPR, d., 2 876 (48,29 %).]

SEINE-ET-MARNE

Canton de Perthes-en-Gâtinais (2e tour)

I., 29 934 ; V., 8 149 ; A., 72,77 % ; E., 7 722.

Lionel Walker, div. g., m. de Saint-Fargeau-Ponthierry, 3 910 (50,63 %)...... ÉLU.

Patrick Gruel, RPR, adj. *m.* de Dammarie-les-Lys, 3 812 (49,36 %).

[M. Walker s'impose, contre toute attente, face à M. Gruel, dauphin du maire de Dammarie-les-Lys, Jean-Claude Mignon, député (RPR), qui a abandonné son siège au conseil général pour cause de cumul de mandats. M. Gruel doit en partie sa défaite à la faible *mobilisation de son camp, tant il était persua*dé de sa victoire au soir du premier tour. M. Walker fait, en revanche, le plein des voix de gauche. Sans doute a-t-il aussi bénéficié d'une image « apolitique », même si la liste « d'ouverture » qu'il conduisait aux élections municipales réunissait plusieurs membres du Parti socialiste.

24 septembre 1995 ; I., *29 935 ; V., 8 699* ; A., 70,94 % ; E., 8 535 ; Patrick Gruel, 3 282 (38,45 %) ; Lionel Walker, 1 848 (21,65 %) ; Emmanuelle Prost, FN, 1 361 (15,94 %) ; Lionel Bodin, PS, 1 355 (15,85 %) ; Perfecto Civit, PC, 689 (8,07 %).]

DORDOGNE

Canton de Bergerac-2 (1er tour)

I., 11 307 ; V., 5 329 ; A., 52,86 % ; E., 5 147.

Jean Chagneau, div. g, 1 393 (27,06 %) ; Alain Quilbeuf, RPR, 1 390 (27,00 %) ; Bernard Delmares, PS, 1 142 (22,18 %) ; Claude Lhaumond, PC, 504 (9.79 %) ; Mauricette Faure, FN, 319 (6,19 %) ; Pascal Fiefvez, UDF-CDS, 212 (4,11 %) ; Christian Fonsegrive, div., 187 (3,63 %)...... BALLOTTAGE.

[M. Chagneau, ancien socialiste, arrive en tête du scrutin destiné à remplacer Daniel Garrigue, député (RPR), frappé par le cumul de mandats après son élection à la mairie de Bergerac. Remportant la « primaire » qui l'opposait au candidat officiel du PS, M. Delmares, M. Chagneau a de bonnes chances de retrouver le siège de conseiller général dont l'avait privé M. Garrigue en 1992, d'autant que M. Delmares, qui pouvait se maintenir au se*cond tour, a choisi de se désister en sa faveur.* Le basculement de ce siège renforcerait la majorité de gauche au conseil général, qui est actuellement de 26 sièges contre 24.

22 mars 1992 : I., 17 545 ; V., 13 708 ; A., 21,86 % ; E., 12 817 ; Jean Chagneau, c. s., PS, 4 733 (36,92 %) ; Daniel Garrigue, RPR, 3 908 (30,49 %) ; Georges Bonningue, Verts, 1 522 *(11,87 %) ; Claude Le Solleu, FN, 1 335* (10,41 %) ; Claude Lhaumond, PC, 1 319 (10,29 %).]

HAUTE-MARNE

Canton de Doulevant-le-Château (1er tour)

I., 2 085 ; V., 1 247 ; A. : 40,19 % ; E., 1 200.

Hubert Saget, RPR, m. de Doulevant-le-Château, 623 (51,91 %)...... ÉLU.

Jean-Marc Fèvre, RPR, m. de Flammerécourt, 429 (35,75 %) ; Maurice Gaillet, RPR, m. de Dommartin-le-Saint-Père, 148 (12,33 %).

[Des trois maires RPR du canton qui briguaient le siège laissé vacant par la démission de Jacques Delong, sénateur (RPR), conseiller général depuis 1973, c'est M. Saget, maire du chef-lieu de canton depuis juin et dauphin déclaré de M. Delong, qui l'emporte très aisément dès le premier tour.

22 mars 1992 : I., 2 103 ; V., 1 541 ; A., 26,72 % ; E., 1 426 ; Jacques Delong, c. s., RPR, sén., 829 (58,13 %) ; Jean-Marc Fèvre, div. d., 315 (22,08 %) ; Jany Hugnet, PS, 198 (13,88 %) ; Serge Collin, PC, 84 (5,89 %).]

HAUT-RHIN

Canton de Neuf-Brisach (1er tour)

I., 9 118 ; V., 4 683 ; A., 48,64 % ; E., 4 473.

Georges Trescher, RPR, 1 456 (32,55 %) ; André Sieber, div. d., m. d'Algolsheim, 1 026 (22,93 %) ; Fernand Spatz, PS, 913 (20,41 %) ; René Engasser, div. d., 795 (17,77 %) ; Roger Spiesser, FN, 283 (6,32 %)...... BALLOTTAGE.

[Le second tour de ce scrutin, destiné à pourvoir au remplacement de Gilbert Meyer, député (RPR), maire de Colmar, opposera Georges Trescher, soutenu par M. Meyer, et André Sieber, investi à la dernière minute par l'UDF. Fernand Spatz (PS), arrivé troisième, ne peut se maintenir en dépit d'une contestation sur le nombre des électeurs, portée devant le tribunal administratif.

20 mars 1994 : I., 8 958 ; V., 6 486 ; A., 27,59 % ; E., 6 277 ; Gilbert Meyer, c. s., RPR, d., c. m. de Colmar, 4 319 (68,80 %) ; Fernand Spatz, PS, 1 034 (16,47 %) ; Isabelle Antoine, FN, 465 (7,40 %) ; Christophe Hartmann, écol., 389 (6,19 %) ; Gérard Bonvilain, PC, 70 (1,11 %).]

SEINE-SAINT-DENIS

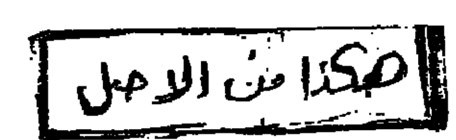
Canton de Montfermeil (1er tour)

I., 17 693 ; V., 5 200 ; A., 70,60 % ; E., 5 107.

Rosine Bellanger, div. d., adj. m. de *Montfermeil, 1 380* (27,02 %) ; Raymond Coënne, div. d., m. de Coubron, 1 127 (22,06 %) ; Gilbert Péréa, FN, 987 (19,32 %) ; Pierre Girault, PC, 848 (16,60 %) ; Gilles Guillard, PS, 765 (14,97 %)...... BALLOTTAGE.

[Mme Bellanger arrive en tête du premier tour de l'élection organisée pour désigner un successeur à Pierre Bernard (divers droite), maire de Montfermeil, touché par la loi sur le cumul des mandats après son accession à l'Assemblée nationale en remplacement d'Eric Raoult (RPR), ministre de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion. Elle devra affronter au second tour M. Coënne, également divers droite, qui a devancé le candidat du Front na*tional de près de 140 voix.*

22 mars 1992 : I., 16 664 ; V., 11 506 ; A., 30,95 % ; E., 11 108 ; Pierre Bernard, div. d., m. de Montfermeil, 4 803 (43,23 %) ; Pierre Dufour, FN, 1 938 (17,44 %) ; Jean-Claude Walter, PS, 1 375 (12,37 %) ; Isabelle Goutmann, PC, 1 151 (10,36 %) ; René Magne, GE, 950 (8,55 %) ; Maurice Le Calvez, Verts, 891 (8,02 %).]



M. Emmanuelli est mis en cause dans l'affaire Destrade

Un ancien député du PS accuse son parti d'avoir perçu des commissions occultes

Dans une lettre écrite le 29 août au juge Jean-Louis Lecué – dont *Le Monde* publie ci-contre des extraits –, l'ancien député (PS) des Pyrénées-Atlantiques Jean-Pierre Destrade, alors incarcéré, accuse son parti d'avoir bénéficié de commissions occultes versées après la loi d'amnistie de 1990 par les grands groupes de distribution.

SEPT PAGES manuscrites, rédigées le 29 août d'une écriture régulière, légèrement penchée : la pièce à conviction majeure de l'affaire Destrade est une lettre, écrite par l'ancien député socialiste des Pyrénées-Atlantiques dans sa cellule de la maison d'arrêt de Pau et adressée au juge d'instruction Jean-Louis Lecué. Mis en examen pour *« escroquerie, recel d'abus de biens sociaux, faux en écriture privée et usage, dénonciation de délit imaginaire »*, puis pour *« trafic d'influence »*, Jean-Pierre Destrade était alors en détention provisoire depuis près de neuf mois, soupçonné d'avoir monnayé ses interventions en faveur de plusieurs groupes de distribution pour l'implantation de grandes surfaces commerciales (*Le Monde* des 3 et 9 août).

Rédigée le jour de son cinquante-quatrième anniversaire, la lettre de Jean-Pierre Destrade se veut une confession. L'ancien député, qui fut aussi porte-parole du Parti socialiste, y raconte, parfois en détail, comment il devint, de 1988 à 1992, l' *« intermédiaire »* du PS chargé de collecter des fonds auprès des *« grands distributeurs »*, qui désiraient ouvrir de nouveaux hypermarchés. Sollicité par les trésoriers successifs de son parti, il finit, assure-t-il, par accepter cette mission en 1988, lorsqu'après avoir perdu son siège de député – et conquis un mandat de conseiller général dans le canton de Saint-Pierre d'Irube –, il fut approché par Henri Emmanuelli, trésorier national du PS de 1988 à 1992, qu'il qualifie d'*« ami de vingt ans »*. *« J'ai permis d'apporter au PS quelque trente trois millions de francs de financement occulte »*, écrit M. Destrade.

Semblables confessions, faites devant le juge d'instruction le 31 août, puis réitérées le 6 septembre, battent en brèche le discours des dirigeants du PS sur son financement. Depuis le vote de la loi, en janvier 1990, sur le financement des partis politiques et la déconfiture d'Urba, bureau d'études qui, avant 1990, assurait les rentrées d'argent, les dirigeants du PS ont toujours affirmé s'en tenir strictement à la nouvelle réglementation. Si les révélations de Jean-Pierre Destrade devaient être confirmées par l'enquête du juge Lecué, le PS pourrait avoir à affronter les rigueurs de la loi, sans être cette fois couvert par l'amnistie. Dans sa lettre, puis sur procès-verbal, M. Destrade affirme en effet avoir *« tenu ce rôle* [d'intermédiaire] *jusqu'en mars 1992, date à laquelle Henri Emmanuelli est devenu président de l'Assemblée nationale »*. Or l'amnistie des infractions liées au financement des partis ne couvre, elle, que les faits commis avant le 15 juin 1989.

Les premières vérifications effectuées par les policiers semblent attester de la fiabilité du témoignage de Jean-Pierre Destrade, au moins en ce qui concerne ses « contacts » avec les géants de la grande distribution. L'ancien député a fourni au magistrat instructeur la liste de ses interventions, en indiquant à quelles implantations de grandes surfaces elles correspondaient : une vingtaine au total, au profit, notamment, des groupes Promodès, Continent, Auchan, Rallye, Euromarché, Carrefour. Or certains de ces éléments *« recoupent les découvertes issues de l'enquête, à une date où M. Destrade ignorait l'état d'avancement du dossier »*, affirme-t-on de source judiciaire.

Dix-huit dirigeants de sociétés ont, à ce jour, été mis en examen par le juge Lecué. Si aucun n'a reconnu avoir versé des fonds au PS, *via* M. Destrade, plusieurs ont implicitement admis qu'un lien pouvait être établi entre leurs versements et l'ouverture de tel ou tel établissement. Des documents saisis chez la secrétaire de l'ancien député attestent en outre de la réalité de ses interventions.

Les enquêteurs ne peuvent cependant écarter l'hypothèse d'une confession accusatoire destinée à minimiser les responsabilités de son auteur. Soupçonné d'avoir sacrifié l'orthodoxie financière aux exigences d'un train de vie mirifique, M. Destrade se débat, depuis 1993, entre la justice, les banques et les créanciers. Se présenter comme un simple exécutant aux ordres de M. Emmanuelli ne peut que servir sa défense. M. Destrade fut d'ailleurs remis en liberté par le juge Lecué moins de quarante-huit heures après avoir écrit sa confession...

Depuis l'amnistie de 1989, les dirigeants du PS ont toujours affirmé respecter la nouvelle réglementation sur le financement des partis

S'il affirme, à une exception près, n'avoir *« jamais joué le porteur de valises »*, il déclare avoir convoyé un million de francs d'argent liquide entre le siège de l'entreprise lyonnaise de travaux publics GRC et le bureau de M. Emmanuelli. Jean-Pierre Destrade assure aussi avoir représenté Henri Emmanuelli à certaines réunions de la direction générale d'Urba-Gracco, dont l'ancien président de l'Assemblée nationale, dit-il, était *« le véritable patron »*. Membre, de 1981 à 1988, de la commission nationale d'urbanisme commercial (CNUC), instance qui délivre les autorisations d'implantation des grandes surfaces, M. Destrade explique qu'il poursuivit ensuite sa *« collaboration »* avec Henri Emmanuelli *« à l'égard de la grande distribution »*.

C'est ce dernier qui, affirme-t-il, lui organisait directement des rendez-vous avec les chefs d'entreprise ayant sollicité des autorisations. C'est également M. Emmanuelli, insiste-t-il, qui demandait *« d'exiger des contreparties en faveur de la trésorerie du PS »* : *« De un à six millions de francs selon les dossiers »*, précise M. Destrade. La liste des *« opérations souhaitées »* était alors remise au directeur du cabinet de François Doubin, membre du Mouvement des radicaux de gauche (MRG) et ministre délégué chargé du commerce et de l'artisanat de 1988 à 1991. Le parti du ministre était d'ailleurs associé aux profits dégagés. Selon M. Destrade, la *« règle de partage »*, était la suivante : *« un tiers pour le MRG, deux tiers pour le PS »*. Toujours selon les déclarations de l'ancien député, qui affirme s'appuyer sur *« les confidences d'Henri Emmanuelli »*, l'argent était ensuite remis soit en espèces, soit par virement des comptes à l'étranger, notamment au Luxembourg et à Panama. Les enquêteurs, qui ont saisi des extraits de la comptabilité des grands distributeurs concernés, sont à la recherche de ces mouvements de fonds occultes, qui pourraient leur permettre de remonter la piste d'une éventuelle *« caisse noire »* du PS, alimentée après la loi d'amnistie.

Les confidences de M. Destrade sur ce dernier point semblent en revanche devoir s'arrêter là. Interrogé par le juge d'instruction, le 6 septembre, l'ancien député a indiqué qu'il avait remis la comptabilité de ses opérations à Henri Emmanuelli, et que les modalités des versements étaient directement convenues entre ce dernier et les *« pourvoyeurs »*. Ainsi affirme-t-il avoir été *« écarté »* d'une négociation entre le groupe Auchan, le PS français, Silvio Berlusconi et le président du conseil italien de l'époque, Bettino Craxi – lui-même en délicatesse avec la justice de son pays –, à propos du rachat d'une partie du groupe transalpin Euromercato. *« Henri Emmanuelli et la direction d'Auchan*, écrit dans sa lettre M. Destrade, *ont traité ce problème en direct et très secrètement. »*

Hervé Gattegno

La réaction de l'ancien président de l'Assemblée nationale

Sollicité à deux reprises par *Le Monde*, lundi 2 et mardi 3 octobre, l'ancien président de l'Assemblée nationale n'a pas souhaité répondre à nos questions, mais nous a fait parvenir le texte suivant : *« Des accusations portées par un ancien député mettent en cause le Parti socialiste à travers son financement à la fin des années 80. Je ne souhaite pas plus commenter les propos de Jean-Pierre Destrade tels qu'ils sont rapportés aujourd'hui que je n'ai fait de commentaires sur les déclarations qu'il faisait hier. Je tiens simplement à répéter que, comme il l'a déjà affirmé, le PS n'a jamais reçu de financement en espèces et que, à la connaissance de celui qui fut son trésorier, il n'a jamais eu de compte à l'étranger. »*

« J'ai permis d'apporter au PS 33 millions de financement occulte »

Dans une lettre au juge d'instruction Jean-Louis Lecué, Jean-Pierre Destrade se présente comme le « correspondant » du Parti socialiste auprès des dirigeants de la grande distribution

VERBATIM

DANS SA LETTRE en date du 29 août 1995, Jean-Pierre Destrade écrit notamment : *« Henri Emmanuelli, devenu numéro deux du PS et trésorier national, à la suite du remplacement de Lionel Jospin par Pierre Mauroy comme premier secrétaire, me propose ce que j'avais refusé à André Laignel* [ancien trésorier du PS] *: être le correspondant du PS pour tout ce qui concerne l'implantation des grandes surfaces. Il me promet de m'aider par ce biais* [à faire face] *aux difficultés financières que je rencontre (...), étant le seul à faire vivre le PS sur la partie basque des Pyrénées-Atlantiques. H. E.* [Henri Emmanuelli] *est un ami de vingt ans, en qui, je l'avoue, je place toute ma confiance. Après mûre réflexion, et sans abandonner mon poste à l'UAP (ce qu'il souhaitait), j'accepte.*

» En un premier temps, il me demande de le représenter aux réunions de la direction générale d'Urba-Gracco (...) Deux réunions me suffisent pour constater la totale illégalité de ce système, pire, sa « démence ». J'en fait part à H. E. (...) Je lui suggère même de fermer au plus vite ces officines. Il m'écoute attentivement. Il suivra mon avis. Trop tard. Il aura déjà été attrapé dans le filet judiciaire qui s'est emparé du système. En revanche, je poursuis ma collaboration auprès de lui à l'égard de la grande distribution. C'est lui-même qui me fixe des rendez-vous avec les principaux responsables de ce secteur. Je fais ainsi pour la première fois (de ce point de vue) connaissance avec les pourvoyeurs du financement occulte du PS et... des autres formations politiques (RPR et PR notamment). En fonction de l'importance des dossiers dont l'avis favorable du ministre François Doubin [chargé du commerce et de l'artisanat] *est attendu, H. E. me demande d'exiger des contreparties (de 1 à 6 millions de francs selon les dossiers) de mes interlocuteurs en faveur de la trésorerie du PS. Mon rôle consiste donc à bien connaître l'évolution des dossiers d'implantation sur le territoire, de cerner leur date de passage en CNUC et de fournir la liste des opérations « souhaitées »,* [au] *directeur de cabinet de François Doubin, ministre du commerce – radical de gauche. La règle de partage est de un tiers pour le MRG, deux tiers pour le PS. Mon pouvoir de négociation sur les montants exigés est excessivement limité, il m'est arrivé deux à trois fois de corriger ces montants à la baisse.*

» Je n'ai jamais joué le porteur de valises, sauf une fois, à mon insu – mais en ayant compris – entre le siège du GRC [Groupement rhodanien de constructions, une entreprise de BTP], *tour Gamma, proche de la gare de Lyon, et le bureau de H. E. Je n'ai jamais assisté aux transactions financières. Cela se passait uniquement entre H. E. et les pourvoyeurs, soit en espèces, soit, selon les confidences de H. E., par virement sur des comptes à l'étranger (Luxembourg, Panama, etc.). J'ai tenu ce rôle jusqu'en mars 1992, date à laquelle H. E. est devenu président de l'Assemblée nationale, et au cabinet duquel j'ai participé, comme conseiller technique sur les questions d'équipement. J'ai ainsi permis d'apporter au PS quelque 33 millions de francs de financement occulte. »*

ENSEIGNEMENT Plus de deux millions d'étudiants effectueront leur rentrée d'ici à la fin du mois d'octobre. Une rentrée *« difficile mais pas impossible »*, selon un responsable syndical, alors que le ministre François Bayrou et son secrétaire d'État, Jean de Boishue, se sont gardés de toute déclaration. ● LE MONDE universitaire attend plusieurs réformes urgentes, portant sur les premiers cycles et sur un *« statut de l'étudiant »*, promis par Alain Juppé. Des discussions s'engageront sur ce dossier à la mi-octobre. ● POUR L'ACCUEIL des nouveaux bacheliers, plus nombreux que prévu cette année, la plupart des établissements ont mis en place une *« semaine d'accueil »*, destinée à faciliter l'orientation des nouveaux étudiants. A Caen, outre la visite des locaux, un système de tutorat par des étudiants de deuxième et troisième cycles est expérimenté.

L'université effectue sa rentrée dans l'attente de nouvelles réformes

Au-delà des problèmes d'effectifs et de locaux, l'organisation des premiers cycles et l'épineux dossier du « statut de l'étudiant » seront au centre des discussions à venir. M. Bayrou annonce d'ores et déjà une concertation plutôt que des « mesures ficelées d'en haut »

QUELLE IMAGE retenir de la rentrée qui doit s'échelonner jusqu'à la fin du mois d'octobre pour plus de deux millions d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur ? Celle de ces nouveaux bacheliers qui occupaient récemment des locaux, à Nanterre ou au Panthéon, pour obtenir une place *« dans l'université de leur choix »* ? Celle de ces candidats campant aux portes des guichets de la filière sportive *(lire ci-dessous)* ? Ou celle d'un amphithéâtre peuplé de jeunes attentifs et studieux à Caen *(lire ci-dessous)* ? Cette année encore, la rentrée universitaire présente un paysage contrasté.

Au printemps, les prévisions du ministère de l'éducation nationale laissaient espérer un répit dans la croissance des effectifs. Elles tablaient sur une augmentation de 0,8 %, tenant compte de la baisse des entrées en premier cycle et d'une hausse inévitable des deuxièmes cycles en licence et maîtrise. Mais, avec 75 % de réussite et plus de 17 000 lauréats supplémentaires, toutes séries confondues, les résultats du bac 1995 ont bousculé ces attentes. Après avoir absorbé une augmentation de 50 % des effectifs entre 1985 et 1993, les universités semblent néanmoins pouvoir faire face à ce nouvel afflux, qui n'a jusqu'à présent provoqué que quelques remous – traditionnels – dans les établissements parisiens.

Le ministère de l'éducation nationale se garde toutefois de tout optimisme prématuré. Sans doute faudra-t-il attendre la fin des procédures d'inscription en deuxième et troisième cycles pour découvrir, ici ou là, les situations intenables de locaux exigus, d'amphis et de salles de TD surchargés, du manque d'enseignants, de la pénurie de personnels administratifs. *« La rentrée sera difficile, mais pas impossible »*, note toutefois un responsable syndical. A l'université de Nice où, l'an dernier, les étudiants avaient observé un long mouvement de grève, *« la perspective d'ouverture d'un nouveau campus permet de tenir encore un an dans des conditions provisoires »*, relève son président, Jean-Pierre Laheurte, qui a pourtant enregistré 9 % d'inscriptions supplémentaires en premier cycle.



Pour régler les urgences, le ministère dispose d'une réserve de secours d'environ 30 millions de francs assortie de quelques emplois obtenus au collectif budgétaire de 1995. Une bonne partie a déjà été engagée pour doubler les capacités d'accueil des formations d'activités sportives. Avec une certaine satisfaction, on note toutefois, rue de Grenelle, une reprise très nette des inscriptions dans les classes préparatoires aux grandes écoles. Pour la mise en œuvre de leur réforme, elles enregistrent, selon les premiers sondages, une augmentation de 9,7 % des effectifs, à un niveau jamais atteint de 74 000 élèves.

Après une chute les années précédentes, les sections de techniciens supérieurs (STS) des lycées et, dans une moindre mesure, les instituts universitaires de technologie (IUT), qui ouvrent 22 départements supplémentaires, ont procédé à des inscriptions de dernière minute. A la suite de *« vigoureuses »* incitations du ministère, ces établissements auraient, il est vrai, assoupli leur sélection et ouvert un peu plus leurs portes aux bacheliers des séries technologiques. Pour tenter de gommer les effets négatifs des manifestations du printemps dernier, le ministère a, par ailleurs, « gelé » une partie de la réforme de la filière technologique mise en œuvre précédemment, en attendant la *« remise à plat »* d'un cycle de formation qui doit être envisagé, indique-t-on, de la seconde à bac + 5. Pour rassurer les directeurs des instituts universitaires professionnalisés (IUP), 52 nouvelles formations – en plus des 123 existantes – devraient être habilitées durant l'année.

Cette apparente sérénité est-elle le résultat d'une gestion « en douceur », ou n'est-elle que la manifestation d'un « état de grâce » dont bénéficient, depuis leur installation, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, et son secrétaire d'Etat, Jean de Boishue ? Sur l'ensemble des questions universitaires, le ministre, visiblement plus à l'aise dans les affaires scolaires, s'est abstenu de toute déclaration intempestive. *« J'ai décidé de laisser passer la rentrée »*, nous déclarait-il, lundi 2 octobre. A quelques nuances près, le budget 1996 reproduit les tendances précédentes, sans inflexions profondes.

La période d'observation pourrait être toutefois de courte durée, tant le ministre est attendu sur le terrain de réformes jugées inévitables. Le constat est dressé par une foultitude de rapports et d'études portant aussi bien sur la réforme des premiers cyles ou de l'aide sociale que sur le financement et les structures des établissements. Tous insistent sur l'urgence à apporter des réponses aux questions posées par la *« massification »* d'un système d'enseignement qui ne s'est pas traduit pour autant par sa *« démocratisation »*, garante de l'*« égalité des chances »*, un des thèmes privilégiés par le président de la République lors de sa campagne électorale.

Le premier rendez-vous est attendu, à la mi-octobre, sur le *« statut de l'étudiant »* promis par le premier ministre, Alain Juppé, lors de sa déclaration de politique générale au Parlement. Visiblement, son élaboration s'avère plus compliquée que prévu. *« L'extraordinaire complexité du sujet nous est brutalement apparue »*, confiait récemment Jean de Boishue aux présidents d'université qui, de leur côté, s'apprêtent à engager une discussion avec les organisations d'étudiants.

Plutôt que d'annoncer une série de mesures *« ficelées d'en haut »*, François Bayrou semble décidé à ouvrir une *« période de concertation très large sur la place, le rôle, les services offerts aux étudiants, la mission des premiers cycles et, plus généralement, sur l'adaptation de l'université aux nouvelles conditions économiques et sociales »*, nous a-t-il précisé. En indiquant que *« ces questions ne se régleraient pas, à la va-vite, en quinze jours »*, le ministre entend mettre en œuvre pour l'enseignement supérieur la méthode utilisée pour l'élaboration du nouveau contrat pour l'école.

Le ministre entend mettre en œuvre pour l'enseignement supérieur la méthode utilisée pour l'élaboration du nouveau contrat pour l'école

Indépendamment de la commission Fauroux, invitée à se pencher sur l'avenir des premiers cyles universitaires, M. Bayrou devrait préciser d'ici peu les modalités et le calendrier de ces négociations. Elles sont d'autant plus attendues que les syndicats d'étudiants ont, de leur côté, préparé leurs propositions et attendent un engagement financier significatif de l'Etat, ne serait-ce que pour corriger les effets de mesures techniques sur l'attribution de l'allocation de logement social (ALS). Adoptées en juillet 1994 mais entrées en application cet été, elles correspondent, indiquent les syndicats, à une diminution d'1 milliard de francs, soit 20 % du montant versé aux étudiants allocataires. En indiquant que *« les contraintes budgétaires s'imposent à tous »*, le ministre de l'éducation nationale a pourtant fixé les limites de la discussion.

Michel Delberghe

Les derniers conseils avant d'entrer dans la fosse aux lions

CAEN
de notre envoyée spéciale

Ils ne posent guère de questions, rient à peine, bavardent peu. La plupart noircissent des pages, l'un d'eux dort, la tête entre les bras. Pour cette séance d'information du lundi 2 octobre, destinée aux étudiants entrant en première année de DEUG, la filière de langues étrangères appliquées (LEA) de l'université de Caen a fait le plein. Les 500 places de l'amphithéâtre Copernic sont occupées par de jeunes bacheliers de la cuvée 1995, sur le point d'en découdre avec modules ou options et de plonger dans l'aquarium. L'aquarium est une immense galerie vitrée qui relie le bâtiment de droit à celui des sciences, où les étudiants pourront, la semaine prochaine, s'inscrire dans les travaux dirigés, comme le leur indique le directeur du département, Alain Labau.

« Pour beaucoup d'étudiants, la première année en université est une année initiatique et de tâtonnements, alors que la quasi-totalité des enseignants-chercheurs voudraient qu'elle soit la première marche vers l'excellence universitaire. » C'est ce qu'écrivent les inspecteurs généraux de l'administration de l'éducation nationale, qui viennent de mener à bien deux années de travaux sur les premier et les deuxième cycles. Néanmoins, comme ils le soulignent eux-mêmes, on ne jette plus les étudiants désarmés dans la fosse aux lions. La « semaine d'accueil », rendue obligatoire par la rénovation de 1992, existe désormais à peu près partout. De forme et de contenu variables, cette semaine est le signe que les universités ont pris en compte l'importance de la prise de contact avec les premier cycle. Sans pour autant mesurer l'efficacité réelle des dispositifs mis en place.

Les enseignants alignés sur l'estrade font tomber une pluie de conseils. Pour améliorer l'oral, c'est la porte LE032 (le laboratoire) ; pour retrouver son « port d'attache » (le secrétariat), c'est LE433 ; les enseignements obligatoires sont toujours codés LE14 et les optionnels LE16 – *« retenez bien les codes pour les examens »* ; en allemand, il faudra fréquenter la salle de travail, où se trouve la presse – *« vous trouverez la clé chez la concierge »*. Le professeur d'économie s'engage, en présentant son programme, à ce que les étudiants sachent *« tout sur les systèmes de taux de change »*. Celui d'espagnol assure que son cours magistral leur donnera *« un niveau acceptable »*. Surtout, *« n'oubliez jamais de joindre une enveloppe timbrée lorsque vous demandez un renseignement »*, conclut la responsable de la scolarité.

UN SYSTÈME JUGÉ INSUFFISANT

Une pincée de conseils rappelle à une salle silencieuse que *« l'apprentissage de la liberté est difficile à l'université »* et qu'*« il ne faut pas en abuser »*. Ce *vademecum, précédé*, fin septembre, par une réunion d'information sur la bibliothèque, l'infirmerie, les examens, la photocopieuse, sera suivi d'une rencontre avec les tuteurs – des étudiants de deuxième ou troisième cycle – vers la mi-octobre.

Carole, Karine, Marc et Sylvain, qui sont là *« par amour des langues »*, ne cachent pas leur enthousiasme à la sortie et s'estiment *« bien informés »*. Mais Sylvain et Marc, qui veulent tous deux devenir professeurs, sont-ils vraiment à leur place dans cette filière qui ne destine pas à l'enseignement ? Sophie, rescapée d'un BEP d'hôtellerie, savoure la satisfaction d'avoir trouvé sa voie. Trop timide pour poser une question, elle a renoncé à savoir *« s'il y a ou non des maths dans l'enseignement de cette filière »* et s'en accommodera quoi qu'il arrive. Aurélie, partie deux fois en Angleterre grâce aux PTT, où travaille son père, rêve d'aller passer une année à l'étranger. Toutes les deux tombent d'accord pour s'estimer *« contentes de ne pas avoir atterri en BTS : deux ans, ce n'est pas assez »*.

« Entre les journées d'information pour présenter les locaux et les services, les réunions pédagogiques, les livrets d'accueil et le système du tutorat, à peu près toutes les universités ont un système d'accueil », estime Bernard Alluin, président de Lille-III et vice-président de la Conférence des présidents d'université (CPU). Les systèmes d'accueil – jugés très insuffisants par les syndicats étudiants, qui en organisent eux-mêmes – trouvent paradoxalement leur limite dans le nombre d'étudiants. A Grenoble, on leur fait visiter, par groupes de 25, la piscine et la bibliothèque avant de les aider à pratiquer des tests d'auto-évaluation. *Mais, à Toulouse, impossible* de faire du cousu main : avec 4 500 nouveaux bacheliers, la réunion d'accueil *« ne peut pas être interactive »*. *« Cet effort ne devrait pas se limiter à la rentrée, comme c'est encore trop le cas*, relève Jean Lejeune, professeur de mathématiques à l'universtité de Caen. *Le problème est que cette tâche d'information et d'orientation n'est absolument pas valorisée dans la carrière des enseignants. »*

Béatrice Gurrey

Activités sportives et arts plastiques en vedette

À CHAQUE RENTRÉE sa mode. Après la psychologie, après la médecine, les bacheliers ont, cette année, plébiscité les activités physiques et sportives, ainsi que les arts plastiques et les arts du spectacle. En juillet dernier, près d'un bachelier sur dix – soit 45 000 d'entre eux –, avait formulé une demande d'inscription en DEUG de sciences et techniques d'activités sportives pour 3 500 places disponibles ! Depuis, les capacités d'accueil ont été doublées, des sections ont été ouvertes en catastrophe dans des antennes délocalisées ; 7 000 étudiants ont obtenu une inscription, auxquels s'ajouteront les redoublants de l'année. Mais les tribunaux administratifs devront statuer sur les recours présentés par plusieurs centaines de recalés. La question est donc loin d'être réglée puisque, selon la loi Savary de 1984, les universités sont tenues d'accepter toutes les demandes.

Face à cette situation *« aberrante »*, des directeurs d'UFR ont *« sélectionné »* les candidats sur dossier. D'autres ont choisi de limiter les places, dans l'ordre d'arrivée le jour d'inscription. Et on a vu des étudiants, à Grenoble en juillet et à Créteil récemment, camper devant les grilles, parfois plusieurs jours avant les inscriptions. D'autres, enfin, ont accepté toutes les demandes, quitte à offrir aux étudiants des conditions d'accueil désastreuses en attendant le couperet de la fin de première année.

« Le ministère ne peut pas ne pas intervenir », souligne André Menaut, président de la conférence des directeurs d'UFR. Il s'explique mal cet engouement pour une filière qui, comme la médecine, reste très sélective. Certes, reconnaît-il, *« la formation s'est élargie à l'ensemble des métiers du sport, avec des débouchés réels »*, et elle ne se limite plus à la préparation du professorat d'EPS pour lequel 880 postes ont été ouverts l'an dernier.

Dans des proportions moindres, le même phénomène a été constaté dans les arts plastiques et les arts du spectacle. Il a fallu ouvrir des places en urgence, notamment dans la région parisienne, où plus de 1 000 demandes étaient enregistrées pour à peine plus de 200 places disponibles dans chaque section. L'effet bac avec sa spécialité artistique à fort coefficient dans la série littéraire y est sûrement pour quelque chose. Mais l'université n'a pas suivi.

M. De.

Alain Lottin, administrateur de l'université d'Artois

« L'urgence concerne les deuxièmes cycles »

« Quelles sont pour vous les urgences de la rentrée ?

– Pour une université nouvelle qui a atteint 9 500 étudiants en cinq ans, la principale difficulté réside dans l'accueil et les problèmes de locaux, parce que le programme de développement Université 2 000 est en cours et que certains travaux n'ont toujours pas commencé. Cette année, nous ne disposerons d'aucune capacité nouvelle pour 1 200 à 1 500 étudiants supplémentaires. Il faut travailler avec des salles provisoires de documentation et de restauration surchargées.

– Les bons résultats du baccalauréat se sont-ils traduits par une nouvelle croissance des effectifs ?

– La pression ne vient pas tellement des nouveaux bacheliers, en augmentation d'environ 10 %. L'urgence concerne plutôt les poursuites de formations en deuxième et troisième cycle au fur et à mesure de leur ouverture. En plus de nos propres étudiants, nous récupérons ceux des universités voisines, qui ont intérêt à rejoindre les nouvelles formations que nous proposons. C'est une caractéristique des universités nouvelles. Nous enregistrons également une forte demande des étudiants des filières courtes des STS et d'IUT qui ne trouvent pas de travail.

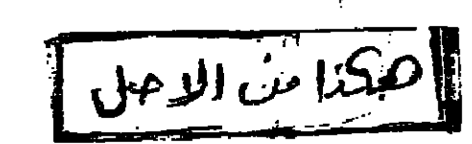
– Avez-vous obtenu les postes d'enseignants et de personnels administratifs nécessaires ?

– Nous rencontrons les pires difficultés en langues ou en gestion, où nous sommes contraints de faire appel à des vacataires déjà débordés. Le ministère nous a promis quelques emplois. Dans une académie déficitaire comme celle de Lille, nous ne trouvons pas les personnes pour les occuper. Nous manquons terriblement de professeurs d'anglais, par exemple. La situation est plus dramatique encore pour le personnel administratif et de service, les Atoss. Selon les normes, il faudrait une centaine de postes nouveaux.

– Le statut de l'étudiant et les premiers cycles vous paraissent-ils figurer parmi les réformes prioritaires ?

– Nous avons perçu une grande écoute sur les problèmes concrets que le ministère cherche à régler dans l'immédiat. Mais nous ne sentons pas d'orientation vers une politique de réforme dans de grands domaines. Depuis que je suis à l'université, on n'a cessé de réformer les premiers cycles. Se pencher sur les filières professionnalisées, sur le développement des deuxième et troisième cycles me paraît tout aussi important. C'est là qu'il faut réfléchir à une meilleure adéquation entre la vie professionnelle et l'emploi. La solution réside sans doute dans la multiplication de formations conçues avec les milieux professionnels. Mais elles sont plus coûteuses, et, parce qu'elles sont mieux encadrées pour de petits nombres d'étudiants, nécessitent infiniment plus de moyens. »

Propos recueillis par
Michel Delberghe



L'injonction « Finis-le ! » a bien été enregistrée par M 6 lors de la mort de Khaled Kelkal

Réfutant toute censure, la chaîne justifie son choix de couper le reportage

La direction de la chaîne de télévision M 6 a décidé de couper le début du reportage sur la mort de Khaled Kelkal tourné par son correspondant lyonnais en arguant de l'ambiguïté de la bande-son et de l'impossibilité de déterminer si les gendarmes étaient ou non en état de légitime défense. Patrick de Carolis, directeur de l'information, dit avoir *« agi en conscience »* et *« en toute indépendance »*.

LA CHAÎNE de télévision M 6 s'est défendue, lundi 2 octobre, lors d'une conférence de presse, d'avoir *« censuré »* un reportage de son correspondant lyonnais qui avait filmé vendredi 29 septembre la fusillade et la mort de Khaled Kelkak. Une accusation formulée par le journal suisse *Le Nouveau Quotidien*, qui affirmait que le reportage diffusé par M 6 avait été amputé d'une séquence où l'on entendait une voix crier *« Finis-le ! Finis-le ! »* (*Le Monde* du 3 octobre). *« Nous avons été attaqués de façon ignoble »*, a déclaré Patrick de Carolis, directeur de l'information de M 6. *« Il ne s'agit pas de censure mais d'un choix responsable »*, a-t-il précisé.

Dans la version intégrale du film tourné par M 6 lors de la fusillade – que nous avons pu visionner – l'action dure environ quelques dizaines de secondes. La nuit tombée, le cameraman est réfugié derrière une voiture. Une silhouette gît sur le sol. On entend une voix hors champ qui crie *« Finis-le ! Finis-le ! »* puis le bruit d'un coup de feu, une voix dit *« Attention »*, nouveau coup de feu, suivi d'un *« O. K., c'est bon ! »* Un ralenti permet de voir pendant cette séquence Khaled Kelkal couché sur le sol qui réussit à lever un bras et à pointer son arme en direction d'un des gendarmes situé derrière lui.

UNE VERSION PLUS LONGUE

Patrick de Carolis a indiqué que le début du film, et notamment l'interpellation *« Finis-le ! Finis-le ! »*, avait été supprimé par ses soins. Il a justifié sa décision et les circonstances dans lesquelles il a été amené à agir ainsi : *« Je regardais le journal de France 2, et notamment le reportage sur la fusillade, suivi du commentaire d'une journaliste sur place qui précisait que les gendarmes avaient agi en état de légitime défense. Je reçois alors un appel de notre correspondant à Lyon qui me dit qu'il était présent et qu'il dispose d'un document filmé qu'il me transmet immédiatement par le « faisceau ». Je le reçois à 20 h 45. Le journaliste m'explique au téléphone qu'il n'a pas pu tourner le début de la scène, mais me précise qu'avant qu'il enclenche sa caméra* [et donc avant qu'on entende *« Finis-le ! »*], *un gendarme a crié* « Halte au feu ! ». »

Après avoir coupé le film, la rédaction de M 6 décide de diffuser un flash spécial, vendredi 29 septembre à 22 h 35. Le document montré ce soir-là est racheté par France 2 et LCI notamment, qui l'ont diffusé le lendemain. Mais les chaînes savent que M 6 dispose d'une version plus longue de la fusillade : lors de la transmission d'un document par faisceau, les régies des chaînes ont la possibilité de capter toutes les images qui y circulent. Nicolas de Tavernost, directeur général, a précisé que M 6 a dû *« résister à une forte demande »*. *« Il aurait été tellement plus intéressant pour nous, y compris financièrement, de diffuser le document intégral ! »*, a-t-il déclaré.

Patrick de Carolis rappelle pour sa part les récentes mises en garde du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) lors des attentats récents . *« On reçoit tous les jours des lettres comminatoires du CSA pour nous dire d'arrêter de faire du sensationnel »*, s'insurge-t-il, précisant qu'il n'avait eu aucun contact *« de quelque nature que ce soit ni avec la justice, ni avec les ministères, ni avec le CSA »*.

La plupart des autres médias audiovisuels ont réagi positivement à la décision de M 6. *« Il s'agit d'une décision de M 6, et je la respecte »*, note par exemple Olivier Mazerolles, directeur de la rédaction de RTL. A France 2, un responsable se refuse toutefois à commenter la position de M 6, indiquant que *« n'ayant pas fait d'enquête, il est difficile de commenter cette décision »*. Pour sa part, Gérard Carreyrou, directeur de l'information de TF 1, nous a indiqué n'avoir *« pas de goût pour édulcorer les documents »*. *« Personnellement,* ajoute-t-il, *je l'aurais diffusé, mais je comprends la décision de M 6. »*

Sylvie Kerviel

Lire aussi notre éditorial page 14.

La gendarmerie ouvre une enquête administrative

PATRICE MAYNIAL, directeur général de la gendarmerie nationale, a demandé au lieutenant-colonel Gilles Janvier, commandant du Groupement de sécurité et d'intervention de la gendarmerie nationale (GSIGN), d'instruire une enquête administrative après le décès de Khaled Kelkal. En effet, le journal suisse *Le Nouveau Quotidien* a pu affirmer dans ses éditions du 2 octobre que la chaîne de télévision M 6 a diffusé un film tronqué sur les conditions de la mort du jeune Algérien soupçonné d'avoir participé à la vague d'attentats de cet été (*Le Monde* du 3 octobre). Les enquêteurs recueilleront le témoignage des gendarmes parachutistes présents sur les lieux afin d'établir la matérialité des faits durant la fusillade.

En particulier, le lieutenant-colonel Janvier doit élucider les circonstances dans lesquelles on entend à deux reprises, selon la bande-son du reportage de M 6, l'injonction *« Finis-le ! »*. Plusieurs hypothèses sont envisageables. S'agit-il, de la part d'un membre de l'escadron parachutiste, d'un *« dérapage verbal »*, pour reprendre la formule d'un officier de gendarmerie, ou d'une injonction délibérée dans le feu de l'action ? Si l'enquête devait répondre positivement à cette dernière interrogation, il resterait à établir précisément qui lance une telle injonction, à qui elle est adressée, à quel moment elle est donnée ?

Des gendarmes rappellent, à cette occasion, que la légitime défense – invoquée par le procureur de la République de Lyon pour expliquer l'échange de feu entre les membres de l'EPIGN et Khaled Kelkal – peut avoir deux justifications : la défense de soi-même, par un gendarme qui s'estime menacé, et la défense d'autrui, c'est-à-dire la défense par un gendarme de l'un de ses collègues qui serait impliqué dans le même incident et qui aurait, lui aussi, été menacé. Cette légitime défense implique l'usage, en riposte, de moyens proportionnés à une agression qui s'exprime de manière constante, permanente et qui devient immédiate.

Cependant, ces mêmes gendarmes, qui n'étaient pas présents sur les lieux, n'approuvent pas la façon dont les représentants de l'ordre ont, après l'injonction qui fait l'objet de la demande d'enquête administrative de M. Maynial, bousculé le corps de Khaled Kelkal pour le retourner sur le dos et constater sa mort. Ils se disent choqués. En revanche, un officier supérieur, qui a l'habitude de ce type d'intervention, estime que le comportement des gendarmes parachutistes n'a rien d'anormal. *« Il relève du réflexe professionnel »*, dit-il, en ajoutant qu'il s'agit, par ce geste du pied, *« de faire sauter l'arme que continue de tenir la personne »* pendant sa neutralisation.

J. I.

Karim Koussa va être entendu par le juge Le Vert

LE JUGE D'INSTRUCTION parisien Laurence Le Vert devait se rendre à l'hôpital de Lyon-sud, mardi 3 octobre, pour interroger et mettre en examen le complice de Khaled Kelkal, Karim Koussa, grièvement blessé, mercredi 27 septembre, lors d'une fusillade avec les gendarmes au col de Malval (Rhône). Karim Koussa, originaire de Vaulx-en-Velin, a été jugé *« intransportable »* en raison de ses blessures. Le juge antiterroriste Le Vert a été chargé par le parquet de Paris de l'information judiciaire concernant les trois complices arrêtés de Kelkal, Karim Koussa, Abdelkader Bouhadjar et Abdelkader Maameri. Ces deux derniers ont été transférés dimanche de Lyon à Paris.

Le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, avait assuré, samedi, que *« Karim Koussa est le complice de Khaled Kelkal dans l'assassinat de l'imam Sahraoui »*, le 11 juillet à Paris. M. Debré avait également indiqué que *« la même équipe »* était impliquée, selon lui, dans l'attentat de la station de RER Saint-Michel, le 25 juillet. Une accusation accueillie avec surprise par les milieux proches de l'enquête (*Le Monde* du 3 octobre). Alain Brillet, secrétaire général de la Fédération nationale autonome de la police (FNAP, majoritaire chez les policiers en civil) a jugé les déclarations du ministre *« un peu hâtives et anachroniques »* et affirmé qu'elles avaient sans doute été faites *« pour des raisons politiques (...), pour rassurer la population »*.

« L'INEXPÉRIENCE » DE M. DEBRÉ

L'ancien premier ministre Michel Rocard a estimé que M. Debré avait commis *« une imprudence »* et démontré *« une inexpérience »*. Il faut *« laisser travailler la police »* et ne pas dire *« des choses superficielles et incertaines »*, a déclaré M. Rocard sur LCI. Selon lui, la gendarmerie a agi en état de *« légitime défense »* en tuant le présumé terroriste. Même *« s'il aurait été meilleur qu'on le prenne vivant pour l'interroger »*, il ne faut *« pas faire un procès aux policiers »*, a ajouté M. Rocard.

Par ailleurs, une nouvelle opération de police a eu lieu mardi matin 3 octobre dans les milieux islamistes de la région parisienne. Elle visait, semble-t-il, à démanteler d'éventuels réseaux islamistes. Une quinzaine d'« objectifs » avaient été recensés, notamment dans le Val-de-Marne. Six personnes au moins auraient été interpellées.

Le Cap-d'Agde veut sélectionner sur fiches ses touristes

MONTPELLIER
de notre correspondant

Avec l'automne, la station du Cap d'Agde se vide de ses touristes. Mais derrière cette apparente tranquillité se cache une tension perceptible liée aux *« événements de l'été »*. De nombreux jeunes des banlieues de la région parisienne et de l'agglomération lyonnaise avaient été envoyés au Cap-d'Agde, dans le cadre des opérations « Ville, vie, vacances ». Plusieurs incidents s'étaient produits en août, bris de glaces de voitures, vols dans les commerces, et un climat d'agressivité s'était rapidement développé.

Ces jeunes étaient-ils vraiment responsables de tous les maux que les vacanciers ont voulu leur imputer ? Il est difficile de le savoir précisément. Après avoir manifesté, les commerçants ont exigé que des mesures soient prises. Le préfet de l'Hérault Charles-Noël Hardy souhaite aujourd'hui qu'une régulation des opérations du type « prévention été » soit effectuée. Il a *« suggéré au ministre de l'intégration que les préfets et les communes exportateurs de jeunes informent les préfets récepteurs. Une cellule de la direction interministérielle à la ville (DIV) pourrait être chargée de la coordination de ces opérations »*. Un tel mécanisme permettrait d'identifier les groupes de jeunes et d'éviter de les concentrer dans une même ville.

Ces propositions n'ont pas suffit à apaiser les inquiétudes des habitants. Une trentaine de gérants de campings, d'hôtels, et des loueurs d'appartements se sont récemment réunis pour mettre sur pied un dispositif de contrôle de la clientèle : un système de fiche de renseignements mentionnant nom, adresse, et âge. Rédigée avant la location, cette fiche permettrait le cas échéant de refuser l'accès d'hébergements à des personnes jugées indésirables. Et consigne sera donnée de veiller plus strictement à ce que les occupants des logements correspondent bien à ceux qui en ont fait la demande.

« Lorsqu'on a à faire à des jeunes non accompagnés d'adultes, ou à des concentrations importantes de personnes, on risque de se trouver confronté à des problèmes de nuisances et à des difficultés de cohabitation », explique Jean-Pierre Chenu, le directeur de l'office du tourisme du Cap d'Agde qui gère une importante centrale de réservation. L'objectif de ce contrat type de « pré-réservation » serait deprévenir ces difficultés en opérant *« une sorte de sélection »* dans une station qui souhaite se *« réserver plutôt à une clientèle familiale »*.

« Un tel dispositif peut entraîner des dérives ségrégationistes », reconnaît le préfet Hardy, *« et cela ce n'est pas admissible »*. Regis Passerieux, le maire socialiste, a rencontré une partie des professionnels du tourisme : *« Je leur ai dit : tout ce que vous pouvez faire, c'est veiller à ce que les gens ne soient pas en surnombre dans les appartements, mais vous ne devez pas regarder leurs noms. Toute sélection serait illégale et raciste »*. Il s'est engagé à veiller à ce qu'il n'y ait pas de dérives à l'office municipale du tourisme. *« Certains regarderont peut-être si le client s'appelle Mohamed,* reconnaît Pierre Constans, porte parole des hébergeurs du Cap d'Agde. *Mais le problème n'est pas une question de nationalité. Ce que nous cherchons nous, c'est avant tout à éviter les bandes. En ce sens, si racisme il y a, c'est plutot du racisme anti-jeunes »*. En fait, beaucoup confessent que la pratique du « filtrage » existe déjà de manière informelle dans la station, mais elle n'avait jusqu'ici jamais été institutionalisée.

Jacques Monin

Au procès Carignon, l'accablante subornation de témoins

L'ancien ministre met en cause les pratiques douteuses de l'ensemble de la classe politique

LYON
de notre envoyé spécial

« Le délit de subornation de témoin jette un jour très désagréable sur cette affaire. » Cette phrase a d'autant plus de poids qu'elle vient des bancs de la défense. Pourtant ce n'est que le prélude d'une plaidoirie avant l'heure que Mᵉ François Gibault, avocat de Jean-Louis Dutaret, impose au tribunal pour tenter d'effacer les effets dévastateurs produits par l'évocation des pressions dont plusieurs témoins auraient fait l'objet. Le président le laisse faire, mais il est trop tard. Malgré les efforts de l'avocat, l'audience a subi une rotation.

PROCÈS

Le débat avait pourtant commencé par une série de lectures rapides des dépositions faites par les témoins lors de l'instruction. Leur absence à l'audience à cet instant était plutôt favorable à la défense, dans la mesure où la simple lecture d'accusations aussi graves laisse la porte ouverte à toutes les contestations. Mais c'est surtout la réponse ou l'absence de réponse des prévenus qui a jeté un trouble irréparable. Autant les arguments utilisés dans le débat sur la corruption avaient souvent le *mérite d'apporter un éclairage différent* de celui de l'accusation, autant le discours des prévenus sur la subornation manque de conviction.

PRESSIONS ?

La principale accusation est portée par Patrick Thull, ancien secrétaire de la mairie de Grenoble, qui a changé sa déposition entre le 12 avril et le 13 juillet 1994. Dans ses premières auditions, il donnait à Jean-Louis Dutaret un rôle effacé et dégageait la responsabilité d'Alain Carignon dans la reprise du *passif du Dauphiné News* par la Lyonnaise des eaux. Entendu à nouveau au mois d'octobre, il revenait sur ses déclarations en affirmant avoir subi des pressions. A l'audience, la semaine dernière, il refusait d'utiliser un mot aussi fort.

Jean-Louis Dutaret prend la balle au bond et répond : *« Dans le procès-verbal de confrontation, il dit aussi qu'il n'a pas subi la moindre pression. En fait, M. Thull n'était pas très à l'aise parce que j'avais en ma possession la note de synthèse signée par le procureur général de Lyon et qui circulait au-delà de la chancellerie. J'y suis désigné par M. Thull comme le vice-maire. Je dis à M. Thull : « Décris ton rôle et limite le mien. » Je lui demande seulement de rétablir la vérité. »* Mais M. Thull avait aussi mis en cause Alain Carignon, qui serait intervenu auprès de Gérard Longuet. Ce dernier aurait ensuite demandé à M. Thull, alors employé par le conseil général de Lorraine, de ne pas *« charger »* un ministre du même gouvernement *« par solidarité politique »*. *« J'ai eu une conversation avec M. Longuet,* admet M. Carignon, *mais sans le solliciter. On en a parlé au hasard de la conversation, mais je ne lui ai jamais demandé de faire des pressions. »* Une partie civile lui demande si c'est lui qui a remis la note de synthèse du parquet général à M. Dutaret, mais l'avocat n'obtiendra de l'ancien ministre que cette seule réponse : *« La note m'a été remise par mon cabinet, elle circulait dans le cabinet. »*

Aux témoignages d'un chauffeur et d'une ancienne secrétaire qui font également état de pressions, Alain Carignon oppose l'état de *« panique »* dans lequel se seraient trouvées *« ces personnes, malmenées de toutes parts, et qui voulaient sortir d'un bureau de police »*. Et les débats deviennent confus lorsque l'on évoque le rôle trouble tenu par certains avocats qui se sont retirés du dossier et qui n'ont pas fait l'objet de poursuites.

« QUELQUES AVANTAGES »

La subornation paraissait un délit mineur par rapport au vaste dossier de la corruption. Mais, à la lumière d'un débat pourtant relativement court portant sur ce délit, l'infraction reprochée peut avoir pour effet de consolider une thèse qui présentait des aspects fragiles ou tout au moins laissés dans *l'ombre par l'application de la procédure* correctionnelle, qui n'impose pas que chaque détail du dossier soit examiné à l'audience.

Ainsi, la défense avait promis de fournir un dossier justifiant que les vols en avion-taxi n'étaient pas tous imputables à M. Carignon. Ce volumineux dossier, remis aux juges lundi matin, n'a fait l'objet que d'un bref échange entre les parties et sera examiné par le tribunal au cours de son délibéré selon une méthode certes légale mais préjudiciable à l'audience publique.

A la fin des débats proprement dits, avant les plaidoiries des parties civiles, Jean-Louis Dutaret a déclaré : *« Je ne suis ni un Mazarin ni une éminence grise, je suis seulement quelqu'un qui a mis ses intérêts au service de la politique »* ; de son côté, Alain Carignon a affirmé : *« Je peux avoir commis des erreurs, mais j'ai cru prendre en toute bonne foi une bonne décision pour la ville. Mais, en aucune manière, je n'ai directement ou indirectement sollicité une contrepartie. »*

Et tout en admettant avoir bénéficié de *« quelques avantages »*, sans pour autant avoir renoncé à son indépendance, l'ancien ministre lançait cette phrase inquiétante : *« Dans la dernière décennie, il n'y a pas un homme politique qui n'ait pas utilisé des avions privés, des bureaux à Paris, ou qui n'ait pas tenté d'influencer un journal, mais aucun d'entre eux ne s'est senti lié par une contrepartie. »*

Maurice Peyrot

Jeudi 24 août 7h45

Alain Madelin exprime son point de vue sur les réformes. Ses propos l'amènent à présenter dès le lendemain sa démission du gouvernement.

(Source Europe 1)

DISPARITION

Jean-Luc Lagarce

Les fêlures de l'âme d'un auteur et metteur en scène

LE METTEUR EN SCÈNE, auteur et parfois acteur Jean-Luc Lagarce est mort du sida, samedi 30 septembre, alors qu'il répétait *Lulu*, de Wedekind. Il était âgé de trente-huit ans.

La force de vie était quelque chose d'admirable chez ce grand garçon mince à la voix douce un peu brisée, cet homme discret jusqu'au secret au sourire timide, tellement chaleureux. D'aspect fragile, Jean-Luc Lagarce a toujours fait preuve d'une formidable énergie. Depuis *Carthage encore* en 1979, il a écrit vingt pièces, la plupart éditées par Théâtre Ouvert, quelques-unes présentées au Jardin d'Hiver, dont les dimensions et l'ambiance s'accordent au ton d'un langage intime, à la fois concret et rêveur, qui dit avec une pudeur élégante, proche de la désinvolture, les fêlures de l'âme. La dernière, *J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne* y a été présentée en 1994 par Robert Cantarella.

Les fêlures de l'âme, la souffrance, et pour s'en défendre, un humour incisif et tranquille – qui apportait sa saveur au grand mélo baroque de John Ford, *Dommage qu'elle soit une putain* (1987). Jean-Luc Lagarce a monté Crébillon (*Les Egarements du cœur et de l'esprit*) et Marivaux (*L'Ile des esclaves*), *mais aussi Phèdre* dont, en 1981, il a donné une version de féerie noire, et Kafka, *Instructions aux domestiques*, l'un des textes les plus cyniques de Swift, *Les Chroniques maritales*, de Jouhandeau... La délicatesse du metteur en scène n'affadissait pas la virulence des auteurs, elle la mettait en lumière. Il a monté Feydeau (*On purge bébé*), Labiche *(La Cagnotte)* et Ionesco *(La Cantatrice chauve)*. Dans ses dernières pièces *(Histoire d'amour, derniers chapitres*, ou *Les Solitaires intempestifs)*, dans ses derniers spectacles, le sourire, le rire et la mort étaient étroitement unis comme dans sa mise en scène du *Malade imaginaire* en 1993, farce nocturne, quasiment hoffmannienne.

Jean-Luc Lagarce travaillait « en décentralisation » – Besançon et Belfort où il était accueilli avec sa compagnie. Il se préoccupait des gens, acteurs et spectateurs, il aimait les saltimbanques dont les rêves naïfs lui ont inspiré deux textes : *Hollywood* (1985), que n'aurait pas renié Fiztgerald, et *Music-Hall* (1989). En 1990, il a passé plusieurs mois à Berlin, en « *résidence d'écriture* ». Il se savait malade, a visité la ville comme pour se faire des souvenirs éternels. Son dernier spectacle s'appelle *Les Règles du savoir-vivre dans la société moderne*. On y apprend comment s'habiller quand on se marie après quarante ans et autres pratiques tout aussi importantes. Jean-Luc Lagarce savait regarder, détecter *faiblesses et cruautés, il savait* en rire, et vivre. Il a eu la chance de pouvoir le faire jusqu'au bout.

Colette Godard

NOMINATION

SONACOTRA

Michel Desmet, préfet hors classe, a été nommé, au conseil des ministres du mercredi *27* septembre, président du conseil d'administration de la Société nationale de construction de logements pour les travailleurs (Sonacotra), en remplacement de Michel Rolant.

[Né le 28 août 1933 à Dunkerque (Nord), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Michel Desmet a été chef de cabinet du préfet des Hautes-Alpes (1956-1957), des Ardennes (1957-1958), de Bône, en Algérie (1960-1961) et du Var (1961-1963), avant de devenir secrétaire général de la Lozère (1963-1965), puis directeur de cabinet du préfet de la Somme (1965-1967). Nommé chef de cabinet du ministre de l'agriculture Jacques Duhamel, en 1969, il conserve ces mêmes fonctions auprès de lui au ministère des affaires culturelles en 1972. Secrétaire général du Val-de-Marne en mars 1972, directeur de cabinet du secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, Aymar Achille-Fould, en 1976, M. Desmet est chargé de la sous-direction de l'équipement et du développement à la direction générale des collectivités locales au ministère de l'intérieur. Conseiller du gouvernement pour l'intérieur auprès du ministre d'Etat de la principauté de Monaco en 1977, il est nommé préfet d'Indre-et-Loire en 1986, des Pyrénées-Atlantiques en 1987, puis du Maine-et-Loire en 1990. Nommé préfet de région Picardie le 5 mai 1993, il avait été placé préfet hors cadre le 30 août 1995.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 2-mardi 3 octobre sont publiés :

● **Accession à la propriété :** un arrêté relatif aux conditions d'octroi de l'avance aidée par l'Etat pour l'acquisition d'une résidence principale en accession à la propriété (*Le Monde* du 8 septembre).

● **Jeunes agriculteurs :** un décret et un arrêté définissant les conditions et les modalités d'attribution des aides à l'installation versées par l'Etat aux jeunes agriculteurs ainsi que des bourses pour ceux qui réalisent un stage de six mois.

AU CARNET « DU MONDE »

Décès

– L'AITEC (Association internationale des techniciens, experts et chercheurs),
L'AISPI (Association des journalistes scientifiques de la presse d'information),
Le CEDETIM (Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale),
4 D (Dossiers et débats pour le développement durable),
Forum Plutonium,
Et Global Chance,

expriment leur émotion et leur très grande tristesse devant la disparition de

Martine BARRÈRE,
journaliste scientifique,

et s'associent à la douleur de sa famille et de ses amis.

Sa forte personnalité, alliant professionnalisme, rigueur intellectuelle et liberté de pensée, a profondément marqué nos associations et leurs membres.

La cérémonie aura lieu mercredi 4 octobre 1995, à 14 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

Adresse des associations : 21 *ter*, rue Voltaire, 75011 Paris.

– Notre amie

Martine BARRÈRE,
journaliste scientifique,
nous a quittés le 30 septembre 1995, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Notre chagrin est immense. Que sa gentillesse, son rire, sa joie de vivre et son courage face à la maladie restent dans la mémoire de ceux qui l'ont aimée.

Les sociétés Act Consultants et Cassiopée,
Sciences Informations.

17 *bis*, rue Richard-Lenoir,
75011 Paris.

– La filière d'enseignement ICST de l'université Paris-VII-Denis-Diderot s'associe à la douleur de la famille et des amis de

Martine BARRÈRE,

prématurément disparue.

Nous garderons le souvenir d'une collaboratrice exigeante et chaleureuse, ayant su pressentir les mutations que réclamait le journalisme scientifique, sa profession.
Paris, le 2 octobre 1995.

(*Le Monde* du 3 octobre.)

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence

– Mme Jean Bauchet,
son épouse,
Elisabeth et Jamil Bauchet-Bouhlal,
Marie-Claude et Luc Richard,
ses enfants,
Jean-Alexandre,
Marlène,
Jean-Luc,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean BAUCHET,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre avec palmes,
médaille de la Résistance,
officier de l'Ouissem Alaouite,

survenu dans son domaine de Beaubec-la-Rosière (Seine-Maritime), le 2 octobre 1995, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 5 octobre, à 15 h 30, en l'église Sainte-Trinité, place d'Estienne-d'Orves, Paris-9e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de *Montmartre*.

Cet avis tient lieu de faire-part.

140, boulevard de Clichy,
Paris-18e.
Hôtel Es Saadi,
Marrakech (Maroc).
Domaine de l'Abbaye,
76440 Beaubec-la-Rosière.

Jean BAUCHET,

était le dernier grand témoin du monde du spectacle, plus particulièrement celui du Music Hall.

Artiste lui-même, dans les années 1930, c'est au lendemain de la guerre, après les mois de Résistance, qu'il entreprend la création de revues célèbres au bal du Moulin-Rouge, avec notamment la première Revue japonaise à Paris.

Parallèlement, il crée en 1952 les casinos de Marrakech et de Mahommedia, au Maroc.

En 1962, le fabuleux Casino de Beyrouth.

Forges-les-Eaux s'ajoute aux autres casinos.

En septembre 1976, c'est la reprise du *Casino de Paris, avec la Revue Paris Line*, menée par Line Renaud.

Il consacra six ans à la rénovation du Théâtre du Châtelet, entreprenant de considérables travaux.

Il est attentif aux jeunes artistes qui trouveront auprès de lui conseils et soutien.

Jean et Henriette Bauchet créent dès 1946 avec Francis Cover « Les Voix d'Or ».

Prix annuel pour découvrir de nouveaux talents de chanteurs et chanteuses d'Opéra.

– Cholet. Xanton-Chassenon.

Jacques Bigorne,
son époux,
Michel Bigorne et Thérèse,
née Guérin,
Françoise et Conrad Siegers,
ses enfants,
Sylvie, Bruno et Sophie Bigorne,
Conrad, Pascal et Johannes Siegers,
ses petits-enfants,
M. et Mme Alfred Reboul,
sa sœur et son beau-frère,
Les familles Reboul, Bonneau
et Chaillan,
ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Odette BIGORNE,
née Carbonnez,

pieusement survenu le 1er octobre 1995, à l'âge de soixante-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 4 octobre, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre de Cholet, suivie de *l'inhumation au cimetière de Cholet*.

Le corps repose à l'amphithéâtre de l'hôpital de Cholet.

« Les Pins »,
16, parc Bethenod,
49300 Cholet.
« La Tabat »,
85240 Xanton-Chassenon.

– *Mme Jean Blanchet*,
son épouse,
M. et Mme Alfons Hantusch,
M. et Mme Jean-Claude Bensoussan,
M. et Mme Philippe Blanchet,
ses enfants,
Yann, Stéphane, Jérôme, Milan,
ses petits-enfants,
Mme Pierre Delecroix et ses enfants,
sa belle-sœur et ses neveux,
M. et Mme Pierre Bocquet
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Bocquet
et leurs enfants,
ses cousins,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean BLANCHET,

officier dans l'ordre national du Mérite,
avocat à la Cour,

survenu le 1er octobre 1995, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 4 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 17, rue Ampère, Paris-17e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Cambrai (Nord).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue Gustave-Flaubert,
75017 Paris.

– Le président du conseil d'administration,
La direction et le personnel de la SOCRAM (Société de crédit des sociétés d'assurances à caractère mutuel)
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Dominique BON,
directeur adjoint,

survenu dans sa quarante-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 4 octobre 1995, à 16 heures, en l'église Saint-Hilaire à Niort.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue du 24-Février,
79000 Niort.

Mme Daniel Camus, son épouse,
M. Frédéric Sommer, son beau-fils,
Sa belle-sœur et son beau-frère,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Daniel CAMUS,
croix de guerre TOE,
médaille militaire,

survenu le 30 septembre 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 5 octobre, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

90, avenue du Roule,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Le président et le conseil d'administration de « Saoû chante Mozart »,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul CHRISTIN,
vice-président de l'association.

Les obsèques ont lieu ce mardi 3 octobre 1995, à 16 heures, en l'église de Beauzac (Haute-Loire).

– Act Up-Paris a la douleur d'annoncer le décès de

Nathalie DAGRON,

qui s'est éteinte des suites d'un sida le 30 septembre 1995. Elle aurait eu trente-cinq ans le 6 octobre prochain.

Sans le petit Dragon on n'imagine pas la commission Traitements et Recherche, le groupe TRT-5, ni tout simplement Act Up-Paris.

– Laure FELICI,
née Graux

nous a quittés, le 25 septembre 1995.

De la part de
Noël-J. Felici,
Laurent Felici,
Vincent et Françoise Felici,
et Laura,
Isabelle Felici,
Marianne Felici.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Revel (Isère), le 30 septembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue Charles-Péguy,
38100 Grenoble.

– Le collectif Pluri-Elles-Algérie,
Les Nanas-Beurs et le CISFA,
ont la grande tristesse d'apprendre la mort de leur amie

Monique GADANT,

survenue le 30 septembre 1995.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Marc GUÉRIN,

survenu à Paris, le 30 septembre 1995.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 5 octobre, en l'église Saint-Joseph, 161, rue Saint-Maur, à Paris-11e, à 9 heures.

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de Jumièges (Seine-Maritime).

M. et Mme Pierre Guérin,
940, rue Mainberte,
76480 Jumièges.

– Le Père provincial et la Communauté jésuite de la rue Monsieur, à Paris,
Tous ses parents et amis,
recommandent à vos prières le

P. Abel JEANNIÈRE s.j.,

décédé le 1er octobre 1995, dans sa soixante-quinzième année.

La messe des funérailles aura lieu à l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6e, le mercredi 4 octobre, à 15 heures.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Marie-Christine LE FRANC,

survenu le 30 septembre 1995, dans sa cinquante-cinquième année.

De la part des familles
Le Franc, Lemoisson, Dreux,
Et de ses nombreux amis.

La cérémonie religieuse sera célébrée par le Père Jean-Marie Revillon, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 31 *bis*, avenue Marceau, à Paris-16e, le mercredi 4 octobre, à 9 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Fontainebleau.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le tribunal de grande instance de Créteil à la tristesse de vous faire part du décès de

Mme Agnès MONGIÈRES,
épouse Billette de Villemeur,
juge aux affaires familiales.

La juridiction assure son époux, ses enfants et tous ses proches de sa plus sincère sympathie.

– Paris. Saint-Amand-Montrond.

« Ô Seigneur, s'il y a un Seigneur, sauvez mon âme, si j'ai une âme. »
(E. Renan)

Mme Jacques Maudieu,
née Monique Déniélou,
son épouse,
Valérie et Pascale,
ses filles,
Louis et Joséphine,
ses petits-enfants,
Oscar Borillo et Patrick Mouge,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques MAUDIEU,

survenu le 30 septembre 1995, à Paris.

L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, à Paris, le mercredi 4 octobre, à 15 h 30.

Laissons les fleurs au jardin, là où Jacques les aimait.

M. Gaston Meunier Pison,
M. et Mme Bernard Meunier,
M. et Mme Gilles Meunier,
Le Père Michel Meunier,
et leurs enfants,

confient à votre prière

Mme Gabrielle MEUNIER PISON,
née Saint-Olive,

pieusement décédée, le lundi 2 octobre 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 6 octobre à 9 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros Caillou, 92, rue Saint-Dominique à Paris 7e.

Une messe sera dite à son intention le samedi 7 octobre à 10 heures, à La Terrasse (Isère), suivie de l'inhumation.

277, bd Raspail,
75014 Paris.
45, rue des Eveuses,
78120 Rambouillet.
21, avenue Guibert,
78170 La Celle Saint-Cloud.
4, rue Corot,
75016 Paris.

– Claude Petit,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa famille,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Jean PETIT,

survenu le 29 septembre 1995 à Paris, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
27, rue de la Cour-des-Noues,
75020 Paris.

– Le V∴ M∴
Et tous les Membres de la R∴ A∴ L∴ « Les Zélés Philanthropes » du Grand Orient de France

ont la douleur de vous annoncer le passage à l'Orient Eternel de leur

T∴ C∴ F∴ Jean PETIT,
ancien V∴ M∴ de l'Atelier.

Les obsèques ont lieu le 29 septembre 1995.

G. O. D. F.
16, rue Cadet,
75009 Paris.

– Mme Jacques Pincet,
M. et Mme Christophe Lorgnier du Mesnil,
Jérôme et Constance,
M. et Mme Jean-Marc Pincet,
Laurence et Arnaud,
M. et Mme Christian Doumet
et Louis-Nicolas,
ses enfants et petits-enfants,

font part du rappel à Dieu de

Jacques PINCET,

survenu le 28 septembre 1995, dans sa soixante-treizième année.

Le service religieux sera célébré le 4 octobre à 9 heures, en l'église réformée de l'Étoile, 54, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris.

« Maintenant donc ces trois choses demeurent, la foi, l'espérance, l'amour. »
I, Corinthiens, XIII, 13.

237, bd Péreire,
75017 Paris.

– M. et Mme Jean-Marie Poirier,
Mme Jacqueline Gouin-Poirier,
ses enfants,

M. François Poirier et Felicity,
M. Thomas Poirier,
Jean-Philippe et Guylène Gouin-Loubet,
François et Anne-Claire Gouin-Galliègue,
Vincent et Isabelle Thibault-Gouin,
Florence Gouin,
ses petits-enfants,

Pierre-Louis Gouin,
Lucie Thibault,
ses *arrière-petits-enfants*,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. René POIRIER,
professeur honoraire à la Sorbonne,
membre de l'Institut,
officier de la Légion d'honneur,

survenu, muni des sacrements de l'Eglise, le 28 septembre 1995, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, le lundi 2 octobre, à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine).

5, rue de Luynes,
75007 Paris.
2, avenue Georges-Pompidou,
94370 Sucy-en-Brie.
23, rue Bertron,
92330 Sceaux.

(*Le Monde* du 3 octobre.)

– M. Jean Thiellet,
son époux,

Claire Thiellet, Anne et Benoît Chalmin, François et Natalia Thiellet,
ses enfants,

Sonia, Martin, Adrien, Grégoire et *Christina*,
ses petits-enfants,

M. et Mme Paul Vrinat,
son frère et sa belle-sœur,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Jean THIELLET,
née Paulette Vrinat,
agrégée de l'université,

survenu le 30 septembre 1995, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le jeudi 5 octobre, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, rue de l'Annonciation, Paris 16e.

Une absoute sera donnée le même jour à 14 h 30, en l'église de Sainte-Radegonde à Tours, suivie de l'inhumation au cimetière de Sainte-Radegonde.

18, rue Eugène-Manuel,
75116 Paris.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée, le samedi 7 octobre 1995, à 11 heures, en la chapelle Saint-Bernard de Montparnasse, 34, place Raoul-Dautry, à Paris 15e (sous l'horloge de gauche en façade de la gare), à l'intention de

Jean de MONÈS del PUJOL,

décédé le 5 septembre 1995, à Muret (Haute-Garonne).

– Une messe sera célébrée à la mémoire de

Philippe VENIN-BERNARD,
artiste-peintre,

décédé à Paris le 8 septembre 1995.

Samedi 7 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Eustache, chapelle de la Vierge.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris (3e), ce jeudi 5 octobre 1995, à 20 h 30 : « L'ex-Yougoslavie : fin de chapitre ? » : M. Lazare, membre du bureau Sarajevo, et Faïk Dizdarevic, ambassadeur honoraire.

هكذا من الأصل

ENQUÊTE

Algérie le business continue

Les risques sont énormes, mais les bénéfices sont assurés, car, en dépit de la situation politique, le commerce avec l'Algérie n'a jamais été aussi florissant. Régulièrement, des patrons se muent en James Bond pour éviter les meurtriers écueils sur la route des contrats



ELLE a quarante-cinq ans et dirige une petite entreprise de produits pharmaceutiques. On ne l'identifiera pas, *« pour des raisons de sécurité évidentes »*. Déjà, elle tremble de parler. Comme tous nos interlocuteurs, qui vivent depuis un an avec la routine des menaces anonymes – jusqu'à vingt coups de fil par jour ! Elle va chercher son fils à la fac, à Paris, par peur d'un enlèvement. Pourtant, elle s'accroche. L'Algérie, c'est son pactole, son marché de cocagne. Plus de la moitié de son chiffre d'affaires, l'essentiel de ses bénéfices. Alors, tant pis pour les intimidations islamistes, les menaces de mort à tous ceux qui commercent avec la France. Tant pis pour les avertissements repétés des autorités françaises à leurs ressortissants ! Elle *« y va »* quand même, à Alger, bravant les queues de six heures aux avions *« horriblement pleins »*, déjouant les annulations, les pièges, les tracasseries, défiant attentats, kidnapping, racket, etc.

« J'ai peur, mais je ne peux pas faire autrement : le courrier marche très mal, la poste est infiltrée par le FIS [le Front islamique du salut], *et le téléphone écouté par la police. Mes clients ne peuvent venir que rarement, à cause des visas. Et je n'ai pas le droit, humainement, d'exposer quelqu'un d'autre. »* Alors, elle essaie, comme tout le monde, de limiter les risques. Ne jamais prévenir à l'avance par téléphone de son jour d'arrivée ou de son lieu de séjour. Pas d'hôtel, pas de taxi. Une voiture avec chauffeur *« et on s'écrase au fond »*. Des déplacements limités au minimum et *« plutôt en 2 CV qu'en voiture blindée »*. Elle y va, mais ne le dit pas. *« A cause de mes parents. Ils en seraient malades d'angoisse. »* Et aussi à cause de la société d'assurance crédit, la COFACE, qui a prévenu qu'elle ne garantirait aucun contrat impliquant la présence de Français sur place.

Qui a dit que les patrons français manquaient d'audace ? Ils sont courageux, nos exportateurs, ces risque-tout de la mécanique, ces aventuriers du négoce, dès lors que leurs intérêts – et la survie de leur entreprise – sont en jeu ! Car ils ne sont pas un, ni dix, mais des centaines à jouer ainsi leur vie en cachette. Un bon millier de PME, estime la chambre de commerce franco-algérienne, ne « vivent » pratiquement que du marché algérien, sur un total de 9 500 exportateurs recensés par les douanes (dont un millier de grands groupes et 8 500 PME). Tous ne se risquent pas à Alger, heureusement. Les plus prudents se débrouillent pour rencontrer leurs clients en France ou en Tunisie – seul endroit où les Algériens peuvent se rendre sans visa –, voire sur les bateaux à quai à Marseille. Les plus gros payent des représentants algériens sur place ou des intermédiaires qui font le va- et-vient. Mais si tous se cachent, aucun, pourtant, ne se plaint. Ils ont même plutôt le sourire, ces derniers temps, les spécialistes du marché algérien : *« Les affaires n'ont jamais été aussi bonnes depuis dix ans. »*

En Algérie, on s'égorge tous les jours ; mais le *business* continue. *« La situation y est dramatique, pas le commerce ! »*, résume cyniquement un haut fonctionnaire. L'an dernier, les exportations françaises ont augmenté de plus de 12 %, avec des pointes à plus 30 % ou plus 40 % dans l'alimentation, la pharmacie, l'acier, etc. Et 1995 s'annonce encore meilleur : les ventes des six premiers mois dépassent largement celles de l'an dernier à même période, et la situation s'améliore de mois en mois. Au port de Marseille, les sorties de marchandises vers l'Algérie ont augmenté d'un bon quart l'an dernier et encore de 50 % au premier semestre...

Depuis le rééchelonnement de sa dette, qui a reporté après l'an 2000 le plus gros de ses remboursements, l'Algérie a de l'argent et peut même, pour la première fois depuis longtemps, se permettre de payer comptant. Elle importe donc, en masse : céréales, sucre, lait, médicaments, pièces détachées, machines, matières premières, etc. Après trois années de vaches maigres et de pénuries, les besoins de la population et de l'industrie sont énormes. Elle importe d'autant plus que la libéralisation du commerce a multiplié les filières, en réduisant le poids des grands organismes d'Etat, jadis passage obligé et laborieux. Fini les autorisations préalables ; il suffit aujourd'hui, pour importer, d'avoir de l'argent, soit en devises, soit en dinars, que l'on dépose à la banque en échange d'une lettre de crédit. Aussi, à côté des entreprises publiques pullulent les importateurs privés : aux gros commerçants traditionnels, aux ex-contrebandiers (*« trabendistes »*) *rangés se* mêlent les utilisateurs finaux (médecins, garagistes, etc.) et même quelques fonctionnaires reconvertis, qui créent leurs propres affaires parallèlement à l'administration où ils travaillent...

Cette rage d'achats se matérialise dans les magasins d'exposition ouverts par les importateurs « multiservices » aux quatre coins du pays : *« De véritables cavernes d'Ali baba,* raconte un Algérien ; *on trouve de tout, du jeu de pneus au rouge à lèvres et aux kiwis. Bien sûr, il faut rajouter quelques zéros aux prix... »* Les Français, premiers fournisseurs du pays, avec un gros tiers du marché, en sont les premiers bénéficiaires. L'Algérie est redevenu le treizième client de la France, et le premier parmi les pays en développement. L'an dernier, les échanges ont dégagé un solde positif pour l'Hexagone de 5 milliards, le sixième dans le monde, tous pays confondus. Dans la pharmacie, le marché algérien représente à lui seul plus que toute l'Afrique. Dans les semences, il dépasse désormais en volume le marché français...

ON l'oublie trop souvent : l'« aide » française à l'Algérie, dénoncée par le FIS et les opposants au pouvoir, ces 5 milliards de crédits sur lesquels on s'interroge depuis peu dans les couloirs du Quai d'Orsay et de Matignon, est avant tout une aide intéressée. Même si, à l'évidence, certains dignitaires algériens profitent de la manne *via* quelques très importants contrats, même si certains soutiens publics se perdent dans les méandres du budget, le plus gros des crédits consentis par la France sert quand même à soutenir les exportations et les investissements d'avenir dans le pétrole – gage de rentrées futures et donc des capacités de remboursement du pays. *« On fait des crédits à l'Algérie parce que c'est notre voisin et notre débiteur,* résume un haut fonctionnaire; *il faut bien, si on veut qu'ils nous remboursent un jour. »* En attendant, l'industrie et la balance commerciale françaises en profitent largement.

Bienfaits de la géographie... et de l'acharnement. *« Pour travailler en Algérie, il faut être un vrai exportateur ; ailleurs, il suffit d'être un distributeur ! »*, assure l'un de ces héros anonymes du commerce extérieur français. Car tout se mêle pour multiplier les embûches. A l'insécurité, aux difficultés de contacts s'ajoute le désordre, exaspéré par la guérilla et la libéralisation économique. Les ports, la poste, les douanes, les banques et l'administration algériens sont autant de chausse-trappes. Ajoutons le racket – pardon, l'*« impôt révolutionnaire »*, que beaucoup acquittent sans s'en vanter ni même savoir à qui il profite vraiment – et les vols – des camions entiers sont détournés à l'arrivée des bateaux, sous l'œil des dockers complices ou paralysés par la peur. Sans oublier, pour faire bon poids, les réticences des banques françaises, échaudées par le rééchelonnement de leurs créances, qui rechignent à confirmer la moindre lettre de crédit et pratiquent des tarifs prohibitifs.

> « Il faut une ligne directe avec la douane, le président de la banque, le patron du port ; sans ça, on vous vide les containers, c'est la jungle »

Le parcours de l'exportateur est, au sens propre, un parcours du combattant. Premier piège : les communications. Tout ou presque se fait par fax et téléphone. Quand il marche, et avec mille précautions, à cause des écoutes. Certains parlent en code, d'autre passent du français à l'anglais, puis à l'allemand ou à l'espagnol – *« ça déroute »*. *« Il faut une ligne directe avec la douane, le président de la banque, le patron du port ; sans ça, on vous vide les containers, c'est la jungle »*, explique un négociant en produits alimentaires. Au fond de la coquette villa anonyme qui lui sert de siège, il dispose d'un équipement de transmission à faire pâlir d'envie le Pentagone.

Seconde épreuve : les contacts directs. Même les kamikazes limitent leurs déplacements à Alger. Et seuls les très grands groupes ont les moyens d'entretenir sur place un bureau. Quant aux « intermédiaires » qui multiplient les offres de services *via* l'ambassade et la chambre de commerce, la plupart s'en méfient. *« Nos meilleurs agents, ce sont nos clients »*, répètent les exportateurs. Tout l'art consiste à les faire venir régulièrement en France. Après moult avatars, un circuit de délivrance des visas pour les hommes d'affaires a fini par s'établir par l'intermédiaire de la Chambre de commerce franco-algérienne. Mais tous les prétextes sont bons pour des rencontres discrètes : congrès médicaux, symposium d'affaires, colloques officiels, etc.

Troisième épreuve : le camouflage. Il ne suffit pas d'avoir de bons contacts, encore faut-il les protéger. Clients ou représentants algériens, ils sont en première ligne. *Les exportateurs* français déploient donc des trésors d'imagination pour se faire oublier. Pour les petits, c'est facile : il suffit de se taire. Les grands, plus connus donc plus exposés, trichent : faux noms, fausses nationalités (par association avec des sociétés italiennes ou belges), fausses origines (les marchandises transitent par Gênes ou Barcelone), faux « bureaux scientifiques » abritant, derrière une porte de communication, le vrai bureau de représentation, faux dépôts de « matériel en réparation » servant de centre de stockage, faux « indépendants » (en réalité salariés de la société), faux pavillons et navires anonymes – *« ça ne trompe personne, mais ce n'est pas provocateur »*, etc. Un groupe a conservé plaque et pignon sur rue : ses bureaux jouxtent le commissariat central... Mais ils sont souvent vides : les salariés, par prudence, ne viennent pas à horaires réguliers.

Seuls les pétroliers affichent franchement la couleur. Ils n'ont pas le choix : impossible dans ce secteur de ne pas envoyer des expatriés sur place. Mais ils ont les moyens et l'habitude de se protéger. Surtout, ils bénéficient d'une priorité absolue des deux côtés de la Méditerranée, les ressources pétrolières et gazières qu'ils développent gageant les recettes futures. Des charters relient directement Paris et Hassi Messaoud, sans passer par Alger. Comme les petits avions privés desservant les champs, comme les voitures et les chantiers eux-mêmes, ils sont étroitement surveillés. Par l'armée algérienne et par des *« sociétés de sécurité françaises privées »*, émanations plus ou moins camouflées de la DGSE (Direction générale de la sécurité extérieure, les services de renseignements français).

Tout cela a un prix. Si les exportateurs s'accrochent, c'est que les bénéfices sont à la hauteur des risques. *« On gagne de l'argent plus facilement qu'ailleurs,* avoue naïvement un spécialiste de la maintenance, *la concurrence est moins forte, donc les prix et les marges sont plus élevés. »* Bref, l'Algérie, ça « craint », mais ça paye. Et même de mieux en mieux. *« Avant, ils nous demandaient de leur trouver des financements. On faisait beaucoup de troc – viande contre dérivés de pétrole ou engrais. Maintenant, ils paient cash la plupart du temps. Si vous avez choisi un partenaire solide financièrement, vous n'avez aucun problème »*, explique un négociant marseillais.

Car, malgré la guérilla et le chaos, l'économie algérienne, assurent nos exportateurs, a enfin entamé sa mue vers un système de marché. Chacun y va de son exemple. Les entrepreneurs privés locaux ne sont certes pas tous irréprochables, mais ils discutent désormais plus de prix ou de qualité que du montant de leur commission. La contrebande et le marché noir des devises disparaissent, tués par la libéralisation. La petite corruption diminue (au profit de la grande, hélas !). Les banques montrent un professionnalisme croissant dans l'appréciation des risques.

MIEUX : de timides courants d'exportations algériennes apparaissent, aidés par la dévaluation du dinar – meubles, dattes, poisson, céramique et petits appareils ménagers commencent à traverser la Méditerranée dans l'autre sens. *« Pour la première fois depuis des années, on a même transporté du vin algérien en France »*, note un armateur. Autre symbole : en octobre ouvrira à Alger la première banque privée, l'Union Bank. Elle a déjà, de Paris, commencé à faire trembler la place en proposant de casser de moitié le taux de confirmations.

Bref, pour beaucoup, l'optimisme l'emporte sur l'horreur. *« Si la paix revient, il y aura un boom extraordinaire »*, assure le président du port de Marseille, qui va jusqu'à rêver de devenir le « Hongkong de l'Algérie ». Une antienne reprise partout. *« Il ne faut pas oublier que l'Algérie a le premier outil industriel africain »*, note un expert. Certains vont plus loin qui préparent le terrain. Discrètement. Pas question, pour le moment, d'investir directement là-bas. Mais des contacts se nouent, des sociétés communes se montent en France, des structures relais se créent. *« Entre l'association financière et le simple commerce, il y a de la marge »*, assure un spécialiste du partenariat. *« Je ne conseillerais pas d'y aller de façon claire, mais ce ne sont ni l'ingénierie ni les faux nez qui manquent »*, ajoute un banquier. On en oublierait presque le FIS.

Vous avez dit le FIS ? Il y a beau temps que son arrivée au pouvoir n'effarouche plus les milieux d'affaires. Ce qui les gêne, c'est la violence. Pour le reste... Récemment, un cabinet de conseil a même offert par écrit aux grandes entreprises de les rapprocher des *« futurs décideurs »* du pays, sous couvert d'une *« rencontre d'investisseurs »* dans la banlieue de Paris. Renseignements pris, elle aurait finalement été annulée. Trop officielle...

Véronique Maurus

Le Monde

Légitime défense ?

COMME il arrive à peu près chaque fois qu'au terme d'une longue traque un criminel présumé est tué par la police au lieu d'être arrêté vivant, une polémique vient de s'engager sur le comportement des gendarmes de l'Epign au lendemain de la mort de Khaled Kelkal. On avait déjà connu dans le passé pareille controverse dans le cas de Jacques Mesrine comme dans celui de H. B., le preneur d'otages de l'école maternelle de Neuilly-sur-Seine : l'un et l'autre étaient tombés sous les balles des forces de l'ordre sans que celles-ci, en dépit de leurs dénégations ultérieures, leur aient apparemment laissé la moindre chance de s'en tirer vivants. Les autorités, pour leur part, invoquaient une « légitime défense » justifiée, selon elles, par les circonstances.

La différence entre ces deux affaires et le dénouement de l'affaire Kelkal est que, dans ce dernier cas, il existe un document sonore pour le moins troublant : comme l'a révélé le journal suisse *Le Nouveau Quotidien* (*Le Monde* du 3 octobre), on entend en effet, dans l'enregistrement de la scène, une voix crier *« Finis-le ! Finis-le ! »*.

Ce passage a été supprimé de la version diffusée par M 6, pour des raisons que l'on peut comprendre, mais il est parfaitement audible de ceux qui ont ensuite été autorisés à écouter la bande. Certes, comme l'ont souligné les responsables de la chaîne, la première partie de la fusillade n'a pas été filmée, ce qui impose une certaine prudence dans l'interprétation de la phrase controversée. Toutefois, quelles que soient les séquences qui l'ont précédée, les mots parlent d'eux-mêmes et jettent au moins un doute sur la thèse de la légitime défense, énoncée aussitôt après l'événement par le procureur de la République de Lyon.

Il ne s'agit évidemment pas, en s'interrogeant sur les conditions de la mort de Khaled Kelkal, d'oublier les actes terroristes qui lui sont attribués ni de sous-estimer la souffrance des familles qui en ont été victimes. De même, tenter de comprendre le cheminement d'un jeune homme qui paraissait en voie d'intégration dans la société française avant de basculer dans la délinquance ne signifie pas que l'on cherche à l'excuser, encore moins à le disculper. Il n'est pas question non plus de minimiser les risques pris par les forces de l'ordre dans leur lutte contre le terrorisme ni les aléas auxquels même des professionnels sont exposés sur le terrain.

Ce qui est ici en jeu, c'est une certaine conception de la justice et de la démocratie qui croit que même les assassins ont droit à une défense équitable et qui se refuse à leur appliquer préventivement une peine de mort aujourd'hui abolie, même lorsqu'ils sont soupçonnés des pires crimes.

Une enquête est en cours sur les circonstances de la fusillade. On attend d'elle qu'elle assure la *plus large transparence* et qu'elle rappelle le vieux principe selon lequel nul n'est au-dessus des lois : ni les terroristes ni ceux qui ont pour mission de les combattre.



Les gens *par Kerleroux*



Incertitudes nucléaires

ALAIN JUPPÉ ne connaît pas le doute. Lundi 2 octobre, après le tir nucléaire de Fangataufa, il a déclaré que, *« s'il y a un point aujourd'hui qui ne fait pas l'objet de discussions, c'est la complète innocuité sur l'environnement »* des essais français. *« Tout le monde l'a reconnu. »* Et son ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, de renchérir : les essais n'ont *« aucune influence négative sur l'environnement comme l'ont prouvé la totalité des rapports d'experts internationaux »*.

Justement : les experts sont partagés. Ceux du Commissariat à l'énergie atomique ont toujours affirmé que la sécurité des tirs était absolue. Cependant, la crédibilité de leurs affirmations n'est pas totale dans la mesure où ces deux organismes sont à la fois juges et parties et ont longtemps pratiqué la politique du secret.

Les « experts internationaux », eux, se montrent plus circonspects. Les trois missions indépendantes qui ont inspecté Mururoa dans les années 80 – Tazieff, Atkinson et Cousteau – se sont inquiétées des conséquences des tirs sur la structure géologique de l'atoll. Inquiétude confirmée par l'étude que vingt scientifiques australiens ont menée au mois d'août, juste avant la reprise des essais, et par les éléments que nous publions.

Dans l'état actuel des informations, il ne semble pas que les 177 essais nucléaires effectués par la France dans les lointaines contrées du Pacifique, sous l'autorité de tous les présidents de la Vème République, aient provoqué des fuites radioactives importantes. Mais il apparaît de plus en plus que les tirs souterrains pourraient engendrer des fissures menaçant de mettre en communication l'océan et la matière radioactive confinée à l'intérieur du basalte. Si tel était le cas – et tel « peut » être le cas – ce serait une immense catastrophe écologique, l'équivalent d'un Tchernobyl se déversant dans la mer.

En la matière, l'incertitude scientifique par rapport à un risque majeur est patente. Elle relève directement de la déclaration adoptée par l'ensemble des chefs d'Etat au sommet de la Terre, à Rio, en juin 1992 : *« En cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement »* (article 15). C'est le « principe de précaution » dont l'objectif est de créer de nouvelles règles du jeu international en érigeant l'intérêt planétaire au-dessus des intérêts nationaux. C'est au nom de ce principe que la communauté internationale interpelle aujourd'hui le gouvernement français : les cinq ou six essais qui restent à effectuer valent-ils que la France prenne le risque, même incertain, d'une aggravation de la déstabilisation de l'atoll et de la diffusion de produits radioactifs dans le Pacifique, au nom d'un intérêt national supérieur à celui de l'humanité tout entière ?

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Les angoisses de la nouvelle Allemagne

Suite de la première page

L'unification a également produit des effets bénéfiques en Allemagne de l'Ouest : elle a permis de faire passer sans conflits sociaux majeurs des restructurations que les partenaires de la RFA au sein de l'Union européenne ont bien du mal à mettre en œuvre. Ainsi, la fusion entre les deux compagnies de chemin de fer a permis de réduire le nombre des cheminots de 500 000 à 200 000, préparant la voie à la privatisation, et la compagnie aérienne Lufthansa a retrouvé le chemin de la rentabilité après une sévère cure d'amaigrissement. La pilule était amère pour les puissants syndicats allemands, mais comment s'arc-bouter sur les avantages acquis occidentaux quand dans le même temps on supprimait à l'Est 3,4 millions d'emplois sur les 9,7 millions existant en RDA avant la chute du mur de Berlin ?

Face à ce bilan économique globalement positif, on pourrait penser qu'un optimisme raisonné, mais solide, domine dans les esprits de l'Allemagne nouvelle. Or il n'en est rien. Certes, le chancelier Kohl et la coalition sortante des chrétiens-démocrates et des libéraux ont bien remporté de justesse les élections législatives d'octobre 1994, mais ce succès est à mettre sur le compte d'un manque de crédibilité au niveau national de l'opposition sociale-démocrate et de ses dirigeants. Helmut Kohl est resté, par défaut, aux yeux de ses concitoyens le seul homme capable de tenir la barre à Bonn (et bientôt à Berlin), alors qu'au niveau local la CDU perdait une élection régionale après l'autre.

Non, profondément, l'Allemagne unifiée ne s'est pas encore habituée à elle-même, moins encore peut-être que le monde ne s'est habitué à ce nouveau géant qui s'essaye, bien maladroitement parfois, à user de sa nouvelle puissance de nain politique trop vite grandi...

Il faut faire, bien sûr, la part de cette incoercible propension qu'ont les Allemands à gémir sur leur sort, de ce pessimisme fondamental qui taraude ce peuple depuis la nuit des temps. *« Si la plainte et la lamentation étaient des épreuves olympiques, une pluie de médailles s'abattrait sur l'Allemagne et les Allemands »*, constate ainsi dans le dernier numéro de l'hebdomadaire *Der Spiegel* l'essayiste Henryk Broder, qui a repris dans l'Allemagne d'Helmut Kohl le flambeau de la dérision ironique et profonde tenu jadis par Kurt Tucholsky. Il y a cependant une chose qu'aucune statistique n'est en mesure de traduire, mais qui est aussi évidente que la croissance du PIB ou le bilan du commerce extérieur : l'unification a eu un coût psychologique et moral, et celui-ci pèse sur la capacité des Allemands à se sentir bien dans leur peau, donc à jouer dans le monde le rôle que l'on attend d'eux.

La récente polémique qui s'est développée autour du nouveau roman de Günter Grass *Ein weites Feld* (Un vaste champ) est symptomatique du malaise qui paralyse le monde intellectuel d'outre-Rhin. Ceux qui devraient être les guides spirituels et moraux de la nation, *« les poètes et les penseurs »* de cette Allemagne réintégrée à part entière dans le cercle des nations démocratiques, se déchirent entre eux, s'accusent mutuellement de complaisance avec le défunt régime communiste est-allemand. La seule institution qui n'ait pas réussi à se réunifier n'est autre que le PEN-Club, cette association d'écrivains dont la section occidentale refuse d'admettre les membres du club oriental, tant que celui-ci n'aura pas exclu de ses rangs les écrivains trop compromis avec le régime communiste. De grandes voix, comme celle de Christa Wolf, ont été réduites au silence une fois révélés leurs rapports anciens et ambigus avec la Stasi, la police politique de la RDA.

UNE ARMÉE DE « DEMI-SOLDES »

Ces polémiques entrent en résonance avec les frustrations qui se manifestent dans les nouveaux Länder relatives à la « colonisation » brutale du territoire par des hommes venus de l'Ouest. La Saxe et la Thuringe ont des ministres-présidents occidentaux, et même si ailleurs le pouvoir est nominalement exercé par des hommes et des femmes originaires de l'ex-RDA, les principaux rouages administratifs sont, à de rares et remarquables exceptions près, fermement tenus en main par des fonctionnaires dépêchés de Basse-Saxe ou de Bavière. La mise à l'écart d'officiers, de diplomates, de hauts fonctionnaires de l'ancien régime, qui n'auraient rêvé que de mettre leur compétence au service de la nouvelle administration, a créé une vaste armée de « demi-soldes », dont la rancœur alimente le spleen est-allemand.

Résultat : alors que l'Allemagne et ses leaders politiques et intellectuels devraient maintenant regarder vers le grand large, l'Europe et au-delà, on en est resté à une introspection morbide et à la culture de ses angoisses. Ecoutons encore Henryk Broder. *« On peut tourner les choses dans tous les sens : ce n'est pas facile d'être un Allemand. Si l'on se prononce en faveur d'une intervention militaire dans l'ex-Yougoslavie, on est tout de suite soupçonné de vouloir marcher sur les traces de l'armée nazie. Se prononce-t-on contre, on vous renvoie à la figure que vous avez bien retenu les leçons de l'Histoire, mais les mauvaises. »*

Les tentatives pour dépasser cette aporie sont ausi rares que remarquables : elles viennent paradoxalement des anciens écologistes pacifistes purs et durs que sont Joschka Fischer, chef du groupe parlementaire des Verts au Bundestag, et du député européen Daniel Cohn-Bendit. Ces derniers, plus encore qu'un SPD toujours accroché à des réflexes pacifistes forgés pendant la guerre froide et l'Ostpolitik, tentent de faire comprendre à leurs concitoyens qu'il y a quelque contradiction à se lever en masse dès que Greenpeace estime – à tort – qu'il est criminel de couler une plate-forme pétrolière dans l'Atlantique, et de se cacher derrière leur ombre lorsqu'il s'agit de mettre un terme à une guerre meurtrière à nos portes...

Luc Rosenzweig

Cheveux teints

par Bertrand Poirot-Delpech
de l'Académie française

L'INVASION de la vie publique et privée par les médias a répandu deux notions nouvelles, encore ignorées des dictionnaires, et sources de malentendus : *médiatisé, médiatique*.

Les deux mots sont employés l'un pour l'autre, alors que leurs sens diffèrent autant que dans le couple *métallisé-métallique*. *-Isé* suggère des artifices besogneux, *-ique* des dispositions naturelles. Serait médiatisé quelqu'un qui passe *souvent* à la télévision ; serait médiatique, quelqu'un qui y passe *bien*. L'un disposerait de relations, l'autre de charisme.

Dit comme ça, comment ne pas préférer le second au premier, la qualité à la quantité, le don à l'intrigue ! La réalité est moins simple. Si tout médiatisé ne devient pas médiatique, il n'y a pas d'exemple que les médiatiques n'aient pas été préalablement médiatisés.

Comment les candidats à la nouvelle notabilité qu'est la notoriété obtiennent-ils l'accès aux émissions décisives ? Principalement par des réseaux politiques et amicaux. Futurs élus et artistes débutants doivent disposer d'un lien, et si possible d'une monnaie d'échange, avec les partis, groupes financiers et coteries culturelles qui dispensent espaces écrits ou temps d'antenne. Le public aimant mieux reconnaître des visages déjà vus qu'en découvrir de neufs, les animateurs ne sont plus qu'une poignée cumulant les tribunes écrites ou audiovisuelles, amassant des fortunes, et invitant toujours les mêmes gens. Mieux : ils s'invitent entre eux, s'annoncent mutuellement leurs projets. On se sentirait presque de trop, si les plateaux n'étaient garnis de figurants alibis, qui rient, pleurent et applaudissent en notre nom.

Le club des médiatisés se ferme ainsi sur quelques dizaines de privilégiés aux influences croisées, aux spécialités interchangeables. Interrogé un jour sur son budget, le même ministre revient la semaine suivante vanter une biographie de son cru (ce que c'est que d'être doué !). L'éditorialiste de radio récite ses papiers à l'image. La lectrice de météo resurgit en comédienne, l'actrice en mémorialiste. Vous aimiez le journaliste, le top-modèle, clame le camelot de service, découvrez ce soir un authentique « écrivain » (et je ne dis pas ça parce que nous sommes copains, pas mon genre, il faut être bien aigri pour soupçonner des choses pareilles...).

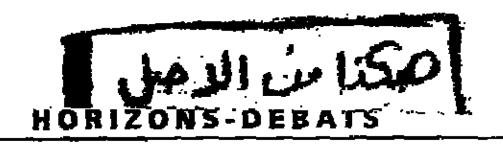
Passer de médiatisé à médiatique demande moins de qualités véritables que d'atouts en matière de *look*. Les médias ne sélectionnent plus des mérites, à la manière des universités qu'ils ont remplacées comme instances de consécration, ils distribuent des *castings*. Dès que surgissent des protestataires d'un genre inédit, on voit les caméras reluquer, comme dans orchestres et chorales, les frimousses dont elles feront les stars de demain. La photogénie et les conseillers en image décident des meneurs, des élus, des chefs, des autorités, des talents ; bref, du bien et du beau. Profitez-en, suggèrent à leurs hôtes les dispensateurs de popularité, montrez de l'émotion, de la tripe, c'est ce que les gens veulent ! Vendredi 29 septembre, à *Bouillon de culture* (A2), Laurent Fabius et Guy Sorman n'opposaient pas deux voies vers le progrès social (ça ennuierait tout le monde !), mais deux emplois au sens théâtral : le socialiste coincé-à-qui-il-arrive-de-pleurer-quand-même, et le libéral imperturbablement-bien-dans-ses-baskets. Les idées ne se mesurent plus à leur pertinence, mais à la réserve ou à l'aisance de leur champion.

Les monstres de décontraction deviennent bientôt des bateleurs d'eux-mêmes, et des histrions fétiches pour les chaînes. D'instinct, ils se répartissent des rôles : l'aimable touche-à-tout, l'expert de charme, le baroudeur, l'âme rare. Ils finissent par y croire, par dire ce qu'ils savent payant de dire, par adapter leur légende, par perdre la boule, sinon le nord. Un genre juteux est né : l'auto-hagiographie ; et une maladie nouvelle : la média-dépendance. Hier pudique, l'hyper-médiatisé se met à courir les studios, à faire le mirobolant, en « accro » de l'apparence. L'excuse de mettre son narcissisme au service de grandes causes ne trompe plus personne.

Ces clowneries dégradantes confortent les réticents dans leur phobie, attitude coûteuse car ils ne tardent pas à perdre invitations, suffrages, tirages, récompenses, avances sur recettes, respect de la concierge, etc. A l'écran, il n'y a pas place pour la bouderie ; ou alors poussée au bégaiement, mais il n'y a pas place non plus pour deux Modiano.

Lorsqu'un ombrageux se laisse enfin tenter par les projecteurs (il ne pouvait refuser ça à son éditeur, qui l'a si gentiment mensualisé !), les habitués du cirque pavoisent vilainement, comme quand les conscrits de naguère entraînaient le puceau au bordel, le soir du conseil de révision. Le rebelle au système est jugé bien bête, sans entregent donc sans valeur. Seule la fameuse trinité Beckett-Michaux-Gracq est encore révérée d'avoir tenu bon, tout en étant rattachée à un passé révolu. Pour être de son temps, il faut admettre une fois pour toutes que le savoir-faire subit la loi mafieuse de la synergie et du faire-savoir.

La confusion entre authenticité et imitation, entre élan du cœur et critique arrangée, a déjà ruiné toute loyauté du jugement artistique. Plus gravement, le crédit des politiques risque d'y succomber. Les « affaires » et les espoirs déçus menacent moins nos élus que leurs apparitions continuelles de toutous mangeant dans la main des médiatiseurs, ces nouveaux maîtres, leur obsession de l'effet d'annonce coupé du réel, la ronde de leurs cheveux teints.



Cheveux tein

A quoi bon les essais ?

par Emma Bonino

COMME si les explosions s'étaient produites dans notre tête, les essais nucléaires français ont au moins un mérite, mais un seul : celui de nous contraindre à réfléchir. Et de réfléchir pour une fois à autre chose qu'à des futilités : l'homme et l'environnement, la construction de l'unité européenne, l'avenir de la dissuasion nucléaire. C'est à cette réflexion que je voudrais contribuer, et ce à titre personnel, en tant que simple citoyenne européenne.

Les aspects écologiques de l'événement nous placent à nouveau devant le dilemme entre le court et le long terme, ce qui est le propre de ces questions. En dépit de la très grande incertitude qui pèse sur les données disponibles, je crois que l'on peut raisonnablement affirmer que les essais nucléaires souterrains n'ont en général qu'un faible impact sur l'environnement des polygones, qu'il s'agisse de l'atmosphère ou de la mer. A Mururoa, par exemple, la concentration d'isotopes radioactifs de strontium et de césium est aujourd'hui inférieure à celle que l'on a relevée en moyenne en Europe après l'accident de Tchernobyl. Il n'en va pas de même pour le plutonium, mais cela semble dû aux expériences dans l'atmosphère qui ont été conduites sur ce même site par les Français jusqu'en 1974.

Par ailleurs, personne n'est en mesure d'exclure, précisément à long terme, une fuite d'éléments radioactifs des sites d'explosion à la suite d'une rupture inattendue de la structure géologique de l'atoll. C'est pourquoi un seul essai pourrait être *« la goutte d'eau qui fait déborder le vase »*. C'est ce qui, je l'espère, conduira les Français à reconsidérer le reste du programme.

En tant que fédéraliste, je trouve frustrant que l'Union européenne n'ait pas voix au chapitre en ce qui concerne la décision française. Dans l'Union, j'englobe évidemment l'institution dont je fais partie, la Commission, c'est-à-dire l'exécutif de l'Union européenne. Certes, deux articles (34 et 35) du traité Euratom disposent que, en cas d'expériences *« particulièrement dangereuses »*, l'Etat membre concerné, en l'occurrence le gouvernement français, doit consulter la Commission et lui donner accès aux *« installations de contrôle »* afin d'*« en vérifier le fonctionnement et l'efficacité »*. Même si, à l'évidence, il estime que ces essais dans le Pacifique ne sont pas *« particulièrement dangereux »*, Paris eût été bien inspiré de suivre cette procédure, du moins pour des raisons d'opportunité politique. De son côté, la Commission a rappelé mercredi dernier aux autorités françaises qu'il y avait lieu de fournir les informations et d'accorder l'accès au polygone, tout en l'invitant à le faire avant le prochain essai.

Ce qui s'est passé semble donner raison à ceux qui ont interprété les déclarations de M. Juppé sur la vocation européenne de la force de dissuasion nucléaire française comme une tentative en vue d'écarter l'avalanche de critiques, en particulier celles qui proviennent de l'Union elle-même. Puisque tout ce qui sert à alimenter le débat sur la politique extérieure et de sécurité commune est bienvenu de nos jours, il convient de prendre au sérieux l'initiative du gouvernement français. Pour affirmer essentiellement que tout ce qui continue à s'inscrire dans une pure logique intergouvernementale, plutôt que dans l'esprit d'une mise en commun de procédures et de ressources, est inutile, surtout lorsqu'il s'agit de la dissuasion nucléaire, domaine dans lequel de telles initiatives ont manifestement un air de déjà-vu.

Je précise ma pensée : le passage de la force de dissuasion française du niveau national au niveau européen (faisons abstraction, pour plus de simplicité, de la force de dissuasion britannique) ne pourra figurer à l'ordre du jour de l'Union que lorsque celle-ci disposera d'une armée et d'un mécanisme de décision uniques. En somme, ce transfert ne pourra être inscrit à l'ordre du jour que lorsque l'Europe sera vraiment fédérale. Le faire avant revient à mettre la charrue devant les bœufs.

Le passage de la force de dissuasion française au niveau européen ne pourrait être envisagé que dans une Union fédérale

Voulons-nous vraiment relancer les controverses quasi théologiques des années 60 entre les Etats-Unis et leurs alliés européens de l'OTAN sur la force multilatérale ? Voulons-nous vraiment créer un mini-*Nuclear Planning Group* pour disserter de vieux sujets comme la double clé, l'identification des cibles (à cet égard, contre qui devrions-nous pointer ces armes nucléaires franco-européennes ?), le seuil nucléaire et ainsi de suite ? Toutes ces discussions seraient inutiles car, si l'on reste dans une logique intergouvernementale, comme c'était et c'est le cas entre les Etats-Unis et les quinze autres pays de l'OTAN, le gouvernement qui possède les armes nucléaires reste le seul à pouvoir ordonner éventuellement leur utilisation.

Il faut aussi réfléchir avec un peu plus de franchise au rôle actuel des armes nucléaires. A quoi serventelles et quels avantages procurentelles à celui qui les possède ? Ontelles servi à résoudre la crise européenne la plus grave depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, en ex-Yougoslavie ? Contribuentelles ou au contraire font-elles obstacle à la solution des problèmes intérieurs et extérieurs de la Russie ? Les Américains qui les possèdent réussissent-ils à obtenir des Japonais qui en sont dépourvus qu'ils adoptent une attitude plus souple dans les seuls différends qui comptent, les différends commerciaux ? De quelle manière ont-elles aidé les Israéliens à résoudre le problème palestinien ?

Finalement, la seule raison plausible de posséder des armes nucléaires est qu'elles permettent de dissuader les autres d'y avoir recours. C'est un raisonnement vicieux : les armes nucléaires existent parce qu'existent les armes nucléaires. Le moment ne serait-il pas venu de s'en débarrasser en bloc ?

Antinucléaire depuis toujours, j'espère que l'Europe fédérale pour laquelle je me bats pourra se passer d'une force de dissuasion nucléaire. Comment ? Au terme de la même procédure grâce à laquelle les Etats membres ont renoncé aux autres armes de destruction massive, c'est-à-dire par la signature d'un traité global d'interdiction complète de tels engins. Cette route peut sembler longue, plus longue encore que celle qui reste à parcourir pour construire l'Europe. Mais, avec la fin de la guerre froide, on ne peut nier que nous l'avons empruntée. Et si la France et les autres puissances nucléaires respectent leurs engagements de parvenir à une interdiction totale et définitive des essais d'ici à 1996, nous aurons au moins parcouru une nouvelle étape.

Emma Bonino *est commissaire européen (Italie) en charge de la pêche, de l'aide humanitaire d'urgence et des consommateurs.*

Pour en finir avec le colonialisme nucléaire

par Jean-Marie Gustave Le Clézio

DEPUIS 1966, la France a fait exploser plus de 130 bombes nucléaires – certaines à l'air libre – dans les deux atolls de Mururoa et de Fangataufa. En 1986, le Forum des Etats du Pacifique sud, réuni à Suva, capitale des Fidji, a rédigé le traité de dénucléarisation de l'océan Pacifique (continuant ainsi l'action des Etats riverains de l'océan Indien et le traité de Tlatelolco), qui a rassemblé les signatures de tous les représentants des Etats souverains du Pacifique sud, Cook, Fidji, Kiribati, Nive, les îles Salomon, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Tonga, Tuvala, Vanuatu, et Ouest-Samoa. Naturellement étaient absents de la liste des signataires la Grande Bretagne, la France et les Etats-Unis, puissances nucléaires.

Pourtant, cinq ans plus tard (novembre 1991) le Congrès des Etats-Unis, ému par le plaidoyer du sénateur Faleomavaega, des Samoa, a tenu compte de l'inquiétude grandissante des populations du Pacifique – crainte de fissurations des atolls entraînant la contamination des eaux, rapports des pêcheurs de Mangareva faisant état de la mort anormale des baleines et des poissons à proximité des sites des essais – et a voté la résolution 243 par laquelle le gouvernement américain renonçait implicitement aux tirs nucléaires dans le Pacifique et appelait le gouvernement français à faire de même : *« Malgré l'affirmation des autorités françaises que leur programme d'essais nucléaires est absolument sans danger, nous avons la certitude qu'il s'est produit des fuites radioactives autour des sites par le passé, et que d'autres fuites plus graves sont à craindre dans un avenir compris entre dix et cent ans. »*

La reprise des essais nucléaires par la France, à la fin de cet été, est à la fois un désastre écologique et une indignité morale. On peut comprendre que le gouvernement dédaigne les intérêts économiques de la France dans cette région du monde (3 % des exportations !). Il est plus difficile d'admettre que ce même gouvernement ne tienne aucun compte de l'avis des spécialistes de la protection de l'environnement, et, dans sa superbe, ignore le tollé général que sa décision a suscité. Cette indignation que le monde ressent devant le viol d'un des écosystèmes les plus fragiles de notre planète, l'archipel des Gambier, que Dumont d'Urville comparait à l'Eden. Mais comment justifier le mépris dans lequel le gouvernement français tient les populations du Pacifique, ces nations qui depuis dix ans affirment leur volonté de se libérer

La reprise des essais par la France est à la fois un désastre écologique et une indignité morale

du colonialisme nucléaire et du joug du militarisme ? Parce qu'ils sont peu nombreux, que leur domaine est la vastitude de l'Océan, parce qu'ils ont accueilli avec bienveillance la tutelle des Etats puissants, cela rend-il la voix de ces peuples négligeable, et leur survie sans importance ?

En 1956, quelques mois avant sa mort, le grand peintre mexicain Diego Rivera, devant la menace que faisaient peser sur le monde les deux géants de la guerre froide, lançait un appel aux hommes de bonne volonté afin qu'ils *« crient et exigent, et obtiennent l'arrêt immédiat des essais de bombes atomiques »* et qu'ils parviennent *« à une interdiction totale de la fabrication et de l'utilisation des engins thermonucléaires de destruction collective de l'humanité »*.

Quarante ans plus tard, le poète Homero Aridjis reprend le même combat, soutenu par les hommes de bonne volonté du monde entier. Dans un texte émouvant paru dans *Reforma* du 16 juillet, *Chirac, le guerrier froid*, il écrivait son indignation devant le projet : *« Cela n'est pas juste pour les milliards d'êtres humains, ni pour les autres espèces qui partagent avec nous l'air, la terre et l'eau de notre planète. Il n'est pas juste de bombarder notre terre dans son intérieur, ni dans son atmosphère. La responsabilité morale devant les générations présentes et futures, en reprenant les essais nucléaires, est très grande, Monsieur Chirac. »* Le président saura-t-il entendre la voix des nations sans importance, écouter leur désespoir jusqu'à maintenant négligé ?

Jean-Marie Gustave Le Clézio *est écrivain.*

L'Europe à l'assaut commercial de la Méditerranée *par Sami Naïr*

LA CEE a-t-elle une politique économique en Méditerranée ? A examiner les relations entre les deux rives depuis les années 60, force est de constater qu'en dehors des accords strictement commerciaux aucune vision stratégique ne se dégage qui pourrait ouvrir la voie vers une réelle coopération. Pourtant, ce ne sont pas les occasions qui ont manqué. Tout d'abord, lors de la mise en place, entre 1972 et 1980, de la politique dite « globale » de la CEE vis-à-vis des pays tiers méditerranéens (PTM), des accords de coopération ont été signés avec le Maghreb en 1976, avec le Machrek en 1980 et avec la Yougoslavie en 1980.

Mais, au lieu que le contenu de ces accords fût articulé sur un projet d'aide cohérent et de renforcement du flanc sud et est de la Méditerranée, on a eu affaire à des propositions de gré à gré, à courte vue et sans effets d'entraînement.

L'objectif aurait pu être de favoriser ne fût-ce que l'émergence d'un marché au Sud. Il a été de tirer des bénéfices immédiats, si possible en espèces sonnantes et trébuchantes. De là plusieurs conséquences : faiblesse globale, inégalité et baisse des échanges, d'où l'accroissement de la dépendance et un déficit commercial permanent au Sud.

Quant à l'aide financière accompagnant chaque protocole d'accord, elle s'est révélée aussi inefficace qu'inadéquate. Les prêts de la Banque européenne d'investissements (BEI) ont été accordés aux conditions du marché privé. Les aides non remboursables (1/5 du total), utilisées en grande partie pour des bonifications d'intérêts, et enfin un pourcentage élevé de prêts ont en réalité surtout bénéficié aux entreprises européennes (2/3 des crédits alloués aux marchés publics). Ce bilan négatif ne provient d'aucune officine tiers-mondiste. Il a été établi par l'une des institutions de la Communauté elle-même : le Comité économique et social européen !

D'où le second ajustement, conçu en 1990 et mis en œuvre sur la période 1992-1996 sous le nom significatif de « politique méditerranéenne rénovée ». Deux domaines sont concernés. D'abord celui de l'approche conceptuelle : on voit apparaître désormais les notions de *« codéveloppement »* et de *« partenariat »*, qui laissent croire à la mise en œuvre d'objectifs de développement communs, mais qui, en réalité, ne modifieront en rien les relations strictement mercantiles existantes. Ensuite, celui des projets concrets :

L'espace de libre-échange prévu, assis sur une sorte de radicalisation du dogme libéral, apparaît comme un habillage savant pour un simple élargissement au Sud du marché européen

programmes sectoriels tels que Med-urbs, Med-campus, Med-médias et Med-invest, dont l'objectif est d'impliquer directement les structures intermédiaires des sociétés concernées (autorités régionales, collectivités locales, monde associatif), ainsi – et c'est semble-t-il le plus important – que le secteur privé dans le *« codéveloppement des deux rives »*.

L'efficacité de ces programmes reste à prouver. Il est cependant illusoire de penser que l'initiative privée, désormais invoquée pour toutes les causes, pourra à elle seule répondre aux besoins vitaux des sociétés du Sud, particulièrement ceux des secteurs lourds en investissements et peu rentables à court terme (eau, routes, etc.). Ce dernier point n'est pas secondaire.

Il traduit en fait un tournant stratégique de la Commission dans son rapport au Sud. La tactique de la plupart des Etats de la CEE, qui ont, pour des raisons géographiques et historiques, des relations nécessaires avec les pays du Sud, a consisté, dans les années 80, à se décharger sur la Commission de Bruxelles de certaines de leurs obligations. Celle-ci a pris le relais, mais, devant l'ampleur de la tâche et le volume des besoins financiers, l'a déplacé vers le secteur privé, se défaussant ainsi progressivement à son tour. Or, le secteur privé, lui, n'a de comptes à rendre à personne. Résultat : au milieu des années 90, la situation demeure préoccupante.

D'où le troisième ajustement, au début de cette année. On parle maintenant d'une nouvelle *« impulsion »*, décisive cette fois, de l'Union européenne pour le *« renforcement »* de la politique méditerranéenne. L'objectif est clairement défini : *« la création d'un espace euroméditerranéen à l'horizon 2010 »*. Les axes aussi : soutien à la *« transition »* économique pour l'établissement d'une zone de libre-échange d'ici dix ou quinze ans ; appui pour un meilleur équilibre socio-économique dans les sociétés du Sud ; soutien, enfin, à l'intégration régionale.

Or, avant même l'application de ce plan d'action, il est possible d'en repérer les vices cachés. Tout d'abord, la notion d'espace euroméditerranéen ne postule rien quant au contenu et à la nature de cet espace. Contrairement à la stratégie de coopération déployée vis-à-vis des pays d'Europe centrale et orientale (PECO), il n'y a ici aucun objectif annoncé d'intégration. Aucun concept fort d'association non plus, aucune projection concrète de partenariat. Ensuite, tout semble indiquer que la zone de libre-échange souhaitée va surtout profiter à l'Europe. Les relations étant déjà inégales, il est pratiquement certain que, dans un premier temps, les pays du Sud vont subir une forte détérioration de leur balance commerciale, la réduction de leurs recettes fiscales et, surtout, par suite de la situation de concurrence ouverte qu'implique une telle zone, la destructuration sectorielle du marché du travail.

Ajoutons que, si l'Europe est ouverte aux produits industriels méditerranéens, peu concurrentiels il est vrai, elle demeure fermée aux produits agricoles, et ceux-ci ne sont pas pris en compte dans l'actuelle négociation pour la zone de libre-échange. C'est donc en réalité l'Europe qui va tirer profit de l'ouverture des marchés méditerranéens pour ses produits industriels et de services.

Plus encore : la construction de cette zone va s'effectuer dans le cadre des accords de Marrakech sur le commerce mondial. Or la baisse générale des tarifs et l'élimination des barrières non tarifaires vont contribuer à réduire la marge préférentielle dont bénéficient les pays tiers méditerranéens. On prévoit notamment que la libéralisation du commerce mondial entraînerait une chute des exportations de produits manufacturés de l'ordre de 40 % pour la Tunisie et 22 % pour le Maroc. Enfin, l'augmentation de l'aide financière – 4,5 milliards d'écus pour cinq ans – reste très éloignée de celle attribuée aux pays de l'Est (PECO).

L'espace de libre-échange prévu aujourd'hui, assis sur une sorte de radicalisation du dogme libéral, ne va pas améliorer la situation. Loin de poser les bases d'un véritable codéveloppement, il apparaît surtout comme un habillage savant pour un simple élargissement au Sud du marché européen. Et tout se passera comme dans le meilleur des mondes, car le Sud épuisé ne peut refuser l'offre, dût-elle signifier l'accroissement des inégalités.

Sami Naïr *est professeur de sciences politiques à l'université Paris-VIII.*

Mardi 19 septembre 12h30

L'affaire Carlos relancée par de nouvelles révélations sur les liens du terroriste avec Jacques Verges.

(Source Europe 1)

SUCCESSION Le mandat de Jean Saint-Geours à la présidence de la Commission des opérations de Bourse (COB) arrive à échéance le 3 octobre. Son successeur, Michel Prada, devrait être nommé en conseil des ministres mercredi 4 octobre. Le bilan de Jean Saint-Geours, qui a été le premier à bénéficier des pouvoirs renforcés par la loi du 2 août 1989, est mitigé. ● **L'INSTITUTION** a su asseoir son pouvoir en se forgeant une jurisprudence solide qui lui permette de moraliser les marchés. Le pouvoir de sanction de la COB permet de pallier la lenteur extrême de la justice pénale. En revanche, la COB n'a rien pu faire pour améliorer la qualité de l'information des sociétés en déconfiture. ● **LA PLACE DE PARIS** a voulu minimiser la crise immobilière et n'a pas su remédier à l'absence de normes comptables strictes, qui nuit à la qualité de l'information financière des sociétés.

La Commission des opérations de Bourse n'a pas su imposer son autorité

Jean Saint-Geours achèvera son mandat de six ans à la tête de la COB le 3 octobre et laissera derrière lui un bilan mitigé. Le gendarme des marchés a su utiliser les nouveaux pouvoirs qui lui ont été confiés mais n'a pas pu éviter les grandes déconfitures boursières

EUROTUNNEL, Eurodisney, Crédit lyonnais, Comptoir des entrepreneurs, Gan, Suez... *La liste des sociétés tombées en déconfiture sous le mandat de Jean Saint-Geours, président de la Commission des opérations de Bourse (COB) depuis octobre 1989, est considérable au cours d'une récession et d'une crise immobilière sans précédent.* A l'heure où Michel Prada prend le relais de M. Saint-Geours, les interrogations se multiplient sur l'utilisation par le gendarme des marchés des nouveaux pouvoirs qui lui ont été confiés. La COB est aujourd'hui sous le feu des critiques. Elle n'aurait pas été capable d'assurer sa première mission : la protection de l'épargne.

Pourtant, la COB dispose aujourd'hui de pouvoirs considérables : elle édicte ses règlements qu'elle fait ensuite appliquer, elle peut diligenter des enquêtes et dispose d'un pouvoir de sanction. *Il a été instauré par la loi du* 2 août 1989, suite aux affaires Pechiney et Société générale, dans lesquelles deux directeurs de cabinet du ministre des finances Pierre Bérégovoy ont été inculpés. *Il fallait pouvoir* frapper vite et fort, pour moraliser la place de Paris.

Six ans après, le pouvoir de sanction se révèle indispensable. La justice pénale, trop lente, ne saurait servir à réguler les marchés : *Olivier Spire*, président de Concept, une société informatique qui s'est écroulée en 1990, s'est vu infliger une amende de 1 million de francs par la COB dès 1991. Le président de Ciments français, *Pierre Conso, qui avait* caché à ses actionnaires des engagements financiers d'un montant supérieur à 2 milliards de francs, a été condamné à verser 400 000 francs dès l'été 1993. La *COB s'est prononcée rapidement*, tandis que, des années après les faits, ces dossiers n'ont toujours pas été examinés par les tribunaux.

Pour protéger les justiciables, les décisions de la COB sont susceptibles de recours auprès de la cour d'appel de Paris. La sanction infligée à Christian Derveloy, ancien président de VEV, a été annulée en janvier 1993, la COB ayant porté atteinte à la présomption *d'innocence en publiant un* communiqué tenant pour acquis les griefs notifiés à M. Derveloy.

La COB n'a pas exercé uniquement ses pouvoirs pour protéger l'épargnant. Son souci a été de se *forger – avec succès –* une jurisprudence pour asseoir son autorité. C'est un motif de satisfaction légitime pour Jean Saint-Geours. Cette jurisprudence s'est parfois faite sur des cas, certes pendables, mais mineurs : un obscur analyste financier qui avait réalisé des opérations boursières en sortant d'une réunion d'information du groupe Schneider a été condamné pour délit d'initié, tout comme un administrateur de Lyonnaise des Eaux-Dumez, M. Fournier, qui avait cédé avant la publication de mauvais résultats une partie de ses actions. Certains en déduisent que la COB traque le petit gibier, pas le gros.

LA RAISON D'ÉTAT

Cette accusation est en partie infondée. Lorsque les grandes entreprises commettent des infractions manifestes, elles font l'objet de remontrances publiques de la COB, comme Pinault-Printemps, Eurotunnel, Matra-Hachette ou Michelin en ont fait l'expérience. En revanche, la COB s'est révélée impuissante pour lutter contre l'effondrement de sociétés prestigieuses de la place.

L'institution se retranche derrière la raison d'Etat pour excuser son silence face à la déroute du Crédit lyonnais. *« Il s'agit d'un établissement de crédit qui repose sur la confiance. Il est toujours délicat de rendre publique une inquiétude »*, déclarait Jean Saint-Geours le 26 avril 1994, se défaussant sur d'autres organes de contrôle. *« Le premier surveillant du Crédit lyonnais est à l'évidence la commission bancaire, d'autant que la société n'est que faiblement cotée. »*

La COB n'a pas non plus ouvert les yeux des banques et sociétés d'assurance, qui ont voulu ignorer pendant des années la crise immobilière révélée dès l'été 1992. Comment justifier que *Gérard Worms, président* de Suez, ait découvert seulement en février 1995 la crise immobilière et annoncé des pertes abyssales de 4,7 milliards de francs pour 1994, quelques semaines seulement après avoir annoncé que les résultats de son groupe seraient *« très modestes »* ? La COB se défausse sur les commissaires aux comptes, responsables avec les chefs d'entreprise de la sincérité des comptes. Faute de normes comptables crédibles, les entreprises peuvent présenter habilement leurs comptes, à l'image de sociétés récemment privatisées comme la Seita, Elf ou Usinor-Sacilor, sans que la COB puisse réellement protester.

Dernier reproche, la COB n'a pas pu empêcher le financement de projets aussi risqués qu'Eurodisney ou Eurotunnel, sponsorisés par le gouvernement, qui ont eu droit à des dérogations pour s'introduire en Bourse. *« Tout le monde savait bien que c'étaient là de grands projets atypiques qui comportaient de grands risques. Personnellement je pense que jamais on n'aurait dû engager une gestion et un financement privés d'Eurotunnel »*, déclarait, un peu tard, Jean Saint-Geours à *La Vie Française* le 6 mai 1995.

La COB risque de payer son manque de courage : l'institution pourrait perdre une partie de ses prérogatives dans le cadre de la transposition en droit français de la directive européenne concernant les services d'investissements.

Il semble au contraire nécessaire de renforcer l'autorité de contrôle des marchés. Car la COB soufre d'être seule à défendre l'épargne. Les actionnaires minoritaires ne peuvent pas contester les opérations financières inéquitables qui restent dans les limites de la légalité, à l'image des opérations de François Pinault. Une solution consisterait à introduire en droit français un devoir fiduciaire imposant aux dirigeants de prendre soin de fonds qui leurs sont confiés. Il faudrait aussi permettre aux actionnaires lésés de se grouper, comme aux Etats-Unis, dans une procédure judiciaire commune pour amortir les frais d'un procès. Cette possibilité a pourtant été rejetée par le législateur français en 1994.

Arnaud Leparmentier

Les étapes d'une montée en puissance

● **28 septembre 1967** : à l'initiative du ministre de l'économie et des finances Michel Debré, le général de Gaulle crée, par ordonnance, la Commission des opérations de Bourse (COB).
● **11 et 14 juillet 1985** : deux lois étendent ses pouvoirs sur les marchés financiers.
● **31 janvier 1989** : la publication du rapport sur l'affaire Pechiney par la COB est un premier pas vers une coopération internationale contre les délits d'initiés.
● **1er février 1989** : la COB ouvre une enquête concernant le raid sur la Société générale effectué par Georges Pébereau, président de Marceau Investissement et publie un rapport le 31 juillet.
● **2 août 1989** : la loi sur la sécurité et la transparence des marchés dote la COB de nouveaux pouvoirs de sanctions : enquêtes administratives et sous autorité judiciaire, pouvoir d'injonction et de sanctions financières.
● **4 octobre 1989** : Jean Saint-Geours est nommé président de la COB et succède à Jean Farge, qui occupait ce mandat depuis le 27 juillet 1988.
● **17 juillet 1990** : dans son rapport annuel, la COB signale qu'elle a transmis vingt et un dossiers à la justice en 1989. Parmi les sociétés épinglées : Bernard Tapie Finances, Bouygues, Banque de l'Union européenne et Darty.
● **24 janvier 1991** : nomination de Pierre Fleuriot au poste nouvellement créé de directeur général de la COB et départ de son secrétaire général Patrick Mordacq.
● **18 avril 1991** : la Cour d'appel de Paris conteste pour la première fois deux décisions de la COB concernant la SCPI Europe Pierre 1 et la Compagnie diamantaire d'Anvers.
● **Septembre 1991** : pour la première fois, la COB sanctionne la Compagnie foncière de la Banque d'arbitrage et de crédit (CFB), pour pratique contraire au règlement relatif à l'utilisation d'information privilégiée.
● **6 novembre 1992** : La COB met le titre Yves Saint Laurent sous surveillance. Au début de l'année 1993, après l'annonce de la fusion-absorption de la société par Sanofi, la COB examine de nouveau les mouvements de titre. Au mois d'avril, cette dernière émet des observations sur l'importance des rémunérations des associés commandités (MM. Bergé et Saint Laurent) et transmet le dossier au parquet qui ouvre en novembre une information judiciaire pour délit d'initié.
● **18 avril 1994** : la COB critique la parité retenue pour la fusion Pinault-Printemps avec La Redoute. Le 20 avril, les actionnaires minoritaires de la Redoute assignent cette dernière devant le tribunal de commerce de Roubaix ; dans un entretien au *Figaro*, Jean Saint-Geours estime que la loi ne donne pas raison dans leur action en justice. Le 3 mai, la COB et le parquet réfutent les arguments des actionnaires minoritaires devant le tribunal de commerce de Roubaix, qui déboute ces derniers le 6 mai. Le 7 juillet, la Cour d'appel de Douai confirme ce jugement.
● **4 mai 1995** : dans son 27e rapport, la COB évoque les *« dysfonctionnements du capitalisme financier moderne »*, souhaite garantir la sécurité des nouveaux marchés, mieux contrôler les intermédiaires et anticiper les évolutions européennes.
● **25 juillet 1995** : après plus d'un an d'enquête, la COB s'en prend à Eurotunnel pour deux motifs : délit d'initié et qualité de l'information. Des banques, garants de l'augmentation de capital du 26 mai 1994 d'Eurotunnel, ont agi en tant qu'initiés. Le 28, la Société de banque suisse et la firme Salomon Brothers reconnaissent être soupçonnées par la COB d'avoir commis un délit d'initié, le scandale implique d'autres établissements bancaires.

Michel Prada devrait être le nouveau président

Michel Prada devrait être nommé, mercredi 4 octobre, en conseil des ministres, président de la Commission des opérations de Bourse (COB) et succéder à Jean Saint-Geours. M. Prada occupe aujourd'hui les fonctions de président du Crédit d'équipement aux petites et moyennes entreprises (Cepme).

Agé de 55 ans, ce haut fonctionnaire, inspecteur général des finances, a accompli la plus grande partie de sa carrière dans la comptabilité publique. Soucieux de moderniser l'administration des finances, Michel Prada a été à l'origine de la mise en place d'un réseau informatique reliant entre eux les milliers de postes comptables et destiné à accélérer l'encaissement des recettes de l'Etat.

Directeur général de la comptabilité publique en 1978, Michel Prada est devenu directeur du budget sous le gouvernement de Laurent Fabius. Il avait conservé ce poste sous le gouvernement de cohabitation de Jacques Chirac. C'est en mai 1988 qu'il avait été nommé à la présidence du Cepme.

Le gouvernement ne pourra pas faire plus d'une privatisation avant la fin de l'année

LE CALENDRIER a tranché. Compte tenu de la lourdeur des procédures à mettre en œuvre, il est désormais impossible de mener plus d'une privatisation d'ici à la fin de l'année. *« Mais nous n'avons pas de quota à faire »*, ajoute-t-on au ministère des finances. L'heure n'est pas à la privatisation à tout prix. *« Je ne souhaite pas que l'Etat brade son patrimoine »*, a déclaré le ministre de l'économie, Jean Arthuis, dans un entretien publié par *Option Finance* le 2 octobre.

Dans cette optique « patrimoniale », le gouvernement se refuse à envisager toute cession hâtive de Renault. L'action, qui a été mise sur le marché à 165 francs en novembre 1994, s'échangeait lundi 2 octobre à 141 francs. C'est encore beaucoup trop bas. Le ministère des finances ne désespère pas de voir remonter le cours dans les prochaines semaines : la seule annonce de nouvelles primes en faveur de l'automobile a fait gagner plus de 7 % au titre la semaine dernière. Si cette tendance se confirme, la privatisation du constructeur automobile pourrait être à nouveau envisagée pour la fin de l'année.

En concurrence avec Renault, Pechiney est lui aussi sur les rangs. Décidé à profiter des cours élevés de l'aluminium, le groupe s'active pour être prêt en novembre. Seul, le dossier d'une éventuelle fusion entre Pechiney et Pechiney International complique un peu l'opération.

L'HYPOTHÈSE ELF

Entre Renault et Pechiney, le ministère *des finances estime avoir* le choix jusqu'au dernier moment. Pour des raisons techniques, sa décision devrait être arrêtée aux alentours du 20 octobre. Sans nul doute, il préférerait lancer la privatisation de Renault. *« Si nous ne menons pas l'opération maintenant, quand pourrons-nous la faire ? »*, confie une source proche.

Toutefois, Bercy pourrait être contraint de ne rien décider du tout. La Bourse de Paris offre depuis plusieurs semaines le spectacle d'une telle déprime qu'aucune privatisation ne semble possible. Les investisseurs étrangers cherchent plutôt à se désengager des actions françaises qu'à investir. Les petits actionnaires, échaudés par les résultats des dernières entreprises privatisées, semblent résolus à se tenir à l'écart. *« La seule vente possible pour l'Etat, c'est les 10 % qu'il détient encore dans Elf. C'est l'action la plus liquide, la plus attractive »*, note un analyste de la société de Bourse Dupond-Denant.

Mais cette cession aussi parait compliquée. Si le ministère des finances est favorable à une vente rapide des actions du groupe pétrolier, qui pourrait lui rapporter 10 milliards de francs, d'autres membres du gouvernement y sont hostiles, au nom des intérêts stratégiques de l'Etat. De plus, le cours d'Elf a lui aussi beaucoup baissé. Introduit à 385 francs, il est revenu autour de 333 francs. *« De nombreux étrangers commencent à se désengager d'Elf pour se porter sur le groupe pétrolier italien ENI, qui est lui aussi en train d'être privatisé »*, constate un analyste.

Le programme de privatisation semble bien compromis. Le ministre des finances minimise l'événement. *« Je voudrais faire établir un état des plus ou moins-values dégagées par les privatisations. On a souvent dit que l'Etat avait gagné beaucoup d'argent grâce à elles, cela demande à être vérifié »*, explique-t-il dans *Option Finance*. Lorsqu'il était rapporteur général des finances au Sénat, Jean Arthuis avait fait déjà quelques comptes. Selon son rapport sur les entreprises publiques, l'Etat a récolté 114,3 milliards de francs de recettes de privatisation, entre janvier 1993 et avril 1995. Dans le même temps, il a versé 33,35 milliards de francs de dotation de capital aux entreprises publiques.

Cette année, le gouvernement attendait encore 40 milliards de francs de la vente d'entreprises publiques. Il n'en a réalisé que 16,6 milliards. Prudent, celui-ci avait toutefois décidé d'affecter ces sommes sur un compte spécial indépendant. Le manque à gagner ne s'inscrit pas dans le déficit budgétaire mais est directement porté au compte de la dette publique.

Martine Orange

Des actionnaires hésitants

Le constat dressé par l'Observatoire des privatisations n'est pas très encourageant sur l'état d'esprit des actionnaires. La dernière étude semestrielle, rendue publique le 3 octobre, souligne la fin d'un certain engouement pour les privatisations.

Convaincus que les « bonnes » entreprises publiques ont été vendues les premières, les actionnaires hésitent à s'engager plus avant. Soupçonnant les banques de vouloir vendre à tout prix, ils estiment n'avoir qu'une information tronquée au moment de la mise sur le marché. Seule tendance positive notée par l'observatoire pour les prochaines privatisations : les actionnaires sont persuadés que l'Etat sera toujours obligé de vendre ses entreprises à bon prix, tant il a besoin de fonds pour financer sa politique économique.

Le parquet de Milan s'intéresse aux comptes de la holding financière italienne Gemina

TOUT CE QUI TOUCHE de près ou de loin au groupe Ferruzzi-Montedison est-il destiné à attirer l'attention de la justice italienne ? Lundi 2 octobre, le parquet de Milan a demandé que soient jugées *127 personnalités du monde politique* et économique italien, dont le socialiste Bettino Craxi et le démocrate-chrétien Arnaldo Forlani, dans le cadre d'une affaire de caisses noires. Cette dernière a été mise à jour à la suite de la tentative de rapprochement en 1991 entre Montedison et le groupe public Enichem, la filiale de l'ENI spécialisée dans la chimie de base, pour former le premier pôle chimique italien Enimont.

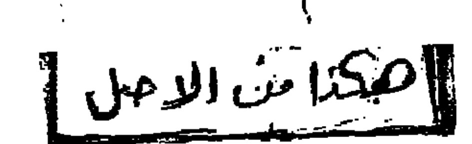
Le scandale financier, révélé par le plus célèbre ex-magistrat italien Antonio di Pietro, concernant des détournements de quelque 90 millions de dollars (440 millions de francs), avait provoqué le suicide de l'homme d'affaires italien Raul Gardini, auteur du projet de rapprochement. Il a déjà donné lieu à *un retentissant procès, celui de* Sergio Cusani, conseiller financier de Ferruzi-Montedison, et avait vu défiler à la barre, comme témoins, toute l'ancienne classe politique italienne.

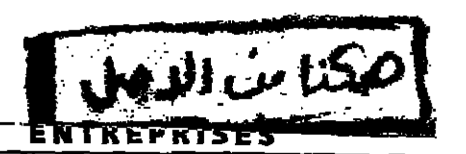
UN MILLIARD DE FRANCS DE PERTE

Sergio Cusani a été condamné à huit ans de prison en avril 1994, tandis que son procès en appel a commencé en juillet dans l'indifférence générale. Cette fois-ci, ce sont *les hommes politiques* les plus importants des dix dernières années qui sont accusés directement de corruption et notamment l'ancien président du conseil Bettino Craxi, l'ancien responsable de la Démocratie-chrétienne Arnaldo Forlani, l'ancien ministre démocrate-chrétien Paolo Cirino Pomicino. *Il* sont tous déjà sous enquête et pour certains (Craxi) déjà condamnés dans d'autres affaires de corruption.

La holding financière italienne Gemina contrôlée conjointement par la banque d'affaires Mediobanca et par Fiat est à son tour prise dans la tourmente. A peine plus d'un mois après avoir annoncé un plan de fusion avec Ferruzzi-Montedison, qui doit prochainement donner naissance au *deuxième groupe privé italien* avec un chiffre d'affaires de 38 000 milliards de lires (116 milliards de francs), le parquet de Milan a ordonné une enquête pour déterminer s'il y a eu falsification des comptes de la holding et de sa filiale RCS Editori Spa (édition). Le marché a très mal accueilli l'annonce dimanche par Gemina d'une perte nette consolidée de 340,7 milliards de lires (1 milliard de francs) au premier semestre, contre un bénéfice de 67,4 milliards pendant la même période de 1994. *Pour expliquer l'énorme trou* dans ses comptes, Gemina a indiqué que sa division édition, c'est-à-dire la société RCS, qui contrôle l'éditeur Rizzoli et le premier quotidien italien *Corriere della sera*, a accumulé une perte avant impôts de 276,2 milliards de lires.

Ba. S.





Michel Bon veut rassurer France Télécom sans s'engager sur le calendrier des réformes

La Commission européenne reste réservée sur le projet d'alliance avec Deutsche Telekom

Bien que la date du changement de statut de France Télécom soit, selon son président, *« avant tout le problème de l'actionnaire »*, l'évolution de la forme juridique de l'établissement public et l'ouverture de son capital devront être réalisées avant 1998. L'alliance Atlas avec Deutsche Telekom bute toujours, vis-à-vis de Bruxelles, sur la date de l'ouverture à la concurrence d'infrastructures alternatives.

GENÈVE
de notre envoyée spéciale

Lundi 2 octobre à Genève, à l'occasion des manifestations du Salon mondial des télécoms, Michel Bon, le nouveau président de France Télécom, a réaffirmé la nécessité d'un changement de statut de l'opérateur sans pour autant fournir de calendrier. *« France Télécom a devant lui une formidable mutation à conduire, celle du passage d'un monde de monopole à un monde de concurrence mondiale »*, a t-il indiqué. Enumérant les priorités de l'opérateur, M. Bon a cité, outre l'échéance de 1998 et le développement international, *« l'évolution de la forme juridique de France Télécom et l'ouverture de son capital au public »*. Interrogé sur la date du changement de statut, il a souligné que *« c'était avant tout le problème de l'actionnaire »*. Pour autant, affirme-t-il, ce changement de statut doit en tout état de cause être engagé avant le 1er janvier 1998. Répondant aux craintes exprimées par les syndicats quant à d'éventuelles réductions d'effectifs, M. Bon a souligné que la concurrence n'était pas une *« menace »* mais une *« chance »*. *« Elle permet de faire croître le marché et de devenir ainsi plus fort »*, a t-il déclaré. Selon lui, la productivité de France Télécom n'est *« pas mauvaise du tout »*, estimant que, *« en termes d'emploi, nous n'avons pas devant nous le chemin que d'autres opérateurs, à l'instar de BT* (ex-British Telecom), *ont pu avoir à parcourir »*.

ATLAS EN QUESTION

Atlas, autre dossier qui attendait le nouveau président, ne sera pas le plus simple à régler. Le projet de partenariat stratégique entre France Télécom et Deutsche Telekom pourrait devenir opérationnel en janvier 1996. Les deux opérateurs qui se sont exprimés sur le sujet, lundi 2 octobre, se sont montrés résolument optimistes. *« Nous nous rendons à nouveau à Bruxelles dans quinze jours »*, a indiqué Ron Sommer, le président de Deutsche Telekom, qui se dit désormais *« très confiant »* quant à l'issue de ce dossier.

Le projet Atlas a, semble-t-il, franchi un obstacle significatif vendredi 29 septembre. Les deux opérateurs et leurs ministres de tutelle respectifs qui rencontraient Karel Van Miert, le commissaire européen chargé de la concurrence, ont d'abord accepté la mise en place d'un groupe d'experts chargé d'évaluer les conséquences d'une fusion de Transpac et de Datex-P, les réseaux français et allemand de transmission de données. Mais, surtout, ils se sont clairement engagés en faveur d'une libéralisation anticipée des infrastructures alternatives de télécommunications. Cela en échange d'un feu vert préalablement octroyé à Atlas. *« La principale hypothèque est en passe d'être levée »*, souligne-t-on chez France Télécom. Jusqu'à présent, le gouvernement allemand s'était montré plutôt réticent sur la question des infrastructures alternatives. Cette fois, le principe de leur libéralisation anticipée étant retenu, reste le calendrier. La date du 1er juillet 1996 avait été avancée côté français par le ministre des technologies de l'information, François Fillon.

PRUDENCE ALLEMANDE

Lundi 2 octobre, à Genève, Ron Sommer, le patron de Deutsche Telekom, s'est montré plus prudent. Côté allemand, on plaide plutôt pour le 1er octobre 1996. *« Pour libéraliser les infrastructures alternatives, il faut un texte de loi. Et le faire voter par les Parlements nationaux. Or, la procédure allemande est plus complexe que la nôtre »*, a expliqué Michel Bon. *« Tout dépend de la date du feu vert d'Atlas ; plus il tarde, plus la libéralisation des infrastructures alternatives risque d'être retardée. »* Aussi, à Bruxelles, dans l'entourage de Karel Van Miert, la réserve est de rigueur. On estime que la date du 1er juillet 1996 pour l'ouverture à la concurrence de leurs infrastructures alternatives *« n'est pas une condition suffisante pour obtenir un feu vert définitif de la Commission européenne »*, et que le feu vert pourrait ne pas intervenir avant mai ou juin 1996.

Etendue à Phoenix, c'est-à-dire l'alliance avec l'américain Sprint, la société commune créée autour d'Atlas par France Télécom et Deutsche Telekom devrait pouvoir afficher dès son démarrage un chiffre d'affaires de 750 millions de dollars, porté à plusieurs milliards de dollars à échéance de cinq ans.

Caroline Monnot

La Fed restreint les activités de marché de Daïwa Bank

LA RÉSERVE fédérale américaine et le département des banques de l'état de New York ont ordonné lundi 2 octobre à la succursale new-yorkaise de la banque japonaise Daïwa Bank de réduire ses activités de marché *« au minimum »*. Cette décision fait suite à la découverte le mois dernier d'une fraude attribuée à un ancien vice-président de la filiale new-yorkaise de Daïwa, qui est accusé d'avoir falsifié des documents comptables pour dissimuler des pertes de 1,1 milliard de dollars (5,4 milliard de francs) encourues pendant onze ans lors de transactions non autorisées sur le marché obligataire.

Dans son communiqué, la Fed note que la non-détection de cette fraude pendant plusieurs années reflète *« une situation défaillante »* et a été permise par la non-application par Daïwa et sa succursale des procédures normales de contrôle et de supervision de ses opérations de marché. Elle accuse la banque de n'avoir pas annoncé cette perte aux autorités dès sa découverte et la soupçonne d'avoir *« sciemment transmis un rapport trompeur et inexact de la condition de cette succursale en date du 30 juin 1995 »*.

DÉPÊCHES

■ **USAIR : la cinquième compagnie aérienne américaine** a annoncé le 2 octobre avoir engagé des discussions avec les deux premières compagnies du pays, American Airlines et United Airlines, sur l'établissement éventuel de liens stratégiques, qui pourraient aller jusqu'à son acquisition par l'une de ces deux compagnies. USAir s'attend à être en bénéfice après six années de pertes. UAL, actionnaire majoritaire de USAir aux cotés de British Airways qui détient 24 %, souligne que l'actionnariat du groupe est complexe et qu'il *« faudra du temps »* pour évaluer l'intérêt d'un regroupement éventuel.

■ **DEUTSCHE POSTBANK : la banque allemande, qui propose ses services financiers dans les bureaux de poste**, s'oppose à l'offre d'achat de 75 % de son capital pour 3,075 milliards de marks, faite par la Deutsche Post, son partenaire commercial actuel, la Deutsche Bank et un assureur suisse, Schweizerische Rück. Son président a, cependant, dû reconnaître que la décision finale revenait à l'Etat allemand, propriétaire de la Deutsche Postbank.

■ **INFORMATIQUE : le président Bill Clinton** a décidé de réduire les contrôles limitant l'exportation des ordinateurs américains les plus puissants, a annoncé lundi 2 octobre le porte-parole de la Maison Blanche, Michael McCurry. Cette initiative, très discutée par des experts qui craignent l'utilisation de ces ordinateurs à des fins militaires, a pour but de permettre aux *« fabricants américains d'accroître leur présence sur les marchés internationaux »*.

■ **MOBIL : la compagnie pétrolière américaine** a annoncé le 2 octobre la cession de son activité plastiques pour 1,27 milliard de dollars (6,35 milliards de francs) à la division emballage du conglomérat américain Tenneco. Cette vente effective d'ici la fin de l'année une fois reçues les autorisations nécessaires, se traduira par un bénéfice net exceptionnel de 0,5 milliard de dollars pour Mobil.

■ **THOMSON-CSF-SIEMENS : les deux groupes** ont décidé d'associer leurs compétences techniques et industrielles pour la réalisation de réseaux de radiotéléphonie mobile, a annoncé, lundi 2 octobre, Siemens dans un communiqué. Ce partenariat couvrira le transfert en France de la fabrication des éléments de réseaux de normes DCS 1800 et GSM 900, ainsi la planification radio, la recherche de sites, l'installation et la mise en service de sites radio, en DCS 1800 ou GSM 900.

■ **AUTOMOBILE : les immatriculations** ont enregistré une baisse de 15,1 % en septembre par rapport au même mois de l'année précédente, pour atteindre 116 500 unités, selon le Comité des constructeurs français d'automobiles. Les immatriculations de marques françaises n'ont reculé que de 13,3 %, contre 17,8 % pour leurs homologues étrangères. Sur les neufs premiers mois de l'année, le marché français a progressé de 1,3 %.

Le comité des « sages » donne de nouvelles marges de manœuvre à Air France

LE COMITÉ DES « SAGES », formé le 8 septembre par Christian Blanc, PDG d'Air France, pour tenter de débloquer la situation entre la direction de la compagnie et ses personnels navigants commerciaux (PNC), a rendu quelques marges de manœuvre aux négociateurs. Jean-François Dehecq, président de Sanofi, Georges Beauchamp, vice-président du Conseil économique et social, et Simon Nora, président de Lehman Brothers, ont estimé dans leur rapport, remis à la direction, lundi 2 octobre, que *« l'écart de coût* [des hôtesses et stewards d'Air France] *est d'au moins 45 % »* avec ceux de sa concurrente allemande Lufthansa. Environ 10 % provenant d'effets structurels tels les charges sociales, il reste néanmoins 35 % de surcoût que la compagnie doit, selon eux, réduire d'elle-même.

Jugeant *« cohérent »* l'objectif de 30 % de gain de productivité fixé par le plan Blanc adopté en juin 1994 pour redresser la compagnie, le Comité rejoint le président de la compagnie sur son analyse économique, estimant comme lui qu'un problème de performance se pose : d'ici à fin 1996, les PNC ne semblent pouvoir améliorer leur productivité que de 20 %, soit seulement les deux tiers du chemin à parcourir.

En revanche, les trois administrateurs d'Air France divergent sur la méthode à adopter pour atteindre l'objectif. Sur les vols long-courriers, le problème ne se poserait pas en termes de productivité (les gains seraient en voie de réalisation), mais de pénibilité à cause de la réorganisation de la compagnie sur le mode de la décentralisation. En revanche dans le moyen-courrier, un véritable problème de productivité, selon eux, est posé.

Le Comité ne conteste pas la volonté exprimée par Christian Blanc d'une remise à plat de la profession de PNC pour atteindre ses objectifs, le soutient dans sa décision de rajeunir la pyramide des âges pour abaisser la masse salariale, et approuve la banalisation de la profession par des passerelles avec les services commerciaux au sol. Mais les trois *« sages »* préconisent une recentralisation de la gestion des PNC long-courriers, et suggère au président d'Air France de dissiper le doute qui a pu naître sur la pérennité de la profession de PNC. Il propose également d'évacuer le malentendu sur la mutation au sol des hôtesses et stewards après dix à quinze ans de carrière : elle devrait être volontaire et non obligatoire comme tout le monde – syndicats et observateurs – avaient cru le comprendre.

Alors que le blocage s'était aggravé après l'utilisation par la direction d'écrans publicitaires pour prendre l'opinion publique à témoin contre les grévistes à Air France, le rapport du Comité des sages ouvre de nouvelles pistes en évitant tout manichéisme. Il confirme l'analyse de Christian Blanc tout en donnant *quitus* aux syndicats sur la pénibilité et en légitimant leur besoin de considération. Les négociateurs d'Air France peuvent aménager leur copie sans sembler céder à la pression des syndicats, et ces derniers reprendre la discussion sans paraître passer sous les fourches caudines de la direction. Les deux parties devaient se retrouver mardi 3 octobre autour du rapport du Comité. En revanche, la réunion du comité central d'établissement prévue le 2 octobre a été reportée de quelques jours.

Gilles Bridier

EDF étend la garantie de services aux PME/PMI

DIX-HUIT MOIS après avoir lancé la garantie de services auprès des particuliers, EDF étend ce principe aux entreprises. Mardi 3 octobre, l'établissement public a présenté sept services (Emeraude, Fiabelec, Prevenance, Echo Réseau, Facilis, Diapason, Electro process) destinés à améliorer la qualité de ses prestations auprès des 270 000 PME/PMI (petites et moyennes entreprises et industries) françaises.

En 1989, Jean Bergougnoux, alors directeur général de l'entreprise, déclenchait une véritable révolution culturelle en préconisant de s'intéresser à la clientèle. Il s'agissait de prouver que le service public pouvait avoir une gestion moderne et n'était pas éloigné des préoccupations courantes. Cette réflexion débouchait en mai 1994 avec le lancement d'une garantie aux particuliers portant sur neuf prestations. En parallèle, une étude était menée chez les clients industriels et tertiaires dont les besoins sont autres et portent sur la qualité de l'électricité fournie. Le principe retenu repose sur la concertation : EDF s'engage à limiter les défaillances en termes de coupures tandis que l'entreprise protège ses installations.

QUALITÉ RENFORCÉE

« C'est un double partenariat en amont avec le client et en aval avec les professionnels de l'électricité » explique François Ailleret, directeur général d'EDF. L'établissement public assure la prestation jusqu'au compteur et les installateurs prennent ensuite le relais. Ainsi avec le contrat Emeraude testé depuis 1992 auprès de différentes sociétés, EDF garantit une qualité électrique déterminée. A cela s'ajoute Fiabelec. Né d'une association avec la FNEE (Fédération nationale de l'équipement électrique) et le SERCE (syndicat des entrepreneurs de réseaux et de constructions électriques) ce contrat propose de désensibiliser les équipements de l'entreprise et d'en assurer la maintenance.

Proposé progressivement dès l'automne, cette panoplie de prestations devrait mettre trois ans pour toucher l'ensemble des PME-PMI. Dans le même temps, l'établissement public se penche sur un autre secteur, celui des artisans, commerçants et professions libérales, et devrait proposer une gamme de services dès 1996.

Dominique Gallois

Renault et PSA trouvent un compromis sur Chausson

A 23 HEURES, dimanche 1er octobre, Louis Schweitzer, président de Renault, et Jacques Calvet, son homologue chez PSA, signaient, dans les locaux du ministère de l'industrie, un protocole d'accord – valable jusqu'au 27 octobre – sur leurs engagements respectifs à l'égard de leur filiale commune Chausson, en dépôt de bilan depuis deux ans. En conséquence, le tribunal de commerce de Nanterre a reporté le jugement qu'il devait rendre, le 2 octobre, dans le cadre de la procédure de comblement de passif (portant sur 870 millions de francs plus arriérés) engagée le 30 juin dernier contre les deux constructeurs actionnaires.

L'accord de la rue de Grenelle comporte un premier volet financier : chacun des deux actionnaires contribuerait au comblement de passif à hauteur de 100 millions de francs et abandonnerait 72,5 millions de francs de créances. Renault rachèterait le site de Gennevilliers pour 116 millions de francs et celui d'Asnières pour 40 millions de francs. Soit au total 18 hectares pour près de 160 millions. *« En 1991, une parcelle de 8 hectares participant du site de Gennevilliers a été vendue à la commune pour 141 millions de francs »*, remarque un proche du dossier. Peugeot reprendrait le site de Meudon pour 65 millions de francs. Une excellente affaire immobilière également, selon des proches du dossier.

PSA et Renault participeraient au reclassement des quelque 1 031 salariés de l'usine Chausson de Creil, qui fermera ses portes fin mars 1996. L'ex-Régie maintiendrait à Creil un atelier sellerie et câblage qui emploierait 150 personnes. Elle rapatrierait 150 « Chausson » à Batilly (Meurthe-et-Moselle), où elle monte ses Trafic (auparavant produits à Creil), et 100 autres à l'usine Chausson de Gennevilliers. Enfin, une centaine de salariés creillois seraient assurés de trouver un emploi au sein du groupe Renault. Moins généreux, PSA propose d'embaucher 100 « Chausson » à Sochaux et d'en placer 50 chez ses fournisseurs. L'administration judiciaire et les syndicats, qui trouvent ces engagements trop flous, sont sur le point de s'entendre sur les mesures d'accompagnement destinées à compenser les préjudices engendrés par un déménagement.

L'intégralité de cet accord est suspendu à la contribution de l'Etat, à hauteur de 100 millions de francs sur un total de 340 millions, au plan social de Creil. Il devrait également financer l'intégralité des 277 FNE prévus, alors que la règle voudrait que Chausson en finance au moins 15 %. Le Trésor abandonnerait 58 millions de francs de créances sur Chausson, le FNE 8 millions.

Virginie Malingre

Absence de candidat pour la présidence de l'Institut français du pétrole

Prévue pour mercredi 4 octobre, la réunion du conseil d'administration de l'Institut français du pétrole (IFP), devant désigner le successeur de Francis Gutmann à la présidence de cet organisme public, a été reportée faute de candidat. Aucune nouvelle date n'a été arrêtée, car elle dépend du sort réservé à Gilles Ménage, le président actuel d'EDF, qui devrait en théorie laisser son siège à Edmond Alphandéry le 24 novembre.

Soucieux de ne pas être accusés de *« chasse aux sorcières »*, les pouvoirs publics ont décidé de retrouver un poste à l'ancien directeur de cabinet de François Mitterrand. Ils ont alors pensé à l'IFP, son président ayant atteint la limite d'âge de soixante-cinq ans. Mais, cette proposition n'a pas rencontré l'adhésion de l'intéressé.

■ LES RESERVES de changes du Japon ont progressé de 13,5 milliards de dollars au mois de septembre pour atteindre le montant record de 179,9 milliards de dollars

■ LA RESERVE fédérale a ordonné à la succursale new yorkaise de la banque japonaise Daïwa Bank, victime d'une perte frauduleuse, de réduire ses activités de marché « *au minimum* »

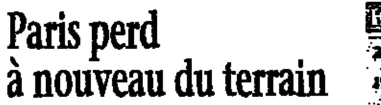
■ LES EMISSIONS obligataires sur l'euromarché ont augmenté de 14,8 % au troisième trimestre de 1995 pour atteindre 336,3 milliards de dollars depuis le début de l'année

■ ELECTRICITE de France (EDF) a émis lundi un emprunt de 300 millions de deutschemarks d'une durée de cinq ans. L'opération était dirigée par la banque Paribas

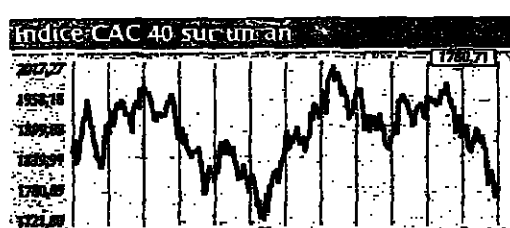
■ LA *BOURSE DE MEXICO* a terminé en forte baisse, lundi 2 octobre. L'indice des principales valeurs a reculé de 4,2 %, affecté par le repli du peso mexicain et la remontée des taux d'intérêt

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↘ Clôture	↘ 1 mois	↘ 1 an	↘ 1 mois	↘ DOW JONES	↗ FT 100	↘ MIB 30	↗ DAX 30



Paris perd à nouveau du terrain

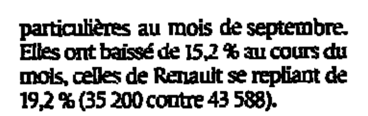


LA BOURSE DE PARIS a entamé la séance du mardi 3 octobre sur *une nouvelle baisse de 0,47 %* de l'indice CAC 40. Quelques minutes plus tard, le CAC 40 cédait 0,70 % à 1 768,32 points.

En dépit de la fermeté des marchés obligataires, la Bourse de Paris avait cédé du terrain lundi, ne confirmant pas la reprise enregistrée *in extremis* vendredi. Stable à l'ouverture, l'indice CAC 40 a immédiatement viré à la baisse en perdant près de 1 %. En cours d'après-midi, il revenait à l'équilibre avant de céder à la clôture, 0,43 % à 1 780,71 points. Le volume des échanges atteint 4,9 milliards de francs dont 1,9 milliard pour Ugine, qui fait l'objet d'une offre publique de sa maison mère, Usinor Sacilor.

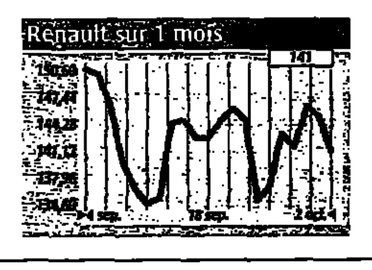
Le matif était bien orienté, avec une hausse de 0,36 % alors que le Bund allemand progressait de 0,30 %. Les milieux financiers attendent la publication vendredi des chiffres du chômage aux Etats-Unis en septembre, pour mieux apprécier l'état de santé de l'économie américaine.

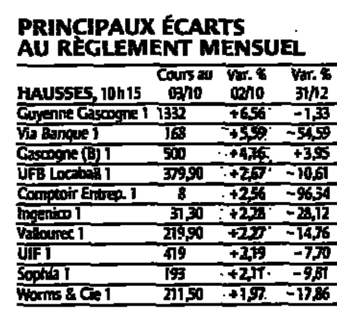
La méfiance perdure envers le marché financier français en raison du climat politique et social. Pour la société de Bourse Pinatton, la politique des taux courts trop élevés continuera de freiner la croissance de la demande interne pendant une bonne partie de l'exercice 1996.



Renault, valeur du jour

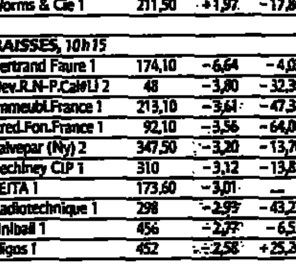
LE TITRE RENAULT a terminé la séance du lundi 2 octobre en baisse sensible. Il a cédé 2,8 % en clôture, à 141 francs, après avoir abandonné près de 4 % en cours de séance. Le volume des échanges s'est élevé à 179 000 actions. Après la hausse du titre qui avait suivi la décision du gouvernement d'instaurer d'une nouvelle prime à la casse, les investisseurs ont procédé à des prises de bénéfices. L'action Renault a également souffert de l'annonce d'un important recul des immatriculations de voitures particulières au mois de septembre. Elles ont baissé de 15,2 % au cours du mois, celles de Renault se repliant de 19,2 % (35 200 contre 43 588).





PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

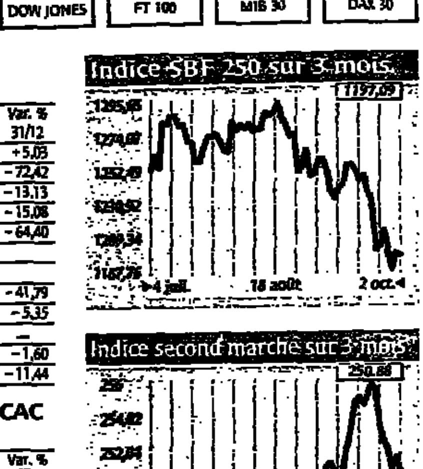
HAUSSES, 10h15	Cours au 03/10	Var. % 02/10	Var. % 31/12
Guyenne Gascogne 1	1332	+6,56	−1,33
Via Banque 1	168	+5,59	−54,59
Gascogne (B) 1	500	+4,36	+3,95
UFB Locabail 1	379,90	+2,67	−10,61
Comptoir Entrep. 1	8	+2,56	−96,34
Ingenico 1	31,30	+2,28	−28,12
Vallourec 1	219,90	+2,27	−14,76
UIF 1	419	+2,19	−7,70
Sophia 1	193	+2,11	−9,81
Worms & Cie 1	211,50	+1,97	−17,86
BAISSES, 10h15			
Bertrand Faure 1	174,10	−6,64	−4,02
Dev.R.N-P.Cal#Li 2	48	−3,80	−32,39
Immeubl.France 1	213,10	−3,61	−47,38
Cred.Fon.France 1	92,10	−3,56	−64,08
Salvepar (Ny) 2	347,50	−3,20	−13,70
Pechiney CIP 1	310	−3,12	−13,88
SEITA 1	173,60	−3,01	—
Radiotechnique 1	298	−2,97	−43,23
Unibail 1	456	−2,77	−6,55
Sligos 1	452	−2,58	+25,20



VALEURS LES PLUS ACTIVES

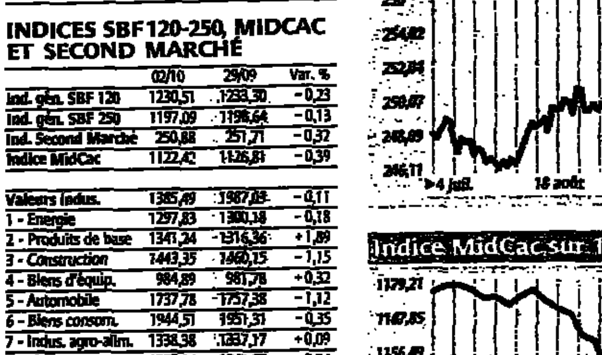
SÉANCE, 10h15	03/10 Titres échangés	Capitalisation en KF
Ugine S.A 1	654607	261842800
Alcatel Alsthom 1	63399	26703638,90
Lafarge 1	39913	12525772,10
Elf Aquitaine 1	33543	11090506
UAP 1	83148	9128592,50
L'Oreal 1	7144	8704939
LVMH Moet Vuitton1	9275	8552513
Guyenne Gascogne 1	6150	8261360
Valeo 1	30426	7106626
Eurotunnel 1	860370	6432640





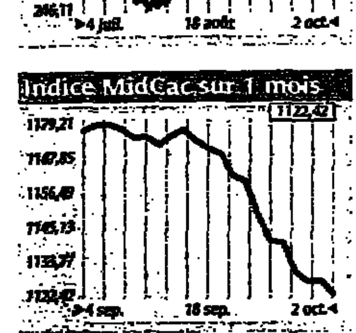
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 10h15	Cours au 03/10	Var. % 02/10	Var. % 31/12
Europ Propulsion 2	313	+4,64	+5,03
Naf-Naf 1 #	57,90	+3,02	−72,42
Finacor 2	119	+2,58	−13,13
Darnal Expansion#2	48,40	+1,89	−15,08
P.C.W. 2	33	+1,53	−64,40
BAISSES, 10h15			
Finabail 2	78	−4	−41,79
Robertet #	1060	−2,75	−5,35
Fraikin 2	190	−2,56	—
C.A.Loire Atl.Ns #	344,40	−2,43	−1,60
Securidev 2 #	104,50	−2,33	−11,44



INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	02/10	29/09	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1230,51	1233,30	−0,23
Ind. gén. SBF 250	1197,09	1198,64	−0,13
Ind. Second Marché	250,88	251,71	−0,32
Indice MidCac	1122,42	1126,81	−0,39
Valeurs indus.	1385,49	1387,03	−0,11
1 - Energie	1297,83	1300,18	−0,18
2 - Produits de base	1341,24	1316,36	+1,89
3 - Construction	1443,35	1460,15	−1,15
4 - Biens d'équip.	984,89	981,78	+0,32
5 - Automobile	1737,78	1757,38	−1,12
6 - Biens consom.	1944,51	1951,31	−0,35
7 - Indus. agro-alim.	1338,38	1337,17	+0,09
Services	1257,34	1261,57	−0,34
8 - Distribution	2129,34	2142,20	−0,60
9 - Autres services	905,10	906,16	−0,12
Sociétés financières	892,06	892,12	−0,01
10 - Immobilier	661,58	662,33	−0,11
11 - Services financ.	904,39	904,12	+0,03
12 - Sociétés invest.	1046,13	1046,65	−0,05

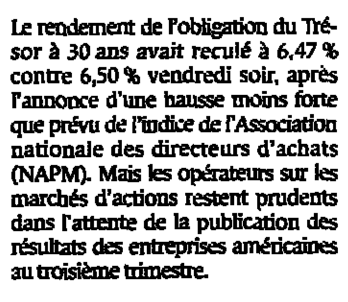


Indice SBF 250 sur 3 mois — 1197,09 — ▶4 juil. — 18 août — 2 oct.◀

Indice second marché sur 3 mois — 250,88 — ▶4 juil. — 18 août — 2 oct.◀

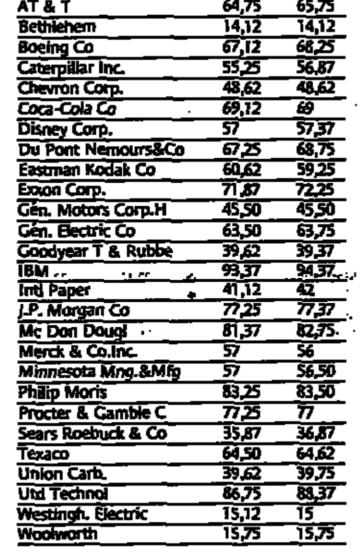
Indice MidCac sur 1 mois — 1122,42 — ▶4 sep. — 18 sep. — 2 oct.◀

Hausse à Tokyo



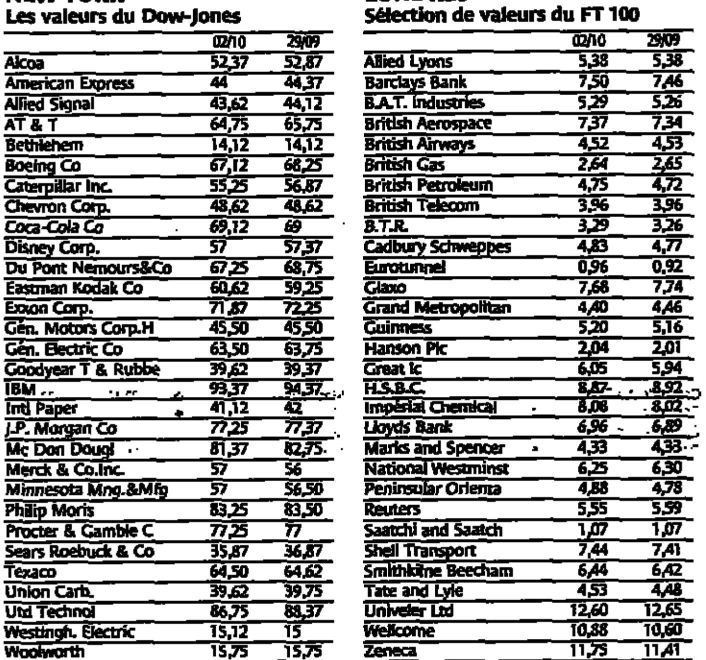
LA BOURSE DE TOKYO a terminé la séance du mardi 3 octobre en nette hausse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a gagné 2,27 %. Les actions japonaises ont profité d'une vague d'achats sur les contrats à terme d'indices. Les investisseurs espèrent que *la réunion des pays du G7, qui se tiendra* samedi 7 et dimanche 8 octobre à Washington, sera l'occasion pour les autorités économiques et monétaires internationales de réaffirmer leur engagement à faire remonter le dollar. Ce message pourrait être relayé par des interventions coordonnées des banques centrales sur le marché des changes.

La veille, la Bourse new-yorkaise avait *légèrement reculé, malgré une* détente des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes avait perdu 27,82 points (0,5 %) à 4 761,26 points. Le rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans avait reculé à 6,47 % contre 6,50 % vendredi soir, après l'annonce d'une hausse moins forte que prévu de l'indice de l'Association nationale des directeurs d'achats (NAPM). Mais les opérateurs sur les marchés d'actions restent prudents dans l'attente de la publication des résultats des entreprises américaines au troisième trimestre.



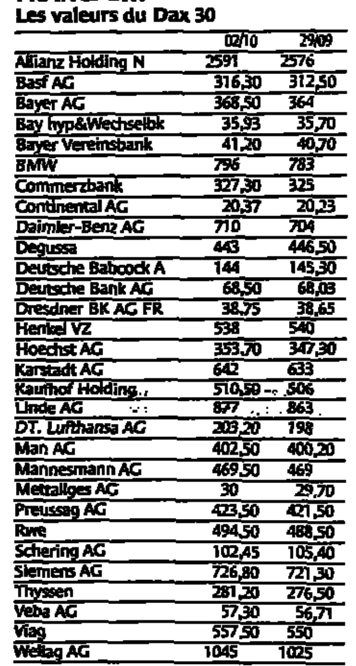
INDICES MONDIAUX

	Cours au 02/10	Cours au 29/09	Var. en %
Paris CAC 40	1780,71	1788,35	−0,43
New-York/DJ indus.	4778,24	4789,08	−0,23
Tokyo/Nikkei	17739,80	17913,10	−0,98
Londres/FT100	3520,20	3508,20	+0,34
Francfort/Dax 30	2205,02	2187,04	+0,82
Frankfort/Commer.	807,47	802,27	+0,64
Bruxelles/Bel 20	1697,35	1694,77	+0,15
Bruxelles/Général	1464,30	1461,66	+0,18
Milan/MIB 30	989	995	−0,61
Amsterdam/Gé. Cbs	305,40	306,10	−0,23
Madrid/Ibex 35	304,39	305,84	−0,48
Stockholm/Affarsal	1451,16	1458,50	−0,51
Londres FT30	2607,70	2601,70	+0,23
Hong Kong/Hang S.	9724,98	9646,34	+0,81
Singapour/Strait t	2120,19	2120,03	+0,01



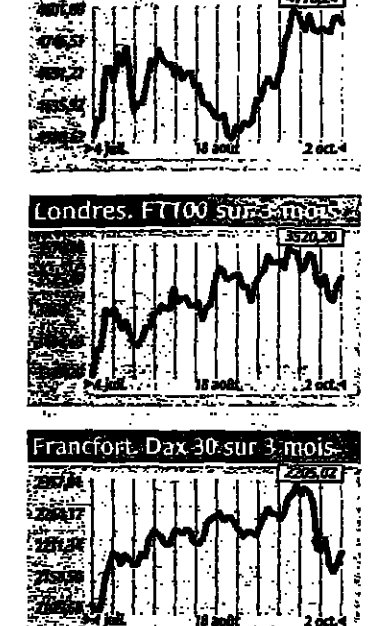
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	02/10	29/09
Alcoa	52,37	52,87
American Express	44	44,37
Allied Signal	43,62	44,12
AT & T	64,75	65,75
Bethlehem	14,12	14,12
Boeing Co	67,12	68,25
Caterpillar Inc.	55,25	56,87
Chevron Corp.	48,62	48,62
Coca-Cola Co	69,12	69
Disney Corp.	57	57,37
Du Pont Nemours&Co	67,25	68,75
Eastman Kodak Co	60,62	59,25
Exxon Corp.	71,87	72,25
Gén. Motors Corp.H	45,50	45,50
Gén. Electric Co	63,50	63,75
Goodyear T & Rubbe	39,62	39,37
IBM	93,37	94,37
Intl Paper	41,12	42
J.P. Morgan Co	77,25	77,37
Mc Don Dougl	81,37	82,75
Merck & Co.Inc.	57	56
Minnesota Mng.&Mfg	57	56,50
Philip Moris	83,25	83,50
Procter & Gamble C	77,25	77
Sears Roebuck & Co	35,87	36,87
Texaco	64,50	64,62
Union Carb.	39,62	39,75
Utd Technol	86,75	88,37
Westingh. Electric	15,12	15
Woolworth	15,75	15,75



LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	02/10	29/09
Allied Lyons	5,38	5,38
Barclays Bank	7,50	7,46
B.A.T. Industries	5,29	5,26
British Aerospace	7,37	7,34
British Airways	4,52	4,53
British Gas	2,64	2,65
British Petroleum	4,75	4,72
British Telecom	3,96	3,96
B.T.R.	3,29	3,26
Cadbury Schweppes	4,83	4,77
Eurotunnel	0,96	0,92
Glaxo	7,68	7,74
Grand Metropolitan	4,40	4,46
Guinness	5,20	5,16
Hanson Plc	2,04	2,01
Great Ic	6,05	5,94
H.S.B.C.	8,87	8,92
Impérial Chemical	8,08	8,02
Lloyds Bank	6,96	6,89
Marks and Spencer	4,33	4,33
National Westminst	6,25	6,30
Peninsular Orienta	4,88	4,78
Reuters	5,55	5,59
Saatchi and Saatch	1,07	1,07
Shell Transport	7,44	7,41
Smithkline Beecham	6,44	6,42
Tate and Lyle	4,53	4,48
Univeler Ltd	12,60	12,65
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	11,75	11,41



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	02/10	29/09
Allianz Holding N	2591	2576
Basf AG	316,30	312,50
Bayer AG	368,50	364
Bay hyp&Wechselbk	35,93	35,70
Bayer Vereinsbank	41,20	40,70
BMW	796	783
Commerzbank	327,30	325
Continental AG	20,37	20,23
Daimler-Benz AG	710	704
Degussa	443	446,50
Deutsche Babcock A	144	145,30
Deutsche Bank AG	68,50	68,03
Dresdner BK AG FR	38,75	38,65
Henkel VZ	538	540
Hoechst AG	353,70	347,30
Karstadt AG	642	633
Kaufhof Holding	510,50	506
Linde AG	877	863
DT. Lufthansa AG	203,20	198
Man AG	402,50	400,20
Mannesmann AG	469,50	469
Metallges AG	30	29,70
Preussag AG	423,50	421,50
Rwe	494,50	488,50
Schering AG	102,45	105,40
Siemens AG	726,80	721,30
Thyssen	281,20	276,50
Veba AG	57,30	56,71
Viag	557,50	550
Wellag AG	1045	1025

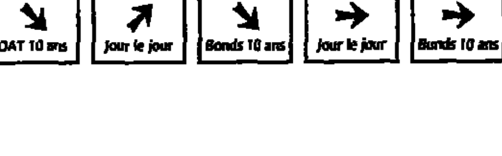
New York. Dow Jones sur 3 mois — 4778,24 — ▶4 juil. — 18 août — 2 oct.◀

Londres. FT100 sur 3 mois — 3520,20 — ▶4 juil. — 18 août — 2 oct.◀

Francfort. Dax 30 sur 3 mois — 2205,02 — ▶4 juil. — 18 août — 2 oct.◀

LES TAUX





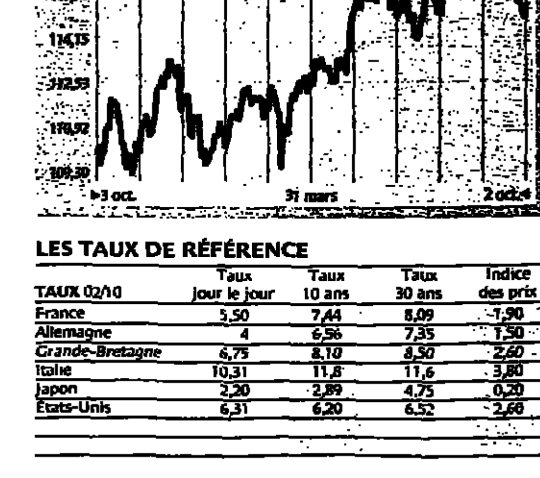
PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→ Jour le jour	↘ OAT 10 ans	↗ Jour le jour	↘ Bonds 10 ans	→ Jour le jour	→ Bunds 10 ans

Net repli du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en forte baisse mardi 3 octobre. L'échéance décembre était en recul de 40 centièmes, à 115,10 points, après quelques minutes de transactions. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 7,51 %.

La veille, le contrat notionnel avait fini en hausse de 36 centièmes, soutenu par la fermeté du marché obligataire américain. Ce dernier avait accueilli favorablement la faible progression de l'indice de l'Association nationale des directeurs d'achats (NAPM) et le recul des dépenses de construction.

Les taux d'intérêt à court terme se tendaient, mardi matin, en raison du recul du franc. Le contrat Pibor trois mois du Matif a ouvert en baisse de 12 centièmes, à 93,50.

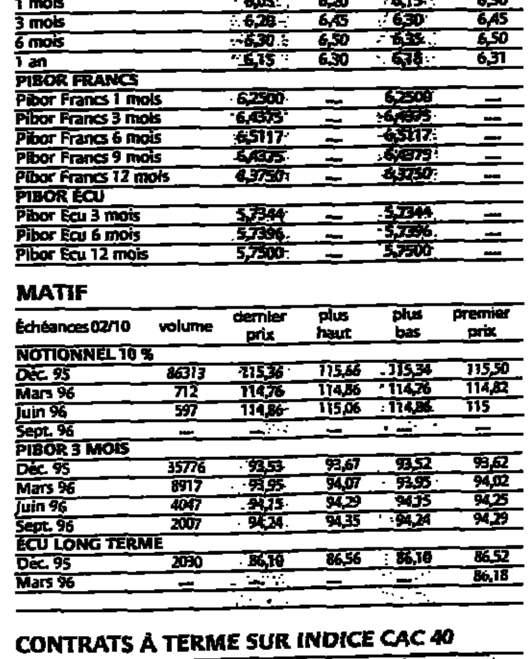


LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 02/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,50	7,44	8,09	1,90
Allemagne	4	6,56	7,35	1,50
Grande-Bretagne	6,75	8,10	8,50	2,60
Italie	10,31	11,8	11,6	3,80
Japon	2,20	2,89	4,75	0,20
Etats-Unis	6,31	6,20	6,52	2,60

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 02/10	Taux au 29/09	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	6,76	6,74	103,79
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,02	6,83	104,46
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,41	7,38	105,56
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,57	7,59	104,84
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,08	8,05	106,14
Obligations françaises	7,68	7,57	105,22
Fonds d'État à TME	−1,07	−1,07	101,19
Fonds d'État à TRE	−0,85	−0,89	101,52
Obligat. franç. à TME	−0,81	−0,88	100,66
Obligat. franç. à TRE	+0,05	+0,05	100,47



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 02/10	Vente 02/10	Achat 29/09	Vente 29/09
Jour le jour	5,5625	—	5,5625	—
1 mois	6,05	6,20	6,15	6,30
3 mois	6,28	6,45	6,30	6,45
6 mois	6,30	6,50	6,35	6,50
1 an	6,15	6,30	6,18	6,31
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	6,2500	—	6,2500	—
Pibor Francs 3 mois	6,4375	—	6,4875	—
Pibor Francs 6 mois	6,5117	—	6,5117	—
Pibor Francs 9 mois	6,4375	—	6,4375	—
Pibor Francs 12 mois	6,3750	—	6,3750	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	5,7344	—	5,7344	—
Pibor Ecu 6 mois	5,7396	—	5,7396	—
Pibor Ecu 12 mois	5,7500	—	5,7500	—

MATIF

Échéances 02/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	86313	115,36	115,66	115,34	115,50
Mars 96	712	114,76	114,86	114,76	114,82
Juin 96	597	114,86	115,06	114,86	115
Sept. 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	35776	93,53	93,67	93,52	93,62
Mars 96	8917	93,95	94,07	93,95	94,02
Juin 96	4047	94,15	94,29	94,15	94,25
Sept. 96	2007	94,24	94,35	94,24	94,29
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	2030	86,10	86,56	86,10	86,52
Mars 96	—	—	—	—	86,18

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 02/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 95	13034	1797	1802	1781	1788
Nov. 95	246	1802	1805,50	1792,50	1796,50
Déc. 95	297	1812	1816	1800	1806,50
Mars 96	150	1836,50	1836,50	1834	1833

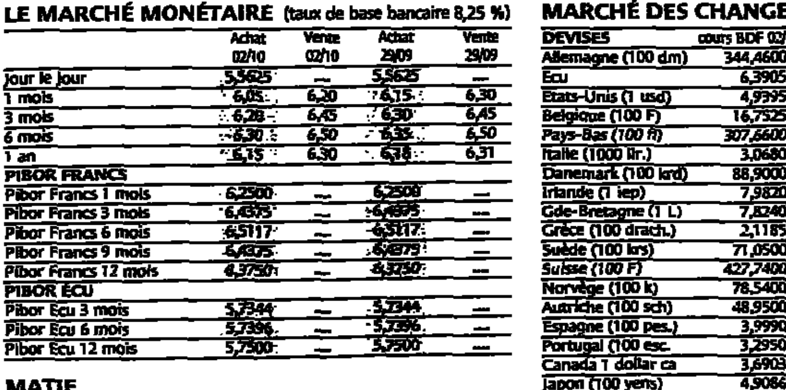
LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/Y	DM/F	£/F
↗ 4,9395	↗ 1,4300	↗ 100,5200	↘ 3,4446	↗ 7,8240

Faiblesse du dollar et du franc

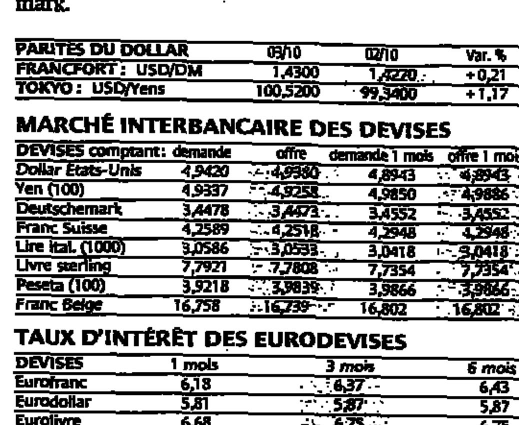
LE BILLET VERT restait faible, mardi matin 3 octobre, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,4282 mark, 100,35 yens et 4,93 francs. La rechute du peso mexicain, la veille, est un motif d'inquiétude pour les investisseurs.

Edward Boehne, membre du conseil de la Réserve fédérale américaine, a estimé lundi qu'*« il est important pour les Etats-Unis d'avoir un dollar fort sans toutefois viser une valeur précise »*. Selon la presse japonaise, les responsables des pays du G 7, réunis samedi 7 octobre à Washington, pourraient s'entendre pour juger acceptable 1 dollar à 110 yens. Le franc restait sous pression, mardi matin, face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,45 francs pour 1 deutschemark.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 02/10	% 29/09	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	344,4600	+0,23	331	355
Ecu	6,3905	+0,02	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,9395	+0,51	4,6200	5,2200
Belgique (100 F)	16,7525	−0,21	16,1500	17,2500
Pays-Bas (100 fl)	307,6600	−0,22	—	—
Italie (1000 lir.)	3,0680	+0,60	2,8100	3,3100
Danemark (100 krd)	88,9000	+0,89	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	7,9820	+0,50	7,6200	8,3700
Gde-Bretagne (1 L)	7,8240	+0,75	7,3300	8,1800
Grèce (100 drach.)	2,1185	−0,02	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	71,0500	+0,48	65	75
Suisse (100 F)	427,7400	−0,13	415	439
Norvège (100 k)	78,5400	+0,20	73	82
Autriche (100 sch)	48,9500	−0,24	47	50,1000
Espagne (100 pes.)	3,9990	+0,39	3,6700	4,2700
Portugal (100 esc.	3,2950	+0,30	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	3,6903	+1,17	3,3500	3,9500
Japon (100 yens)	4,9086	−1,37	4,7200	5,0700
Finlande (mark)	115,0900	−0,17	109	120



PARITÉS DU DOLLAR	03/10	02/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4300	1,4220	+0,21
TOKYO : USD/Yens	100,5200	99,3400	+1,17

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9420	4,9380	4,8943	4,8943
Yen (100)	4,9337	4,9258	4,9850	4,9886
Deutschemark	3,4478	3,4473	3,4552	3,4552
Franc Suisse	4,2589	4,2518	4,2948	4,2948
Lire ital. (1000)	3,0586	3,0533	3,0418	3,0418
Livre sterling	7,7921	7,7808	7,7354	7,7354
Peseta (100)	3,9218	3,9839	3,9866	3,9866
Franc Belge	16,758	16,739	16,802	16,802

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	*3 mois*	*6 mois*
Eurofranc	6,18	6,37	6,43
Eurodollar	5,81	5,87	5,87
Eurolivre	6,68	6,75	6,75
Eurodeutschemark	4,02	4,03	4,03

L'OR

	cours 02/10	cours 29/09
Or fin (k. barre)	60000	60500
Or fin (en lingot)	61150	61450
Once d'Or Londres	384	383,25
Pièce française(20f)	349	351
Pièce suisse (20f)	350	350
Pièce Union lat(20f)	350	353
Pièce 20 dollars us	2440	2405
Pièce 10 dollars us	1212,50	1250
Pièce 50 pesos mex.	2255	2270

LE PÉTROLE

En dollars	cours 02/10	cours 29/09
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	17,30	17,20
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	*02/10*	*29/09*
Dow-Jones comptant	214,80	214,28
Dow-Jones à terme	313,10	313,26
Moody's	—	—
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2927	2944
Cuivre *à 3 mois*	2894	2898
Aluminium comptant	1758,50	1757
Aluminium à 3 mois	1791,50	1787
Plomb comptant	603	606,50
Plomb à 3 mois	616,50	619
Etain comptant	6370	6435
Etain à 3 mois	6390	6450
Zinc comptant	1006,50	1017
Zinc à 3 mois	1028	1037
Nickel comptant	8165	8350
Nickel à 3 mois	8275	8455

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,16	5,42
Platine à terme	424	429
Palladium	152,75	136
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	—	—
Maïs (Chicago)	—	—
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	100	195
Orge (Londres)	107,60	108
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	—	—
Café (Londres)	2730	2245
Sucre blanc (Paris)	1384,83	1628,37
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,73	0,90
Jus d'orange (New-York)	1,01	1,09

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 3 OCTOBRE

Liquidation : 24 octobre

Taux de report : 6,25

Cours relevés à 10h15

CAC 40 ↘ PARIS

−0,56 %

CAC 40 : 1770,81

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	7461	7520	+ 0,79	163,35
B.N.P. (T.P)	955	—	—	60,26
Cr.Lyonnais(T.P.)	871	870	− 0,11	30,36
Renault (T.P.)	1940	1932	− 0,41	92,65
Rhone Poulenc(T.P)	2020	2020	—	103,71
Saint Gobain(T.P.)	1132	—	—	81,63
Thomson S.A (T.P)	1088	1094	+ 0,55	56,82
Accor 1	593	594	+ 0,16	18
Air Liquide 1	789	784	− 0,63	14
Alcatel Alsthom 1	422,60	421	− 0,37	15
Alcatel Cable	275	274,80	− 0,07	10
Alspi	307	307	—	15
Christian Dior 1	451,50	452,50	+ 0,22	8
Ciments Fr.Priv.B	189,90	189	− 0,47	17,50
Clarins 1	422,10	424	+ 0,45	7
Club Mediterranee)	477	473	− 0,83	7
Coflexip	148,20	149,90	+ 1,14	3,30
Colas 1	879	870	− 1,02	23
Comptoir Entrep. 1	7,80	8	+ 2,56	7,50
Comptoir Moder. 1	1631	1626	− 0,30	20
CPR 1	325	327,80	+ 0,86	20

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
Vaal Reefs 1	320		− 5,31	
Volkswagen A.G 1#	1589		—	
Volvo (act.B) 1#	120		—	
Western Deep 1	168,10		− 2,97	
Yamanouchi 1#	105,10		+ 0,85	
Zambia Copper 1	2,23		+ 0,89	

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12

Mardi daté mercredi : montant du coupon

Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon

Jeudi daté vendredi : compensation

Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10h15

MARDI 3 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	8,211
CEPME 8,5% 88-97CA	103,07	3,185 o
CEPME 9% 89-99 CA#	106,91	7,100
CEPME 9% 92-06 TSR	—	2,508
CFD 9,7% 90-03 CB	111,60	6,378
CFD 8,6% 92-05 CB	—	5,537
CFF 10% 88-98 CA#	107,95	9,479
CFF 9% 88-97 CA#	104,35	
CFF 10,25%90-01CB#	112,45	5,657
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,50	3,373 d
CLF 9%88-93/98 CA#	105,24	6,006
CNA 9% 4/92 CB	—	3,728
CRH 8,6%92/93/94CB	105,60	2,256 ↑
CRH 8,5% 87-88 CA#	—	4,923 o
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,05	5,419
EDF 8,6% 92 CA#	—	4,159
Em.Etat10,26%86 CA	—	5,747
Emp.Etat 6%7/93-97	99,55	7,255 ↓
Finansder 9%91CB#	109,55	7,668
Finansd.8,6%92CA#	106,30	5,882

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	135,50	
Commerzbank AG	1085	
Fiat Ord	17,10	
Gevaert	275	

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10h15

MARDI 3 OCTOBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	70,10	70,10
AFE 2 #		480	485
Aigle 2 #	◆	205,50	205,50
Albert S.A (Ns)	◆	118	118
Altran Techno 1 #		685	686
Montaignes P.Gest	◆	475	475
Axime (ex.Segin)		369	367
B.A.C	◆	23,70	23,70
Bque Picardie (Li)	◆	560	560
Bque Sofirec (M)	◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#	◆	185	185
Bque Vernes	◆	630	630
Beneteau #	◆	357	357
B I M P	◆	67	67
Boiron (Ly) 1 #		498	498,90
Boisset (Ly)#	◆	236,20	236,20
But S.A. 1		1280	1290
Cardif SA 1		520	520

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 10h15

MARDI 3 OCTOBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde	◆	150,10	150,10
Nobel	◆	153	153
Mumm	◆	843	843
Générale Occidentale	◆	46,10	46,10

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

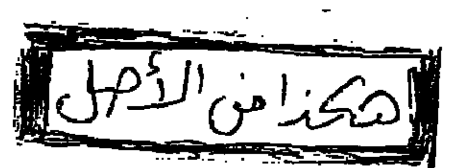
Une sélection

Cours de clôture le 2 octobre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C		35875,97	35875,97
Actimonétaire D		32182,88	32182,88
Agipi Ambition (Axa)	◆	112,49	107,13
Amplia	◇	112482,95	112482,95
Amplitude Monde D		709,27	688,61
Antigone Trésorerie		828547	828547
Arbitr. Court Terme		9157,83	9157,83
Arbitr. Première		8355,44	8272,71
Arbitr. Sécurité		16739,25	16685,97
Asie 2000		637,39	618,83
Associa Première		36654,59	36654,59
Avenir		1131,11	1131,11
Winterthur St-Honoré		250,81	239,44

SYMBOLES

◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



CHAMPIONNAT *En match avancé de la 12e journée de la compétition, le FC Nantes devait recevoir, mardi 3 octobre, l'AS Monaco pour une rencontre entre deux favoris à la recherche d'un second souffle.* ● LE FC METZ, *nouveau leader, s'efforcera de rester invaincu et de confirmer la qualité du jeu produit depuis le début de la saison à l'occasion d'un difficile déplacement à Nice, mercredi 4 octobre. Parmi la jeune génération des joueurs lorrains, Robert Pires est le plus convoité, notamment par la Juve, mais il ne paraît pas pressé de répondre aux sollicitations.* ● EN DEUXIÈME DIVISION, *le leader Caen recevra Le Mans, mercredi 4 octobre, pour le compte de la 14e journée, tandis que Marseille, déjà relégué à dix points au classement, effectuera, le lendemain, un périlleux déplacement à Nancy.*

Les footballeurs du FC Metz découvrent l'ambition

Animé par une génération de jeunes joueurs, le club lorrain, leader surprise du championnat de France, se déplace à Nice, mercredi 4 octobre, pour préserver son invincibilité

METZ
de notre envoyé spécial

Ces derniers jours, le téléphone s'est mis à sonner plus qu'à l'habitude au siège du club. Le beau début de championnat du Football Club de Metz, leader invaincu après onze journées, excite la curiosité du pays. Les demandes d'interviews, de participation à des émissions télévisées, tombent comme obus à Gravelotte. Tant de sollicitations font sourire dans un club et une région habitués à plus d'anonymat et de clichés : équipe « sympathique » d'une Lorraine maussade et sinistrée par la disparition de sa sidérurgie et de son industrie textile.



DIVISION 1

« *Nous nous sommes assez plaints d'être laissés à l'écart, de ne pas attirer l'attention, qu'aujourd'hui on ne va pas gémir*, annonce Charles Molinari, dit Carlo, soixante-deux ans, président du FC Metz depuis 1967. *Il est quand même dommage que certains ne sachent pas où nous situer en France. Dans ce pays, on ne reconnaît pas les provinces.* »

La réussite de Metz, c'est d'abord la sienne. L'équipe grenat – les mêmes couleurs que le Torino, le club préféré de Carlo Molinari, d'origine italienne – est en première division depuis vingt-sept années. Deux Coupes de France (1984 et 1988) et une Coupe de la Ligue (1986) ont récompensé cette longévité. Des cinq aventures européennes, c'est l'élimination de Barcelone qui a frappé les mémoires.

Battue 4-2 à domicile par les Catalans, Metz s'était qualifiée en l'emportant 4-1 au Nou Camp. Les supporteurs s'en souviennent avec délectation. Le fanion rouge et bleu de Barcelone est en bonne place dans l'entrée du siège messin. L'année dernière, pour célébrer les dix ans du fait d'armes (le 3 octobre 1984), le nouveau restaurant, sous la tribune d'honneur du stade Saint-Symphorien, fut baptisé « Le Barça ».

A Metz, l'histoire du club alimente son présent. Carlo Molinari, en chef d'entreprise patrimoniale, a su s'entourer d'anciens joueurs, fidèles entre les fidèles d'une maison messine qui cultive l'esprit de famille. Michel Ettore entraîne les gardiens, Philippe Hinschberger dirige le centre de formation, Bernard Zénier supervise des matches, et Albert Cartier, qui tenait encore sa place en défense la saison dernière, est devenu entraîneur adjoint.

70 JOUEURS SUR ORDINATEUR

« *Il y a vraiment une âme ici* », explique Sylvain Kastendeuch, réfutant le cliché. Le capitaine messin, trente-deux ans, s'est exilé quatre années, à Saint-Etienne, puis à Toulouse. Il a vu « *autre chose* », a été international dans l'équipe d'Henri Michel. Il est revenu l'année dernière. « *Je savais que je reviendrais. Nulle part je n'ai trouvé le même esprit, les mêmes rapports naturels entre les gens, y compris chez les Verts.* »

Joël Muller, l'entraîneur des leaders du championnat, a lui aussi fini sa carrière de joueur à Metz. Aux commandes de l'équipe depuis 1989, il a resigné jusqu'en 1998, malgré une proposition de Lens. « *On essaie d'entretenir une sincérité des relations, que l'on soit premier ou dix-huitième.* » S'il va au terme de son contrat, il atteindra une longévité rare dans un milieu où la valse des entraîneurs est de rigueur, Guy Roux excepté. Lens, Auxerre : similitude de parcours, même philosophie du football. « *Ici, on attend que les joueurs se défoncent sur un stade* », assure un supporteur penché, comme presque tous les matins, sur la main courante du terrain d'entraînement.

Comme Auxerre, le FC Metz a misé sur la deuxième division et les jeunes pour rebâtir une équipe ambitieuse. L'année dernière, les informateurs de Carlo Molinari ont supervisé une cinquantaine de matches de D2. Soixante-dix joueurs ont été repérés, puis fichés sur ordinateur.

UNE DÉFENSE HERMÉTIQUE

Certains ont été approchés, en fonction des besoins poste par poste. Pour le recrutement aussi, on prend son temps : Isaias, le petit stratège brésilien de Seraing, était dans le collimateur lorrain depuis deux ans. Trop cher la saison dernière, il s'est blessé cette année et sa cote a baissé.

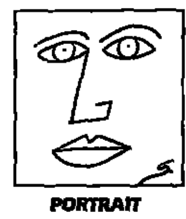
Le résultat est un effectif considérablement rajeuni. La défense, autour de Kastendeuch, n'a pas été remaniée. Elle est la plus hermétique du championnat, avec cinq buts encaissés seulement. Devant, des feux follets d'une vingtaine d'années déboulent en contre. Et Metz est en tête. Pour combien de temps ? « *On est en surrégime*, reconnaît Joël Muller. *Mais on est heureux, simplement. Il faudra voir comment ce jeune groupe se comporte face aux sollicitations, aux revers et à la fatigue due à notre participation à la Coupe Intertoto.* »

Metz veut savourer son plaisir, sans se mettre martel en tête. « *L'équipe a été bâtie pour trois ans* », dit-on ici. L'avenir se dessine à deux pas. Un centre de formation est sorti de terre, en septembre, dans l'îlot Saint-Symphorien ceinturé par la Moselle : quarante gamins sont accueillis aux portes du stade des grands. Peu à peu, grâce à un budget assaini après douze années de déficit, le FC Metz se dote des structures qui lui manquaient pour devenir un club « compétitif », comme Auxerre et Lens, les exemples. « *D'ici deux ans, nous aurons tout sous la main, sept hectares rien qu'à nous*, prévoit Patrick Razurel, le directeur sportif et administratif. *Si nous ne réussissons pas, on ne pourra plus se plaindre. C'est qu'on aura failli.* »

Stéphane Joby

Robert Pires l'enchanteur

LA NOUVELLE coqueluche de Saint-Symphorien donne l'air de courir avec des sabots. Robert Pires est un faux lent qui traîne les jambes comme si tout son football était ramassé dans ces deux segments trop lourds. A Metz, on a abandonné depuis longtemps l'idée de lui faire lever les genoux. Surtout quand ses accélérations et ses dribbles enchanteurs font basculer des rencontres qui tournaient à l'impasse. Face à Auxerre, samedi 30 septembre, il a provoqué l'expulsion de Goma et amené deux buts. Le public messin l'a ovationné. « *Il ne fait pas forcément de grands matches, mais il a une influence déterminante sur notre jeu* », explique son entraîneur, Joël Muller.



PORTRAIT

Robert Pires, vingt-deux ans et à peine deux saisons en division 1, veut prendre son temps. Benfica ou la Juventus de Turin pensent à lui ? « *Je n'ai pas envie de partir, pas encore. Je me sens bien ici et j'ai encore beaucoup à prouver.* »

Pas vraiment mercenaire, il a quitté la mort dans l'âme le Stade de Reims de son enfance, en 1992, parce qu'il ne pouvait pas espérer jouer au plus haut niveau dans un club qui s'éteignait à petit feu. Pour chaque match à domicile, ses parents font le court voyage en Lorraine. Ils racontent parfois que Robert, à deux ans, se réveillait la nuit pour taper dans un ballon en forme de paire de chaussettes.

Aujourd'hui avec Metz, il rêve de l'Europe, un peu. Et beaucoup d'Atlanta, avec l'équipe de France espoirs. Son fan-club, créé cette saison par une jeune supportrice, le verrait bien aller plus haut encore.

S. J.

RÉSULTATS

FOOTBALL
CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE
8e journée (match en retard)
Southampton-West Ham 0-0
Classement
1. Newcastle, 21 pts ; 2. Aston Villa, 17 ; 3. Manchester United 17 ; 4. Liverpool, 16 ; 5. Leeds, 16 ; 6. Arsenal, 15 ; 7. Middlesbrough, 15 ; 8. Nottingham Forest, 14 ; 9. Tottenham, 14 ; 10. Chelsea, 12 ; 11. Wimbledon, 10 ; 12. Queen's Park Rangers, 9 ; 13. Sheffield Wednesday, 8 ; 14. Blackburn, 7 ; 15. Everton, 7 ; 16. Coventry, 5 ; 17. West Ham, 6 ; 18. Southampton, 5 ; 19. Bolton, 4 ; 20. Manchester City, 1

TENNIS
TOURNOI DE TOULOUSE
Premier tour : S. Pescosolido (Ita.) b. D. Prinosil (All.) 7-6, 2-6, 7-6 ; J. Palmer (E-U) b. J. Frana (Arg.) 7-6, 7-6 ; J. Yzaga (Per.) b. J. Golmard (Fra.) 6-4, 6-7, 6-4 ; C. Pioline (Fra.) b. G. Raoux (Fra.) 4-6, 6-4, 6-4.

Les effets de l'altitude seront la clé des championnats du monde cyclistes sur route

PAIPA (Colombie)
de notre envoyé spécial

Un humoriste avait fait croire, un premier jour d'avril, qu'il y avait en France plus de montées que de descentes. A écouter les coureurs tricolores revenant de leur séance d'entraînement sur le circuit du championnat du monde, à Duitama, cette aberration topographique devient plausible en Colombie. Comment expliquer cette impression de toujours grimper sur une route qui ramène au point de départ tous les 17,7 kilomètres ? Il y a bien cette descente vertigineuse de 3 kilomètres vers la Gruta. Mais est-il possible qu'elle compense des pentes au-delà de 10 %, avalées pendant près de 10 kilomètres ?

Les spécialistes promettent l'hécatombe et les coureurs français prédisent moins d'une trentaine de rescapés en fin de course. Les dames s'élanceront samedi 7 octobre au matin pour cinq tours (88,5 kilomètres), les amateurs l'après-midi pour dix (177 kilomètres) et les professionnels dimanche 8 octobre pour 15 tours (266,5 kilomètres). Mercredi 4 octobre, le tracé des contre-la-montre féminin et masculin ne sera pas moins éprouvant.

« *Au niveau de la mer, le parcours aurait déjà été sélectif*, explique Gérard Porte, médecin de l'équipe de France. *Mais alors là...* ». Là, c'est en pleine cordillère des Andes, au nord de Bogota, entre 2 550 et 2 950 mètres d'altitude. Les côtes ne manqueront pas, c'est l'oxygène qui fera considérablement défaut. « *En montagne, la zone anaérobique est atteinte plus vite* », analyse le docteur Porte. Les muscles des jambes produisent plus de toxines et les douleurs aiguës ou les crampes surviennent. Pour amener plus d'oxygène dans les muscles, il convient d'augmenter dans le sang les globules rouges qui « transportent » l'oxygène. Chacun apporte aux muscles moins d'oxygène, mais ce handicap est compensé par l'augmentation du nombre des « véhicules » dans le sang.

Pour faire proliférer leurs globules, les Français et les équipes nationales nanties s'entraînent depuis trois semaines en altitude, principalement dans le Colorado. L'incertitude concerne les inscrits qui, comme Richard Virenque, ont terminé le Tour d'Espagne le 24 septembre et n'ont pas eu le temps d'adaptation nécessaire. Seuls les Colombiens sont assurés que leur organisme supportera les effets de l'altitude sur un parcours choisi à dessein. Leurs adversaires s'attendent à ce qu'ils durcissent très vite la course.

Benoît Hopquin

Le handball yougoslave retrouve son rang

BELGRADE
correspondance

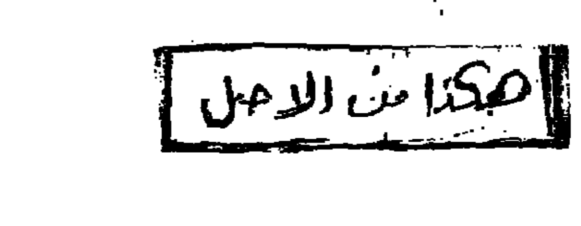
Dans une salle bondée de plus de 7 500 personnes hurlant « *Serbia, Serbia, Yougoslavia* », les champions du monde français ont fait les frais du retour des handballeurs yougoslaves, dimanche 1er octobre, lors du match retour comptant pour la qualification aux prochains championnats d'Europe (18-25). Déjà la veille, au 11 de la Pariska Ulica, le drapeau tricolore de l'ambassade de France s'était soigneusement enroulé autour de sa hampe. C'était l'œuvre du vent, l'obsédant *kochava* qui enrage les Belgradois. Mais la délégation française, reçue en catimini, y avait vu un signe. Une missive de la Fédération française au président Chirac n'avait pas aidé à l'apaisement. Inquiètes, les autorités du handball français avaient demandé un avis sur un déplacement jugé risqué. Interrogation immédiatement interprétée par la presse serbe comme une injure à un peuple avide de prouver son hospitalité sportive.

L'équipe de Zoran Ziukovic – première équipe nationale serbe à avoir évolué en match officiel devant son public – avait bien préparé ce que la presse qualifiait de « *finale des championnats du monde* ». C'est bien de cela qu'il s'agissait pour des joueurs et un public sevrés de grands rendez-vous depuis mai 1992 pour cause d'embargo de l'ONU. « *Pour nous*, commentait le gardien Goran Stojnanovic, *chaque match est une finale, mais celui-là plus que les autres.* »

« *Si nous gagnons*, avait prévenu Vezelin Vujovic, l'ancien meneur de jeu des champions du monde 1986, reconverti en entraîneur adjoint, *nous prouverons ce que tout le monde pense ici : que nous méritions ce titre mondial et que la face du handball international aurait été changée ces trois dernières années sans l'embargo.* » Pendant les trois ans de mise au ban, les juniors champions du monde 1991, serbes pour la plupart, qui forment l'ossature de l'équipe actuelle, ont été encouragés à fuir vers des championnats plus rémunérateurs et concurrentiels. L'Espagne, la France, l'Allemagne ont permis aux parias serbes de garder la main. Aucun d'eux n'a saisi l'occasion pour changer de nationalité : « *Par patriotisme*, dit-on dans le camp yougoslave, *parce que nous nous sentons, sur le plan sportif, de race supérieure. Chez nous on dit : "Soulève une pierre, tu trouveras un sportif." Pourquoi aurions-nous fui ce pays merveilleux ?* »

Le pays a déjà vu revenir cinq internationaux dans les clubs de Belgrade – Partizan et Etoile rouge –, désormais aussi lucratifs que la plupart de leurs homologues. Les Serbes n'ont plus rien à envier à l'Europe. Ni argent, ni titres. Battue au match aller à Marseille, mais victorieuse chez elle, la République fédérale de Yougoslavie (Serbie-Monténégro) a signé son rachat sportif face à la France. Les deux pays, favoris d'un groupe qui comprend aussi la Biélorussie et la Belgique, devraient se retrouver lors de l'Euro espagnol, du 23 mai au 1er juin 1996.

Françoise Jubin



Le budget de la recherche entre apurement et disette

Les laboratoires ne pâtiront pas de la baisse globale des crédits grâce à la fin de certains programmes de l'aéronautique civile

COMPARÉE à d'autres secteurs, la recherche semble relativement épargnée par le projet de loi de finances adopté par le conseil des ministres du 20 septembre (*Le Monde* du 22 septembre). Avec 53,093 milliards de francs contre 52,361 l'an dernier, le budget civil de recherche et développement (BCRD) croît de 1,4 % par rapport à la loi de finances initiale pour 1995. Cette augmentation, légèrement inférieure à celle des crédits du budget national (+ 1,8 %), se situe au-dessous de l'inflation prévisible (+ 2,2 %). Pourtant, la plupart des responsables des instituts ou organismes ne cachent pas leur soulagement.

En dépit de cette progression très modeste, une baisse de certains crédits – notamment de ceux affectés à l'aéronautique civile (– 35,37 %), du fait de l'achèvement de plusieurs programmes de recherche – *a permis, en effet*, de favoriser d'autres secteurs. Grâce à ce système de vases communicants, les dotations aux organismes pour les dépenses ordinaires (DO) et les crédits de paiement (CP) enregistrent une hausse de 5,08 %. Celle du CNRS – qui, avec 13,303 milliards de francs, représente plus de la moitié de ce poste budgétaire – augmente de 4,79 %.

Certains secteurs considérés comme stratégiques sont favorisés. C'est le cas, notamment, de l'agriculture et de l'agroalimentaire (+ 6,22 % pour l'INRA et + 4,80 % pour le Cemagref) et de la santé (+ 5,42 % pour l'Inserm et + 4,9 % pour la recherche médicale en général), ou des technologies de l'information (+ 5,46 % pour l'INRA). *En revanche*, la coopération a été sacrifiée (+ 0,93 % pour l'Orstom et + 1,52 % pour le Cirad), ainsi que la recherche polaire (+ 0,99 % pour l'Ifrip) et les études démographiques (+ 0,74 % pour l'INED). Avec une augmentation de sa dotation de 1,95 %, l'Ifremer aura beaucoup de mal à ne pas se laisser submerger par l'inflation.

COMBLER LE TROU AU CNRS

Le ministère précise qu'il entend *« amplifier »* sa *« politique d'assainissement »*, et l'étendre *« à la situation des organismes de recherche, notamment celle du CNRS »*. Ce dernier est, il est vrai, dans une situation critique. Depuis 1992, un différentiel d'environ 1 milliard de francs s'était creusé entre les autorisations de programme (AP), permettant d'engager des dépenses, et les crédits de paiement (CP) destinés à les couvrir. L'an dernier, le gouvernement avait « rayé » 200 millions de francs d'autorisations très anciennes et ajouté à la dotation du CNRS 300 millions de crédits destinés à couvrir partiellement ce déficit. Un nouveau supplément de 227 millions, cette année, permet donc de réduire l'écart entre AP et CP à 273 millions.

La même opération a été réalisée pour les crédits affectés aux personnels. *La direction du CNRS* ayant surestimé les capacités – ou le désir – de mobilité de ses chercheurs, un trou d'environ 200 millions est apparu dans ce poste budgétaire. Un supplément de 200 millions en dépenses ordinaires devrait permettre de le régler, pour cette année. *« Mais*, estime un porte-parole de la direction du CNRS, *nous n'embaucherons probablement pas, en 1996, au niveau habituel de 3 % »*, soit environ 400 chercheurs. Toutefois, quel qu'en soit leur nombre, ces embauches ne permettent que de couvrir plus ou moins les départs en retraite. En effet, le budget prévoit la création de huit postes seulement en 1996 pour l'ensemble des organismes publics de recherche.

SOUTIEN AU CEA

L'écart excessif entre les autorisations et les crédits n'est pas l'apanage du seul CNRS. Sur l'ensemble du BCRD, il s'élevait à 3 milliards de francs en 1992. Il a été ramené à 2,2 milliards en 1993 et à 0,9 milliard en 1994. Le projet de budget pour 1996 prévoit un excédent de 700 millions des CP par rapport aux AP afin de combler partiellement cette différence. Par ailleurs, les dépenses ordinaires enregistrent une hausse de 5,7 % pour tenir compte *des problèmes de crédits de personnel* – du CNRS, mais aussi d'autres organismes. L'INRA et l'Inserm reçoivent, à cet effet, des suppléments s'élevant respectivement à 80 et 24 millions de francs.

Le Fonds de la recherche et de la technologie (FRT) – censé servir d'interface entre recherche publique et privée – bénéficie du même effort de renflouement, *avec une ligne de crédits de paiement* portée à 800 millions de francs, contre 525 millions pour les autorisations de programme. Ce qui devrait permettre de réduire un déficit évalué par le ministère à 1 milliard de francs.

La dotation globale pour le CEA fait apparaître un montant de 2 264 millions de francs représentant une croissance de 10,73 %. La *distribution d'une telle manne a* de quoi surprendre en période de disette budgétaire. En fait, il s'agit d'une sorte d'artifice. Elle a pour origine une ligne budgétaire nouvellement créée de 400 millions de francs, qui est abondée pour moitié par le ministère de l'industrie et pour moitié par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'insertion professionnelle.

Cette progression spectaculaire est donc le fruit d'une redistribution de crédits à l'intérieur du budget du Commissariat à l'énergie atomique, qui, globalement, ne progresse que de 1,6 %. Cela reflète néanmoins la volonté du gouvernement de soutenir les projets inscrits dans le contrat d'objectifs que le CEA a signés avec l'Etat en mars 1995.

Jean-François Augereau et Jean-Paul Dufour

Un chercheur américain jette les bases de l'ordinateur moléculaire

Les propriétés de l'ADN pourraient faciliter la résolution de problèmes mathématiques complexes

Un informaticien américain a eu l'idée d'utiliser des fragments d'acide désoxyribonucléique (ADN) pour s'attaquer à une catégorie de problèmes mathématiques figurant parmi les plus ardus. Sa méthode ouvre des perspectives nouvelles dans le champ encore largement inexploré de l'électronique biomoléculaire. Controversée, elle ne pourra rivaliser avant longtemps avec les ordinateurs classiques.

LA MOLÉCULE contre le processeur. *Le biologique* contre l'électronique. Une nouvelle révolution industrielle se *profile-t-elle derrière* la trouvaille d'un touche-à-tout chercheur à l'université de Californie du Sud ? Il est encore trop tôt pour l'affirmer. Mais il est certain que les travaux de Leonard Adleman ont jeté les bases d'un nouveau champ de recherche, à la frontière de la biologie, des mathématiques et de l'informatique.

Leonard Adleman n'en est pas à son coup d'essai. Dans les années 70, il avait bouleversé la cryptographie, science du codage des données, en contribuant à la mise au point des premiers systèmes d'échange de données à clef publique. Il se propose cette fois d'utiliser des séquences d'acide désoxyribonucléique (ADN), qui constituent le support de l'hérédité, pour résoudre d'épineux problèmes de mathématique combinatoire.

L'un des plus célèbres d'entre *eux est celui dit du « voyageur de* commerce » : comment un VRP doit-il s'organiser pour visiter un nombre de villes donné sans repasser par le même point et en faisant le moins de route possible ? Au-delà de quelques milliers de points, les ordinateurs les plus puissants finissent par s'égarer.

Le problème auquel Adleman s'est attaqué est assez proche de celui-ci. Il consiste à vérifier l'existence d'un « chemin hamiltonien » dans un graphe orienté, pour reprendre le jargon des mathématiciens. Plus clairement, il s'agit de déterminer s'il existe un moyen de relier un nombre de points donné en empruntant des chemins à sens unique. L'astuce d'Adleman a *consisté à figurer chacun des points* (ville) et des lignes (routes) les reliant par une séquence de vingt nucléotides, ces molécules qui s'enchaînent pour former les brins d'ADN.

> Une fois mélangées, les molécules se combinent les unes aux autres pour former une variété de chaînes quasi infinie

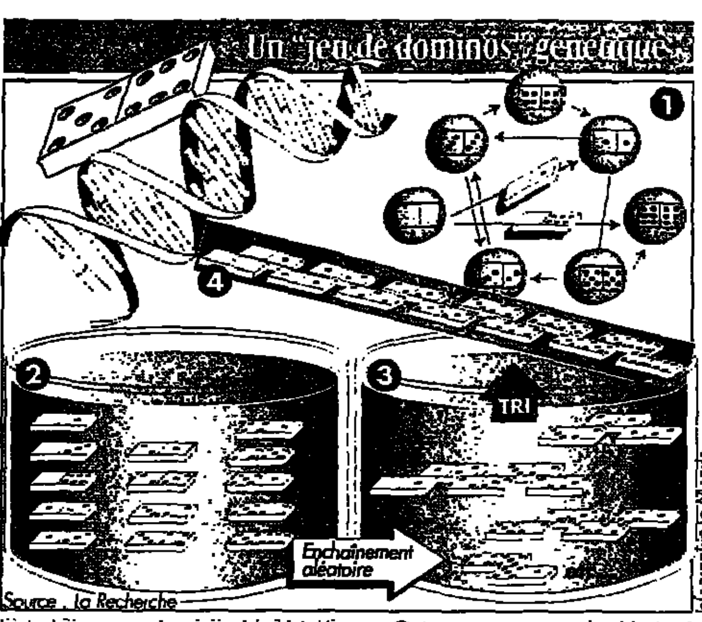
Or, il est possible de fabriquer de *telles séquences qui soient complé*mentaires les unes des autres et capables de s'associer deux à deux, comme les jetons d'un jeu de dominos. Par exemple, les dix derniers nucléotides d'une séquence s'accolent aux dix premiers de la suivante, et ainsi de suite, jusqu'à former l'ensemble des maillons d'un graphe.

Le génie de la méthode Adleman, *c'est de* laisser mère Nature faire le principal : une fois mélangées, les molécules se combinent les unes aux autres pour former une variété de chaînes quasi infinie. L'hypothèse est que, parmi tous ces ensembles moléculaires, il y en aura bien un qui correspondra au « bon » circuit. C'est là que la « cuisine de laboratoire » *intervient*, afin de sélectionner les combinaisons qui reprennent le graphe recherché. Celui d'Adleman comptait sept « villes » et six « routes ». Il a donc fallu éliminer toutes les molécules qui comportaient plus ou moins de treize séquences de nucléotides, puis sélectionner celles qui rassemblaient chacun des sommets dans l'ordre voulu.

Sans cette expérience, qui a tout de même nécessité sept jours de manipulations et d'analyses biochimiques et qui a tout de *« l'usine à gaz »*, pour reprendre l'expression d'un chercheur, il aurait été très facile de montrer, y compris manuellement, qu'un tel graphe existait. L'intérêt réside donc non pas dans le résultat obtenu, mais dans la méthode employée, qui ouvre de nouvelles perspectives au parallélisme massif, c'est-à-dire la capacité d'effectuer simultanément un très grand nombre d'opérations.

« Les ordinateurs les plus rapides peuvent actuellement exécuter environ mille milliards d'opérations par seconde, estime Adleman. *Si l'on considère qu'une liaison entre deux nucléotides constitue une opération élémentaire, on peut considérer que cent mille milliards d'entre elles ont été réalisées, presque instantanément, au cours de la première phase de l'expérience. »* L'énergie dépensée serait infiniment moindre et le stockage d'informations sous forme d'ADN plus dense qu'avec des moyens courants .

Mais cet enthousiasme est loin d'être partagé par l'ensemble de la communauté scientifique. Début avril, suite au premier article d'Adleman, paru en novembre 1994, l'hebdomadaire américain *Science* a publié plusieurs lettres très critiques. Dans sa démonstration, le chercheur a en effet omis un détail : le nombre de molécules à utiliser croit de façon exponentielle en fonction du nombre de points du graphe. *« Pour relier de façon optimale 70 points*, soulignent ainsi Michal et Nathan Linial, de l'Hebrew University de Jérusalem, *il faudrait 10 000 milliards de milliards de tonnes de nucléotides... »* Un peu dispendieux, lorsqu'on sait que les ordinateurs classiques ont déjà permis de résoudre des graphes comportant jusqu'à *7 397* points. C'est que, dans ces machines, l'intelligence s'est alliée *à la puissance*, pour forger des algorithmes qui réduisent sensiblement le nombre des opérations.



Le problème du "chemin hamiltonien" ❶ consiste à vérifier s'il existe un itinéraire allant, dans cette expérience, de 0 à 6, en passant une seule fois par chacun des autres points et en empruntant les seules voies autorisées. Cet itinéraire peut être figuré par des portions de nucléotides qui ont été choisies pour être complémentaires par moitié, comme des jetons de dominos ❷. Ce qui leur permet de se combiner et, de proche en proche, de former des chaînes ❸ dont la composition est aléatoire. L'étape suivante consiste à trier, si elles existent, les bonnes chaînes ❹ : elles vont de 0 à 6, comprennent six liens, et sept "sommets".

L'« ordinateur moléculaire » ne serait-il donc qu'une curiosité de laboratoire de plus ? *« Dans ces domaines, il faut raisonner à très long terme. Même si le dispositif d'Adleman s'apparente au marteau-pilon écrasant une mouche, il a le mérite de mettre en lumière les potentialités de l'électronique moléculaire »*, affirme André Barraud, qui en a fait sa spécialité au Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Lui-même a fait fonctionner des transistors à base de molécules – *« avec des performances un million de fois moins bonnes que celles des transistors classiques »*, précise-t-il. En avril dernier, un modèle de diode moléculaire a été mis au point par une équipe allemande, et un autre chercheur d'outre-Rhin, Hans Kuhn, a fabriqué un fil électrique moléculaire (*Le Monde* du 21 avril 1995). Cette panoplie est encore sans véritable objet. Mais André Barraud estime que l'électronique moléculaire a besoin de ces *« démonstrateurs »* pour progresser, pas à pas. Il ne s'agirait là que des premières briques au service d'une architecture qui reste encore à édifier.

> « Dans ces domaines, il faut raisonner à très long terme »

Les molécules ont en effet cet avantage, par rapport aux 0 et 1 du langage binaire utilisé en informatique, de véhiculer en grande quantité des informations extrêmement riches. Envers de la médaille : ces composants biologiques sont relativement fragiles – sans parler de leur coût. Rien ne garantit, en outre, qu'ils ne commettent aucune « erreur » *lors de leurs recombinaisons multiples*, comme le souligne Adleman *lui-même*.

Est-ce une raison pour renoncer ? Certes non, répondent ses émules. De fait, un autre chercheur américain, Richard Lipton, de l'université Princeton, a montré, en avril, que l'ADN pouvait s'attaquer à une autre forme de problème mathématique, toujours grâce à son *« immense parallélisme »*. *« Même s'il ne s'agit là que de balbutiements, il pourrait y avoir quelque raison de s'inspirer de la chimie combinatoire*, souligne pour sa part Thomas Simonson, du laboratoire de biologie structurale d'Hillkirsch-Graffenstadten (Bas-Rhin). *Elle est à l'origine d'un certains nombre de systèmes qui, dans la nature, ont fait leurs preuves. »* L'ordinateur moléculaire ultime, encore inimitable, n'est-il pas le cerveau humain ?

Hervé Morin

Les « satisfactions » de l'ADN

Richard Lipton, de l'université de Princeton (New Jersey), a emboîté le pas à Leonard Adleman pour tenter de montrer que l'ADN pouvait servir à résoudre une autre classe de problèmes mathématiques appelés « problèmes de satisfaisabilité ». Il s'agit, explique *La Recherche* de septembre, de « satisfaire » des formules logiques dont les variables ont pour valeur 0 ou 1 (vrai ou faux). Il faut, par exemple, trouver les valeurs de x, y et z telles que la formule « (x OU z) ET (y OU x) » ait pour valeur 1.

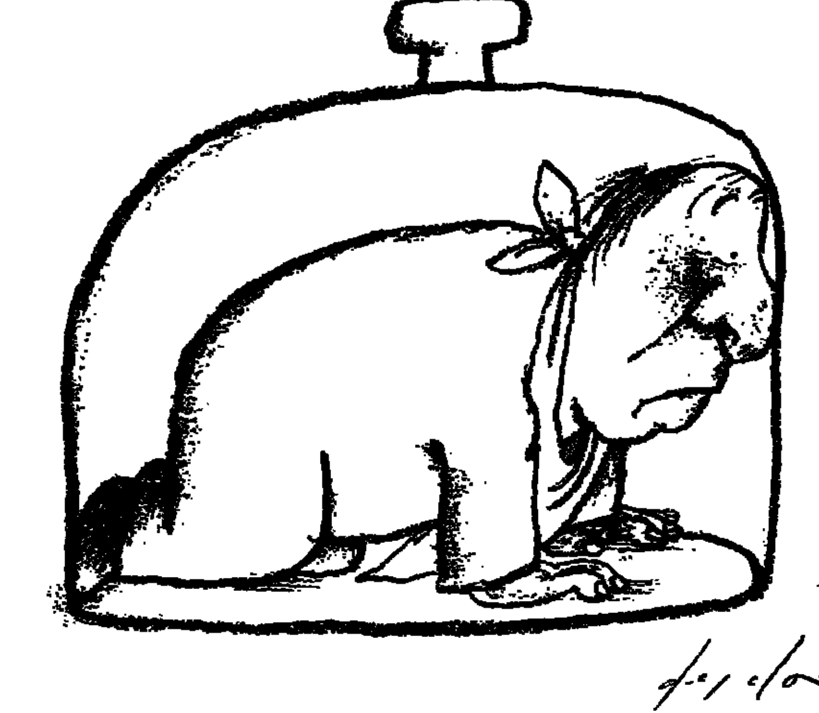
Dans cet exemple, purement académique, Richard Lipton propose de représenter par six séquences d'ADN les valeurs 0 ou 1 de x, y et z. *Mélangées, elles se combinent pour former notamment des chaînes* xyz qui présentent les huit combinaisons possibles (000, 001, 010, 011, 100, 101, 110, 111). Le procédé consiste à sélectionner dans une série de tubes à essai les molécules qui correspondent à la première clause (x OU z) qui veut que x = 1 ou z = 1. On extrait successivement les séquences d'ADN qui satisfont cette clause (001, 011, 100, 101, 110 et 111). On procède ensuite par élimination pour ne retenir, parmi celles-ci, que celles qui satisfont la seconde clause.

L'intérêt de la méthode moléculaire, c'est que, contrairement aux ordinateurs classiques, le nombre d'opérations, et donc le temps de calcul, ne croît pas exponentiellement avec le nombre de variables *envisagées. Mais Lipton prend soin de préciser qu'il reste à vérifier* si sa construction, purement théorique, fonctionne réellement.

TABLE

L'Europe fromagère

Rude bataille en perspective entre les producteurs du Sud et ceux du Nord, entre les « fermiers » au lait cru et les « industriels » au lait pasteurisé



LA FRANCE, de par la variété de ses terroirs, offre la gamme la plus riche de fromages en Europe. Ces variétés sont créées au hasard de fermentations microbiennes propres à chaque région géographique. Il existe des fromages célèbres comme le roquefort, servi avec un sauternes et quelques grains de raisin, ou bien le cantal, l'un des plus vieux fromages français, connu au temps de Pline. Il y a bien d'autres fromages, qui ne sont jamais sortis de leur village. Les fromages de chèvre, qui ne sont pas les moins appréciés des amateurs et choyés par les fromagers, comme le sainte-maure ou le valençay.

Aucun fromage n'échappe aux contrôles de santé, maintenant accordés aux normes européennes : une « qualification listeria » assure que ces produits laitiers, à tous les stades de la fabrication, sont exempts de bactéries pathogènes. Mais cette exigence, si elle est maniée sans discernement, peut nuire à la production artisanale. La production artisanale de qualité devient l'exception, comme pour le camembert, dont les groupes industriels, vigilants gardiens de la norme communautaire, s'efforcent même d'avoir le contrôle.

« Les fromages de qualité sont les danseuses de la grande production », dit sans ambages Henry Voy, fromager encore passionné, et qui vient d'ouvrir un second restaurant à l'enseigne de *La Ferme Saint-Hubert* (19, rue d'Antin, 75002 Paris. Tél. : 42-65-42-74), pour nous faire partager et connaître les bons fromages artisanaux. Une association a d'ailleurs été créée, en 1988, par Anne-Marie Cantin, qui tient également boutique (12, rue du Champ-de-Mars, 75007 Paris), pour *« respecter les traditions fromagères »*. Nombreux sont ceux, comme Henry Voy, qui ont rejoint ses rangs.

Le débat est ouvert entre les pays de l'Europe du Nord et ceux du Sud – France, Italie, Espagne ; entre fromages industriels faits au lait pasteurisé et fromages fermiers au lait cru ; arguments sanitaires contre saveurs et terroirs. Certains pays de la Communauté s'abritent derrière le prétexte hygiéniste et le refus du « lait cru », interdisant l'entrée au « fromage fermier », fabriqué sur place, avec le seul lait de la petite exploitation. La nouvelle réglementation européenne établit un subtil distinguo entre « appellation d'origine protégée » – appliquée à un terroir – et « indication géographique protégée », notion plus vague destinée à identifier une tradition régionale.

Ce qui n'empêche pas certains pays de la Communauté de protéger leur production nationale par une réglementation restrictive.

La Hollande enveloppe son gouda d'un film de caséine solidaire de la croûte. Le stilton anglais est fait avec du lait de la région d'origine, mais pas obligatoirement du lait cru. L'Espagne, en revanche, se préoccupe de la survie de ses troupeaux historiques d'ovins « manchegos », « manech » et autres. Gorgonzola, grana padano, parmegiano-reggiano sont, en Italie, l'objet d'un classement rigoureux. La France, déjà celle des rois, accorde un privilège, en 1393, aux habitants de Roquefort-sur-Saulzon. Le bon roi Charles VI garantit l'appellation roquefort. Aujourd'hui, trente-trois fromages bénéficient de l'appellation d'origine contrôlée dispensée par l'INAO.

> « Les fromages de qualité sont les danseuses de la grande production »

La seule question qui intéresse les amateurs de fromages est le maintien, en France comme en Europe, d'une tradition artisanale capable de transmettre un savoir-faire qui a donné aussi bien le stilton cher aux Anglais que le maroilles, inventé voilà plus de dix siècles par les bénédictins. Le camembert « de ferme » est devenu un produit rare et coûteux. Petites quantités, traites récentes, égouttage, ensemencement, autant de savoirs transmis et de soins que ne peut procurer l'industrie agroalimentaire. Qui oserait, même au Danemark, imaginer que le château d'Yquem, sous la pression de règlements communautaires, puisse être issu de raisins indifférenciés et élaboré dans une quelconque coopérative vinicole ? Pourtant, dans l'Orne, quelques grands groupes tiennent le camembert et produisent un fromage hygiéniquement impeccable mais bien peu caractéristique. Un fromage « fermier » sera artisanal et de faible production ou ne sera pas ! Jusqu'au 1er janvier 1998, un statu quo fragile a été établi entre les autorités fromagères du Nord et celles du Sud. Mais après ?

Saluons l'heureuse initiative de *Gérard Poulet*, l'excellent maître fromager du *Montparnasse 25*, qui présentera, le 11 octobre à partir de 19 h 30, sa « collection de fromages automne-hiver », soit plus de 200 variétés offertes à la dégustation ! (Réservation au restaurant *Justine* de l'hôtel Méridien, 19, rue du Commandant-Mouchotte, 75014 Paris. Tél. : 44-36-44-00. Dîner vins et fromages : 230 francs) Un marché existera toujours, souhaitons-le, pour ce type de fromages. Il n'est que de constater, en France, le regain de la vente « à la coupe » en grandes surfaces, qui compense l'attitude passive des consommateurs face à la distribution fromagère de masse.

Reste à maintenir de bonnes conditions d'élevage des animaux, et la transmission familiale du savoir-faire. La bonde des Gâtines, un chèvre fermier affiné qui n'est jamais aussi bon qu'à la saison des laits de printemps, survivra-t-il à son producteur, si les enfants sont partis à la ville ? En attendant, on le déniche chez Pascal Trotté (97, rue Saint-Antoine, 75004 Paris).

Où trouve-t-on les meilleurs fromages en Europe ? A Streatley-on-Thames, dans le Berkshire. Patrick Rance, auteur de *The Great British Cheese Book*, a ouvert un magasin de fromages désormais célèbre. A Londres, une visite au *food halls* de Harrods s'impose, ou bien chez le célèbre Paxton & Whitfield (93, Jermyn Street – W1) qui, depuis 1797, propose le plus grand choix de fromages anglais, notamment une gamme de stiltons et de vieux cheddars. A Milan, le bon choix de grana (parmesan), de tallegio et de gorgonzola se fait à la Casa del formaggio (via Speronari, Milan). A Bruxelles, deux fromagers tiennent le haut du pavé : Langhendries (41, rue de la Fourche) et Le Cabrichon (83, rue de Wayez).

Puissent les fonctionnaires de la Communauté y prendre leurs habitudes et apprécier le fameux herve, un puissant fromage de vache fermenté qui parfumait le palais d'Aix-la-Chapelle, capitale de l'Europe unie, au temps de Charlemagne, « l'empereur à la barbe fleurie » !

Jean-Claude Ribaut

★ A lire : *Le Goût du fromage*, Gérard Nantet. Flammarion, 340 F. *Guide des fromages de France et d'Europe*, Sélection du Reader's Digest 1995. *Fleurines et Roquefort*, Elian Da Silva et Dominique Laurens. Editions du Rouergue, 200 F.

TOQUES EN POINTE

■ **LA TOURAINE CHAMPENOISE.** C'est à Charles le Chauve que l'on doit cette petite enclave tourangelle, où il installa une communauté religieuse, en vignoble champenois. La famille Schlosseler accueille les voyageurs depuis trois générations. Aujourd'hui, l'établissement est un Logis de France, dix chambres, une table rustique et soignée. Bernard Barbier présente une carte régionale (gigot de volaille sauce champagne) et de bons plats du dimanche (brochet au beurre blanc ou filet de bœuf périgourdine). Nous avons goûté une aumônière de pétoncles au vinaigre, un magret de canard à la purée de céleri, des fromages régionaux accompagnés de l'épatant bouzy rouge de Paul Bara. Menu à 169 et 255 francs.
★ Tours-sur-Marne. 2, rue du Magasin, 51150. Tél. : 26-58-91-93.

■ **LE TOURNEBRIDE.** On a vu Victor Bride à l'œuvre au *Casino d'Enghien*, chef saucier puis second de Michel Kerlever. Dans ce bistrot, il propose quelques entrées savoureuses : filets de sardine marinés au basilic, poivrons à la grecque. Le foie gras maison, poêlé à cru et pressé en terrine, est servi en tranches épaisses. Nous avons goûté le sauté d'agneau aux légumes d'automne, à la sauce courte et sapide. Délicate dorade grillée au sel de Guérande, tête de veau roulée sauce gribiche et pot-au-feu de canard et crème de raifort. Le plat du jour était une fricassée de pintade fermière. Ces modestes agapes furent célébrées avec un graves 1990, château Mayne-d'Imbert, bien typé (112 francs). Menu : 98 francs. A la carte entre 160 et 180 francs.
★ Paris. 52, rue de Douai, 75009. Tél. : 48-74-77-19. Fermé le samedi midi et le dimanche.

VIN

Les mélanges de cépages donnent un léger mal de tête à l'Alsace

***BROUHAHA** sur nos frontières* orientales : le vignoble alsacien vit aujourd'hui une nouvelle crise d'identité. Au départ, tout était simple. A la différence de toutes les grandes appellations françaises, la clef des vins d'Alsace était celle des cépages. L'amateur pouvait ainsi pianoter sur les plus célèbres : gewurztraminer, sylvaner, riesling et tokay - pinot gris. Sur place, entre Colmar et Wolxheim, le curieux peut, s'il le souhaite, aller beaucoup plus avant sur les sentiers de l'ampélographie gustative, avec les muscats blancs et roses à petits grains, le muscat ottonel, les pinots blancs et noirs ou encore les chasselas, le blanc et le rose.

Onze cépages pour huit appellations, la signature de la plante associée à celle de sa province : que pouvait demander de plus le peuple alsacien ? Pourtant, certains entreprirent une nouvelle quête afin de développer mieux encore l'expression des substances aromatiques de leurs raisins. Loin des excès volumétriques et des honteuses dilutions de la plaine, on vit ainsi naître – c'était il y a vingt ans – l'appellation « alsace grand cru », dispositif réglementaire beaucoup plus contraignant et toujours synonyme de vins de grande qualité.

On compte aujourd'hui, répartis sur quarante-sept communes, cinquante grands crus, de surfaces très variables (de 3 à 80 hectares), définis par leurs critères géologiques. Dans ces grands crus, il ne reste plus que quatre cépages : gewurztraminer, pinot gris, riesling et muscat. C'est là que quelques-uns, à la recherche d'une Alsace sublimée, osent de merveilleuses sélections de grains nobles et des vendanges plus que tardives, version française des vins blancs allemands *Eisweine*.

UNIONS CONTRE NATURE

C'est dans ce paysage qu'apparaît une belle controverse, celle dite de l'assemblage. Elle peut aisément se résumer : faut-il ou non autoriser les associations de cépages, réunir dans une même bouteille des vins qui, aujourd'hui, ne peuvent vivre que séparés ? Et que résultera-t-il de telles unions que beaucoup jugent contre nature ? *« L'enjeu de ce débat est considérable, puisqu'il s'agit de modifier l'orientation de l'ensemble du vignoble alsacien »*, écrit Didier Bonnet dans le dernier numéro du *Magazine de l'amateur de vins d'Alsace*. *« Partisans et adversaires de l'assemblage mettent en avant des arguments séduisants*, précise-t-il. *Côté pour, on observe que de grands vignobles comme le Bordelais ou les Côtes du Rhône pratiquent l'assemblage. Pourquoi, dès lors, l'Alsace devrait-elle conserver une politique de cépages qui ne mène nulle part ? »*, interrogent les partisans de l'assemblage.

A quoi les « contre » répondent : *« Pourquoi copier les autres ? »*

D'un point de vue commercial, le problème n'est pas simple, puisque le principal assemblage alsacien connu – l'edelzwicker – ne peut être tenu pour un grand vin. Peut-on penser qu'il en ira différemment avec les grands crus ? Certains le pensent, qui annoncent ouvertement leur volonté de se libérer du joug des cépages et d'établir des appellations fondées sur le seul terroir. Distançant à tout jamais le peloton grossissant des vins de cépage, ils rejoindraient ici leurs homologues du Bordelais, de la Loire et de Bourgogne. La tentation est grande. Et les premières expériences réalisées dans les plus beaux sites du vignoble laissent penser que le pari peut raisonnablement être tenté.

A l'inverse, on peut, avec raison, soutenir que la promotion de l'assemblage constituera une difficulté supplémentaire pour ceux qui cherchent à saisir la réalité alsacienne. Comment, sans tâtonner trop longtemps, établir les règles de ces associations et comment faire pour que celles-ci ne soient possibles que dans les terroirs d'exception ? Dans l'attente des décisions vigneronnes, on sait déjà que le débat dépasse la seule technique œnologique et les préférences gustatives. Sans doute n'est-il que le dernier témoignage des inquiétudes d'un vignoble en quête de son identité, de sa place dans l'Hexagone.

Jean-Yves Nau

★ *Format Raisin, le magazine de l'amateur de vins d'Alsace*, trimestriel édité par le syndicat des vignerons récoltants d'Alsace, BP 1541, 68015 Colmar Cedex, tél. : 89-41-97-41.
Parmi les grands noms du vignoble alsacien, on peut citer les célèbres domaines Schlumberger, 100, rue Théodore-Deck, 68501 Guebwiller, tél. : 89-74-27-00. ; la maison Gustave-Lorentz, 35, Grand-Rue, 68750 Bergheim, tél. : 89-73-22-22 ; Jean Hugel, 3, rue de la 1re-Armée, 68340 Riquewihr, tél. : 89-49-00-10 ; ainsi que la cave vinicole de Ribeauvillé, 2, route de Colmar, 68150 Ribeauvillé, tél. : 89-73-61-80.

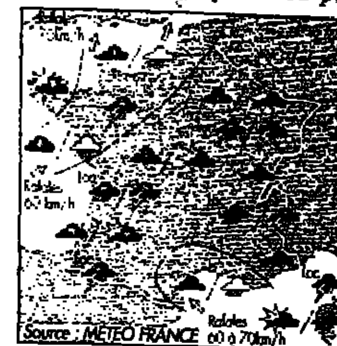
Pluies orageuses

UN VASTE SYSTÈME dépressionnaire centré entre l'Islande et l'Irlande va intéresser la France durant les deux journées de mercredi et jeudi ; il donnera des pluies à caractère orageux, accompagnées de vent, sur nombre de régions.

Mercredi, en Bretagne et en Basse-Normandie, on se réveillera sous la pluie ; celle-ci durera toute la matinée et sera parfois accompagnée du tonnerre ; une amélioration se produira par l'ouest dans l'après-midi, mais une petite averse isolée sera encore possible. Le vent de sud soufflera fort, avec des rafales atteignant jusqu'à 90 km/h sur les côtes, 60 dans l'intérieur ; il ne faiblira que lentement le soir, en s'orientant au sud-ouest. Sur les Pays de Loire, la Haute-Normandie et le Nord-Pas-de-Calais, les quelques éclaircies dont on pourra bénéficier au lever du jour s'effaceront rapidement devant les nuages ; ceux-ci donneront des pluies orageuses à partir du milieu de la matinée ; elles dureront jusqu'au soir. Le vent de sud soufflera fort : jusqu'à 80 km/h en pointe sur les côtes, 60 dans l'intérieur ; il ne faiblira pas avant la nuit. Sur le Languedoc-Roussillon, le sud du Massif Central et la basse vallée du Rhône, ce sera un temps très médiocre, avec un ciel couvert et des pluies modérées ; le vent d'autan soufflera jusqu'à 50 km/h en pointe autour du golfe du Lion, le vent de sud jusqu'à 60 km/h l'après-midi en basse vallée du Rhône. Partout ailleurs, y compris en Corse, ce sera également un temps maussade : les éclaircies seront rares et de courte durée, et les nuages au contraire abondants et souvent menaçants ; ils donneront des ondées, qui tourneront parfois à l'orage. Le vent de sud sera assez sensible, atteignant généralement 50 km/h en pointe, et même 60 km/h dans la vallée du Rhône et la région lyonnaise.

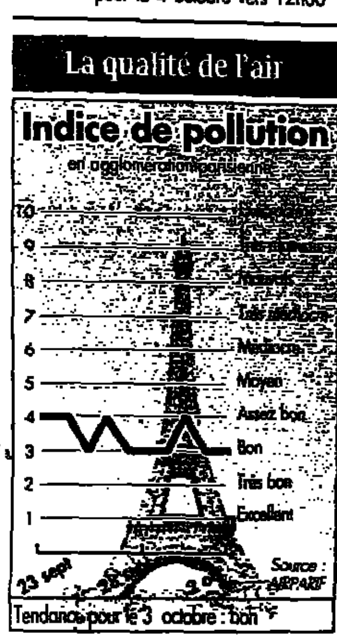
Les températures resteront très douces pour un début octobre : les minimales seront partout comprises entre 13 et 16 degrés, jusqu'à 17 ou 18 sur le pourtour méditerranéen ; quant aux maximales, elles atteindront 17 à 19 degrés sur les côtes de Bretagne et de Manche, 20 à 23 au nord de la Loire et 22 à 24 au sud, localement 26 degrés dans le Sud-Est.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

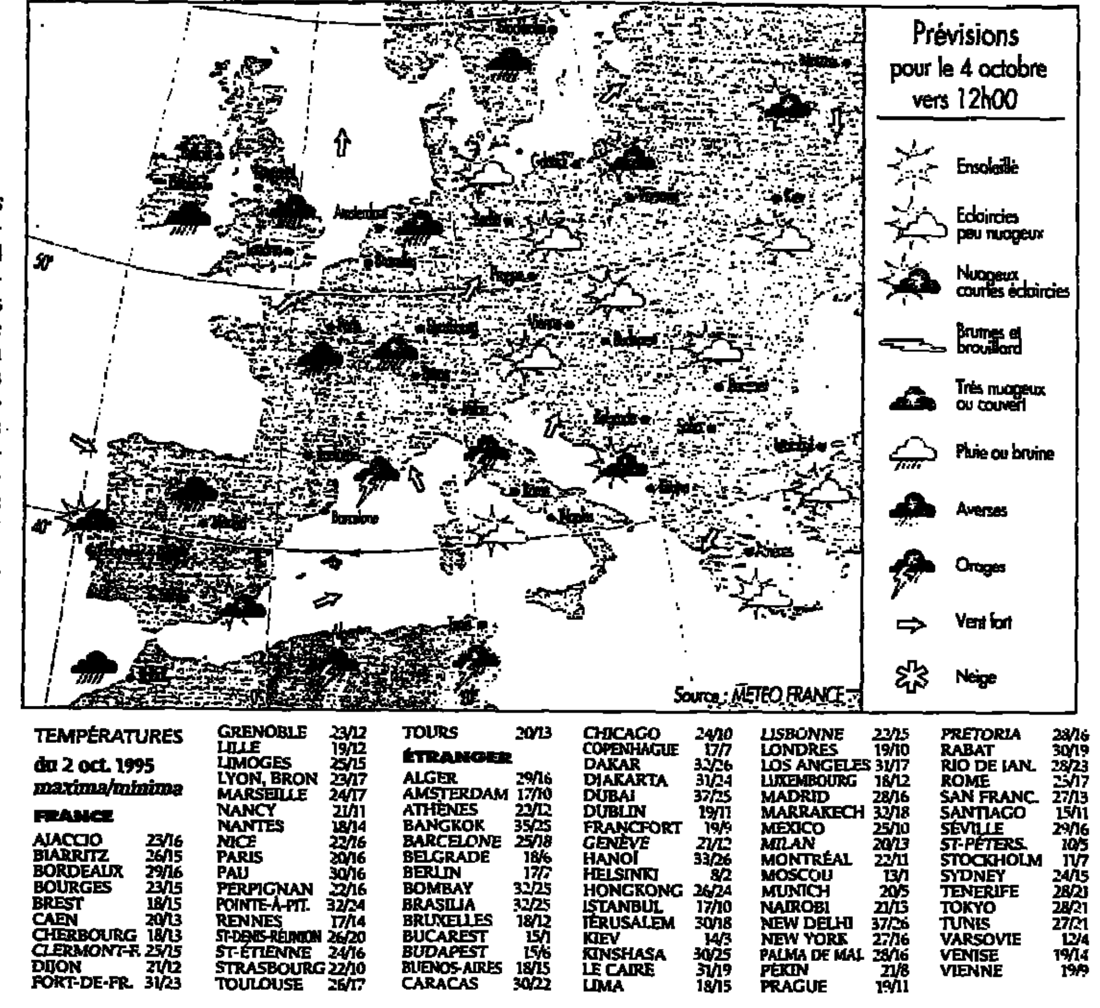


Prévisions pour le 4 octobre vers 12h00

La qualité de l'air



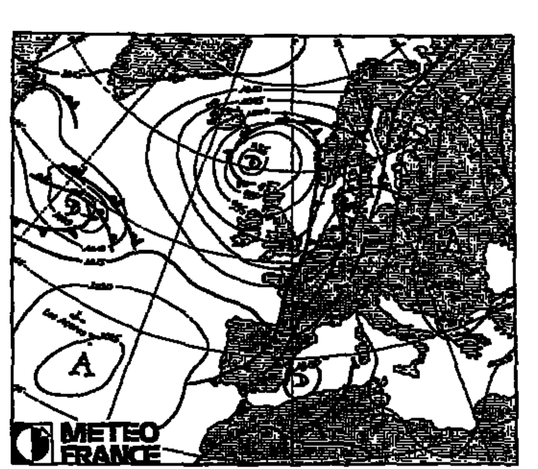
Tendance pour le 3 octobre : bon



TEMPÉRATURES du 2 oct. 1995 maxima/minima											
FRANCE		GRENOBLE	23/12	TOURS	20/13	CHICAGO	24/10	LISBONNE	22/15	PRETORIA	28/16
AJACCIO	23/16	LILLE	19/12	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	17/7	LONDRES	19/10	RABAT	30/19
BIARRITZ	26/15	LIMOGES	25/15	ALGER	29/16	DAKAR	32/26	LOS ANGELES	31/17	RIO DE JAN.	28/23
BORDEAUX	29/16	LYON, BRON	23/17	AMSTERDAM	17/10	DJAKARTA	31/24	LUXEMBOURG	18/12	ROME	25/17
BOURGES	23/15	MARSEILLE	24/17	ATHÈNES	22/12	DUBAI	37/25	MADRID	28/16	SAN FRANC.	27/13
BREST	18/15	NANCY	21/11	BANGKOK	35/25	DUBLIN	19/11	MARRAKECH	32/18	SANTIAGO	15/11
CAEN	20/13	NANTES	18/14	BARCELONE	25/18	FRANCFORT	19/9	MEXICO	25/10	SÉVILLE	29/16
CHERBOURG	18/13	NICE	22/16	BELGRADE	18/6	GENÈVE	21/12	MILAN	20/13	ST-PÉTERS.	10/5
CLERMONT-F.	25/15	PARIS	20/16	BERLIN	17/7	HANOÏ	33/26	MONTRÉAL	22/11	STOCKHOLM	11/7
DIJON	21/12	PAU	30/16	BOMBAY	32/25	HELSINKI	8/2	MOSCOU	13/1	SYDNEY	24/15
FORT-DE-FR.	31/23	PERPIGNAN	22/16	BRASILIA	32/25	HONGKONG	26/24	MUNICH	20/5	TENERIFE	28/21
		POINTE-À-PIT.	32/24	BRUXELLES	18/12	ISTANBUL	17/10	NAIROBI	21/13	TOKYO	28/21
		RENNES	17/14	BUCAREST	15/1	JÉRUSALEM	30/18	NEW DELHI	37/26	TUNIS	27/21
		ST-DENIS-RÉUNION	26/20	BUDAPEST	15/6	KIEV	14/3	NEW YORK	27/16	VARSOVIE	12/4
		ST-ÉTIENNE	24/16	BUENOS-AIRES	18/15	KINSHASA	30/25	PALMA DE MAJ.	28/16	VENISE	19/14
		STRASBOURG	22/10	CARACAS	30/22	LE CAIRE	31/19	PÉKIN	21/8	VIENNE	19/9
		TOULOUSE	26/17			LIMA	18/15	PRAGUE	19/11		



Situation le 3 octobre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 5 octobre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

L'insuccès de la conférence de Londres

LA CONFÉRENCE de Londres a pris fin sans qu'on prît la peine de masquer son échec : aucun protocole n'a été signé, un communiqué de trois lignes s'est borné à constater que la présente session était terminée.

La rupture fut causée par le refus de l'URSS de laisser la France et la Chine participer au règlement balkanique. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont défendu jusqu'au bout la thèse de la participation des cinq grandes puissances. Reconnaissons que l'une et l'autre thèses trouvaient à s'appuyer sur des articles de l'accord de Potsdam. Mais ces questions de forme sont secondaires.

Ce qui importe et ce qui demeure, c'est l'opposition affirmée à Londres entre les points de vue anglo-saxon et soviétique. On avait vu l'URSS demander la révision du statut des Dardanelles, s'intéresser à celui de Tanger : on ne pensait pas, apparemment, qu'elle poserait toute la question méditerranéenne, qu'elle chercherait des points d'appui à Tripoli, au Dodécanèse.

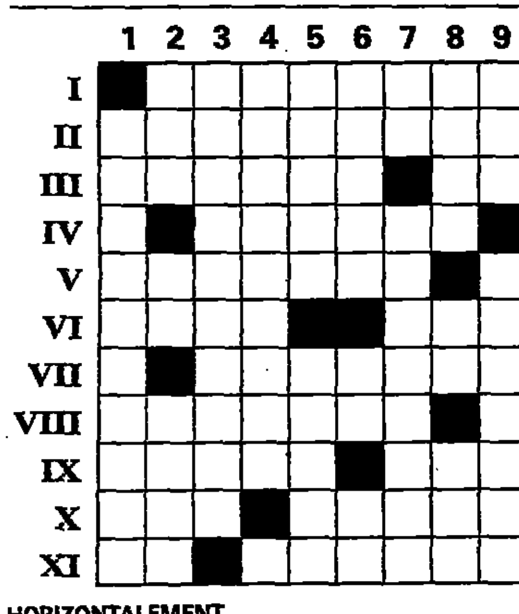
On savait que Moscou considérait un peu les Balkans comme une chasse gardée. A vrai dire, les frontières entre les Etats de cette région ne sont pas propres à passionner l'opinion américaine et britannique. Mais elle s'insurge à propos du régime politique de la Roumanie ou de la Bulgarie.

Ici nous voyons surgir un différend que la guerre étouffait : les conceptions anglo-saxonne et soviétique de la « démocratie » sont difficilement conciliables. On s'en rend mieux compte depuis que les travaillistes sont au pouvoir : M. Bevin, précisément sur ce point, s'est heurté plus vivement avec M. Molotov que n'avaient pu le faire M. Churchill ou M. Eden.

(4 octobre 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6662



HORIZONTALEMENT

I. Peut nous pendre au nez. – II. Vapeur d'essence, autrefois. – III. N'est pas le grand air. Dans une série de sept. – IV. Du soir au matin. – V. Peuvent tomber quand on coupe la ficelle. – VI. Lettres résumant le motif d'une condamnation. Apporte des renseignements à un chef d'Etat. – VII. Ne prennent la route que s'il y a des congés. – VIII. Un homme souvent amené à serrer des pinces. – IX. Présenter comme la pilule. Une mise en ordre. – X. On se découvre quand il arrive. Celles du ciel transportaient le fils de l'Homme. – XI. Début de semaine. Dont on peut dire qu'elle est comme une guêpe.

VERTICALEMENT

1. S'ils ne sont pas fous, peuvent être manchots. – 2. Certain peut être assimilé à un produit de la terre. Branché. Un ami familier. – 3. La route à suivre. – 4. Peut être assimilée à la misère. – 5. Prend un teint de fleur. Couche dans les bois. – 6. Ne buvait pas par plaisir. Dans l'alternative. Point de départ. – 7. Note. Accompagnés comme des légumes. – 8. Fromage. Fin de bail. Crie comme une bête. – 9. Est souvent marquée par un événement important. Point du jour.

SOLUTION DU N° 6661

HORIZONTALEMENT

I. – Scandale. – II. Parieuses. – III. Atalante. – IV. Nis. Née. – V. Ire. Ras. – VI. Fi ! Sem. Lé. – VII. Is. Urubus. – VIII. Aération. – IX. Bravade. – X. Sel. Uni. – XI. Eres. Afin.

VERTICALEMENT

1. Panifiable. – 2. Satiriser. – 3. Crase. Rase. – 4. Ail. Suaves. – 5. Néandertal. – 6. Dune. Muid. – 7. Aster. Bœuf. – 8. Lee. Alun. Ni. – 9. Es. Usés. Fin.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CAMEROUN.** La compagnie Cameroon Airlines va lancer une formule inter-Etats en Afrique. Les passagers qui doivent se rendre dans plusieurs villes africaines au cours d'un même voyage pourront acquérir un billet Paris-Douala aller-retour assorti de un à dix coupons leur permettant de se rendre de Douala dans plusieurs capitales africaines, le retour vers Paris devant se faire au départ de Douala. – *(AFP.)*

■ **IRLANDE.** Jersey European Airways va cesser d'assurer les vols qu'elle effectuait, depuis mai dernier, au départ de Belfast et de Londonderry à destination de Dublin. – *(AP.)*

■ **SUÈDE.** La compagnie aérienne régionale suédoise Transwede et Swissair ont signé un accord aux termes duquel Transwede prendra en charge sur ses cinq lignes intérieures les passagers de Swissair atterrissant à Stockholm. – *(AFP.)*

ÉCHECS

Championnat du monde : Kasparov accroît son avance

POUR LES TEMPS futurs, une partie de la légende de Garry Kasparov sera bâtie autour de son nombre fétiche, le 13 : le Russe est né un 13 avril et est devenu le treizième champion du monde de l'histoire des échecs. Cependant, s'il n'a jamais perdu de treizième partie, en championnat du monde, il n'en avait, jusqu'au lundi 2 octobre 1995, jamais gagné non plus... C'est donc le malheureux Anand, un peu à la dérive, qui a permis à la légende de s'enrichir.

Kasparov, avec les Noirs, avait gardé la variante du dragon de la défense sicilienne, qui lui avait donné sa deuxième victoire lors de la onzième rencontre. L'Indien s'écarta du schéma de cette partie au 10ᵉ coup, en ne roquant pas : jusqu'à la fin, le roi blanc devait rester au centre. Le champion du monde obtint rapidement l'avantage, avec un cavalier à l'aise dans une position fermée contre un fou blanc menacé d'être emmuré vivant après 18... e5. Kasparov donna un pion puis en proposa un autre qu'Anand refusa, par sagesse ou par crainte, ne souhaitant pas exposer davantage son roi. Mais il était déjà trop tard : le Russe, lancé, amena ses deux tours au centre alors que celles de son adversaire restaient dans leur coin, comme paralysées.

La pression montait et, au 25ᵉ coup, le tenant du titre proposa un sacrifice de cavalier d'une rare élégance et d'une efficacité maximale : le grand maître de Madras ne pouvait l'accepter sous peine de voir se dérouler une attaque gagnante des tours et de la dame noires. Il ne pouvait non plus le refuser, pratiquement pour les mêmes raisons... Anand ne joua donc pas de 26ᵉ coup. Il était tombé dans la gueule du dragon.

Cette finale, qui avait si bien commencé pour lui, a pris, en une semaine, des allures cauchemardesques. Le score est désormais de 7,5 points à 5,5 pour Kasparov. Il faudrait trois victoires à l'Indien – et donc un miracle – pour arracher la couronne mondiale au Russe. Prochaine partie mardi 3 octobre.

CHAMPIONNAT DU MONDE
(New York, 1995)
Blancs : Anand.
Noirs : Kasparov.
Treizième partie.
Défense sicilienne, variante du dragon.

1. e4	ç5	14. Fç4	Db6
2. Cf3	d6	15. Fxg7	Rxg7
3. d4	çxd4	16. b3	Fé6
4. Cxd4	Cf6	17. Cd5	Fxd5
5. Cç3	g6	18. exd5	e5
6. Fe3	Fg7	19. dxe6 e.p.	d5
7. Dd2	Cç6	20. Fe2	ç4
8. f3	0-0	21. ç3	Tçe8
9. Fç4	Fd7	22. bxç4	Txe6
10. h4	h5	23. Rf1	Tfe8
11. Fh6	Tç8	24. Fd3	dxç4
12. Cxç6	bxç6	25. Fxç4	Ce4
13. Fh6	ç5	Aband.	

ABONNEMENTS 3615 LE MONDE CODE ABO

LES SERVICES DU *Monde*

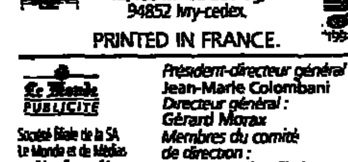
Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE.


Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Jeudi 5 octobre

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la sculpture italienne, 11 h 30 ; « Le Sarcophage des époux », 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Schoenberg (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE BOURDELLE** : le portrait sculpté (25 F + prix d'entrée), 12 h 30, 16, rue Antoine-Bourdelle (Musées de la Ville de Paris).

■ **L'ARSENAL** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Sully-Morland, côté boulevard Henri-IV (Elisabeth Romann).

■ ***DE LA PLACE DES VICTOIRES*** au Palais-Royal (50 F), 14 h 30, 100, rue Réaumur (Paris pittoresque et insolite).

■ **L'ÉGLISE SAINT-MERRI** et son quartier (40 F), 14 h 30, devant le portail de l'église (Sauvegarde du Paris historique).

■ **MARAIS** : les jardins (35 F), 14 h 30, place du Marché-Sainte-Catherine, du côté de la rue Caron (Parcs et jardins de la Ville de Paris).

■ **MARAIS** : sur les traces de Mme de Sévigné (55 F), 14 h 30, parvis de l'église Saint-Gervais (Frédérique Jannel).

■ **MOUFFETARD** : collèges, chapelles et jardins (50 F), 14 h 30, sortie du métro Censier-Daubenton (Christine Merle).

■ **L'ÉGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN** (37 F), 15 heures, devant l'entrée de l'église (Monuments historiques).

■ **LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE** (50 F), 15 heures, angle de la rue de la Roquette et du passage du Cheval-Blanc (Didier Bouchard).

■ **LA MAISON DE VICTOR HUGO** (37 F), 15 heures, 6, place des Vosges (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : le quartier juif et ses synagogues (55 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MONTMARTRE**, de Blanche à Pigalle (37 F), 15 heures, sortie du métro Blanche (Monuments historiques).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 15 heures (Musées de la Ville de Paris).

ENCYCLIQUE *L'Encyclique cachée de Pie XI* : sous ce titre sort, jeudi 5 octobre, un livre de deux historiens belges, Bernard Suchecky, ancien professeur à Bruxelles et à New York, et Georges Passelecq, moine bénédictin, ancien déporté, secrétaire de la commission catholique belge pour les relations avec le judaïsme. ● LA PUBLICATION de ce document signe la fin d'une longue intrigue autour du sort réservé à une encyclique contre le racisme qui avait été commandée par Pie XI en 1938 mais n'avait jamais été publiée. C'est l'histoire d'une occasion manquée par l'Eglise de se mobiliser, à la veille de la guerre et du génocide, contre l'antisémitisme. ● LE « SILENCE » de Pie XII pendant la guerre et l'histoire de la Compagnie de Jésus, confrontée à des choix difficiles dans une période dominée par l'affrontement du fascisme et du communisme, sont de nouveau en débat.

Le rendez-vous manqué de l'Eglise dans la lutte contre l'antisémitisme

Dans un ouvrage qui sort à La Découverte, deux historiens publient un projet d'encyclique du pape Pie XI, écrit en 1938, qui était resté dans le secret des archives. Ils relancent ainsi le débat sur l'attitude de Rome face à la persécution des juifs

JAMAIS UNE ENCYCLIQUE, restée secrète, n'avait autant fait parler d'elle. Au début des années 70, aux Etats-Unis, le *National Catholic Reporter* en avait publié des extraits. Mais c'est un document intégral que publient aujourd'hui Bernard Suchecky, historien juif, et Georges Passelecq, moine bénédictin, complété par le récit des circonstances de la commande, de la rédaction et surtout de la non-publication de cette encyclique du pape Pie XI sur l'antisémitisme, rédigée en 1938 par trois jésuites et intitulée *Humani generis unitas* (*L'Unité du genre humain*). Ce faisant, cet ouvrage devient une pièce à conviction pour comprendre l'attitude du christianisme, à la veille de la seconde guerre mondiale, face au racisme et à l'antisémitisme.

La recherche de ce document ressemble à une enquête policière. Elle *a duré, pour les deux auteurs*, près de dix ans. Ils se sont heurtés à des portes fermées aux archives de la Compagnie de Jésus, à Rome et au Vatican. C'est grâce à une documentation microfilmée retrouvée aux Etats-Unis qu'ils ont pu obtenir la version française de l'encyclique et reconstituer son histoire.

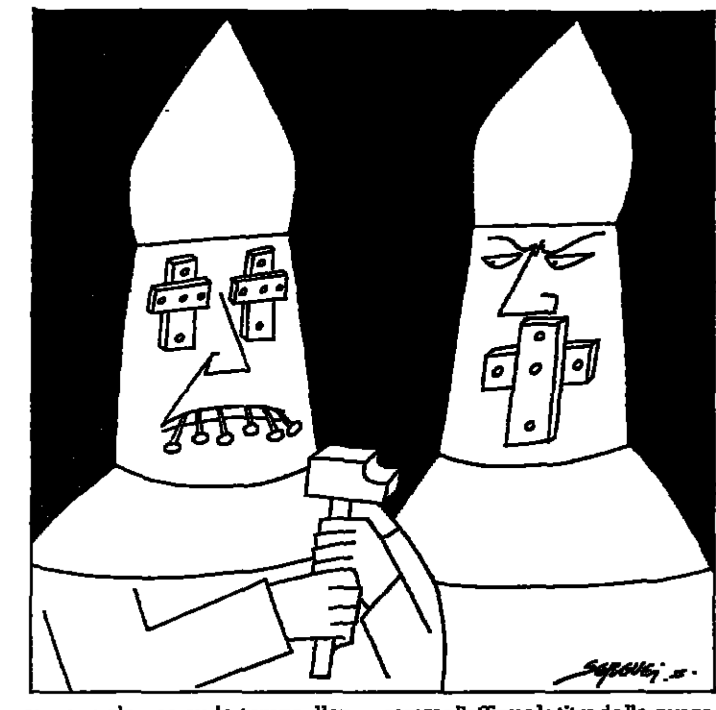
Juin 1938. L'Europe est au bord de la guerre. Sous les applaudissements du cardinal Innitzer, archevêque de Vienne, Hitler a annexé l'Autriche et s'apprête à envahir la Tchécoslovaquie. Depuis les lois de Nuremberg sur les juifs (1935), l'antisémitisme du régime nazi n'est ignoré de personne. En Italie même, moins de dix ans après les accords du Latran, la tension monte entre Pie XI et Mussolini avec la mise en place d'une législation qui protège la « *pureté* » de la race italienne.

Pie XI avait bien publié, le 14 mars 1937 – et en allemand –, sa fameuse encyclique *Mit brennender Sorge* (*Avec une inquiétude brûlante*), visant le régime national-socialiste. Elle précédait de cinq jours *Divini Redemptoris*, également célèbre pour sa condamnation du communisme « *intrinsèquement pervers* ». Mais le raz-de-marée, à travers l'Europe, du fascisme, du racisme et de l'antisémitisme hante les jours de ce pape volontaire. Le 22 juin 1938, il confie ses tourments à un jésuite américain de passage au Vatican, John LaFarge, un spécialiste de la question noire et du racisme aux Etats-Unis, à qui, tout de go, il confie la rédaction d'une encyclique. Avec cette seule consigne, outre celle du secret pontifical : « *Dites simplement ce que vous diriez si vous étiez pape vous-même.* » Pour l'Américain, « *c'est comme si le roc de Saint-Pierre* [lui] *était tombé sur la tête* ».

Avec Gustav Gundlach, un Allemand, et Gustave Desbuquois, un Français, tous deux spécialistes de la doctrine sociale de l'Eglise et également jésuites – la Compagnie de Jésus jouissait alors de privilèges analogues à ceux de l'*Opus Dei* aujourd'hui –, John LaFarge se met au travail d'arrache-pied, à Paris, dans la touffeur de l'été 1938 et la *crainte de dénonciations*. Moins de trois mois après, ils livrent leur « copie » à leur supérieur général à Rome, le Père Wladimir Ledochowski, chargé de remettre ce projet d'encyclique entre les mains du pape. Mais, à l'excitation des débuts, succède la déception, puis l'inquiétude. Le général des jésuites fait traîner les choses. Il confie le document à de prétendus experts, alors qu'au Vatican des intrigues se nouent autour d'un pape octogénaire et malade. Quand Pie XI meurt, le 10 février 1939, les trois jésuites ne sont même pas assurés qu'il ait lu leur esquisse.

« SABOTAGE »

Le cardinal Eugenio Pacelli lui succède, le 2 mars, sous le nom de Pie XII, et les espoirs du trio de jésuites s'effondrent. Un nouveau pape n'est jamais engagé par les projets de son prédécesseur. Ancien nonce en Allemagne et secrétaire d'Etat de Pie XI, Pacelli est beaucoup plus « diplomate », c'est-à-dire plus souple que le précédent pontife. Fin mars 1939, l'assistant du général des jésuites informe, pour la première fois, ses auteurs que l'encyclique a bien été transmise avant sa mort à Pie XI, mais que son successeur n'a pas eu le temps d'en prendre connaissance. Autrement dit, le projet meurt presque aussitôt qu'il est né. Malgré leur vœu d'obéissance, LaFarge, Gundlach et Desbuquois murmurent. L'un d'eux va jusqu'à parler de « *sabotage* ».



Plus d'un demi-siècle après ce rendez-vous manqué avec l'Histoire, resurgissent donc les questions sur l'aveuglement des autorités vaticanes devant la catastrophe imminente pour les juifs. L'encyclique de 1938 qui, pour la première fois, condamnait l'antisémitisme et les persécutions est-elle restée volontairement ou non « *cachée* », comme l'affirme le titre de l'ouvrage de Passelecq et Suchecky ? Sa non-publication, de même que les entraves mises, si longtemps après, pour en percer le mystère sont-elles dues à la routine ecclésiastique ou à une consigne claire de dissimulation ? Même si les formulations de ce projet d'encyclique paraîtront aujourd'hui bien timides, on imagine l'impact qu'aurait pu avoir un tel texte du magistère pontifical dans les chancelleries européennes et l'opinion publique.

Dans l'ouvrage publié aujourd'hui, on trouvera sans doute matière à relancer le procès sur le « silence » de Pie XII (*lire ci-dessous*), à dénoncer ses finasseries diplomatiques pour sauver – par la signature de concordats avec l'Italie de Mussolini, l'Allemagne de Hitler ou l'Espagne de Franco – son influence politique. On est frappé, en effet, par la succession des embûches placées pour retarder la publication de cette encyclique de Pie XI par le général de la Compagnie de Jésus, plus inquiet par les progrès du bolchevisme à la frontière de son pays, la Pologne, que par l'ascension du diable nazi. Et si Pie XI était physiquement trop diminué pour aller au bout de son combat, son secrétaire d'Etat, le cardinal Pacelli, ne pouvait pas ignorer l'existence d'un tel projet. Or, devenu pape à son tour, s'il en cite des passages entiers dans sa première encyclique d'octobre 1939, *Summi pontificatus*, il ne reprend pas ceux qui touchent à l'antisémitisme et aux juifs !

Et pourtant, sans certitude formelle sur le parcours accompli par ce projet d'encyclique, Georges Passelecq et Bernard Suchecky se gardent d'être accablants. Ils ne concluent pas nettement à la dissimulation volontaire. A travers ce projet mort-né, son circuit incertain, les correspondances échangées, ils témoignent surtout de la grande faiblesse de la réflexion chrétienne de l'époque vis-à-vis de l'antisémitisme. Si monte, alors, une exigence de respect pour les juifs (« *Nous sommes tous spirituellement des sémites* », dit Pie XI à des pèlerins belges en 1936), la défiance et la conversion du juif restent la norme.

Au nom de l'« unité du genre humain », l'antisémitisme « racial », illustré par les lois d'exception en Allemagne et en Italie, est farouchement rejeté. Mais l'antijudaïsme religieux demeure la règle. L'encyclique cite saint Paul et tout ce qui, après l'apôtre, a pu justifier la théologie de la « substitution » (le Nouveau Testament remplaçant l'Ancien, etc.). On tolère, enfin, un antijudaïsme « sociologique » destiné à restreindre l'action des juifs dans la société, à combattre « *par des moyens moraux et légaux*, dit un article de 1930 précisément rédigé par le Père Gundlach (l'un des trois auteurs de l'encyclique), *l'influence néfaste du judaïsme économique et intellectuel* ».

Au-delà d'un nouveau « scandale Pie XII » qu'il aurait été facile de soulever, le livre de Georges Passelecq et de Bernard Suchecky reprend donc la réflexion en amont sur « *le silence* » de l'Eglise et l'élargit. Depuis 1938, le discours catholique sur les juifs a changé. Mais à quel prix ! Il aura fallu Auschwitz, le retour des juifs en Israël, la dénonciation de l'« *enseignement du mépris* » par Jules Isaac devant Jean XXIII, le concile Vatican II et le voyage de Jean Paul II à la synagogue de Rome. Tous les nuages ne sont pas, pour autant, dissipés. En pleine polémique sur le carmel d'Auschwitz, en 1987, le pape actuel avait promis un texte sur l'Holocauste et... l'antisémitisme. L'attente dure depuis huit ans.

H. T.

★ ***L'Encyclique cachée de Pie XI*, de Georges Passelecq et Bernard Suchecky. Préface d'Emile Poulat, éd. La Découverte, 323 pages, 135 F.**

La controverse sur le « silence » de Pie XII

LES RELATIONS de Pie XII avec le IIIe Reich et son quasi-mutisme face à l'extermination des juifs ont toujours fait l'objet de controverses. Avant d'être élu pape le 2 mars 1939, Eugenio Pacelli avait été nonce à Munich (1917-1920) et à Berlin (1920-1929). Puis, comme secrétaire d'Etat de Pie XI, c'est lui qui avait signé le *Reichskonkordat* avec le régime nazi. Dès le lendemain de son élection, Pie XII reçoit un message chaleureux de Hitler, auquel le nouveau pape répond dans les mêmes termes, rapporte Saul Friedlander dans *Pie XII et le IIIe Reich* (1964). Peu après, le 15 mars 1939, quand l'armée allemande franchit la frontière tchèque, il ne proteste pas. Il n'intervient pas davantage quand, le 1er septembre, la Pologne est à son tour agressée. Dans sa première encyclique, *Summi Pontificatus*, en octobre 1939, il s'en prend à l'idolâtrie de l'Etat et déplore les souffrances des Polonais catholiques, mais il ne dit rien de la politique d'extension militaire du Reich ni des crimes de guerre de Hitler.

Dès le début de 1942, le Vatican est informé de la mise en œuvre de la « solution finale ». Il est alerté par les organisations juives, par les milieux diplomatiques, par les aumôneries militaires, par le nonce de Slovaquie. Y compris par des officiers allemands, comme le colonel Kurt Gerstein, mis en scène dans la pièce *Le Vicaire*, de Rolf Hochhut (1963), qui avait été éconduit par le nonce à Berlin, Mgr Orsenigo, alors qu'il disposait de témoignages oculaires sur les camps de la mort en Pologne.

La seule allusion publique de Pie XII à l'extermination des juifs se trouve dans son message de Noël 1942, quand il parle « *des centaines de milliers de personnes qui, sans aucune faute de leur part, par le seul fait de leur nation ou de leur race, ont été vouées à la mort ou à une progressive extinction* ». Mais il ne mentionne pas les victimes juives, encore moins les bourreaux nazis.

*Sans doute d'autres témoignages viennent-*ils corriger un portrait trop souvent caricatural de Pie XII. On ne peut pas oublier ses centaines d'allocutions dénonçant le nationalisme, le totalitarisme et le mépris des engagements internationaux. Ni recenser toutes les actions menées, à l'initiative du Vatican et de ses représentations diplomatiques, en vue de sauver des juifs. Un expert israélien, Pinchas Lapide, dans son livre *Rome et les juifs*, note même que Pie XII aurait sauvé plus d'un demi-million de juifs.

Le pape craignait-il, en parlant plus fort, d'aggraver le sort des victimes et d'encourager des représailles, telles que celles qui suivirent, aux Pays-Bas, la dénonciation de l'occupant nazi par l'épiscopat hollandais ? L'attitude de Pie XII était dictée à la fois par la lutte contre le communisme – condamner l'Allemagne revenait à affaiblir le seul rempart face à l'expansion du bolchevisme – et par la défense de l'Eglise, qui supposait que le pape ne dise rien qui puisse aggraver ses divisions, mettre en *cause son statut et risquer des persécutions* pour son clergé.

H. T.



Henri Madelin, directeur de la revue « Etudes »

« Le communisme était l'adversaire principal »

« Le livre de Georges Passelecq et Bernard Suchecky rouvre une page de l'histoire de l'Eglise, mais aussi de la Compagnie de Jésus...

– En effet, leur ouvrage montre des jésuites aux premières loges de l'affrontement entre les deux totalitarismes dominants de l'entre-deux-guerres : d'une part, le totalitarisme de la « race », que *connaissent bien, malgré des expériences différentes*, les deux principaux rédacteurs de cette encyclique de Pie XI, John LaFarge, fils d'immigrants aux Etats-Unis, et l'Allemand Gustav Gundlach ; d'autre part, le totalitarisme de la « classe », qui fonde les extrémismes communistes ; dans le climat de *l'époque, celui-ci est bien* l'ennemi numéro un, comme le prouvent l'attitude du supérieur général de la Compagnie de Jésus, le Père Ledochowski, et celle de Pie XII.

» Les analyses modernes des totalitarismes montrent que le fascisme et le communisme se rejoignent, mais *à la veille de la* deuxième guerre mondiale, c'est loin d'être l'opinion dominante. On croit encore, dans l'Eglise notamment, qu'il est possible d'obtenir des concessions de la part des fascismes, face à l'adversaire principal qui est le communisme. Il faudra la persécution et la déportation de prêtres ou de laïcs chrétiens pour que les yeux commencent à s'ouvrir.

» Aussi comprend-on mieux la déception des auteurs jésuites après l'« enterrement » de leur encyclique. Car que proposent-ils dans le document publié aujourd'hui ? Une reconstruction de la société sur un modèle chrétien, en référence aux encycliques sociales, *fondé sur le respect de la* personne et des corps intermédiaires, sur la conception d'un Etat garant du bien commun. Ils comprennent que c'est la seule alternative possible face aux totalitarismes, et ils ressentent comme un échec le silence qui est imposé à leur document.

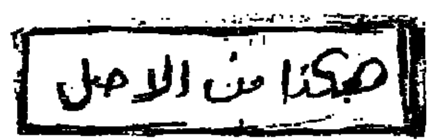
– *A la lecture*, n'est-on pas frappé aussi par le décalage entre *l'état d'avancement de la* réflexion de l'Eglise sur les questions sociales ou politiques et son retard sur l'antisémitisme ?

– L'est-elle toujours sur le plan politique ? Je ne peux pas relire ces pages sur l'avant-guerre sans penser au climat actuel. Une religion ou une Eglise qui n'ont pas de critères d'analyse politique suffisants sont toujours piégées par les puissants, par les dictateurs, par les « *prophètes de néant* », comme disait Pie XI. C'est le cas des Eglises « nationales », de celles qui sont coupées du siège romain ou qui s'en écartent. Telle était objectivement l'attitude de l'Eglise autrichienne au moment de l'Anschluss : elle est remise à sa place à la fois par le jésuite Gundlach à Radio-Vatican en 1938 – le principal auteur de l'encyclique – et par Pie XI, qui refuse l'abaissement de l'Eglise devant le tyran. Mais c'est le même Gundlach qui, au début des années 30, dans un article très éclairant, établit des distinctions entre un antisémitisme juridique *condamnable parce que* contraire à l'Etat de droit, un antijudaïsme « religieux » et un antijudaïsme sociologique, lié à l'observation de la vie professionnelle et partiellement légitimé.

» C'est un vrai travail d'historiens que viennent de faire Georges Passelecq et Bernard Suchecky, au sens où ils analysent les différents « possibles » d'une action déjà accomplie et disent que, dans l'attitude de l'Eglise à la veille de la deuxième *guerre mondiale*, ce n'est pas la solution la plus favorable aux juifs qui a été choisie. Il faudra attendre Jean XXIII et le concile pour que Rome adopte une autre façon de se positionner par rapport aux problèmes du monde. La défense de l'institution-Eglise n'occupe plus un espace démesuré. La vision s'est élargie. Au nom de l'Evangile, c'est le respect de tout homme qui devient dominant. »

Propos recueillis par Henri Tincq





Une exposition à La Villette retrace l'âge d'or et la décadence de la fête foraine

Une rétrospective spectaculaire et ludique de la période 1850-1950

La Grande Halle de La Villette accueille, jusqu'au 14 janvier, une exposition pensée pour un large public, pour les jeunes et moins jeunes, autour de la fête foraine. Loin d'une présentation désincarnée, cette exposition se veut ludique, spectaculaire, tout en apportant nombre d'informations sur l'histoire des saltimbanques, de 1850 à 1950. Un siècle qui retrace l'ascension, l'âge d'or et la décadence d'un art populaire.

IL ÉTAIT UNE FOIS LA FÊTE FORAINE, Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris. Tlj sauf lundi de 10 h à 19 h 30 (le samedi jusqu'à 22 h). Jusqu'au 14 janvier 1996. 55 F. Catalogue édité par la RMN, 256 pages, 120 F. Numéro spécial de *Connaissance des arts*, 68 p., 55 F.

Pour pénétrer dans la Grande Halle de La Villette, il faut franchir une haie de roulottes bleues. Le volume de la musique augmente. Déjà on ne s'entend plus. Le son est un autre seuil à franchir. Le visiteur est alors immergé dans un kaléidoscope où le rouge domine, architecture éphémère traversée par un assemblage de poutrelles de bois. Au milieu s'élève une sorte de monument à base de chevaux de bois, de vaches en carton-pâte et de cochons roses qui semblent sortir d'un album de Benjamin Rabier. Ils viennent en fait des ateliers de Gustave Bayol, roi de la sculpture animalière au début du siècle, spécialiste des manèges à thème, « carrousels » à vapeur où sont alignés cinq ou six rangs d'animaux qui montent et descendent.

Tout autour de la pyramide, les affiches claquent, les balançoires tournoient, les orgues mécaniques mugissent, les marionnettes dansent au bout de leurs fils. Sur un écran, des rivaux anonymes de Méliès jonglent avec leurs têtes.

Pourtant le somptueux décor imaginé par Raymond Sarti pour cette exposition « Il était une fois la fête foraine » est loin d'être réaliste. Il ne verse pas, non plus, dans l'idéalisation « beaux-arts ».

Si tous les ingrédients de la fête sont en place, le scénographe a installé une distance pour que le public sente bien qu'il est dans une exposition « historique », calée entre deux dates – 1850 et 1950 – marques de l'ascension et de l'entrée en décadence d'une institution née de la ville, pour la ville. On est également loin de la muséographie désincarnée, suspendue dans le temps et dans l'espace, chère au Musée des arts et traditions populaires (ATP), dont est pourtant issu le commissaire de l'exposition, Zeev Gourarier.

Pour rendre l'atmosphère désordonnée de la fête foraine, il fallait en retrouver la logique. Zeev Gourarier et Raymond Sarti ont calqué leur dispositif sur celui des forains. A droite, les « banques », à gauche les « tournants », au fond les « entresorts ». La banque a longtemps régné sur la fête foraine. Sous ce nom sont en effet regroupés l'ensemble des spectacles de la foire : au Moyen Age, sous le banc de la foire (l'estrade), on trouvait les banquiers qui faisaient là leurs opérations de change. Sur le banc se produisaient les saltimbanques qui présentaient leurs numéros. Ceux-ci se renouvellent à heures fixes : pantomimes, fakirs, animaux dressés (du lion à la puce), lutteurs. Ils sont d'habitude précédés d'une parade animée par un « bonisseur ».

Les tournants sont des attractions mécaniques qui, comme leur nom l'indique, tournent pratiquement sans interruption : manèges, tourbillons, grandes roues, dragons... Depuis les années 50, ce sont eux qui ont pris le pouvoir dans les fêtes foraines. Les entresorts sont des baraques où le public canalisé se déplace de façon continue pour contempler un spectacle fixe (animaux exotiques, monstres, cires anatomiques, maquettes...) en entrant d'un côté pour ressortir de l'autre. Viennent ensuite les tirs et d'autres baraques : celles où on lit l'avenir et celles où l'on se restaure.

LE CINÉMA BALBUTIANT

A la veille de la première guerre mondiale, avec comme arme secrète le cinéma balbutiant et ambulant, la fête foraine connaît une apothéose dont Raymond Queneau s'est souvenu en écrivant *Pierrot mon ami*, roman à la gloire du Luna-Park de la porte de Chaillot avec son palace de la Rigolade et son peuple de « philosophes », voyeurs qui guettent les jupes des jeunes femmes retroussées par un violent courant d'air.

Pour nous raconter en trois dimensions l'histoire de cette fête, Zeev Gourarier a soigneusement évité un autre écueil : présenter son exposition comme le reflet d'un âge d'or où toutes les couches de la population communiaient dans une forte odeur de frites au son des roulements de tambour et de l'aboiement des bonisseurs. Il a préféré s'attacher à une archéologie sensible de la fête foraine dont on peut visiter les strates à des rythmes très divers. On peut s'attarder à la lecture des cartels qui détaillent les origines de telle attraction ou déambuler devant les affiches géantes qui vantent un train fantôme, écarter le rideau qui abrite la « véritable » sirène ou manger une gaufre au son d'un limonaire.

Au-delà du succès qu'elle mérite, cette exposition peut avoir plusieurs conséquences. D'abord encourager le musée des ATP à sortir de sa torpeur et à ouvrir massivement ses collections au public. On aimerait que le partenariat qui s'est noué avec la Grande Halle de La Villette soit renouvelé. Inciter la direction des musées de France (DMF), qui a donné à Zeev Gourarier les moyens de monter son exposition (le budget de 23 millions de francs vient, à parité, de la DMF et de la Grande Halle), à poursuivre ce type d'opération avec les musées de société qu'elle néglige trop souvent. Zeev Gourarier affirme enfin que les forains, grâce à cette exposition, « *ont pris conscience de leur histoire* ». Et qu'ils seraient disposés à favoriser l'ouverture d'un musée de la fête. Un musée que plusieurs municipalités se disputent désormais.

Emmanuel de Roux

Plusieurs villes souhaitent créer un musée des arts de la fête

A LONDRES, en 1996, doit s'ouvrir le Fairy Ground Heritage Trust, qui va permettre aux Anglais de découvrir leurs arts forains. Et pour la France ? Plusieurs villes, Paris, Lens, Gérardmer (Vosges), Nice, Fréjus et Lyon envisagent de créer un musée. Cette bousculade est liée à l'éclatement des collections, publiques ou privées, qui sont souvent importantes.

Le fonds du Musée des arts et traditions populaires, à Paris, a pu acquérir la collection Henri Lemonier, mais, faute de place, elle est habituellement en caisses. Si le Musée (privé) de la musique mécanique, installé derrière le Centre Pompidou, a été dispersé, il en existe un autre sur le même thème, aux Gets (Haute-Savoie). Un Musée du théâtre forain a également ouvert, le 30 septembre, à Artenay (Loiret) *(Lire ci-dessous)*. Par ailleurs, deux gros ensembles ont été constitués : le premier par François et Fabienne Marchal à Gérardmer, dans les Vosges ; le second par Jean-Paul Favand à Paris, 50, rue de l'Eglise (dans le XV[e] arrondissement). Ces deux collections pourraient servir de base à un musée. La première, sur place. La seconde, celle de Jean-Paul Favand, qui est à vendre depuis des années, près de Lens.

L'installation dans le Pas-de-Calais d'un palais permanent de la fête est une idée du sous-préfet du département, Henry Feral. Dans cette région sinistrée, une vaste friche minière est disponible aux portes de Lens, à Hénin-Beaumont. Sur un terrain de 70 hectares, ponctué de deux terrils de plus de cent mètres de haut, dix hectares pourraient être consacrés à un musée d'art forain. « *Pour implanter un musée, il faut qu'il se greffe sur une culture locale. Or la tradition de la fête – la Ducasse – est toujours très vivace dans cette région* », explique Henry Feral.

Il faut aussi une collection, et celle de Jean-Paul Favand ferait l'affaire. Encore faut-il l'acheter. En totalité ? La question se pose. Une partie du fond des ATP pourrait également se retrouver ici. Si la région et le département se disent intéressés, la direction des Musées de France, à qui l'on demande de financer la moitié des investissements, est nettement plus prudente. Car le projet est lourd : entre 90 millions et 130 millions de francs selon le sous-préfet, qui table sur 400 000 à 500 000 visiteurs et 30 millions de francs de recette par an. Ces chiffres semblent optimistes à la DMF, déjà échaudée par le dépôt de bilan du Port-musée de Douarnenez, basé lui aussi sur une excellente idée et sur une non moins bonne collection, mais dont la gestion fut catastrophique et le nombre des visiteurs surestimé. Le Palais de la fête compte sur le mécénat d'une entreprise – Auchan – qui pourrait installer une grande surface à proximité. Mais les ATP, à qui l'on demande de déposer une partie de leurs collections, voient ce voisinage d'un assez mauvais œil : « *Le Palais de la fête risque de n'être que le faire-valoir d'une entreprise commerciale* », redoute Zeev Gourarier.

Pourtant la délégation à l'aménagement du territoire (Datar) a donné un avis favorable en soulignant l'exceptionnelle densité de population, le bon réseau de communication et l'opportunité de relancer en France la construction de matériels forains, aujourd'hui particulièrement implantée en Allemagne.

E. de R.

Robert Frank accueilli à Amsterdam

L'accrochage confus du Stedelijk Museum n'arrive pas à traduire la force et la cohérence de l'œuvre du grand photographe américain

MOVING OUT, de Robert Frank, Stedelijk Museum, Paulus Potterstraat 13, 1071, Amsterdam. Tél. : 19-31-20-573-29-11. Jusqu'au 29 octobre. Catalogue, National Gallery de Washington et Scalo (diffusion Interart), 338 p., 420 F.

AMSTERDAM
de notre envoyé spécial

La première photographie donne le ton : un migrant anonyme, photographié de dos, observe l'océan tumultueux depuis le bateau qui le mène, en 1947, d'Anvers à New York. Ce n'est pas lui, mais ce pourrait être Robert Frank, Suisse de vingt-trois ans, qui abandonne un pays étouffant pour gagner l'Amérique, afin « *de conquérir la liberté d'être soi-même* ». Ainsi s'ouvre autour du plus mythique des Américains la rétrospective imaginée, en octobre 1994, par la National Gallery de Washington – Frank y a déposé la majeure partie de ses négatifs, planches de contact et des tirages –, qui a fait escale en juin à Zurich, pour s'amarrer, en ce début d'automne, dans la cité portuaire d'Amsterdam.

Cette image de fuite ou de départ donne le ton, tant l'autobiographie, le dialogue entre la réalité et la fiction, les espoirs et les douleurs intimes de Robert Frank sont au centre d'une œuvre qui s'apparente à une « boîte à mémoire », un « grenier à souvenirs ». Plus de cent cinquante « fragments », comme il aime les définir, sont rassemblés au Stedelijk Museum. Ils sont présentés dans leur chronologie et mêlent photographies, mots, vidéos, films, Polaroid, assemblages, montages.

Le visiteur découvre les premières images prises autour de Zurich dominées par un montage de vingt-cinq contacts carrés – des vaches, la rue, la montagne enneigée. Suivent les photographies prises à son arrivée à New York, les séries comme *Black White and Things* (1952), ses livres expérimentaux (*Le Pérou*), ses journaux intimes en images.

UN CHAOS D'IMAGES

Dans la salle la plus vaste, se déploient *Les Américains* (le livre avait été édité par Robert Delpire en 1958), et la rétrospective se termine avec les montages et la vidéo *Moving Pictures* (sorte de bilan personnel et de convictions), des grands formats, où la figure meurtrie de l'artiste, celles de ses proches et de sa femme, la douleur affichée après la perte de sa fille, ses amis disparus, s'entrechoquent dans un chaos d'images.

Le matériau d'Amsterdam est le même que celui de Washington : même mélange de tirages anciens et récents, planches de contact instructives pour constater que Frank prenait peu de vues d'une même scène – « *La première photo est souvent la bonne* ». Mais Washington était plus exemplaire qu'Amsterdam. Au Stedelijk, l'exposition se déroule en huit salles exiguës et basses de plafond quand les espaces généreux de la National Gallery offraient à Robert Frank l'air et la liberté qu'il appelle dans ses images.

Surtout, Sarah Greenough, à qui l'on doit l'accrochage de Washington, proposait une interprétation radicale et cohérente de l'œuvre – avec le plein accord du photographe : non pas montrer une suite de belles images – « *ce qu'on appelle l'esthétisme en photographie me donne des aigreurs d'estomac* » –, mais montrer combien Frank hésite, expérimente, revient, détourne, multiplie les correspondances et associations d'images anciennes et nouvelles.

Dans un entretien qu'il nous avait accordé au moment de l'ouverture à Washington (*Le Monde* du 17 novembre 1994), Robert Frank justifiait ainsi le titre de l'exposition : « *Moving Out signifie que j'ai toujours cherché à sortir du cadre photographique classique. J'associe des images, j'écris dessus, en dessous, je les gratte, je les maltraite.* »

DISPERSION

A Amsterdam, l'exposition perd son propos radical en mettant en avant, dans un accrochage mou et décoratif, une succession de photos que l'on contemple sagement et qui ont perdu en route nombre de panneaux explicatifs. Exemple : les quatre images qui ouvrent *Les Américains* doivent se « lire » ensemble, comme un film, dressant un portrait sévère des Etats-Unis dans les années 50 – les riches et les pauvres, les Noirs et les Blancs, les détenteurs du pouvoir et les victimes.

Disperser les images dans la salle, comme l'a fait Amsterdam, inventer des associations purement graphiques, leur adjoindre des photos qui ne figurent pas dans le livre, les présenter comme des icônes interchangeables, sont des contresens. Tout comme la série déterminante sur les New-Yorkais pris par Frank depuis un bus – qui renvoie aux portraits pris par Walker Evans dans le métro – est relégué dans l'anonymat d'un coin de musée.

Mieux vaut cette exposition que pas d'exposition, diront les pragmatiques – et les amoureux français de Frank, qui en sont privés. Ils ont raison, mais il est dommage qu'Amsterdam n'ait pas assez écouté son credo : « *Moins d'art, plus de vérité. Etre assez libre pour faire des choses authentiques, plus rugueuses, spontanées, moins calculées.* »

Michel Guerrin

Les saltimbanques font halte à Artenay

***MUSÉE DU THÉÂTRE FORAIN*, quartier du Paradis, 45410, Artenay. Tél. : 38-80-09-73.**

Marie-Claude Grohens est, incontestablement, la mère du musée du théâtre forain, inauguré le 30 septembre à Artenay, petite bourgade beauceronne de 2 000 habitants, à 20 kilomètres d'Orléans. Pourquoi Artenay ? Parce que la municipalité offrait un bâtiment de 1 500 m² (une ancienne ferme). Et parce que les collections sont venues de trois familles habitant le Loiret – les Créteur, les Créteur-Cavalier et les Cavalier – qui achevaient là une vie passée sur les routes.

Marie-Claude Grohens, qui, en 1975, enseignait la sociologie à l'université de Nanterre, a débusqué ces nomades. Et, avec ses étudiants, a filmé ces derniers des Mohicans. Outre des entretiens croisés, cinq pièces du répertoire ont été enregistrées. Un répertoire qui va de *la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ* aux *Deux orphelines* d'Adolphe Dennery, du *Bossu* de Paul Féval au *Pied de mouton* de Pixerécourt en passant par les *Misérables* de Victor Hugo.

« *Des spectacles d'essence populaire, entre cirque et théâtre*, explique Marie-Claude Grohens. *Du cirque il y avait les acteurs, qui maniaient tous les genres : danse, pantomime, marionnettes. Du théâtre, il a un répertoire, adapté d'auteurs plus ou moins connus, souvent récrit, qui n'excluait ni le vaudeville ni le comique troupier. Au lendemain de la guerre, il y avait encore une vingtaine de troupes en France : des petits entrepreneurs qui se déplaçaient de ville en ville. A la fin du XIX[e] et au début du XX[e] siècle, elles ont été peu à peu repoussées des grandes cités et des banlieues vers les zones rurales. A la fin, elles ne travaillaient plus qu'en famille. Elles ont disparu au début des années 60.* »

Si les collections (2 000 pièces, allant des costumes aux décors et affiches) n'ont pas coûté très cher (400 000 francs environ), la réhabilitation du bâtiment s'est élevée à 17 millions de francs dont 40 % ont été financés par le ministère de la culture. Reste à savoir comment la petite commune va pouvoir gérer seule cet établissement dirigé par une conservatrice à mi-temps, assistée d'un gardien et d'une hôtesse. Et si le choix d'Artenay, en dépit de la bonne volonté de la municipalité, s'imposait pour l'implantation d'un tel musée.

E. de R.



La FIAC cultive le conformisme et manque d'audace

La vingt-deuxième édition accueille cent vingt galeries quai Branly

Les grands maîtres de l'art moderne – Cézanne, Picasso, Matisse, Léger, Miro, Klee – occupent une large part des cimaises de cette édition de la FIAC, qui a lieu jusqu'au 9 octobre, quai Branly à Paris. Au détriment d'artistes contemporains et de jeunes galeries qui ne trouvent plus leur place dans cette foire.

FIAC : Espace Eiffel Branly, quai Branly, 75007 Paris. De 12 heures à 20 heures, samedi et dimanche *de 10 heures à 20 heures,* nocturne vendredi 6 octobre jusqu'à 23 heures. Fermé le 9 octobre à 18 heures. 60 francs. Tél. : 44-18-41-03. Jusqu'au 9 octobre.

Souvenez-vous, c'était il y a si peu de temps : la FIAC, en ce temps-là, occupait la nef du Grand-Palais. Partout, sur la galerie suspendue sous la voûte de verre, sur et sous les escaliers, les œuvres s'accumulaient. La visite tournait à l'épreuve de force et l'amateur l'achevait harassé, les yeux douloureux, les jambes tremblantes, le dos ployé, la tête vide. Où avait-il vu tel tableau, était-ce dans une galerie allemande ou suisse, chez un Français ou un Italien ? Il n'arrivait plus à se souvenir. Il avait été vaincu par la surabondance.

De tels accidents sont aujourd'hui impossibles. La FIAC d'aujourd'hui n'exige plus ni genoux de marathonien, ni mémoire d'encyclopédiste. A l'âge de l'excès, succède le temps du manque – ce manque qui suscite l'ennui et la mélancolie. Une soixantaine de galeries, présentes l'an dernier, ont décidé de ne pas revenir et leur absence se voit terriblement, parce que, parmi les absentes – étrangères et françaises – figurent de grands marchands. Les stands de celles qui restent, au nombre de cent vingt, semblent flotter dans l'espace de la tente, comme dans une chemise trop grande. Toutes sortes de commodités, un restaurant, un club et des bureaux occupent les bords. Des galeries nouvelles ont été admises, mais ce serait peu dire qu'elles ne compensent pas les désertions.

Ainsi des françaises et américaines qui ont décidé de s'abstenir (*Le Monde* daté 1er-2 octobre). Ainsi des allemandes : n'y sont plus Bausmann, Hachmeister, Hitschmann, Kaess Weiss, Nothelfer et Schmidt. A l'inverse, la galerie Samuelis Baumgarte est venue de Bielefeld, mais c'est pour révéler le peintre Ruth Baumgarte, qui a pour principal souci de rajeunir l'art colonial par une injection de couleurs crues. Cette présence n'était pas indispensable, pas plus que celle des artistes grecs des Zoumboulakis Galleries d'Athènes.

Manques donc – manque de nouveauté et d'audace. Dans sa préface au catalogue, Denise René, présidente de la FIAC, félicite ses confrères, ces *« grands professionnels (qui) continuent d'aller au devant des amateurs par des choix artistiques courageux ».* Curieux éloge, car capacité de choisir et courage font généralement défaut. Pour constituer leur stand, les marchands ont recours au procédé sans risque du mélange des genres. Ils puisent dans leurs stocks et juxtaposent des noms célèbres – voilà tout. Par sécurité, ils privilégient les artistes de la première moitié du siècle et les plus connus des morts récents.

Cette méthode produit des résultats calamiteux quand elle associe – galerie Veranneman – Botero, Cesar et Combas et des accrochages brillants, quand elle est pratiquée par Jan Krugier – Cézanne, Picasso, Klee et Torres-Garcia en vedettes – ou par Annely Juda – Mondrian, Gonzalez, Schwitters et Malevitch en *guest-stars.*

RÉSULTATS CALAMITEUX

Les Waddington Galleries alignent une suite de grands et petits Picasso excellents qui alternent avec des œuvres sur papier de Matisse, Léger ou Miro. Chez le Milanais Giulio Tega, la distribution réunit Miro, Gris, Morandi, Savinio et son frère De Chirico. Fort bien. Ces tableaux et dessins se contemplent avec plaisir. Il en est de même des Hélion abstraits présentés – assez mal – par Piltzer et des Picabia qui couvrent les cimaises de Vivita. Pour autant, la place de ces œuvres n'est pas ici, dans une foire qui se dit *« d'art contemporain »*, mais au Salon des beaux-arts qui s'est tenu il y a quinze jours au même Quai Branly.

Or il se trouve que la FIAC actuelle tire cependant l'essentiel de son intérêt de ces collections luxueuses d'art moderne. Elle ne peut prétendre rendre compte de la création contemporaine, et cela pour plusieurs raisons.

La première et la plus simple tient en peu de mots : aucune des galeries américaines et allemandes qui font la mode – peu importe en la circonstance le jugement que l'on porte sur ladite mode – n'honore la foire de sa présence. Seule la galerie Springer et Winckler, de Francfort, est venue défendre Lüpertz, Baselitz et Penck. Quant à la meilleure galerie américaine, c'est à l'évidence celle de Daniel Templon, qui ne craint pas d'exposer à nouveau des Basquiat et leur adjoint un grand Fischl, un petit De Kooning et un Schnabel désastreux.

Deuxième problème, non moins grave : les galeries parisiennes ont, pour la plupart, horreur de la nouveauté. Année après année, elles présentent et représentent les mêmes artistes, de moins en moins surprenants. Chez Lelong, comme toujours, Alechinsky, Appel et Tapiés ; chez Loeb, Guinan et Jeanclos, classiques de la maison ; galerie Beaubourg, un show Louis Cane, comme souvent : on pourrait multiplier les exemples de ces accrochages rituels sur lesquels le regard glisse sans trouver une singularité qui le retienne. Faute d'audace, la répétition, cette commodité, devient la règle.

On sait l'objection : *« Comment les galeristes oseraient-ils présenter des artistes nouveaux alors que le marché va si mal ? Vous savez bien que les amateurs aiment à être rassurés. Et puis, sur un jeune, pas moyen de faire un vrai bénéfice. »* Ces arguments, cent fois opposés, ne valent rien.

La timidité n'est que le meilleur moyen de s'enfoncer davantage dans la crise. Bien plus que des signatures trop connues, des surprises peuvent convaincre le collectionneur – cet être mythique – de s'arrêter et, peut-être, d'acheter. Le salut de la FIAC n'est ni dans le classicisme chic, ni dans le conformisme bourgeois. Il est dans une sélection qui évince une fois pour toutes ces stands où l'informel agonise, où Cobra radote, où l'abstraction géométrique ressasse ses cercles et ses carrés. Les artistes ne manquent pas, que ce soient les Anglais hystériques et indécents de chez Angela Flowers ou Maurice Cockrill, remarquable peintre que présentent conjointement Bernard Jacobson et Clivages.

Philippe Dagen

Espace réduit pour les jeunes galeries

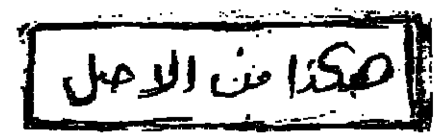
Les uns peignent, d'autres jouent de la photographie. La Galerie Yvonamor Palix en a convié quelques-uns – Keith Cottingham, Steve Miller, Aziz+Cucher. Là, enfin, l'œil est intrigué et cesse de glisser sur des surfaces trop propres, trop neutres. La Galerie des Archives, Nathalie Obadia, Bernard Zurcher, la Galerie de Marseille, Jordan-Devarrieux, Aline Vidal : assurément, tout ce que ces stands exposent ne mérite pas une admiration uniforme et respectueuse.

Mais peu importe, puisque c'est seulement dans ce petit quartier que le comité organisateur consent aux « jeunes » galeries que la FIAC sort de sa langueur de belle endormie.

■ **DANSE : après le Centre chorégraphique national de Maguy Marin,** c'est au tour de celui de Daniel Larrieu de subir les contrecoups de la reprise des essais nucléaires français. Les deux représentations de son spectacle *Mobile ou le miroir du château* qui devaient être données les 14 et 15 octobre à Yokohama viennent d'être reportées. Daniel Larrieu, dans une lettre adressée au président Jacques Chirac, fait état du préjudice financier et demande un dédommagement estimé à 100 000 F.

■ **MUSIQUE : les deux plus importantes sociétés des droits d'auteurs** musicaux en Europe, la Sacem (France) et la GEMA (Allemagne), ont annoncé, samedi 30 septembre à Strasbourg, la création d'un fonds franco-allemand doté de 800 000 F en 1996 pour consolider des projets de musique contemporaine.

■ **GRAPHISME : le dessinateur Pancho, collaborateur du « Monde », a reçu le « premio della grafica internazionale »** à l'issue du 23e Festival de la satire politique qui a eu lieu à Forte Dei Marmi (Italie), du 15 juillet au 23 septembre. Ce prix international de graphisme, réservé à des dessinateurs non italiens, avait auparavant été décerné aux Américains David Levine (1987), Jules Feiffer (1989) et Pat Oliphant (1992), à l'Anglais Ralph Steadman (1991) et au Français Tim (1994). Pancho a été récompensé pour l'ensemble de son œuvre.



Rive-de-Gier, festival de jazz têtu

Une manifestation aventureuse s'installe en pays du Gier, à une trentaine de kilomètres de Lyon



LE RHINOCÉROS, animal têtu, pas spécialement aisé à apprivoiser, est l'emblème qui convient bien au Festival de Rive-de-Gier, terres d'aventures musicales, à peine usé par ses seize éditions précédentes – même si la présence, cette année, du Count Basie Orchestra a provoqué quelques émois.

Concocté par Jean-Paul Chazalon, le programme du 17e Festival montre bien des mérites. Le pianiste Keith Tippett jouera en solo – on l'espère comme lors d'un magnifique solo au Mans fin avril – à Givors, le trio franco-américain Tim Berne/Marc Ducret/Thomas Rainey précédera l'Argentin Dino Saluzzi avec David Friedmann et Anthony Cox à Oullins ; François Raulin, pianiste en solo lui aussi, sera à Saint-Chamond. La ville de Rive-de-Gier accueillera le quartette de Gérard Marais – qui apparaît comme une étrange première partie de James Carter, le saxophoniste anthologique –, l'ARFI avec des harmonies et La Marmite infernale, le duo Gian Luigi Trovesi/Gianni Coscia avant d'être l'une des étapes de la tournée du trentenaire de l'Art Ensemble of Chicago.

★ **Festival de jazz, hôtel de ville, 42800 Rive-de-Gier. Jusqu'au 14 octobre. Tél. : 77-83-07-94.**

UNE SOIRÉE A PARIS

Trilok Gurtu's Crazy Saints
Les « saints déglingués » sont notamment le guitariste David Gilmore et le pianiste Andy Emler, et leur « maître » est le percussionniste Trilok Gurtu, formidable organisateur de mondes musicaux en confrontation. Jazz, Inde, funk, tout y passe avec légèreté.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 21 heures, les 3 et 4 octobre. Tél. : 42-00-14-14. Location Fnac. 100 F.

Sue Foley
Biberonnée au rock-country-blues dans tous les *honky tonk* du Texas, Sue Foley est devenue une des plus solides matrones des *roots music* américaines. Ambiance garantie.
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, les 3, 4, 5, 7, 10, 11, 12, 13 et 14 octobre. Tél. : 42-25-18-06. Entrée libre.

Trio Esperança
Toujours jeunes, les trois Brésiliennes du trio d'espérance continuent de passer en revue le répertoire brésilien de la bossa-nova, avec quelques incartades dans la modernité – du Caetano Veloso, du Chico Buarque. Familial et politiquement correct.
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. 20 heures, les 3, 4 et 5 octobre. Tél. : 42-23-15-15. Location Fnac. De 120 F à 165 F.

Thomas Fersen
Voix légèrement éraillée, chic débonnaire, angoisse raisonnable, Fersen va au-delà du *Bal des oiseaux* qui a marqué les débuts de son succès. Romantique un peu noir, inquiet badin, Fersen est un jeune chanteur à l'avenir certain.
Le Pigall's, 77, rue Pigalle, Paris 9e. Mº Pigalle. 20 h 30, du 3 au 21 octobre. Tél. : 46-27-82-82. 100 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

A dimanche !
de Myriam Tanant, mise en scène de Jean-Claude Penchenat, avec Arnaud Apprédéris, Fabrice Cals, Raymonde Heudeline, Marion Maret, Françoise Miquélis, Geneviève Rey-Penchenat, Hélène Philippe, Marc Schapira, Michel Toty et Benoît Urbain.
Espace Jules-Verne, rue Henri-Douard, 91 Brétigny-sur-Orge. Le mardi 10, à 20 h 30. Tél. : 60-85-20-85. Durée : 2 heures. 40 F et 90 F.*

L'Argent
de Serge Valletti, d'après Aristophane, mise en scène de Gilbert Rouvière, avec Philippe Faure, Lionel Astier, Jean Alibert, Claude Guyonnet, Christine Pignet, Dominique Frot, Claude Barichasse, Arnaud Carbonnier, Fred André, Frédéric Largier, Marc Pastor et Pierre Astrié.
Arc-en-Ciel Théâtre, 1, place du Général-de-Gaulle, 94 Rungis. A partir du 9 octobre. Du jeudi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 45-60-79-05. Durée : 1 h 30. 90 F et 110 F. Jusqu'au 28 octobre.*

Art
de Yasmina Reza, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Pierre Arditi, Michel Blanc et Pierre Vaneck.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. A partir du 10 octobre. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 47-20-08-24. Durée : 1 h 30. 150 F et 250 F. Jusqu'au 31 décembre.*

Chute de tension
de et par Jean-Paul Céalis, Olivier Dumont (plasticiens) et Nicolas Brassart (musicien).
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mº Chevaleret. Les jeudi 5, vendredi 6, samedi 7, dimanche 8, lundi 9, mardi 10, mercredi 11, à 20 h 30. Tél. : 45-84-72-00. De 70 F à 100 F. Jusqu'au 11 octobre.*

L'Inconnu nº 5
d'Armand Gatti, avec Armand Gatti.
Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4, cité Véron, Paris 18e. Mº Blanche. Le samedi 7, à 18 heures. Tél. : 42-62-59-49. Durée : 5 heures. Entrée libre.

Le Misanthrope
de Molière, mise en scène de Valérie Fiévet, avec Géraldine Barbe, Bouzid Bazi, Stéphane Boucherie, Hugues Massigna, Juliette Dubois, Paul Jeary, Pierre Lhôte, Eric Nasuti, Jean-Maximilien Sobocinski et Patricia Pekmezian.
Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, 92 Malakoff. A partir du 7 octobre. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 46-55-43-45. Durée : 2 h 40. 85 F et 115 F. Jusqu'au 22 octobre.*

Le pupille veut être tuteur
de Peter Handke, mise en scène de Lila Greene, avec Levent Beskardes, Lila Greene et Gil Grillo.
Ménagerie de verre, 12, rue Echevin, Paris 11e. Mº Parmentier. A partir du 10 octobre. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 43-65-70-13. 60 F et 80 F. Jusqu'au 4 novembre.*

Les Pieds dans l'eau
de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff, avec Lorella Cravotta, Jean-Marc Bihour, Bruno Lochet, Yolande Moreau, François Morel, Olivier Saladin et Philippe Rouèche (accordéon).
Grand Théâtre de la ferme du Buisson, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Du jeudi 5 au samedi 7, à 21 heures. Tél. : 64-62-77-77. Durée : 1 h 30. 105 F et 140 F.*

La Seconde Surprise de l'amour
de Marivaux, mise en scène de Marion Bierry, avec Fabienne Tricottet, Gotz Burger, Philippe Noël, Julien Rochefort, Raphaëline Goupilleau et Geoffroy Thiébaut.
Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris 6e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. A partir du 10 octobre. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 45-48-92-97. Durée : 1 h 50. De 110 F à 176 F. Jusqu'au 30 décembre.*

Le Tartuffe
de Molière, mise en scène de Benno Besson, avec Evelyne Buyle, Séverine Bujard, Corinne Coderey, Bruno Dani, Geneviève Pasquier, Roger Jendly, Jean-Charles Fontana, Jean-Pierre Gos, Darius Kehtari, Suzanna Pattoni, Dominique Serreau, Roland Vouilloz et Benjamin Knobil.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon. A partir du 6 octobre. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 50. De 30 F à 170 F. Jusqu'au 3 décembre.

Une visite inopportune
de Copi, mise en scène de Philippe Lagrée, avec Chantal Galiana, Daniel Marchaudon, Marie-Pierre Neskovic, Christophe Seureau et Jean-Benoît Terral.
Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, Paris 14e. Mº Montparnasse-Bienvenüe, Gaîté. A partir du 9 octobre. Du mardi au samedi, le lundi, à 22 h 15. Tél. : 43-27-88-61. Durée : 1 heure. De 70 F à 100 F. Jusqu'au 11 novembre.*

SÉLECTION

Angélique, marquise des Anges
d'après Anne et Serge Golon, mise en scène de Robert Hossein, avec Robert Hossein, Cécile Bois, Serge Sauvion, Robert Party, Benoît Allemane, Elvire Audray, Jean-Pierre Bernard, Didier Bien-Aimé, Pascale Cardon, Philippe Dajoux, Pierre Hatet, Yves Le Moign', Pierre Le Rumeur, Florence Rouge, Georges Ser et Patrice Valota.
Palais des sports, porte de Versailles, Paris 15e. Mº Porte-de-Versailles. Le mercredi, à 14 heures ; les vendredi et mardi, à 20 h 30 ; le samedi, à 15 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 14 heures et 17 h 30. Tél. : 44-68-69-70. Durée : 2 h 15. De 120 F à 285 F. Jusqu'au 8 mars.

Du mariage au divorce
d'après Georges Feydeau, mise en scène d'Alain Bezu, avec Serge Gaborieau, Isabelle Janier, Sophie Caritté, Catherine Dewitt, Didier Mahieu, Frédéric Constant et Luce Mouchel.
Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, Paris 20e. Mº Pelleport, Saint-Fargeau. Tél. : 43-64-80-80. 90 F et 140 F. Jusqu'au 29 octobre.*

Fin de partie
de Samuel Beckett, mise en scène d'Armand Delcampe, avec Michel Bouquet, Rufus, Juliette Carré et Marcel Cuvelier.
Théâtre de l'Atelier, 43, rue d'Orsel, Paris 18e. Mº Anvers. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 1 h 30. De 80 F à 250 F. Jusqu'au 15 octobre.

L'Homme du hasard
de Yasmina Reza, mise en scène de Patrice Alexandre, avec Françoise Fabian et Michel Aumont.
Théâtre Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, Paris 17e. Mº Villiers, Rome. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 1 h 20. De 100 F à 250 F. Jusqu'au 31 décembre.

I Was Looking the Ceiling and Then I Saw the Sky (en anglais stf)
de June Jordan, mise en scène de Peter Selars, avec Darius de Haas, Kaitlin Hopkins, Michel Christopher Ness, Kennya J. Ramsey, Sophia Salguero et Welly Yang.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 41-60-72-72. Durée : 2 h 20. 100 F et 140 F. Jusqu'au 15 octobre.*

Les Larmes amères de Petra von Kant
de Rainer Werner Fassbinder, mise en scène de Michel Hermon, avec Maryline Even, Suzel Goffre, Magali Pillard-Godenne, Delphine Boisse, Caroline Ouazana et Josiane Stoléru.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. Le mercredi, à 12 h 30 et 21 heures ; les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 2 heures. 110 F et 160 F. Jusqu'au 22 octobre.*

Lucrèce Borgia
de Victor Hugo, mise en scène de Jean-Luc Boutté, avec Christine Fersen, Eric Ruf, Jean Dautremay, Gérard Giroudon, Christian Blanc, Marie Vialle, Laurent d'Olce, Alain Lenglet, Thibault de Montalembert et Eric Théobald.
Comédie-Française salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Du jeudi 5 au samedi 7, les jeudi 12, samedi 14, lundi 16, à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 40. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 8 novembre.

Noël chez les Cupiello
d'Eduardo de Filippo, mise en scène de Jacques Mauclair, avec Jean-Pol Brissart, Marcel Champel, Huguette Clery, Claude Debord, Eric Deplanque, Michel Feder, Mélanie Guilland, François Lescurat, Jacques Mauclair, Monique Mauclair et Serge Noël.
Théâtre du Marais, 37, rue Volta, Paris 3e. Mº Arts-et-Métiers. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 42-78-03-53. 100 F et 150 F. Jusqu'au 30 décembre.*

Le Pont de Brooklyn
de Leslie Kaplan, mise en scène de Noël Casale, avec David-Jeanne Comelho, Sébastien Derrey, Marie-Eve Edelstein, Marc François, Maïa Gresh, Pascale Nandillon, en alternance Electra Beltan et Emmy-Lou Maintigneux.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mercredi 4 au samedi 7, à 20 h 30 ; le dimanche 8, à 16 heures. Tél. : 41-32-26-26. Durée : 2 h 30. 95 F et 140 F. Dernières.*

Qu'une tranche de pain
de Rainer Werner Fassbinder, mise en scène de Bruno Bayen, avec Astrid Bas, Eric Berger, Arnaud Churin, Anne de Calderon, Agathe Dronne, Roland Gervet, Jean-Hugues Laleu, Manuel Le Lièvre, Louis-Do de Lencquesaing, Didier Lesour, Natacha Mircovich, Pascal Omhovère, Vincent Ozanon, Sophie Semin et Christophe Vandevelde.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 15. 70 F et 100 F. Jusqu'au 21 octobre.*

Les Ratés
d'Henri-René Lenormand, mise en scène de Jean-Louis Benoit, avec André Chaumeau, Louis Mérino, Karen Rencurel, Eric Bergeonneau, Loïc Brabant, Arnaud Decarsin, Hélène Halbin, Cécile Pillet et Chloé Réjon.
Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 43-74-99-61. Durée : 1 h 55. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 19 novembre.*

Le Retour au désert
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Jacques Nichet, avec Emile Abossolo-M'Bo, Sid Ahmed Agoumi, Myriam Boyer, Christine Brücher, François Chattot, Jenny Clève, Jacques Echantillon, Loïc Houdré, Vanessa Larré, Gérard Lorin, Mouss et Arthur Nauzyciel.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 2 heures. 90 F et 140 F. Jusqu'au 28 octobre.*

Un mari idéal
d'Oscar Wilde, mise en scène d'Adrian Brine, avec Anny Duperey, Dominique Sanda, Didier Sandre, Florence Darel, Edith Perret, Jacques Debary et Frédéric Van den Driessche.
Antoine-Simone-Berriau, 14, boulevard de Strasbourg, Paris 10e. Mº Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au vendredi, à 20 h 45 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 45 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-08-77-71. Durée : 2 heures. De 80 F à 280 F. Jusqu'au 30 décembre.

Vous qui habitez le temps
de Valère Novarina, mise en scène de Claude Buchvald, avec Claude Merlin, Véronique Boutroux, Emmanuel Clarke, Emmanuelle Ducrocq, Didier Dugast, Jean-François La Bouverie, Elodie Renard et Nicolas Struve.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du mercredi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 2 h 15. 50 F et 110 F. Jusqu'au 22 octobre.*

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et les reprises

NOUVEAUX FILMS

CYCLO (*)
Film franco-vietnamien de Tran Anh Hung, avec Le Van Loc, Tony Leung-Chiu Wai, Tran Nu Yên Khé, Nguyen Nhu Quynh, Nguyen Hoang Phuc (2 h).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

DESPERADO (*)
Film américain de Robert Rodriguez, avec Antonio Banderas, Joaquim De Almeida, Salma Hayek, Cheech Marin, Steve Buscemi, Quentin Tarantino (1 h 47).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

DIAS CONTADOS
Film espagnol d'Imanol Uribe, avec Carmelo Gomez, Ruth Gabriel, Javier Bardem (1 h 33).
VO : Latina, dolby, 4e (42-78-47-86).

LA FLEUR DE MON SECRET
Film espagnol de Pedro Almodovar, avec Marisa Paredes, Juan Echanove, Imanol Arias, Carmen Elias, Rossy De Palma, Chus Lampreave (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

JACK & SARAH
Film américain de Tim Sullivan, avec Richard E. Grant, Samantha Mathis, Judi Dench, Ian McKellen, Cherie Lunghi, Eileen Atkins (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LA MUTANTE (*)
Film américain de Roger Donaldson, avec Natasha Henstridge, Ben Kingsley, Michael Madsen, Alfred Molina, Forest Whitaker, Marg Helgenberger (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES SABOTS EN OR
Film franco-tunisien de Nouri Bouzid, avec Hichem Rostom, Michket Krifa, Hamadi Zarouk, Fathi Heddaoui (1 h 44).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

UN HOMME PRESQUE PARFAIT
Film américain de Robert Benton, avec Paul Newman, Jessica Tandy, Melanie Griffith, Bruce Willis, Dylan Walsh, Pruitt Taylor Vince (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

A PROPOS DE NICE, LA SUITE
d'Abbas Kiarostami, Parviz Kimiavi, Catherine Breillat, Raymond Depardon, J. M. G. Le Clézio, Pavel Lounguine, Claire Denis, Costa-Gavras, avec Arielle Dombasle.
Français (1 h 40).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

BYE-BYE
de Karim Dridi,
avec Sami Bouajila, Nozha Khouadra, Philippe Ambrosini, Ouassini Embarek.
Français (1 h 45).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ÇA TOURNE À MANHATTAN
de Tom Dicillo,
avec Steve Buscemi, Catherine Keener, Dermot Mulroney, Danielle von Zerneck, James Le Gros.
Américain (1 h 30).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LA CÉRÉMONIE
de Claude Chabrol,
avec Isabelle Huppert, Sandrine Bonnaire, Jacqueline Bisset, Jean-Pierre Cassel.
Français (1 h 51).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LE COUVENT
de Manoel de Oliveira,
avec Catherine Deneuve, John Malkovich, Luis Miguel Cintra, Leonor Silveria, Duarte D'Almeida, Heloisa Miranda.
Franco-portugais (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24).

FORGET PARIS
de Billy Crystal,
avec Billy Crystal, Debra Winger, Joe Mantegna, Cynthia Stevenson, Richard Masur, Julie Kavner.
Américain (1 h 43).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10). VF : UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10).

HISTOIRES POUR PRENDRE L'AIR
dessin animé canadien (45 min).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le République, 11e (48-05-51-33).

LE HUSSARD SUR LE TOIT
de Jean-Paul Rappeneau,
avec Juliette Binoche, Olivier Martinez, Jean Yanne, Pierre Arditi, François Cluzet, Claudio Amendola.
Français (2 h 15).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

MEURTRE À ALCATRAZ
de Marc Rocco,
avec Christian Slater, Kevin Bacon, Gary Oldman, Embeth Davidtz, Brad Dourif, William h. Macy.
Américain (2 h 02).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; George-V, 8e (36-68-43-47). VF : Rex, 2e (36-68-70-23).

LE REGARD D'ULYSSE
de Theo Angelopoulos,
avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.
Grec (2 h 56).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24).

SUR LA ROUTE DE MADISON
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Meryl Streep, Annie Corley, Victor Slezak, Jim Haynie, Sara Kathryn Schmitt.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

REPRISES

M LE MAUDIT
de Fritz Lang,
avec Peter Lorre, Otto Wernicke, Gustav Gründgens, Ellen Widmann, Inge Landgut, Theodor Loos.
Allemand, 1931, noir et blanc (1 h 45).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

QU'EST-IL ARRIVÉ À BABY JANE ?
de Robert Aldrich,
avec Bette Davis, Joan Crawford, Victor Buono.
Américain, 1962, noir et blanc (2 h 15).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

(*) Interdits aux moins de 12 ans.
(**) Interdits aux moins de 16 ans.

« Sud-Ouest » se recentre autour du quotidien

Le directeur général quitte le groupe

JEAN-FRANÇOIS LEMOINE a annoncé, lundi 2 octobre, une restructuration de la direction du groupe bordelais. Maurice Piccot, directeur général du groupe depuis 1990, quitte ses fonctions, de même que Loïc Hervouet, responsable de la presse associée – c'est-à-dire des journaux autres que *Sud-Ouest : La Charente libre, La République des Pyrénées, Eclair Pyrénées* et plusieurs hebdomadaires – et que le directeur commercial, Michel Annic.

Cette restructuration confirme *le recentrage du groupe autour de* Jean-François Lemoine et du quotidien bordelais et de son directeur général Pierre Jeantet. La structure de la direction avait été mise au point à la fin des années 80, alors que *Sud-Ouest* était en plein développement et s'était diversifié dans la radio, la presse gratuite, etc.

La crise des années 90 a freiné ce mouvement. Et le quotidien réalise aujourd'hui près des deux tiers du chiffre d'affaires du groupe (850 millions de francs sur 1,3 milliard de francs).

ARGUMENTS DE NÉGOCIATION

Cette équipe fonctionnait avec Jean-François Lemoine comme manager du quotidien. Mais le très grave accident de voiture du PDG en mai 1991 a contraint à faire appel à un directeur général pour *Sud-Ouest.* Pierre Jeantet a pris ses fonctions en 1993. Confronté un an après à un très dur conflit avec le syndicat du Livre CGT, Pierre Jeantet a fait preuve de fermeté, tout en négociant ensuite un plan social et en signant un accord, prévoyant la suppression d'un peu moins de cent emplois.

Les relations avec le Livre sont *un des éléments-clés de la restruc*turation de la direction. Jean-François Lemoine a préféré une solution négociée, conforme à l'esprit de l'entreprise. Maurice Piccot était plutot partisan de davantage de fermeté.

Enfin, des départs à la direction du groupe ne peuvent être que bien interprétés par les syndicats. *Cela leur enlève en tout cas un ar*gument de négociation, car la direction montre ainsi qu'elle aussi fait des efforts pour l'entreprise. Le plan social qui court jusqu'au 1er mai 1996, prévoyait 90 départs. La CGT a signé 72 départs, 18 restent à négocier.

Avec Jean-François Lemoine, revenant totalement aux commandes de l'entreprise, s'appuyant sur Pierre Jeantet, pour diriger *Sud-Ouest*, la place de Maurice Piccot devenait fragile. De même, le poste de Loïc Hervouet était conçu dans une logique de développement qui a été revue à la baisse.

Avec deux directions autonomes à la tête des deux principaux quotidiens associés – Michel Lépinay à *La Charente libre* et Jean-Pierre Cassagne à *La République des Pyrénées* – la fonction de Loïc Hervouet se limitait de plus en plus, sans que de nouvelles perspectives n'apparaissent.

A. S.

La privatisation de la SFP suscite des convoitises

Sous la pression de Bruxelles, le gouvernement a relancé le processus. La vente « par appartements » attire les candidats

PUBLIQUE et monolithique, la très déficitaire Société française de production (SFP) n'intéressait personne. Mais, depuis qu'elle est privatisable « par appartements », *nombreux sont les regards qui* luisent de convoitise. Des producteurs comme Hamster, des distributeurs comme Europe Images, des groupes comme la Générale des eaux tournent autour de ses actifs, guignant qui son compte de soutien, qui son catalogue, qui ses studios ou sa vidéo.

Livrée sans précautions à la *concurrence à partir de la fin des an*nées 80, ayant perdu le bénéfice de la redevance et des commandes préférentielles, la Société française de production – en 1974, sa mission était d'approvisionner en programmes l'ensemble des chaînes publiques – vivait depuis plusieurs années un chemin de croix financier. La Commission de Bruxelles n'acceptant pas le principe d'aides financières prolongées (la SFP a reçu 400 millions de francs entre 1993 et 1994), le gouvernement s'est donc doté d'un conseil en la personne de la banque OBC et a enclenché un processus de privatisation. *« Cette fois, on y va. Ce qui peut être privatisé le sera ; le reste, on verra après... »*, déclare un proche du dossier au gouvernement. Aucun calendrier précis n'est arrêté, mais, pour éviter les secousses sociales désespérées, la privatisation de la SFP devrait être entourée de garanties.

D'ores et déjà, le dépeçage suscite l'intérêt. Ainsi, le pôle vidéo fait l'objet d'une reprise progressive par Télédiffusion de France (TDF) (*Le Monde* du 28 juin). TDF devrait prendre une participation de 15 % à 30 % dans la filiale vidéo et une autre de 64 % dans la filiale post-production vidéo. La perspective de *l'opérateur public* est de monter progressivement dans le capital de la filière vidéo.

DROIT DE TIRAGE

Le pôle production de la SFP suscite lui aussi bien des convoitises. La SFP participe en effet à des dizaines de productions (fictions et documentaires) en apportant ses *moyens techniques et son savoir-*faire en parts coproducteurs. Deux éléments d'actif intéressent particulièrement des producteurs comme Hamster ou des distributeurs comme Europe Images : son compte de soutien et son catalogue.

En tant que producteur et coproducteur, la SFP dispose d'un droit de tirage officiel de 60 millions de francs – *en réalité*, ce droit approcherait les 80 millions – sur le compte de soutien à la production audiovisuelle que gère le Centre national de la cinématographie (CNC). Selon les techniques de financement propres à la France, chaque commande d'une chaîne ouvre au producteur un droit de tirage sur le compte de soutien, afin de lui permettre de financer ses productions futures. La SFP étant l'un des principaux coproducteurs de France, il est logique que son compte de soutien soit important. Quant au catalogue, il comporte 2 158 heures de fictions et documentaires qui allèchent plus d'un distributeur. A commencer par Jean Rouilly, PDG d'Europe Images.

Le pôle studios (décoration, tournage, plateaux..., soit 700 salariés) est la partie de la SFP la plus déficitaire. Les sureffectifs, le régime proliférant des primes et les avantages *liés à la convention collective* obligent la SFP à présenter des devis 30 % plus cher que ses concurrents privés. La SFP plaide à juste titre que l'Etat aide les producteurs privés à se délester de leurs salariés à travers le régime d'assurance-chômage des intermittents du spectacle (2,5 milliards de francs en 1994). Mais, en l'état actuel du marché, ses *services ne sont pas compétitifs. Un* plan FNE prévoit de réduire les effectifs d'au moins 180 personnes. Des groupes comme la Générale des eaux pourraient investir dans les studios, comme ils l'ont fait à Babelsberg, en Allemagne. D'autre part, la renégociation de la convention collective de l'audiovisuel dans six mois pourrait lisser quelque peu certaines des particularités sociales de la SFP.

Y. M.

■ **MULTIMÉDIA : Deutsche Telekom,** opérateur public des télécommunications, a annoncé, lundi 2 octobre, un accord avec Bertelsmann, Canal Plus, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et les chaînes allemandes ARD, ZDF et RTL, pour la création d'*« une filiale commune dans le domaine du multimédia »*. Cette société commune (MMBG) doit recevoir l'aval de la Commission européenne de Bruxelles.

Fun Radio crée une fondation pour les jeunes

LE RÉSEAU musical Fun Radio devrait annoncer prochainement la création d'une fondation d'entreprise destinée aux jeunes. Dotée d'un budget de plus de 3 millions de francs, cette fondation veut apporter des *« solutions concrètes »* aux différents problèmes rencontrés par cette classe d'âge : sida, drogue, chômage, etc.

L'ancien membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), Francis Balle, directeur des technologies nouvelles au ministère de l'éducation nationale et chargé d'une mission sur l'audiovisuel français à l'étranger par le ministre des affaires étrangères, ainsi que Rony Brauman, ex-président de Médecins sans frontières et actuellement professeur à l'IEP de Paris, et Micheline Œrlemans, directrice générale adjointe du *Point*, devraient figurer parmi les personnalités extérieures, membres du *conseil d'administration. La fonda*tion entend également financer des études de chercheurs et de sociologues de haut niveau par le biais d'un « Observatoire de la nouvelle génération », et publiera à partir de novembre *Les Cahiers de la nouvelle génération.*

Totalement indépendante du réseau radiophonique Fun Radio, contrôlée par la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), cette fondation sera dirigée par Joseph Vebret, chargé de mission pour *« l'écoute critique de l'antenne »* auprès du PDG du réseau, Benoît Sillard, et rédacteur en chef de la revue *Médias Pouvoirs* (*Le Monde* du 14 septembre).

MARDI 3 OCTOBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 *Feuilleton : Dallas.*
15.25 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
17.20 Série : Premiers baisers.
17.55 Série : La Philo selon Philippe.
18.25 Série : Hélène et les garçons.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
19.50 *Les Pourquoi de M. Pourquoi.*
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50 Cinéma : La Crise. ■ Film français de Coline Serreau (1992). Avec Vincent Lindon.
22.30 Tiercé.
22.35 *Les Films dans les salles.*
22.40 LMI, le magazine info. Présenté par Guillaume Durand.
23.55 Les Rendez-vous de l'entreprise. Alain-Dominique Perrin (Cartier).
0.20 Série : Paire d'as.
1.35 Journal, Météo.
1.50 Programmes de nuit. Reportages (rediff.) ; 2.15, TF 1 nuit (et 3.20, 4.00, 4.35) ; 2.25, Histoire de la vie ; 3.30, Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.10, Série : Passions ; 4.45, Musique.

FRANCE 2

12.55 Météo (et 13.35)
12.59 Journal.
13.45 Série : Derrick. Parfum d'enfer
14.50 Série : Soko.
15.50 *Variétés : La Chance aux chansons* (et 5.05).
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.20 Série : Les Premières Fois.
17.45 Série : Génération musique. Longue vie au bar de Sharkey.
18.15 Série : Le Prince de Bel-Air. Guerre froide.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.15 Flash d'informations.
19.20 Studio Gabriel et (2.45).
19.45 Bonne Nuit les petits. Ils sont sages, ces petits.
19.59 Journal, Météo.

20.55 Cinéma : Les Canons de Navarone. ■ Film britannico-americain de Jack Lee Thompson (1961). Avec Gregory Peck, David Niven, Anthony Quinn
23.35 Magazine : Ça se discute. Presenté par Jean-Luc Delarue. Faut-il brûler sa vie ?
1.05 Les Films Lumière.
1.10 Journal, Météo.
1.25 Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler. La guerre d'Espagne, à partir du film de Ken Loach : *Land and Freedom.* Avec Ken Loach, Octavi Marti, Guy Hermet, Wilbalda Solano, Nicolas Bréhal, Quim Monzo.
3.15 Programmes de nuit. Taratata (rediff.), 4.25, 24 heures d'infos ; 4.40, Jeu : Pyramide ; 5.55, Dessin animé

FRANCE 3

12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez.
14.30 Serie : Les deux font la loi.
14.55 Questions au gouvernement. *En direct de l'Assemblée nationale.*
16.05 Woof.
16.35 Dessin animé.
16.45 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi. Le Deserteur.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Zones*, de Jean Rolin
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal regional.
19.39 Magazine : Si vous parliez. A Strasbourg. Les mères qui restent à la maison... et les autres.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.50 Spectacle : Cirque Arlette Grüss. Presente par Sergio.
22.25 Météo, Journal.
22.55 Décrochage régional : Couleur pays. Programme des treize télévisions régionales.
0.55 Sidamag *(rediff.)*.
1.10 Feuilleton : Dynastie.
2.00 Musique Graffiti. *Concerto n° 2*, de Tchaïkovski, par l'Orchestre de la radio de Moscou, sol. Mikhaël Pletnev, dir. Vladimir Fedoseyev (25 min).

M 6

12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie. Le Wagon fou.
13.25 Série : Drôles de dames.
14.20 Série : Wolff, police criminelle. Crevaison.
15.15 Boulevard des clips (et 0.45, 5.45).
17.00 Variétés : Hit Machine. Emission présentée par Charly et Lulu
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Highlander. Témoin oculaire.
19.00 Série : Surfers détectives. Le Voleur.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap. Présenté par Olivier Carreras.
20.40 Magazine : E = M 6 junior. Présenté par Marc Lesggy et Caroline Avon. L'hydrodynamique ; La glisse de vitesse. *Planche de vitesse et jet ski au menu de ce M 6 junior « spécial glisse » où l'on étudiera plus particulièrement l'hydrodynamique.*

20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin. Problemes d'argent. Thanksgiving. Avec Jane Seymour, Joe Lando.
22.45 Magazine : Flashback. Presenté par Laurent Boyer. Les Années Love.
2.30 Rediffusions. Culture pub ; 2.55, Starnews ; 3.20, Karnac ; 4.30, Jazz 6 ; 5.20, Culture rock.

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille. Présenté par Alexandre Devoise et Philippe Vecchi.
13.40 Magazine : *Le Journal de l'emploi.*
13.45 Cinéma : Tom est tout seul. □ Film français de Fabien Onteniente (1994). Avec Florent Pagny.
15.45 Surprises. (et 17.50).
15.50 Cinéma : Itinéraire d'un enfant gâté. ■ ■ Film français de Claude Lelouch (1988).
18.05 Le Dessin animé. Super Zéro.
18.30 Cyberflash (et 15.15).
En clair jusqu'à 20.30
18.40 Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi ; 19.10, par Philippe Gildas, Bruno Gaccio et Valérie Payet.
19.30 Flash d'informations (et 22.30).
19.55 Les Guignols.

20.15 Sport : Football. En direct. Nantes-Monaco. Match avancé de la 12e journée de championnat de France ; 20.30, coup d'envoi.
22.34 Court métrage : Clara et Jeremy.
22.40 Cinéma : Le Bazaar de l'épouvante. ■ *Film américain de Fraser C. Heston* (1993, v.o.).
0.30 Cinéma : Shining. ■ ■ ■ Film américain de Stanley Kubrick (1980, v.o.).
2.30 Concert : Jimmy Page et Robert Plant. Unledded (52 min).

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir.
13.00 Détours de France.
13.27 Le Journal du temps (et 18.57).
13.30 Défi. Le Système D.
14.30 *Le Sens de l'Histoire.* Apartheid.
15.30 Qui vive ! Stérilité et PMA.
15.45 Allô ! la Terre. L'Espace [2/5].
15.55 Inventer demain : Paul Ricœur [2/5].
16.00 La Preuve par cinq. D'une guerre à l'autre [2/5].
16.30 Va savoir. Les Caves de Roquefort.
17.00 Rintintin. Le Cheval d'acier.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Images et sciences.
18.15 Cinq sur cinq.
18.30 Le Monde des animaux. Kookaburra, martin-pêcheur.

ARTE

19.00 Série : Les Root en Europe. De Mark Chapman [7/10].
19.30 Documentaire : Leonard Berstein, concert pour les jeunes. [1/8] Qu'est-ce que la musique symphonique ? Avec l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45 Magazine : Transit. Présenté par Pierre Thivollet. A l'Est, quoi de neuf ? Reportages : Karlsbad ; Pologne ; L'Allemagne de l'Est, cinq ans après.
21.50 ▶ Soirée thématique : Allemagne, cinq ans après... Du Mur à la réunification. Soirée présentée par Hervé Claude.
21.51 November Days. Documentaire de Marcel Ophuls.
0.05 Débat. Avec Bärbel Bohley, Birgit Breuel, Richard Schröder, Peter Schneider, Pascale Hugues.
0.25 Téléfilm : L'Autre Vie de M. Kreins. D'Andreas Dresen, avec Dietrich Körner, Reimar Johannes Baur *Un ancien agent va à la rencontre de l'homme qu'il a espionné durant toute sa vie professionelle.*
1.20 Cinéma : La vie est belle. ■ Film franco-belgo-zaïrois de Benoit Lamy et Mweze Ngangura (1987), avec Papa Wemba (v.o., 87 min, rediff.).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Envoyé spécial. Rediff. de France 2 du 28 septembre 1995. 21.30 Perfecto. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Bouillon de culture. Rediff. de France 2 du 29 septembre 1995. 23.50 Viva. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.20 Sida, paroles de familles. [1/2]. De Paule Muxel et Bertrand de Solliers. 20.05 Les Hauts Lieux spirituels français. [9/10] François de Sales, saint et homme d'actualité. De Régis Crolard. 20.35 Nautilus. [2/5] Les Assassins du silence. D'Anita Lowenstein. 21.25 ▶ Sentimental Journey. De Noël Burch. 22.35 Monfreid. De Daniel Grandclément. 23.20 Terrorisme. [4/4] IRA, la toile d'araignée. De Peter Taylor et Stephen Walker. 0.15 Sports équestres. [4/8] Le Rodéo. De Roger Parsons (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Ny Carlsberg. De Jean-Michel Gauthereau. 19.35 Stars en stock. Audrey Hepburn. 20.00 20 h Première. Présenté par Paul Amar. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges. 22.20 Fanny et Alexandre. ■ ■ Film suédois d'Ingmar Bergman (1983). 1.30 Totalement cinéma (30 min).

CANAL J 17.25 L'île au trésor. 17.50 Les Fables géometriques. 18.00 Soirée Cajou. 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, Les Aventures de Black Beauty ; 19.00, Des souris et des Rom ; 19.30, Mission top secret ; 20.00, A nous la caméra ; 20.30, L'Invité.

CANAL JIMMY 21.00 Série. Les monstres nouveaux sont arrivés. Le Mauvais Œil. 21.25 Série : Lucky Luke. Ma Dalton. 22.15 Chronique bakélite. 22.20 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Afrique orientale allemande, novembre 1916. 0.00 Automobiles : Avanti. 1.00 Série : Bottom. Gas (30 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.15). 19.50 Série : Cher oncle Bill. 20.15 Série : Skippy le kangourou. Sauvée des eaux. 20.45 Série : Les Chevaliers de la nuit (et 0.00). Knights of the City. 21.30 Le Club. 21.40 Série : Les Espions. A couteaux tirés. 22.30 Série : Highlander. Témoin à charge. 0.45 Série : Mission impossible. Les Baladins de la liberté (45 min).

MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45). 19.10 Mangazone (et 23.25). 19.15 Rave On. 21.00 MCM découvertes. 21.30 Spécial Guest. Invité : Arno Klarsfeld. 22.30 Passion cinéma. 23.00 MCM Mag (et 0.30). 23.30 Blah-Blah Groove. 0.00 X Kulture. 1.00 Clips non-stop (30 min).

MTV 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 Cine-Matic. 23.30 Série : The Real World London. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Motors. 22.00 Boxe. Championnat britannique poids légers. Michael Ayers-Dave Anderson. 23.00 Snooker. Ligue européenne. 2e match : Steve Davis-Jimmy White. 0.30 Echecs. Championnats du monde 1995. Garry Kasparov-Vishy Anand 3e partie (30 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 L'Implacable Ennemie. ■ Film britannique de Charles Bennett (1949, N., v.o.). Avec Margaret Lockwood. 20.30 La Femme aux loups. ■ Film français de Richard Pottier (1943, N.). Avec François Périer. 21.55 Le Fil du rasoir. ■ ■ Film américain d'Edmund Goulding (1946, N., v.o.). Avec Tyrone Power. 0.15 Demain viendra toujours. ■ ■ Film americain d'Irving Pichel (1945, N., v.o.). Avec Orson Welles.

CINÉ CINÉMAS 20.30 Le Beau Mariage. ■ ■ Film français d'Eric Rohmer (1982). Avec André Dussollier. 22.05 Kalifornia. ■ ■ Film américain de Dominic Sena (1992, v.o.). Avec Brad Pitt. 0.00 La Femme d'à côté. ■ ■ ■ Film français de François Truffaut (1981). Avec Fanny Ardant, Gérard Depardieu (105 min).

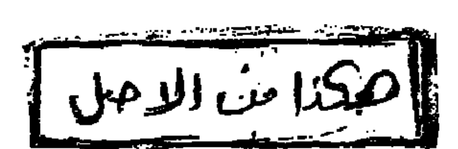
RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Les jésuites et la musique, un mariage de raison. 2. Musique de circonstances et musique de délassement. Œuvres de Charpentier, Clerambault, Stradella, Zipoli. 20.30 Archipel médecine. Evaluer la médecine : l'impossible défi. 21.28 Poésie sur parole. 21.32 Courant d'Est. Naissance d'une nation. 2. Récits d'une expérience menee par le département des affaires internationales du ministère de la culture. 22.40 Les Nuits magnétiques. Souvenirs de pénombres. 0.05 Du jour au lendemain. Jean Baudrillard (Cool Memories III). 0.50 Musique : Coda. Jazz courtois. 2. Cello News. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Festival de Schwetzingen. Donné le 9 mai au Théâtre Rokoko, par l'Orchestre radiosymphonique de Stuttgart, dir. Heinz Holliger : Concerto funèbre pour violon et orchestre à cordes, de Hartmann ; Un survivant de Varsovie op. 46, de Schoenberg ; Missa in tempore belli, de Haydn. 22.00 Soliste. Thomas Hampson, baryton. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Dutilleux, Quan. 23.05 Ainsi la nuit. *Sonate pour piano n° 17 op. 31 n° 2 La Tempête*, de Beethoven ; Sonate pour violoncelle et piano op. 6, de R. Strauss ; Mein liebster hat zu Tische, de Wolf. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Giuliani (Australie), Azuma et Albanez (Allemagne), Russell (Espagne). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 26 mars au Théâtre de la Ville par le violoncelliste Janos Starker et le pianiste György Sebők. Œuvres de Beethoven : Variations sur Ein Mädchen oder Weibchen, op. 66 ; Sonate n° 5 op. 102 n° 2 ; Variations sur Bei Männern, welche Liebe fühlen, WoO 46 ; Sonate n° 3 op. 69. 22.30 Les Soirées... (suite). Symphonie n° 6, de Bruckner, par l'Orchestre de Cleveland, dir. Christoph von Dohnanyi ; Quatuor n° 8 MD 112, de Schubert, par le Quatuor Melos. 0.00 Les nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.



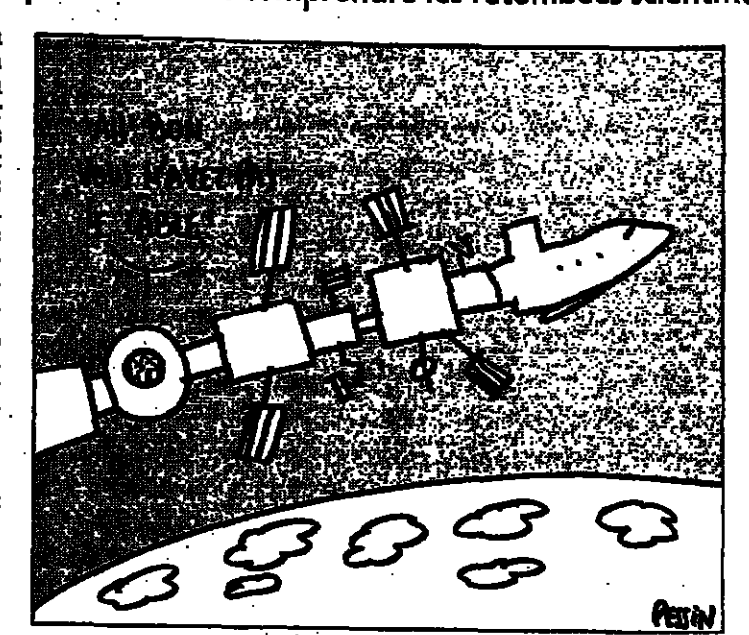
Les chaînes redécouvrent l'espace

Par la grâce des responsables de la programmation, France 3 et La Cinquième proposent des émissions qui permettent de comprendre les retombées scientifiques des missions

LA TÉLÉVISION *doit beaucoup* à la conquête de l'espace. Ce fut l'un des grands moments du petit écran que le premier pas d'Armstrong sur la Lune, le 21 juillet 1969, retransmis en direct et en Cosmovision devant des millions de téléspectateurs. Ces images fortes ont mis du temps à s'épuiser : mille fois rediffusées, elles continuaient à faire recette. En octobre 1969, les trois héros d'Apollo XI participaient aux « Dossiers de l'écran » : pour la circonstance, l'émission dut bouleverser son rituel et se transporter de la rue Cognacq-Jay au palais de Chaillot afin d'accueillir les quatre mille invités qui se bousculaient aux portes du studio...

Depuis, l'aventure est ailleurs. De temps à autre, des spécialistes font le point sur de lointains objectifs, une « Nuit des *étoiles* » *est* programmée l'été ainsi que des portraits de spationautes en orbite ou des rétrospectives sur l'oeuvre des pionniers. Dans les journaux télévisés, les nouvelles du cosmos se réduisent au branle-bas des chercheurs quand passe une comète ou aux lancements de navette présentés selon un scénario invariable : compte à rebours, mise à feu, gerbes de flammes et de champagne tandis que la fusée se perd dans le lointain, hors de portée des caméras.

Par la volonté des programmateurs, plus que sous la pression de l'actualité, l'espace revient cette semaine en force à l'antenne. Sur France 3, le magazine scientifique « Nimbus » y consacre sa deuxième partie de soirée du vendredi 6 octobre et invite Claudie André-Deshays, femme médecin qui embarquera en juin 1996 sur Soyouz pour rejoindre la station orbitale Mir dans le cadre de la mission Cassiopée. En préambule, elle parle de son entraînement et des recherches qu'elle dirigera, que ce soit sur les conséquences de la microgravité sur un organisme vivant ou sur la façon dont vont se développer les rejetons d'un *couple de salamandres* nés à des milliers de kilomètres de notre planète...



Sur La Cinquième, en plus de l'émission « Allô ! La Terre », diffusée du lundi au vendredi à 15 h 45, le clou du spectacle est prévu pour le week-end. L'émission spéciale du samedi 7 octobre à 8 h 45 fera se succéder enquêtes et reportages sur les bienfaits des satellites, sur les « poubelles de l'espace » ou sur les voyages du futur. Tout ce que la chaîne compte de personnalités responsables d'émissions y apportera son concours : Titouan Lamazou (« A tous vents ») comme Jean-Luc Hees (« Le sens de l'Histoire »).

Présentée par Alex Taylor et Cyril Viguier, l'opération s'achèvera par un duplex, *via* Moscou, avec la station Mir. Sur terre, des lycéens français, allemands et anglais, réunis à Eurodisney – trop heureux de promouvoir ainsi ses toutes dernières attractions –, dialogueront avec les cosmonautes de Mir.

Le prétexte de la rencontre est ténu : saluer le passage de la station orbitale. Mais *« il s'agit surtout de répondre à l'une des attentes majeures de nos spectateurs : la découverte. L'espace en est le symbole même »*, justifie Cyril Viguier, directeur des programmes de la chaîne. Elise Lucet, rédactrice en chef et présentatrice de « Nimbus », argumente son choix par *« la scène historique qu'a représentée, cet été, la poignée de main échangée dans l'espace entre Russes et Américains. Pendant plusieurs décennies, la conquête de l'espace était assimilée à une rivalité entre puissances. Désormais, nous pouvons redécouvrir les enjeux de l'espace, apprécier les retombées scientifiques des missions. Notre émission sera donc un vrai voyage »*.

Même s'il s'agit d'un feu de paille, ce regain d'intérêt de la télévision pour l'espace est révélateur. Dans notre imaginaire, les spationautes ne sont plus des héros prêts à relever tous les défis pour des causes plus ou moins claires. A l'enthousiasme des pionniers, qui ramassaient des pierres de la Lune en versant des larmes de joie, a succédé la recherche méthodique et patiente et le spectacle en est moins directement prenant. Mais pour peu que la télévision fasse un effort de présentation, il peut s'avérer plus intéressant.

Jean-Louis André

Ortolans

par Luc Rosenzweig

SAVEZ-VOUS ce qu'est un écureuil ? C'est un rat avec un bon service de presse ! Considéré à l'aune des nouveaux cyniques de la communication moderne, l'ortolan est le *nec plus ultra* du marketing culinaire. Bien peu nombreux sont ceux qui ont mangé un jour de ces petits oiseaux migrateurs, mais il reste dans l'imaginaire collectif comme le sommet du raffinement gastronomique, un mets de roi, vanté depuis l'Antiquité par les plus grands auteurs. Bref, l'ortolan fait rêver, bien plus encore que le foie gras et le caviar, dont la consommation s'est sinon démocratisée, du moins répandue au-delà des tables des souverains et des milliardaires.

Le journal télévisé de TF 1, dans l'un de ses sujets fleurant bon la France profonde dont il a le secret, nous informait que dans le département des Landes c'était l'époque de la chasse aux ortolans. La technique nous en était exposée par un sympathique moustachu coiffé d'un béret basque noir arrangé à la gasconne (bien plat sur la tête, avec une petite pointe médiane réalisée du geste séculaire des trois doigts formés en pince). Pour attraper des ortolans, il faut avoir des ortolans. Ceux qui ont échappé à la broche la saison précédente servent d'appâts.

On les place, encagés, dans des lieux de passage de leurs congénères migrateurs. L'ortolan appelle l'ortolan, et nombreuses sont alors les petites victimes des pièges posés par l'homme au béret (du genre trébuchet : une sorte de grille concave posée en équilibre instable sur une brindille). Chaque année, près de cinquante mille de ces volatiles se laissent prendre aux ruses des Landais.

Est-ce bien nécessaire ? Un autre moustachu donnait l'avis, bien évidemment négatif, de la section locale de la Ligue de protection des oiseaux. Bruxelles va encore froncer les sourcils et on va peut-être vers un nouvel affrontement du type de celui qui oppose traditionnellement les amis de M[me] Bardot aux chasseurs de palombes du Sud-Ouest. Mais que vaut, sinon le plaisir cynégétique apporté par sa capture, à l'ortolan son aura ? Pour les meilleurs auteurs d'ouvrages gastronomiques, il n'y pas de quoi en faire un plat. Voyez Ginette Mathiot (*Je sais cuisiner*, Albin Michel, p. 391) : l'ortolan est annoncé en vrac dans la catégorie « petits oiseaux » avec l'alouette, le becfigue, le merle (!) et la gélinotte, et n'est pas jugé digne d'une recette pour lui tout seul. Paul Bocuse (*La Cuisine du marché*, Flammarion, p. 314) estime que ces *« petits oiseaux extrêmement gras doivent être rôtis, enfilés sur une brochette à rognons »*. Il n'y a rien là qui puisse faire saliver outre mesure. Le grand chef lyonnais précise qu'étant donné la taille réduite de ces animaux il convient d'en prévoir quatre par convive. S'il est vrai, comme l'affirmait Florence Schaal en conclusion de son reportage, que le prix des ortolans peut monter jusqu'à 1 000 francs pièce, qu'ils aillent se faire manger ailleurs !

MERCREDI 4 OCTOBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : *Les Feux de l'amour.*
14.35 Club Dorothée.
17.20 Série : Premiers baisers.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : Hélène et les garçons.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
19.50 Les Pourquoi de M. Pourquoi.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50 Magazine : Unis pour vaincre.
Présenté par Jean-Pierre Pernaut. Les animaux aident les hommes à *mieux vivre.*
Un plaidoyer en faveur des animaux maltraités ou en voie d'extinction et un « hommage » à ceux qui aident les hommes, à l'occasion de la septième Journée mondiale des animaux.

23.05 Magazine : Grands Reportages.
Chasseurs de primes, de Christophe Weber et Jean-Xavier Delestrade.
0.10 Magazine : Formule foot.
0.45 Magazine : Ushuaïa.
Présenté par Nicolas Hulot. L'Alpe-d'Huez. Horizon vertical ; Traversée de l'Antarctique ; La Trajectoire du *fou* ; Gregory Riffi ; Atlantis.
1.45 Journal, Météo.
2.25 Programmes de nuit.
2.25 TF 1 nuit (et 3.30, 4.10) ; 2.35, Histoire de la vie ; 3.40, Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.20, Série : Côté coeur ; 4.45, Musique.

FRANCE 2

12.55 Météo (et 13.35).
12.59 Journal.
13.45 Téléfilm : Bonjour la galère [2/2]. *De Caroline Huppert.*
15.15 Couleur Maureen (et 16.05, 16.40).
15.20 Série : Hartley coeurs à vif.
16.10 Série : Seconde B.
17.10 Série : Les Premières Fois.
17.40 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.15 Flash d'informations.
19.20 Studio Gabriel (et 1.45).
19.45 Bonne Nuit les petits.
19.50 Loto (et 20.45).
19.59 Journal, Météo.

20.50 Téléfilm : L'Instit.
D'une rive à l'autre, d'Edouard Niermans, avec Gérard Klein.

22.35 Magazine : Bas les masques.
Présenté par Mireille Dumas. Je n'ai pas toujours été star. Avec Jacques Lanzmann, Marie Laforêt, Enrico Macias.
23.45 Les Films Lumière.
23.50 Journal, Météo 2.
0.05 ▶ Le Cercle de minuit.
Présenté par Laure Adler. Fin de siècle : qui en a peur ? Avec Jean-Pierre Petit, Paco Rabanne, Jean Delumeau, Druillet.
1.25 Programmes de nuit.
Histoires courtes : Quelqu'un, de *Marie Vermillard, avec Antoine* Chappey, Daniel Berlioux ; 2.20, Emissions religieuses (rediff.) ; 3.20, Urti ; 3.45, 24 heures d'info ; 4.55, Outremers (rediff.) ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Série : Magnum.
14.30 Dessins animés.
14.45 *Le Magazine du Sénat.*
14.55 Questions au gouvernement.
16.05 Woof.
16.35 Dessin animé.
16.45 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Train de nuit, de John Burningham.
18.55 Le 19-20 de l'information.
19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50 La Marche du siècle.
Présenté par Jean-Marie Cavada en collaboration avec *Télérama junior.* Banquises : l'aventure blanche. Avec Jean-Louis Etienne, Claude Lorius, Jean Malaurie, Bernard Clavel. L'épopée des pôles, de Jean-Charles Deniau.
22.30 Météo, Journal.

22.55 Un siècle d'écrivains.
Yukio Mishima, de Jean-Claude Lubtchansky.
Novembre 1970 : Yukio Mishima, âgé de quarante-cinq ans, met fin à ses jours selon le rite des samouraïs. Génie littéraire précoce, il a mis en scène sa mort comme sa vie...
23.45 Documentaire : Les Quatre Dromadaires.
[4/12] La Grande Migration (rediff.).
0.40 Feuilleton : Dynastie.
1.30 Musique Graffiti.
Récital Catherine Ribeiro aux *Bouffes du Nord (15 min).*

M 6

12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Magazine : M 6 Kid.
Les cartes de géographie. 13.30, Crypte Show ; 14.00, Les Aventures de Tintin : Les Cigares du pharaon [1/2] ; 14.30 Draculito ; 15.00, 20000 lieues dans l'espace ; 15.30, Rahan ; 16.00, Highlander.
16.30 Variétés : Hit Machine.
17.00 Fanzine (et 0.40, 5.10).
La pop est-elle éternelle ? Etienne Daho ; La famille Dutronc.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Surfers détectives.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
Sacs plastique, le mauvais procès.

20.40 Théâtre : Le Père Noël est une ordure.
Pièce de l'équipe du Splendid, avec Gérard Jugnot, Thierry Lhermitte, Anémone.
En cette veille de Noël dans les locaux de SOS Détresse-Amitié, Thérèse et Pierre sont prêts à recevoir les appels téléphoniques de correspondants en mal de réconfort.

22.30 Téléfilm : Il faut sauver Bobby.
De Ludovico Gasparini.
Un jeune garçon est atteint du syndrome ALD, une maladie rare, handicapante et incurable.
0.10 Secrets de femmes.
2.30 Rediffusions.
Culture rock ; 3.25, La Tête de l'emploi ; 3.50, Starnews ; 4.15, Qu'est-ce qui fait courir les fans ?

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Décode pas Bunny.
14.40 Documentaire : Les Babouins de la pompe à eau.
De Christine Weber et Maureen Lemire.
Dans la vallée du grand Rift, au Kenya, une anthropologue partage depuis près de vingt ans la vie d'une quarantaine de babouins.
15.15 Téléfilm : Un si joli bouquet.
De Jean-Claude Sussfeld.
16.40 Dessin animé : Les Simpson.
17.05 Sport : Football américain.
18.05 Le Dessin animé.
En clair jusqu'à 21.00
18.40 Nulle part ailleurs.
19.30 Flash d'informations.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
Présenté par Isabelle Giordano.

21.00 Cinéma : A la folie. □
Film français de Diane Kurys (1994).
22.30 Magazine : Jour de foot.
11[e] journée du championnat de France de D1.

23.15 Flash d'informations.
23.20 Téléfilm : Les hommes et les femmes sont faits pour vivre heureux... mais pas ensemble.
De Philippe de Broca.
Un couple qui mène une vie sans nuage se sent menacé par l'ennui et décide de redonner du piment au train-train affectif.
1.00 Cinéma : Le Général Della Rovere. ■■
De Roberto Rossellini (1959, N., *127 min*), avec Vittorio De Sica.

LA CINQUIÈME

11.45 Qui vive !
La Police scientifique.
12.30 Atout savoir.
13.00 Documentaire : Arctique, migration polaire.
13.30 L'Esprit du sport.
Patrick Segal.
14.30 A tous vents.
Jean du Sud : après le naufrage.
15.30 Qui vive ! Stérilité et PMA.
15.45 Allô ! La Terre. *L'Espace [3/5].*
16.00 La Preuve par cinq.
D'une guerre à l'autre [3/5].
16.30 Pareil, pas pareil. Séville.
17.00 Rintintin. Le Roi Arthur.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Images et sciences.
18.15 L'Œuf de Colomb. La Radio.
18.30 Le Monde des animaux.
Dingo chien sauvage.

ARTE

19.00 Série : Les Root en Europe.
De Mark Chapman [8/10].
Les Root à Palerme.
19.25 *Documentaire* : Bionique, les inventions de la nature.
[1/4] Notre maître, l'arbre.
De Thomas Brodbeck.
20.20 Le Dessous des cartes.
Chronique de géopolitique, de Jean-Christophe Victor. *Océan Pacifique.*
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Documentaire : Les Mercredis de l'Histoire.
Hitler : un inventaire. [6/6] Le Criminel. De Guido Knopp et Ralf-Peter Piechoviak (v.o.).
Dernier volet de la série allemande consacrée à Hitler. Aujourd'hui : l'organisation industrielle du crime, les camps de la mort et l'extermination des juifs et des tziganes.

21.40 Soirée Musica : Le Son de Hollywood.
Documentaire de Joshua Waletzky (v.o.).
Hommage aux compositeurs de musique de films – Max Steiner, Alfred Newman, Dimitri Tiomkin... – de l'âge d'or hollywoodien.
23.05 Magazine : Musicarchives.
Herbert von Karajan, d'Henri Georges Clouzot.
23.50 Entretien.
Avec Ervin Laszlo et Betty Williams.
0.40 Magazine : Velvet Jungle.
Présenté par Valli. Espagne, de Pierre Barboni ; Top Live : Fabulous Troubadors (rediff., 100 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Invitée : Bulle Ogier. 21.00 Faits divers. 22.00 *Journal de France 2.* Edition de 20 heures. 22.40 Feuilleton :Emilie, fille de Caleb. Avec Marina Orsini, Roy Dupuis. 23.30 Le *Prince* Harfang. De Jean-Louis Frund. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).
PLANÈTE 19.35 Le *Mystère*du temple du Soleil. De Roland Theron. 20.35 Sida, paroles de familles. [1/2]. De Paule Muxel et Bertrand de Solliers. 21.20 Les Hauts Lieuxspirituels français. [9/10] François de Sales, saint et homme d'actualité. De Régis Croland. 21.50 Nautilus. [2/5] Les Assassins du silence. D'Anita Lowenstein. 22.40 ▶ Sentimental Journey. De Noël Burch. 23.50 Monfreid. De Daniel Grandclément. 0.40 Terrorisme. [4/4] IRA, la toile d'araignée. De Peter Taylor et Stephen Walker (50 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Premières loges (et 0.45). 19.30 Stars en stock. James Stewart. 20.00 20 h Première. 21.00 Paris modes. 21.55 Paris match première. 22.20 Concert : Mort Shuman. 23.20 Paris dernière. 0.15 Concert Mother Earth (30 *min*).
CANAL J 17.25 L'île au trésor. 17.50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Cajou. 18.10, Dodo, le retour ; 19.00, Cajou l'invité : Christian Clavier ; 19.30, Mission top secret.
CANAL JIMMY 20.00 Série : Elvis,Good Rockin' Tonight. Sun Sessions. 20.25 Série : Route 66. La Fugue. 21.20 Série : Au cœur du temps. Les Trompettes de Jericho. 22.05 Chronique de mon canapé. 22.10 Série : Seinfeld. L'Appartement (v.f.). 22.40 Série : Les Incorruptiblesde Chicago. Hold-up au casino. 23.25 Série : Liquid Television. 23.50 Concert : Janis Joplin. Enregistré au Festival pop de Monterey (Californie), en 1967. 0.30 Nonante (60 min).
SÉRIE CLUB 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.15). Les Cybernautes. 19.50 Série : Cher oncle Bill. Attention, on vous écoute. 20.15 Série : Skippy le kangourou. Les Echines. 20.45 Série : The Thunderbirds (et 0.00) Sabotage à l'usine atomique. 21.40 Série : Les Espions. Tatia. 22.30 Série : Highlander. Péchés mortels. 0.45 Série : Mission impossible. Les *Baladins de la liberté.*
MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45). Invitée : Guesh Patti. 19.10 Mangazone (et 23.25). 19.15 Buzz Tee Vee. 21.00 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. AC/DC. 22.30 Cinémascope. 22.45 Clips non-stop (et 1.00). 23.00 MCM Mag (et 0.30). 23.30 Blah-Blah Groove. 0.00 Passion cinéma (30 min).
MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The State. 0.00 The End ? (90 min).
EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.30 Cyclisme. En direct. Championnats du *monde* sur route : contre-la-montre individuel féminin. Tuta-Tunja (26,8 km). En Colombie. 23.00 Formule 1 Magazine. 23.30 Moto Magazine. 0.00 Equitation. Coupe du monde de saut d'obstacles : ligue d'Europe centrale. 17[e] et 18[e] manches. A Prague et Athènes (60 min).
CINÉ CINÉFIL 18.05 Le Fil du rasoir. ■■ Film américain d'Edmund Goulding (1946, N., v.o.). 20.30 Falstaff. ■■■ Film espagnol d'Orson Welles (1966, N., v.o.). 22.20 Le Bois des amants. □ Film français de Claude Autant-Lara (1960, N.). 23.55 L'Implacable Ennemie. ■ Film britannique de Charles Bennett (1949, N., v.o., 95 min).
CINÉ CINÉMAS 20.00 Séquences. 20.30 Le Consul *honoraire.* ■ *Film américain* de John Mackenzie (1983). 22.10 Ça n'arrive qu'aux autres. ■ Film franco-italien de Nadine Trintignant (1973). 23.40 Ciné-Cinécourts. 0.35 Téléfilm : Les Fautives. Classé X (100 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.30 Antipodes. Festival de Limoges ; Les résidences d'écriture des auteurs dramatiques, avec des auteurs québecois, français et africains. 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communautédes radios publiquesde langue française. Eugénio Barbas (2). 22.40 Les Nuits magnétiques. La poste du Louvre. 0.05 Du jour au lendemain. Myriam Revault d'Allones (Ce que l'homme fait à l'homme). 0.50 Musique : Coda. Jazz courtois. 3. Pleine Lune. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. En direct de Notre-Dame-du-Travail, par le Chœur de Radio-France, dir. Vladislav Tchernoutchenko : Vêpres op. 37, de Rachmaninov. 22.00 Soliste. Thomas Hampson, baryton. 22.30 Musique pluriel. Concerto grosso no 6, de Schnittke, par l'Orchestre philharmonique royal de Stockholm, dir. Guennadi Rojdestvenski ; Song of The Ch'in, de Zhou Long, par le Quatuor Shanghaï. 23.05 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes no 23 K 590, de Mozart, par le Quatuor Amadeus ; Sonate pour piano no 21 op. 53 Waldstein, de Beethoven ; Bedeckt mich mit Blumen, de Wolf. 0.00 Jazz vivant. Festivals de Marciac et de Vienne. La chanteuse Dee Dee Bridgewater chante Horace. Avec Stéphane Belmondo, Lionel Belmondo, Thierry Eliez, Hein Van De Geyn, André Ceccarelli. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La Damnation de Faust, de Berlioz, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Kent Nagano, sol. Susan Graham (Marguerite), Thomas Moser (Faust), José van Dam (Méphistophélès), Frédéric Caton (Brander). 22.45 Les Soirées... (Suite). Briséïs, 1[er] acte d'un opéra inachevé, de Chabrier, par le Chœur de l'Opéra d'Ecosse et l'Orchestre symphonique de la BBC Ecossaise, dir. Jean Yves Ossonce, sol. Joan Rodgers (Briséïs), Mark Padmore (Hylas) Simon Keenlyside (Le Catéchiste), Michael George (Stratoklès), Kathryn Harries (Thanastô). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde

MERCREDI 4 OCTOBRE 1995

Fusillade

par Pierre Georges

AINSI MEURENT les présumés ennemis publics numéro 1. Ainsi naissent les légendes. Images obsédantes, images blafardes et crues, sous la lumière jaunâtre d'un lampadaire de village. Ce corps allongé dont tout *nous dit qu'il est cadavre*, ces gendarmes en treillis autour et notamment celui qui, du bout du pied, touche la jambe pour vérifier la mort, un peu comme dans l'approche ultime d'un fauve terrassé, ce sang sur le sol, comment l'oublierons nous ?

La télévision était là. La télévision, désormais, est presque toujours là. Aux basques de la police, aux basques de l'événement, aux basques de notre propre envie-refus du voyeurisme. Tous ensemble, eux et nous, GIGN et otages par procuration, avions procédé en direct à l'assaut d'un Airbus sur les pistes de Marseille-Marignane. Un document choc, presque du cinéma-vérité, sauf que ce n'était pas du cinéma.

Tous ensemble, gendarmes-parachutistes et nous, avons vécu, pour partie, la fin de parcours de Khaled Kelkal après des semaines de traque, des jours d'encerclement, dans un dénouement paroxystique. Qui n'en sera sorti avec un profond sentiment de malaise, avec à tout le moins une interrogation sur le sens et la nécessité de ces images-là ?

Les histoires de gendarmes et de terroristes se finissent rarement bien. Cela n'est pas une découverte depuis que l'homme sait, même s'il s'en défend à raison, que le sang appelle le sang. Khaled Kelkal pouvait mourir. C'était écrit. Ecrit sur les murs de la ville, écrit en lettres majuscules sur tous ces avis de recherche placardés dans tout le pays : *« Individu dangereux et susceptible d'être armé »*. Ecrit même dans ces autres images, combien cruelles et obsédantes elles aussi, de victimes d'attentat.

Khaled Kelkal pouvait mourir de sa propre et récente réputation *d'homme Protée du terrorisme islamiste*. On ne sait pas encore, pas déjà, ce qu'il fit réellement ou ne fit pas. Le ministre de l'intérieur, lui, avait sa religion et son coupable. Il a fait savoir, à satiété, que ce gamin de Vaulx-en-Velin était devenu un monstre froid capable de verser le sang et de semer la terreur aveuglément, l'auteur ou coauteur présumé de tout ou presque.

Dès lors, vrai ou faux, ce fut et ne pouvait être qu'une chasse à l'homme. Et le terme même préjuge rarement bien de l'issue. La télévision était là au dernier rendez-vous. Et ce qu'elle a montré, ou choisi de ne pas montrer, a créé plus de trouble que de vérité sur ce moment terrible. Des journalistes étaient là qui ont vu, pour partie, et ont rapporté comme ils l'ont pu. Ils ont dit que cela tirait dans tous les sens. Ils ont raconté – une journaliste de France 2 – que Khaled Kelkal était bien armé et avait tiré le premier. Ils ont tu – M 6 – un morceau de la bande-son, ces cris d'un gendarme à un autre, *« Finis-le, finis-le »*.

Ces images et ces mots, partielles les unes, tronqués les autres, ne font pas une vérité globale. Chacun en sortira avec le jugement, l'impression, l'intuition qui lui conviendra. Sans, pour l'instant, une absolue certitude. La télévision était là et pas toujours là, instrument parfait et imparfait, sur et sous la fusillade. Mais les images sont parties, dévastatrices elles.

L'un des chefs présumés du GIA en Europe a été acquitté par la justice belge

Le procureur avait requis cinq ans de prison contre Ahmed Zaoui

AHMED ZAOUI, un Algérien de trente-cinq ans, considéré comme l'un des principaux responsables du Groupe islamique armé (GIA) en Europe, *a été acquitté*, mardi 3 octobre, par le tribunal correctionnel de Bruxelles devant lequel il avait comparu, du 4 au 8 septembre, avec douze autres prévenus pour association de malfaiteurs (*Le Monde* du 5 septembre). Le substitut du procureur du roi, Michèle Coninsx, avait requis contre Ahmed Zaoui une peine de cinq ans de prison. Le tribunal a estimé qu'il y avait absence de preuves matérielles suffisantes démontrant l'appartenance de M. Zaoui à une association de malfaiteurs. Sept autres personnes ont été condamnées à des peines de prison ferme ou avec sursis. Cinq prévenus ont été acquittés par *manque de preuves. Tous s'étaient* défendus de toute implication avec le GIA.

Ahmed Zaoui, ancien professeur de charia (droit coranique) et imam d'une mosquée de Bainem (ouest d'Alger), avait quitté l'Algérie en 1992 pour rejoindre momentanément l'instance du Front islamique du salut (FIS) à l'étranger. Il avait été arrêté en Wallonie le 1er mars, dans le cadre d'une vaste opération de police menée dans l'ensemble du pays (*Le Monde* du 9 mars). Ce « coup de filet », effectué grâce à des renseignements transmis par la police française, avait permis la saisie de faux papiers et d'un arsenal comprenant *notamment une kalachnikov* et des grenades à fragmentation. Peu après cette opération, un document signé du GIA avait *« mis en garde le gouvernement belge »*, lui *« ordonnant de libérer immédiatement les frères arrêtés, notamment le frère Abou Houdhaifa Ahmed Ezzaoui* [plus connu sous le nom d'Ahmed Zaoui] *et Cheikh Abdennacer »*.

Devant le tribunal, mardi 5 septembre, Ahmed Zaoui avait confirmé son appartenance au FIS mais il avait clairement condamné le recours au terrorisme : *« Je suis contre cette violence aveugle qui a dépassé les frontières. Mais j'incite la classe politique en Occident à avoir plus de souplesse vis-à-vis des islamistes. » « Je ne suis pas d'accord avec les visées terroristes du GIA. Je suis un homme de religion »*, avait-il ajouté.

Lors des attentats commis en France cet été, la Belgique avait été présentée à plusieurs reprises comme une « base arrière » des islamistes algériens. *« Il faut transmettre un message à tous ceux* (...) *qui envisagent de commettre des actes de terrorisme »*, avait indiqué le substitut du procureur lors de son réquisitoire.

La Bourse de Mexico et le peso sont victimes d'une nouvelle vague de défiance

LA CRISE financière qui a frappé le Mexique au début de l'année n'est pas totalement oubliée. Elle a laissé des traces dans la mémoire des investisseurs internationaux. Ils ont à nouveau subitement pris peur à l'approche des premiers remboursements par le Mexique des emprunts contractés au début de l'année auprès des Etats-Unis pour enrayer la chute du peso. Lundi 2 octobre, la Bourse de Mexico et le peso ont baissé fortement. Pourtant, le Fonds monétaire international (FMI) se félicitait publiquement la semaine dernière des performances de l'économie mexicaine et de sa capacité à honorer ses dettes. *« Les indicateurs financiers sont bons. L'inflation mensuelle est passée de 8 % par mois en avril à 1,7 % aujourd'hui. Les chiffres du commerce sont positifs avec une augmentation de 43 % des exportations depuis six mois et un recul des importations de 19 % »*, soulignait un haut responsable du FMI sous couvert de l'anonymat. *« Le Mexique ne devrait pas avoir de difficulté majeure à honorer ses dettes à temps. Ses remboursements d'emprunts auprès des Etats-Unis et du Canada seront fait en temps voulu »*, avait-il affirmé.

Ce sentiment ne semble pas partagé par les marchés financiers. La Bourse mexicaine est au plus bas depuis trois mois. Elle a enregistré, lundi 2 octobre, une de ses plus fortes baisses depuis le début de l'année, l'indice perdant 4,19 % à la clôture. En cours de séance, l'indice avait même reculé de 5,9 %. Il faut remonter au 27 février pour trouver un recul de plus grande ampleur (6,85 %). La semaine dernière, l'indice a enregistré une perte cumulée de 8,4 %.

Une fois encore, c'est la baisse rapide du peso face au dollar qui a alimenté la défiance. Le billet vert s'échangeait lundi à 6,49 pesos, son plus bas niveau depuis avril. Cette chute s'explique par l'incertitude croissante des investisseurs quant à la viabilité et la pérennité du plan de sauvetage économique. Afin de redresser les comptes extérieurs, l'économie mexicaine est soumise à une récession très sévère. Les opérateurs craignent que la situation sociale et politique ne devienne explosive.

FONDS D'URGENCE

Ces craintes ont provoqué la fuite du Mexique de 2 milliards de dollars de capitaux en deux semaines, du 14 au 27 septembre, a indiqué lundi le quotidien *La Jornada*, citant un rapport d'experts du groupe financier IXE. La remontée des taux d'intérêt primaires, à court et à long terme, va rendre encore plus profonde la récession. Le produit national brut du Mexique devrait baisser de 5 % en 1995, il a reculé de 5,8 % sur les six premiers mois de l'année et de 10,5 % au deuxième trimestre.

Les réserves de changes du Mexique se montent à environ 15 milliards de dollars, et reposent principalement sur le fonds d'urgence créé après la crise financière de décembre 1994 qui avait vu le peso flotter et perdre 40 % en quelques jours face au dollar. Le sauvetage monté par les Etats-Unis, le FMI (Fonds monétaire international) et la BRI (Banque des règlements internationaux), a consisté à repréter au débiteur, en l'occurrence le Mexique, 50 milliards de dollars pour éviter sa banqueroute. La crise financière du début de l'année avait entraîné dans sa foulée une chute brutale du dollar.

Eric Leser
(avec l'agence Bloomberg)

■ **SRI LANKA : une contre-offensive de l'armée** de Colombo contre les rebelles tamouls a fait 76 morts, lundi 2 octobre, ont annoncé les autorités militaires. 7 500 soldats gouvernementaux sont, pour ce faire, sortis de leur enclave de Palali, située dans la péninsule de Jaffna, au nord de l'île, administrée depuis 1989 de façon presque indépendante par les insurgés du LTTE (Tigres de libération de l'Eelam Tamoul). – *(AFP.)*

■ **SÉISME : un tremblement de terre de magnitude 6,9 sur** l'échelle de Richter a secoué la région de Quito, en Equateur, dans la nuit du 2 au 3 octobre. Selon la sécurité civile, le séisme aurait fait un blessé et des dégâts matériels. Il a été ressenti dans le nord du Pérou et dans le sud de la Colombie.

■ **RATP : les trois syndicats autonomes de la RATP et la CGT** n'envisagent aucun service minimum dans les transports en commun parisiens lors de la journée de grève du mardi 10 octobre. *« Notre objectif est qu'il n'y ait pas de métro ni de RER »*, a précisé la CGT.

■ **TERRORISME : Me Jacques** Vergès assurera la défense de Karim Koussa, présenté comme le complice de Khaled Kelkal. Karim Koussa, gravement blessé le 27 septembre lors d'une fusillade avec les gendarmes, est soupçonné d'avoir participé avec Khaled Kelkal à l'assassinat de l'imam Sahraoui, le 11 juillet à Paris.

■ **PUBLICITÉ : la cour d'appel de Douai** (Nord) a confirmé, lundi 2 octobre, le jugement du tribunal des référés de Lille, qui avait condamné, cet été, une publicité comparative de la société Trois Suisses visant sa concurrente La Redoute (*Le Monde* du 11 août), parue dans les pages du *Monde* du 8 août. La campagne d'affichage avait dû être annulée.

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 3 octobre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17739,80	– 0,97	– 10,05
Honk Kong index	9724,98	+ 0,82	+ 18,72

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

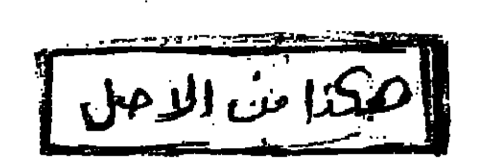
OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 02/10	Var. en % 29/09	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1780,71	– 0,43	– 5,34
Londres FT 100	3507,10	– 0,03	+ 14,40
Zurich	—	—	+ 13,04
Milan MIB 30	—	—	– 4,87
Francfort Dax 30	2205,83	+ 0,86	+ 4,71
Bruxelles	1462,90	+ 0,08	+ 5,27
Suisse SBS	—	—	+ 27,99
Madrid Ibex 35	—	—	+ 7,30
Amsterdam CBS	—	—	+ 10,10

DEMAIN dans « Le Monde »

LE CINÉMA ET LA GUERRE D'ESPAGNE : *Land and Freedom*, le film de Ken Loach qui sort en France le 4 octobre reconstitue les affrontements fratricides, et longtemps occultés, au sein du camp républicain durant la guerre civile espagnole.

Tirage du Monde du mardi 3 octobre : 493 589 exemplaires.



Le Monde

INITIATIVES

S'IL y a un sujet qui se prête aux considérations faciles de café du commerce, c'est bien la gestion du temps. A l'heure des anecdotes, chacun peut y aller de son petit exemple qui fait sourire les collègues, toujours prompts à railler l'excès, l'extrême ponctualité comme la totale improvisation. L'un et l'autre sont jugés tout aussi *« exaspérants »*, *« insupportables »*, voire *« épuisants »*, selon l'humeur du moment ou le caractère du *« coupable »*.

A y regarder de plus près, pourtant, l'affaire est autrement importante ou grave que ne le laisse supposer la futilité des propos échangés sur ce thème. Que les stages ou les conseils en organisation du temps se soient développés, ces dernières années, ne relève d'ailleurs pas du hasard, pas plus que de la mode. Bien que de bon sens, les méthodes proposées sont réellement efficaces, à condition toutefois que, à l'origine, on ait ressenti le besoin de changer d'habitudes. Il suffit en outre de constater la place prise par les différents instruments d'aide à la maîtrise du temps pour se convaincre du caractère obsessionnel de la préoccupation.

Partout, les feuilles jaunes du « Post-it » fleurissent, fonctionnant comme autant de rappels à l'ordre quand elles n'entretiennent pas une certaine mauvaise conscience. Certains vont même jusqu'à les emporter avec eux, telles des pense-bêtes, qui viendront grossir la liasse des petits papiers et des cartes de visite dont la présence est voulue rassurante. De même, les agendas, de plus en plus sophistiqués et grands par la taille, se répandent dans les bureaux et se targuent d'une imperturbable fonctionnalité quand ils sont recouverts de cuir. Quand ils accueillent des feuilles volantes, sur le modèle du fameux Filofax, ceux-ci sont censés conférer une authentique respectabilité à leurs détenteurs, ainsi capables de faire face à n'importe quel évènement, fixer un rendez-vous, prendre les notes d'une séance, rappeler un numéro de téléphone.

La publicité pour un « organiseur » *(organizer)* électronique met ironiquement en cause cette prétention à tout contrôler. On y voit un de ces beaux agendas se gonfler d'année en année, jusqu'à s'enfler puis laisser échapper de précieux bouts de papier. A l'inverse, la machine prétend pouvoir tout digérer, tout restituer, sans jamais changer de volume, et, mieux, avoir une vocation universelle, conférant à son possesseur un vrai don d'ubiquité. Tel un homme-orchestre, il peut planifier ses réunions, rédiger des « mémos », rentrer des documents, mais aussi envoyer des télécopies ou se faire prévenir à une heure donnée. Face à ces monstres froids de modernité, qui prolifèrent dans la catégorie des cadres supérieurs et des dirigeants, on constate globalement deux attitudes. Soit l'utilisateur programme le moindre détail et considère l'engin comme un prolongement de lui-même dont il ne peut se séparer et qu'il consulte dès qu'il s'installe quelque part. Soit il s'émerveille de ces possibilités et le traite comme un jouet magique qu'il se garde de trop prendre au sérieux. Ainsi, Isabelle utilise comme signal vocal la voix synthétisée de Jean-Pierre Coffe, et son expression favorite des Guignols, à la surprise des visiteurs dans son bureau.



Illustrations : PHILIPPE PRAQUIN

Gérer son temps

On ne peut prétendre gagner, que l'on maîtrise son temps ou que l'on soit toujours débordé

A l'analyse, aussi, la question de la gestion du temps n'est rien moins qu'innocente. Sans surprise, on découvrira donc que les attitudes varient en fonction des pays, des cultures, et que ce n'est pas sans rapport avec les qualités prêtées à telle ou telle économie. Les Européens du Nord et les Anglo-Saxons, si organisés et ponctuels, seront des « monochroniques » qui perçoivent le temps dans sa globalité et ne supportent pas d'être perturbés. Ils préfèrent la tranquillité d'esprit à l'agitation. En revanche, les Latins, manifestement plus brouillons mais improvisateurs, seront des « polychroniques » qui vivent le temps comme une succession d'évènements et privilégient le fait du moment. Réactifs, certes, ils se laissent malheureusement entraîner. En Grèce, la synthèse aboutit à des résultats curieux : il y est fréquent que, en dépit du retard pris, un colloque suive son programme sans changement. Quitte à ce que les dernières interventions disparaissent avec la conclusion.

DE toute manière, il y aura toujours ceux qui maîtrisent parfaitement leur emploi du temps, d'un côté, et ceux qui, débordés, donnent l'impression de ne pas savoir où donner de la tête. Un monde sépare les gens qui savent hiérarchiser, anticiper, ne pas se laisser envahir par les détails et les gens surchargés de travail, toujours en train de courir, s'époumonant d'un dossier important à une broutille, qui ne savent pas dire non et sont continuellement mis à contribution. Les premiers en imposent par leur calme. Les seconds semblent continuellement au bord de l'apoplexie.

Encore faut-il nuancer. D'un côté se manifeste un refus de travailler dans l'urgence qui peut aussi servir de protection. De l'autre, il peut y avoir le plaisir réel de vivre sous la pression et dans la compagnie du stress qui dope le taux d'adrénaline. Ce qui revient à chaque fois à jouer avec le temps, pour en faire un complice ou un adversaire, selon que l'on préfère la stratégie de l'alliance ou celle du conflit.

Dans les deux cas, toutefois, le résultat pourrait bien être le même, tant il est vrai que les exigences des entreprises et l'évolution des conditions de travail poussent à la surenchère et à la croissance de l'anxiété. Chacun deviendrait donc à terme victime de la gestion de son temps, quoi qu'il fasse, qu'il ait appris à se préserver ou qu'il accepte de flirter avec le risque. A terme, il n'y aurait que des perdants.

Cela est d'autant plus plausible que la nature même du travail, en changeant, modifie les critères de son appréciation. Dès lors, en effet, que l'accent ne porte plus sur la quantité de travail fournie mais sur la qualité, la mesure par le temps n'est plus nécessaire et devient même un élément négligeable qui, par conséquent, peut se gaspiller ou simplement s'ignorer. Le travailleur serait laissé seul face à son problème de gestion, sans plus de considération. Et c'est d'ailleurs ce qui arrive aujourd'hui aux indépendants et aux consultants qui se gèrent en solitaire et qui découvrent peu à peu qu'ils deviennent les esclaves des rythmes qu'ils se sont créés.

Alain Lebaube

DOSSIER ● Gérer son temps

Petits outils pour grande journée

Malgré l'apparition d'outils électroniques, tel l'« organiseur », les préférés du plus grand nombre restent... le crayon et le papier

THOMAS a un « organiseur » électronique, un petit appareil qui comporte agenda, répertoires, calculatrice et avertisseur sonore. L'utilise-t-il quand il commence à être débordé ? Plutôt quand monte une certaine *« angoisse d'oublier »*. Ce jeune artiste plasticien, aux activités incroyablement diverses, note que son rapport avec cet objet qui dort au fond de sa poche est loin d'être purement rationnel : *« Il me plaît beaucoup. Il fait un peu partie de moi. D'abord parce qu'on me l'a offert, ensuite parce qu'il a quelque chose d'un peu magique et de très réjouissant. On y accumule les informations sans qu'augmente son volume. »* Cyril, son ami, travaille du matin au soir sur un ordinateur qui est aussi l'instrument de musique dont il se sert pour composer.

L'emprise de l'informatique sur sa vie s'accommode à son esprit fantaisiste : son rêve n'est il pas d'ailleurs d'humaniser son micro ? Il s'est ainsi procuré un logiciel lui permettant de faire apparaître sur l'écran de son organiseur un petit personnage – pour lequel il a visiblement de la sympathie – qui lui rappelle ce qu'il a à faire. Le message est écrit mais le visiteur peut aussi parler pour lui éviter de manquer son passage si, par hasard, il se trouve dans la pièce voisine. La voix de synthèse peut aussi être celle de Cyril ou éventuellement une voix qui lui est chère, échantillonnée par avance.

Thomas, Cyril vivent avec l'outil électronique. Mais il est banalisé : on ne le prend pas au sérieux, on le veut pratique, amical, occasion de jeu si possible... Pas plus prétentieux en tout cas que crayons, papier ou calepins. Mais d'autres – qui ont découvert plus tardivement ces « merveilles » de la technologie – lui accordent parfois une considération sans limites. Les organiseurs électroniques du type de celui de Thomas sont de plus en plus répandus. *« On se jette dessus,* dit un cadre, *mais honnêtement, on utilise au mieux 10 % de leurs possibilités. » « Les quatre cinquièmes de ceux qui en ont un,* renchérit un autre, *ont simplement succombé à la mode. Pour ce qu'ils en font, un simple agenda papier conviendrait mieux. »*

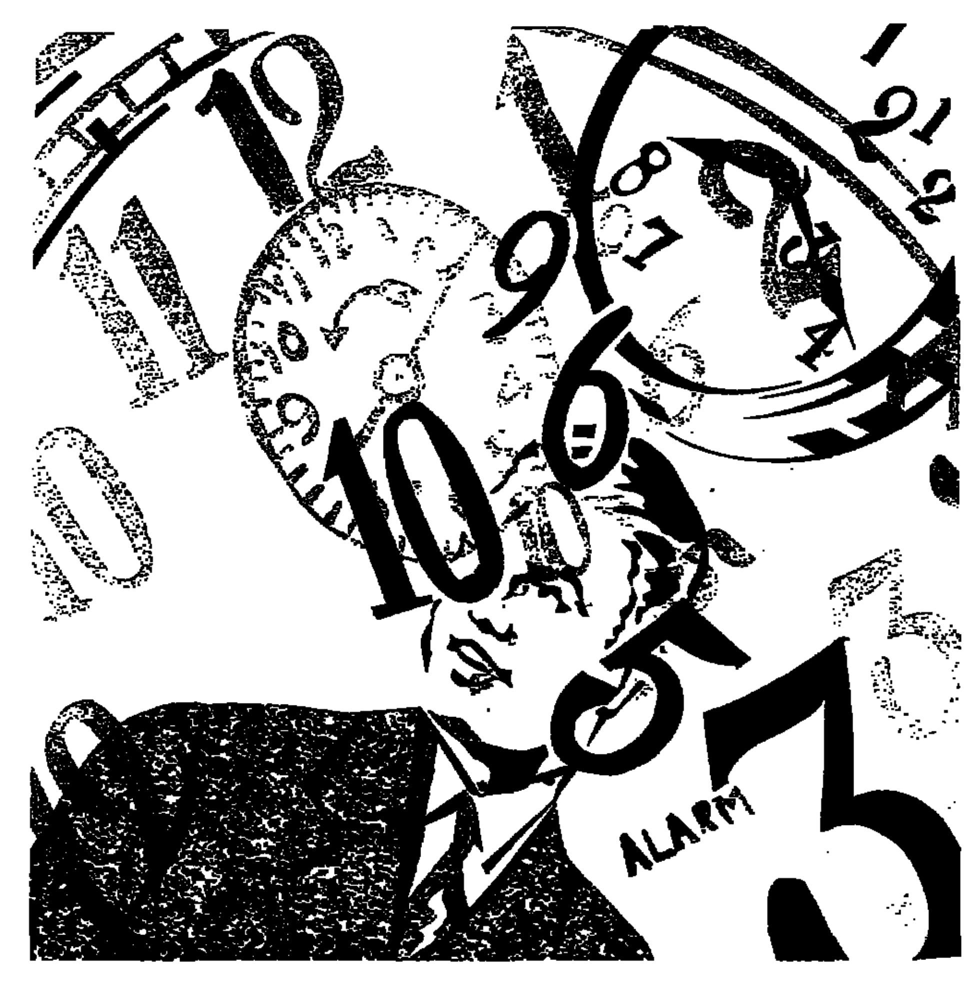
RELIGION

Parfois, l'outil semble même devenir religion : comme pour ce cadre de direction, nouvellement arrivé dans une grande société. Il vient en réunion de travail sans un papier, avec seulement son ordinateur et son téléphone, portables. D'emblée, il se met à taper sur son clavier sans relâche. Il prend des notes, fait émerger les informations dont il a besoin, intègre les nouveaux documents qu'on lui fournit, consulte son agenda, son répertoire téléphonique, envoie des fax... Et cela, tout en menant les débats. Son bureau est vide. On y voit seulement son ordinateur et son imprimante. Sa secrétaire n'aura plus bientôt le moindre papier, elle non plus. Et progressivement, tout le monde dans l'entreprise devrait « fonctionner » de cette manière.

Qu'on se rassure, le papier garde beaucoup d'adeptes. La société Quo Vadis vend 15 millions d'agendas à usage professionnel par an. Les plus perfectionnés, les agendas à anneaux qui permettent de glisser en intercalaire tous les documents dont on a besoin, ont fait la célébrité de sociétés comme Filofax et Time System. Mais le papier est aussi très apprécié sous des formes plus légères. Ainsi, dans les trois bureaux où cet homme d'affaires très occupé partage son temps, on ne voit que *post-it* et petites fiches. Chaque jour, il en tire une liste de ce qu'il doit faire de plus urgent : avec l'aide d'une simple feuille de papier qu'il coche au fur et à mesure des réalisations.

Ailleurs, ce représentant doté par sa société d'un superbe organiseur papier l'a laissé au placard. *« Trop compliqué, pas aussi convivial ! »* Il lui a substitué un agenda de bureau banal et... un crayon. *« Jamais d'encre !,* dit-il, *pour pouvoir gommer. »* Et puis, *« je demande beaucoup à ma mémoire. Cela l'entretient ! »*

Marie-Claude Betbeder



Travailler contre la montre

Ils courent toujours, et certains ne savent pas travailler sans être stressés. Problème : comment conjuguer pression et efficacité

IL court, il court, Franck. Du matin au soir. Il court, d'abord, après ses dossiers qu'il abandonne un peu partout. Et pour cause : *« Je n'ai pas de bureau attitré, alors je m'installe où il y a de la place. »* Directeur d'un service social d'une dizaine de personnes, Franck travaille en fait dans trois lieux différents : les deux antennes de sa structure ainsi que chez lui. *« Je transporte mes affaires d'un endroit à un autre. J'en perds quelquefois en route. Il faut absolument que je règle ce problème. »* Cependant, il reconnaît qu'avoir un espace bien à lui ne l'intéresse pas. *« Ce serait m'enfermer dans un statut de directeur. Or, je ne me suis jamais identifié à ma fonction. Je me sens plutôt animateur. »*

Il court aussi après le temps. Mais il avance des excuses : *« Traiter le cas d'une personne, accompagner quelqu'un pour régler un problème administratif et écouter les gens, cela demande du temps. Après, il faut le rattraper. »* Et s'il oublie un rendez-vous avec ses proches, il *« joue au chien perdu, leur fait tout un cinéma pour qu'ils [lui] pardonnent »*. En revanche, pas question de négliger le travail, quitte à rédiger des rapports à la dernière minute, les week-ends et le soir, de 22 heures à minuit. *« Pour certains, courir tout le temps est une forme de dopage,* observe Françoise Reyès, responsable des séminaires « gestion du temps » à la Cegos. *Ils ont besoin de faire monter leur taux d'adrénaline pour se stimuler. Mais parmi eux, certains sont très organisés. »*

PAGAILLE

En tout cas, les cadres qui suivent ses stages ont des caractéristiques communes : *« Ils sont passionnés par leur travail, font trente-six mille choses à la fois et sont efficaces. Et pourraient l'être d'avantage s'ils étaient mieux organisés. »*

Grand classique : le bureau en pagaille, comme celui de Roseline, qui a *« des papiers partout, sur la table, en dessous, à côté »*. *« Avoir des piles de dossiers à portée de main, cela rassure,* remarque Françoise Reyès. *Ranger, cela signifie mettre un terme à quelque chose. Ce n'est pas facile à accepter, notamment pour les personnes qui gèrent des projets. »* Il y a également les *« fanatiques du post-it »*. Ils en recouvrent les écrans d'ordinateur, et quand certains se décollent, ils emportent avec eux tel rendez-vous ou tel coup de fils importants. Anne, cadre informatique dans une grande entreprise, écrit sur des *post-it* les *« tâches ingrates »*. Elle repousse le moment de les traiter en les déplaçant, de jour en jour, sur son agenda. Résultat : elle s'en occupe à la dernière minute, soumise au stress. Certains se passent d'agenda. Ils mémorisent tous leurs rendez-vous au risque d'en oublier et de se tromper de date. *« Ils pensent que tenir un agenda serait pour eux une contrainte,* note Françoise Reyès. *Or, si vous n'avez pas d'agenda à opposer à quelqu'un qui vous demande un rendez-vous, vous ne pouvez pas lui refuser. Sans parler de ceux qui ont des tonnes de papiers dans leurs poches »*, et en perdent en chemin. Autres caractéristiques : *« Ce sont souvent des gens qui ont besoin de faire plaisir aux autres et ne savent pas dire non,* estime Françoise Reyès. *Aussi, ils sont sans cesse sollicités. Ce qui n'arrange pas la gestion de leur emploi du temps. »*

A cet égard, Anne a pris une décision : *« J'ai orienté mon bureau de manière à tourner le dos à la porte parce que, jusqu'à présent, dès que quelqu'un passait dans le couloir, un café à la main, il entrait pour discuter avec moi. J'étais sans cesse dérangée. Je laissais en plan le travail en cours et, après, j'en commençais un autre, plus urgent. »*

Le plus dur, selon Françoise Reyès, n'est pas d'apprendre à ranger ses dossiers ni à planifier son emploi du temps. *« Le plus difficile est de se dire qu'on cesse de fonctionner dans le stress. »* Franck n'a pas encore sauté le pas : *« Je ne sais pas travailler sans être sous pression. Si je travaillais moins, je m'ennuierais. Et quand je m'ennuie, je n'aime pas la vie. »*

Francine Aizicovici

Comment se gérer seul ?

Les technologies le permettent, et ce pourrait être le début d'un rêve. Reste à inventer le management à distance

APRÈS avoir peser le pour et le contre, il a fait le saut. A quarante-cinq ans, cadre supérieur d'un groupe d'assurances, Pierre a décidé de quitter, du moins physiquement, le bureau de son siège parisien : il télétravaillera de chez lui, à la campagne, dans sa grande maison située à 60 km dans le sud-ouest de la capitale. La direction des ressources humaines de son groupe l'a d'ailleurs encouragé en le dotant d'un téléphone modulaire, du dernier-né des télécopieurs, d'un ordinateur avec lequel il aura en permanence accès au système d'information du groupe et d'une carte pastel. *« Demain il n'y aura aucun problème à faire du travail de groupe (groupware) grâce à un logiciel »*, lui avait-on affirmé.

Pierre estima, de prime abord, que sa nouvelle manière de travailler allait lui dégager du temps libre. N'avait-il pas évalué le temps passé chaque jour dans les trains de banlieue, celui, souvent perdu, au cours des réunions de services ou durant les déjeuners dits de travail... Désormais, il eut le sentiment qu'il serait, enfin, maître de son temps.

Ces (bonnes) dispositions mises en application, il lui fallut déchanter. La discipline que Pierre s'était imposée (commencer son travail à une heure précise, par exemple) se relâcha. Il s'aperçut très vite que le « sas » entre domicile et travail représenté par le temps de transport lui manquait. Qu'aucune frontière réelle ne séparait plus désormais sa cuisine, son salon, sa chambre... de son bureau. Il se rendit surtout compte qu'il avait de plus en plus de difficultés à organiser son temps : par manque de repères, de références par rapport au travail d'autrui. Par manque d'interface.

NOMADES

Ne perdait-il pas des minutes précieuses... à des futilités ? Ou il « bachotait », ou il se surprenait à ranger ou déplacer pour la centième fois le même objet dans le salon ! Ouvrir son réfrigérateur pour des petites faims. Cela le culpabilisa et, au bout de quelques mois, il finit par s'interroger : *« Quand mon activité commence-t-elle ? Quand finit-elle ? »* Voici qu'il devenait anxieux. Il quittait fréquemment le dîner familial pour consulter un fichier d'ordinateur, et lorsqu'une idée lui venait brusquement en tête, il la vérifiait, reprenait ses dossiers tard le soir. Petit à petit, il fut gagné par le sentiment de ne *« jamais avoir fini »*, pis, de ne *« plus pouvoir y arriver »*. C'est un fait, Pierre travaillait plus qu'autrefois. Ce qui incita son employeur à lui confier davantage de travail. Conséquence que révèlent toutes les études, notamment celles faites aux Etats-Unis : les télétravailleurs ont une productivité accrue de 25 %.

Ce cas clinique, à peine imaginaire, est vécu par nombre de cadres qui pratiquent le télétravail, qu'ils soient salariés de leur entreprise ou indépendants. Placés devant une réalité nouvelle, la plupart d'entre eux éprouvent de réelles difficultés face à l'auto-organisation en général, celle de la gestion du temps en particulier. S'ils ne se sont pas encore beaucoup penchés sur le cas des salariés travaillant à domicile, les cabinets spécialisés en ressources humaines commencent, en revanche, à se préoccuper de former à la gestion du temps des « nomades », tels ces commerciaux, de plus en plus nombreux, qui travaillent chez eux, dans leurs voiture ou à l'hôtel. *« Les managers doivent veiller attentivement à préparer leurs missions largement en amont, prévoir des « points fixes » afin de communiquer en cours de journée ; cela pour rompre le sentiment d'isolement, maintenir le lien d'appartenance et éviter que les instructions soient mal interprétées »*, estime Jean-Marie Reisser du groupe MOA, qui a notamment formé au télétravail des commerciaux de Bull-Europe. Problème : le management à distance, rendu posssible grâce à la télématique, aujourd'hui le multimédia, facilité par les « mémoires auxiliaires » (outils-papier, informatiques et électroniques), est encore balbutiant en France. Comme le dit Nicole Turbe-Suetens, chercheur et animateur du groupe de réflexion télétravail chez IBM France, *« la plupart des organisations ne sont pas préparées à ces nouveaux modes de management qui induisent d'autres types de relations et de communication sans lesquels le travailleur mobile risque de perdre sa notion d'appartenance à l'entreprise. L'évolution du comportement humain est rendue possible grâce à la technologie. Il nous faut veiller à ne pas tomber dans le piège d'inverser les priorités »*.

Jean Menanteau

ÉCHOS

Réflexion

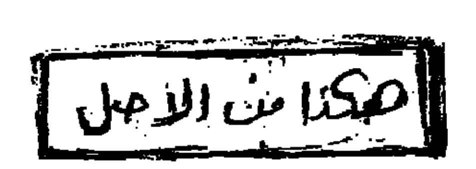
■ **Réinventer** la négociation sociale dans l'entreprise : tel est le thème de la journée d'échanges entre négociateurs hiérarchiques et syndicaux qu'organise le club Stratégies du management, animé par Henri Vacquin. Le programme est ambitieux mais il porte aussi sur une question cruciale puisqu'il s'agit, à la lumière d'une analyse du système passé de la négociation, de trouver les voies d'une modernisation qui stimule et réveille la responsabilité des partenaires sociaux. Après le temps de la conflictualité productive, qui a bien fonctionné jusqu'à la crise, est venue la période où l'initiative de la revendication s'est déplacée vers le camp patronal. Aujourd'hui, il faut définir d'autres niveaux de négociation, d'autres contractualisations et offrir un nouveau grain à moudre. De nombreux directeurs de ressources humaines et des syndicalistes, signataires ou non d'accords récents, participeront à la discussion, le 24 ocotobre 1995, dans les salons de l'Union internationale des chemins de fer, 16, rue Jean-Rey, 75015 Paris. **Renseignements : Les Informations rapides. 67, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : (1) 46-34-27-40.**

Forum d'Iéna

■ **Le prochain** Forum d'Iéna, qui se tiendra au Conseil économique et social, le jeudi 26 octobre, aura pour thème : « Transformations de l'entreprise, transformations du travail ». Ce forum entend élargir la réflexion sur les mutations que connaît le monde du travail, sur les moyens d'anticiper les bouleversements et de puiser les opportunités d'un progrès économique et social. **Rens. : Regard international. 8, rue Fallempin, 75015 Paris. Tél. : (1) 45-78-36-17.**

Ingénieurs

■ **L'ESME Sudria**, école d'ingénieurs généralistes, a réalisé une enquête sur le devenir des jeunes ingénieurs diplômés. A cette effet, 260 entreprises choisies parmi les 1 000 premières entreprises françaises ont été interrogées, du 26 juin au 11 juillet, sur leur intention d'embauche pour la fin 1995 et le début 1996. **Rens. : télécopie : (1) 48-70-00-45.**



DOSSIER • Gérer son temps

Maîtres de leur temps

Organisés, ils anticipent, se fixent des objectifs prioritaires, distinguent l'urgent de l'important. Et quelquefois se font plaisir

GENEVIÈVE mène sa vie professionnelle tambour battant. Dans le milieu de la publicité commerciale, il n'est pas question de céder à l'inspiration du moment. Il faut s'organiser, sans peine d'être débordé, et hiérarchiser ses priorités. L'agenda est l'outil de base de cette *« super-woman »* de quarante ans. *« Dans mon métier, il faut répondre aux questions quotidiennes des clients sans oublier le long terme. J'établis des plannings à la journée et à la semaine. »* Mais planifier ne suffit pas. Il faut prévoir l'imprévisible. Anticiper. *« Il y a toujours des réunions décidées au dernier moment, des demandes impromptues de bilans sur les objectifs. Il faut prévoir ce genre de demandes. Avoir des statistiques toutes prêtes. Savoir où on en est dans son boulot. Je fais des mises au point hebdomadaires, comme ça je ne suis pas prise au dépourvu. »* Autre petite astuce de Geneviève : ne pas se laisser submerger par les détails, éviter de perdre du temps dans les couloirs et ne pas repousser son travail au lendemain.

Responsable marketing dans un groupe alimentaire, Isabelle, la trentaine épanouie, a développé une stratégie similaire. *« Pour moi, l'organisation se résume en trois mots : anticipation, préparation et gestion de l'important. »* Pour Isabelle, il est capital de distinguer ce qui est important de ce qui est urgent. *« Je donne la priorité à ce qui est important. Quant à l'urgence, je me suis rendu compte qu'on arrivait toujours à la résoudre. Quitte à déléguer des tâches. »* Devant une pile de dossiers à traiter, elle n'hésite pas bien longtemps. *« Je commence par lancer ceux qui nécessitent des informations complémentaires, des réponses, puis je m'attaque aux dossiers traitables immédiatement. Cela me permet d'évacuer progressivement les choses et de me concentrer sur les dossiers en instance quand j'obtiens le retour d'information. »* Les réunions ? Elle les prépare en ordonnant clairement les arguments sur le papier, pour éviter de perdre du temps dans des discussions trop approximatives. Adepte du *« rien-ne-se-perd »*, elle s'oblige à engranger rationnellement les informations qui lui passent entre les mains. *« Lorsque j'ai des données, je me demande si je vais pouvoir les réexploiter et sous quelle forme. Je ne me contente pas de les rentrer bêtement dans l'ordinateur. Je le fais en tenant compte des réponses à ces questions. Cela demande un gros investissement temps au départ. Mais après, c'est plus facile, plus souple à utiliser. »* Championne de l'anticipation – même si elle avoue quelque relâchement –, elle fait tout pour éviter de travailler dans l'urgence. Certes, il y a toujours un moment *« où ça vous tombe dessus »*. Mais ce qui peut être catastrophique pour quelqu'un de franchement *« bordélique »* relève du *« mauvais moment à passer »* pour celui qui sait s'organiser.

En tant que chef de service, elle aimerait bien faire partager à son équipe ses méthodes de travail *« afin qu'ils ne se laissent plus dévorer par le quotidien et qu'ils ne soient plus acculés à travailler dans l'urgence »*. Elle n'est pas la seule, d'ailleurs. De plus en plus d'entreprises, conscientes que *« le temps, c'est de l'argent »* et qu'il faut savoir s'organiser pour en gagner, incitent leurs salariés à suivre des stages de gestion du temps. De même, les salariés demandent spontanément à effectuer des stages pour faire face à leur surcharge de travail.

MÉTHODE

« Mais il faut bien constater que ceux qui tirent le meilleur parti du séminaire sont les personnes qui sont déjà assez organisées », indique, avec une once de provocation, Daniel Latrobe, consultant animateur chez Centor IDEP. En fait, ce sont des personnes qui ont déjà une notion du temps qui adhèrent au principe de son optimisation. Elles viennent bénéficier de conseils qui leur permettront d'aller plus loin. *« Quant aux autres, tout dépend des raisons pour lesquelles elles ne sont pas organisées. Si elles sont désordonnées par rébellion envers l'éducation qu'on a tenté de leur imposer, il est peu probable qu'on arrive à les transformer complètement. Car il faut bien comprendre que les gens ne changent qu'en fonction de leurs désirs. »* Reste alors à persuader les récalcitrants que l'organisation peut être aussi le moyen de se ménager des espaces pour souffler, pour prendre du plaisir. *« S'organiser, c'est perdre du temps pour en gagner, s'interroger sur ce que l'on fait de son temps, mais c'est aussi savoir prendre le temps de boire un pot, de discuter avec son voisin, car si cela vous équilibre, cela fait aussi partie de votre gestion du temps »*, conclut Daniel Latrobe, pour qui l'organisation doit être un moyen et non une fin.

Georges, assistant technique dans une entreprise informatique, a suivi un séminaire. Cela n'a pas bouleversé ses méthodes de travail. Il est vrai que les tests d'évaluation effectués en début de stage montraient qu'il avait un bon niveau d'organisation. *« On devient peut-être plus méthodique. On progresse sur la notion de priorité. »*

Quant à Dominique, attaché de clientèle dans la même entreprise, le stage lui a permis de *« prendre conscience des écueils sur lesquels on tombe tout le temps : sous-évaluer la durée d'une tâche, parer au plus pressé »*... Désormais, il se donne des objectifs prioritaires et ne se laisse plus aussi facilement distraire de son travail de fond par des coups de fil intempestifs. Avec quelques grands principes et quelques petites astuces, ses conditions de travail sont tout simplement devenues plus confortables. Un résultat intéressant à la fois pour l'homme et pour l'entreprise.

Caherine Leroy



L'actif, le passif et l'inconscient

Ils travaillent dans l'urgence et le stress. Par tempérament ou par goût. Mais la « pression » leur est souvent imposée

LE salarié débordé est un furet. On l'a vu répondre au téléphone, le combiné coincé entre l'épaule et l'oreille, tout en tapant frénétiquement sur son ordinateur. Certains affirment qu'il courait dans les couloirs, un paquet de feuilles dans la main à la recherche de son supérieur hiérarchique à qui il devait remettre un dossier « TTU » : « Très, Très Urgent », pour les non-initiés. D'autres, enfin, ses proches collaborateurs, ont été très étonnés de le voir passer ce matin-là au bureau, alors qu'il avait des rendez-vous à l'extérieur. Si la gestion du temps n'a pas de prix, elle n'a pourtant pas que des adeptes.

Difficile en effet de courir trois lièvres à la fois, dès lors que l'on ne possède pas le don d'ubiquité et que l'on voit sur son emploi du temps les obligations qui défilent comme un film en accéléré. *« J'ai trois secrétaires, des plannings, des agendas et pourtant je ne m'en sors pas. Je suis toujours débordé »*, répond ce patron, amusé par la question de savoir comment il gère son temps. Rien n'y fait, il faut partir à temps. Dans le monde du travail, la tortue semble toujours en meilleure posture que le lièvre.

Pourtant établir une typologie du « débordé » au travail serait sans fin : il y a le débordé actif, le passif, le consentant et l'inconscient. Chacun détient sa méthode. Dans cette agence de création et de design, les vingt salariés connaissent sur le bout des doigt Étienne et sa rengaine classique, un lamento à vous fendre le cœur : *« Je n'y arriverais jamais ! »* Suit le catalogue exhaustif des tâches à accomplir, dans un laps de temps minimum. Mais, note un de ses collègue, *« il n'a jamais rendu un travail en retard »*. Chez Philippe, qui travaille dans un cabinet d'avocat-conseil, c'est pathologique : *« Je n'y peux rien, c'est plus fort que moi*, confie-t-il. *Lorsque l'on me donne un dossier à étudier, j'attends le dernier moment. Il faut que la pression monte. »* Philippe a déjà essayé de s'y prendre à temps, comme on le lui a maintes fois conseillé, mais il n'y arrive pas. En revanche dès qu'il sent la dernière ligne droite, alors *« tout bouge »*, ses idées deviennent claires. Il réfléchit vite et ses raisonnements s'emboîtent, *« comme dans un Meccano. Une seule fois, je me suis étalé dans les grandes largeurs. J'avais commencé trop tard et je me suis retrouvé bloqué »*, en fin de partie. De la même manière, Alain explique, à qui veut l'entendre, qu'il n'arrive jamais à travailler... sans une *« certaine dose de travail »*. Quant à Étienne, il poursuit une logique inversée, débutant par ce qui est le moins pressé et le plus futile pour terminer par le plus urgent et le plus important.

Jean-Luc travaille dans une salle de marché. Il jongle avec les *« swaps »*, les taux, les options et autres *« bonds »*. Son efficacité repose sur sa rapidité. S'il ne réagit pas le premier, il peut soit faire perdre plusieurs millions à sa banque, soit voir son client rejoindre les rangs de la concurrence. Mais une fois acquise la connaissance des produits financiers dont il a la charge, son intelligence n'est plus vraiment sollicitée : seules comptent son agilité et sa capacité de persuasion par téléphone

Surnommée amicalement « Darty », par ses collègues, Marilyn ne sait pas dire non. Toujours présente et prête à bien faire, elle accumule les casquettes au sein de l'entreprise, quitte à devenir une PME à elle seule. Véritable cheville ouvrière, son départ serait la source de dysfonctionnements majeurs, sans que d'ailleurs ses supérieurs ne s'en aperçoivent. Mais, comme elle l'analyse personnellement, rien dans son caractère ne la prédisposait à être débordée. C'est le fonctionnement de son service qui est à l'origine de cette dérive.

COURSE-POURSUITE

Une des raisons fondamentales de cette course-poursuite engagée entre l'homme et son travail provient aussi du changement des compétences requises par les entreprises. Durant la dernière décennie, contraintes de productivité, de compétitivité et de concurrence internationale se sont sérieusement accrues qui exercent une pression supplémentaire sur les salariés. Le stress et les maladies liées à l'anxieté, corollaire de la suractivité, ont connu une forte recrudescence dans les entreprises si l'on en croit des études de l'Organisation internationale du travail (OIT) ou de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact). Mais, dans le même temps, une évolution en sens inverse tend à protéger les salariés. Il est, en effet, devenu beaucoup plus difficile pour les entreprises d'évaluer le niveau de travail effectué par leurs salariés. Les critères qualitatifs ont tendance à prendre le pas sur les critères quantitatifs et l'efficacité d'un travail ne se mesure plus à l'aune du nombre d'heures passées dans un lieu fixe multiplié par la totalité des effectifs. Le visible et le tangible ont de moins en moins de signification dans un monde où le travail se dématérialise et où l'activité cérébrale se développe.

Dans ces conditions, il devient très difficile de distinguer un salarié débordé d'un salarié inactif. Entre celui qui pratique le quart d'heure russe et s'impose quinze minutes d'immobilité totale avant de se plonger dans le travail qui le submerge et celui qui réfléchit à son bureau, immobile dans ses réflexions, la différence paraît bien ténue.

Alain Beuve-Méry

Monochronique ou polychronique ?

A la rigueur de l'un correspond la capacité d'adaptation de l'autre. Des différences culturelles qui s'estompent

DOUG est américain. Homme d'affaires et pince-sans-rire. L'interroger lors de l'un de ses passages en Europe sur la notion de *« french meeting »* donne invariablement la réponse suivante : *« Un endroit où la moitié des participants s'embrassent et où l'on a perdu l'agenda. L'interlocuteur principal n'a pas l'autorité nécessaire pour prendre la décision qui s'impose et, de toute façon, le marché a déjà été attribué au beau-frère de son supérieur... Mais le fromage est bon. »* Doug est un monochronique, comme le sont en général les cadres anglo-saxons et d'Europe du Nord. Les polychroniques, plutôt originaires d'Europe du Sud, ressentent le temps comme une succession d'événements sans lien les uns avec les autres. C'est l'événement qui prime. Les monochroniques pensent, eux, leur temps comme une globalité qui a un début et une fin bien identifiés. Ces dispositions culturelles ont été confirmées par une étude auprès de six cent cinquante cadres supérieurs, que vient de réaliser Time System France, filiale française du groupe danois Time System International, spécialisé en organisation et en management. Cette étude demande aux personnes interrogées de décrire leurs comportements face à la gestion de leur temps. *« Un cadre allemand*, commente Guillaume Fournier, directeur marketing de Time System France, *fait de son agenda une véritable bible qui lui organise son emploi du temps d'une journée à l'autre, sans y déroger. Formulaires, check list, sont là pour les aider. Rien d'aussi sophistiqué chez un cadre espagnol ou français. »*

Test qui ne trompe pas : la tenue d'un conseil d'administration aux Etats-Unis. *Il obéit très souvent à « Robert's Rules of Order » (Les Règles de conduite de Robert.)* Robert était lieutenant dans l'armée nordiste pendant la guerre de Sécession. Réunissant des réfugiés dans une église pour leur expliquer comment le ravitaillement et l'hébergement allaient être organisés, il a vite été débordé face aux questions et par l'affolement général. Il a alors décidé d'établir des règles bien précises de prises de parole, de réponse... La technique reste aujourd'hui d'actualité lorsque, par exemple, une motion ne peut être soumise à la discussion par le président de la réunion que si deux participants au moins la soutiennent.

Généralement, les monochroniques n'aiment pas les surprises. *« Si vous suivez un séminaire dans un pays scandinave*, raconte Guillaume Fournier, *on vous indiquera à l'avance qu'il n'est pas nécessaire de porter une cravate pour telle réunion et qu'en revanche le smoking est indispensable pour le dîner. Tout est décodé et chacun s'y conforme. Les cadres latins, plus individualistes, vont trouver cela triste et contraignant alors que les cadres d'Europe du Nord y verront matière à tranquillité. »*

SURVIVANTS

Le secteur d'activité peut évidemment attiser les spécificités. Quoi de commun entre un Italien de moins de trente ans, créatif dans une agence de publicité, et un ingénieur allemand qui travaille dans un bureau d'études ? Pour autant, pas question de porter des jugements de valeur. A la rigueur reconnue du monochronique répond la forte capacité d'adaptation du polychronique. Même si ces différences donnent le sentiment d'être ancrées encore pour de nombreuses années, *il semble pourtant que les polychroniques* comme les monochroniques vont devoir, chacun de leur côté, mettre de l'eau dans leur vin. Les restructurations, qui se traduisent par de nombreux licenciements, élargissent le périmètre d'activité des « survivants » de l'entreprise, obligeant les polychroniques à mieux s'organiser. Les monochroniques doivent, eux, développer davantage de réactivité face à de plus en plus d'imprévus : leur pire cauchemar.

Marie-Béatrice Baudet



TRIBUNE — **RENDEZ-VOUS**

Formation professionnelle : obsolescence ou inhibition de l'action ?

par Sandra Bellier

DEPUIS 1971, le système français de formation professionnelle a connu différents aménagements d'inégale importance, essentiellement justifiés par leur adéquation avec les préoccupations politiques, économiques ou sociales successivement relevées au rang de priorité par l'Etat. Ces agencements lui ont permis de traverser ce tumultueux quart de siècle en sachant maintenir un niveau de réponse en partie – mais en partie seulement – adapté aux nombreuses mutations socio-économiques que nous avons connues.

Dans les faits, deux tendances fortes ont modéré les intentions qui se sont régulièrement déclarées : la recherche d'un consensus permanent entre les différents acteurs sociaux, d'une part, et la fraction relative de fonds publics affectés aux financements de la formation professionnelle, d'autre part. Elles ont souvent contenu les réformes engagées dans des ajustements certes providentiels, procédant par technique de sédimentation, mais en deçà de l'ambition initiale de l'accord de 1970 et de la loi qui lui avait succédé. Pour ces raisons, le système français, s'il est resté attractif par sa richesse et sa diversité, donne en même temps l'image d'une construction relativement fragile, opaque, parfois même illisible. Il lui est reproché sa complexité, son déficit chronique de vision stratégique des objectifs à atteindre, ses compromis se caractérisant par la prolifération d'une multiplicité d'acteurs d'inégale pertinence, mettant en œuvre des pratiques segmentées sans beaucoup de cohérence les unes par rapport aux autres.

Récemment encore, en moins de quatre ans, combien de commissions d'enquête, de livres blancs ou de rapports de toutes natures (dans l'ordre alphabétique et sans ambition d'exhaustivité : Brunhes, Cambon, Chamard, CNPF, Goasguen...), confiés par la représentation nationale, rédigés par des experts incontestés pour le compte d'organismes publics ou professionnels, ou produits à la demande du ministre chargé de la formation professionnelle, ont vu le jour ? Destinés à orienter leurs commanditaires – eux-mêmes décideurs – sur les axes prioritaires des modifications structurelles à apporter au dispositif existant, leur exploitation, parce que trop segmentée, est restée bien en deçà des espoirs entrevus !

Et si nous réabordions le fond ? Donnons-nous la peine de lire tous ces travaux, si riches de propositions : avec eux, nous disposons de tous les éléments susceptibles de permettre à des décideurs audacieux de prendre à bras le corps le sujet qui nous intéresse ici. Si aucun ministre chargé de la formation professionnelle n'a, ces dernières années, osé relever le défi de gérer et d'arbitrer les débats contradictoires liés au réaménagement du dispositif afin de lui permettre de s'ancrer davantage dans la politique de l'emploi, du temps et de l'organisation du travail dans le pays, ce n'est certainement pas faute de matière à penser et à agir.

VARIABLES

Tout se passe comme si les acteurs institutionnels, quoique mesurant les atouts que représente ce formidable levier d'action qu'est la formation professionnelle, hésitaient à en exploiter toutes les richesses. Seules les interrogations portant sur les questions de la qualification des jeunes et de l'orientation professionnelle des adultes ont permis l'émergence d'initiatives réellement innovantes, donnant aux pouvoirs publics la possibilité de légiférer dans un champ nouveau de pratiques sociales des actifs. Il en est notamment ainsi des dispositions contractuelles, législatives et réglementaires régissant le droit au recours à des prestations nouvelles et atypiques comme les bilans des compétences.

La formation professionnelle ne s'inscrit plus aujourd'hui, comme cela était le cas en 1971, dans une réflexion globale sur le monde moderne. Née dans un contexte économique de quasi plein emploi, elle s'est ajustée aux contraintes économiques et sociales surgissant les unes après les autres, par empilement de mesures ou de dispositifs. Mais la société française de 1995 n'est plus celle de 1971, et les réformes successives du système originel n'ont pu, par déficit de réflexion d'ensemble, absorber les réels bouleversements qu'a connus le monde du travail à travers la crise.

Parler de réflexion globale, c'est, par exemple, poser la question d'une nouvelle synergie entre les différents instruments de la politique de l'emploi comme la formation continue des salariés, les outils d'accompagnement qui leur sont proposés pour leur évolution personnelle et professionnelle et la nature même du rapport salarial et du contrat de travail... Parler de réflexion globale, c'est aussi poser l'équation à – au moins – trois variables : durée hebdomadaire de travail, droits à la formation et à l'orientation continues et annuités de cotisations de retraite. Pourquoi ne pas non plus s'interroger sur la possibilité d'une articulation de cette réflexion avec la question – parfois maladroitement posée – d'une alternative au calcul de l'obligation légale des entreprises à financer la formation professionnelle, avec comme unique critère un rapport à la masse salariale ? Et si la qualité et la légitimité des actions proposées, leur opportunité en termes d'employabilité, notamment dans le cadre du plan de formation, devenaient également des critères pertinents à prendre en compte ?

Une politique capable de poser un tel système d'équations et d'en dégager les solutions possibles constituerait aujourd'hui une source non négligeable de moyens significatifs pour peser sur les chiffres du chômage et sur le déficit des comptes sociaux.

Il est urgent d'amorcer enfin le débat de la réforme en profondeur du système français de formation initiale et continue, qui doit être considéré à juste titre comme le point d'entrée essentiel dans le débat de la société de demain. Par cette initiative, c'est un champ entier d'investigations qui peut s'ouvrir, et une somme considérable d'opportunités sur l'emploi qui peut s'offrir. Soyons réalistes, il correspond tout à fait aux désirs insatisfaits de réels changements que connaît notre pays accablé de désillusions de toutes sortes.

Sandra Bellier *est maître de conférences à l'IEP Paris.*

RENCONTRE

Visite d'une entreprise « royale »

En termes d'effectifs, commander un bâtiment de la marine et diriger une usine sont des tâches de même envergure

« *CONSTRUIRE des ponts entre les métiers de la marine nationale et ceux de la vie civile* », tel est l'objectif d'un cycle de rencontres organisées au printemps dernier à l'Ecole militaire, à l'initiative de l'Association des officiers de vaisseau dans les carrières civiles (AOVC). Belle occasion pour les professionnels, civils et militaires, de confronter leurs méthodes de travail, de comparer leur expérience, par-delà les différences de milieu, dans cinq grands champs d'activité : communication, ressources humaines, logistique, prospective et stratégie industrielle, commandement et direction d'usine.

« *Notre objectif est double : faire sortir la marine de son isolement et faire découvrir à des civils que la marine recourt à des solutions de management qui peuvent parfaitement s'adapter à l'entreprise* », précise Jean Célier, président de l'AOVC et directeur associé de la Cegos. Et de citer l'exemple de l'organisation de la logistique sur les bateaux, particulièrement intéressant pour la grande distribution. Si les cultures d'entreprise sont différentes, les compétences professionnelles sont les mêmes. A telle enseigne que « *par un accord signé en début d'année, Citroën reconnaît désormais la validité de la formation délivrée par la marine dans la mécanique, l'électricité et l'électronique* », fait valoir Jean Célier. Les parcours des officiers qui se reconvertissent dans le privé facilitent aussi considérablement les échanges entre les deux univers. Chefs d'entreprises spécialisées dans l'expertise maritime, ingénieurs de production dans la métallurgie, cadres dans l'industrie de l'armement, le nucléaire, l'informatique ou les télécommunications (autant de technologies mises en œuvre dans la marine), spécialistes de l'export ou des ressources humaines : les itinéraires des marins débarqués sont des plus variés.

Le cursus du président de l'AOVC est à cet égard très significatif : ancien de l'Ecole navale, il a quitté la Royale après quinze ans de service « *parce que je voulais me prouver que je pouvais faire autre chose* ». Tour à tour consultant dans un cabinet de conseil en organisation, directeur du développement de Spie-Batignolles au service industriel de la maintenance, il a rejoint la Cegos en 1992 . Et c'est l'expérience de la marine en matière de mobilité et de flexibilité que Jean Célier souhaite faire partager.

CARRIÈRES

Un constat que partage Jacques Bouchaud, président de l'Association nationale des directeurs et cadres de la fonction personnel (ANDCP), délégué général aux ressources humaines de Radio-France : « *L'armée a une expérience de la mobilité professionnelle que le privé est en train de découvrir. En revanche, les entreprises sont habituées à des exigences de productivité auxquelles la marine commence seulement à se familiariser.* »

En matière de ressources humaines, c'est dans le domaine de la gestion des carrières que les similitudes entre emplois civils et militaires sont les plus flagrantes, « *en ce qui concerne notamment la collégialité des avis qui sont rendus sur le travail des uns et des autres, avis déterminants pour l'évolution dans le métier* », estime Jean Célier. Le président de l'AOVC voit d'ailleurs dans la traditionnelle réunion de la « chambre » militaire l'équivalent des comités de carrière qui décide, dans les entreprises, des affectations, encouragements et autres promotions. « *De même qu'il existe des bilans de carrière, la marine met à disposition de ses hommes des officiers-conseils avec qui il est possible de faire le point, de parler de l'avenir, sans en référer à la hiérarchie.* »

Si les exigences de la communication externe sont assez semblables dans les deux univers, surtout en période de crise, il n'en demeure pas moins que « *le poids de la hiérarchie militaire influe nécessairement sur le travail au quotidien du Service d'information et de relation publique des armées* (Sirpa) », souligne Michel Fernet, directeur général du Press Club de France, lui-même officier de marine de réserve. Directeur de la stratégie cimentière du groupe Lafarge-Coppée, Jean-Marc Lechêne avoue que la rencontre à laquelle il a participé lui a permis de constater que ces deux mondes, apparemment si distants, ont des préoccupations très proches, notamment en matière de prospective : « *La marine, comme l'industrie, a toujours besoin de se faire une idée de ses marchés à moyen terme.* »

« *En termes d'effectifs, commander un bâtiment de la marine et diriger une usine sont des tâches de même envergure* », analyse Jean-Claude Bertagna qui, après dix-neuf ans passés comme ingénieur de l'armement, a rejoint la vie civile – sans quitter son domaine de compétence – en tant que directeur de la division Communication, navigation, identification de Thomson-CSF. « *Pourtant*, ajoute-t-il, *les problèmes de management, de gestion des équipes sont très différents car les finalités n'ont rien à voir.* » Aussi riches en enseignements pour les civils que pour les militaires, un nouveau cycle de rencontres doit se dérouler cet hiver.

Philippe Baverel

LECTURES

Formation en alternance

Construire la formation professionnelle en alternance, par Raymond Poupard, Yves Lichtenberger, Jean-Marie Luttringer, Christian Merlin. (Les Editions d'Organisation, 224 p., 167 F).

QUATRE spécialistes se penchent sur l'état de la formation professionnelle en alternance : Raymond Poupard a été directeur de la formation de Renault et du CNPF ; Yves Lichtenberger était jusqu'en 1994 directeur du Centre d'études et de recherches sur les qualifications ; Jean-Marie Luttringer, professeur associé à Paris-X-Nanterre, est depuis longtemps un acteur du monde de la formation ; Christian Merlin est inspecteur général de l'éducation nationale et vice-président du Haut Comité éducation-économie. Autant dire que cet ouvrage ne relève pas de travaux d'amateurs.

La définition de l'alternance est simple : c'est, comme l'indique Christian Merlin, « *l'alliance d'une formation pratique en entreprise et d'un enseignement de type scolaire à temps partiel* ». Mais la promouvoir n'est pas de tout repos. Les cloisonnements marqués par des délimitations institutionnelles, entre formation et activité de travail, entre formation initiale et formation continue ont la vie dure. Et, surtout, l'enseignement général reste très largement considéré par les Français comme la voie royale d'acquisition des connaissances (et des diplômes), les autres filières étant tenues pour des chemins secondaires empruntés par des jeunes en échec.

Pourtant, depuis le début des années 80, des décisions ont contribué à débloquer la situation : mise en place des contrats d'adaptation et de qualification incluant un temps de formation, ouverture de l'apprentissage à toutes les formations technologiques et professionnelles, instauration d'un baccalauréat professionnel comportant des périodes en entreprises, ouverture de nouvelles sections d'apprentissage avec le concours des organisations professionnelles dans les lycées, etc. Les régions participent au mouvement, comme Rhône-Alpes, qui a mis en place des unités de formation par alternance associant lycées et professions.

La bataille pour la reconnaissance à part entière de la formation en alternance n'est pas encore gagnée, mais Raymond Poupart affirme qu'elle « *bénéficie désormais d'un tel courant d'initiatives, d'expériences et de résultats qu'il n'est plus permis de douter ni de son efficacité ni de son avenir* ».

Outre une présentation détaillée de la problématique actuelle de l'alternance et un aperçu de sa réalité dans les principaux pays d'Europe, l'ouvrage précise le cadre juridique de ce type de formation et indique de quels pouvoirs il relève en matière de textes organisateurs, de financement, d'exercice et de validation. Il cerne donc bien le sujet sous la plupart de ses aspects, mais le traitement à quatre voix en textes autonomes entraîne quelques redites.

ENVIRONNEMENT

■ L'environnement et sa protection sont de plus en plus pris en charge par l'entreprise et les pouvoirs publics. Mais il n'est pas évident de repérer tous les emplois qu'ils créent. C'est à ce travail que se livre ce guide : les généralistes de l'environnement sont surtout demandés par le secteur public, les spécialistes de domaines précis, par le privé. Principaux recruteurs : l'eau et la gestion des déchets, même si ce deuxième créneau n'offre pas les perspectives qu'on lui prédisait il y a quelques années. Une réflexion globale sur l'environnement : les demandes d'emploi y sont quatre à cinq fois supérieures à l'offre.

***Les métiers de l'environnement*, par Claire Fargeot et Bruno Lefèvre. L'Etudiant, 192 p., 69 F.**

ENTREPRISE

■ Ce type de « check-up » de l'organisation de l'entreprise, fondé sur des grilles de questions auxquelles il faut répondre par oui ou par non, laisse toujours un peu rêveur quant à son efficacité réelle.

Cependant, au fil des pages, l'une ou l'autre interrogation peut être utile à la réflexion du responsable d'entreprise et la deuxième partie de ce guide recense les pratiques adéquates qui constituent des éléments de réponse. Enfin, la description de la fonction « audit interne » et du rôle qu'elle peut jouer est intéressante. Elle précise notamment le profil de l'« auditeur » : « *Préférez un critique à une carpette.* »

***Guide de self-audit*, par Olivier Lemant et Pierre Schick. Les Editions d'organisation, 184 p., 166 F.**

ORGANISATION ET GESTION DES ENTREPRISES

BANQUE – ASSURANCE

Une banque commerciale reconnue recherche pour l'une de ses principales implantations régionales un

Directeur
Centre de Gestion de Patrimoine

Province

Vous êtes en charge de notre agence spécialisée sur une clientèle haut de gamme, animant une équipe de conseillers chevronnés (gestion patrimoniale globale, gestion de valeurs mobilières) ainsi que les différents chargés de clientèle des agences de la région.

A environ 35/40 ans, de formation supérieure, vous maitrisez impérativement les différents montages juridiques et fiscaux inhérents à la gestion de patrimoines importants. Au-delà de ces compétences reconnues, vous démontrez de réelles capacités de meneur d'hommes, et un sens relationnel développé.

Adresser CV++photo+rémunération actuelle à **Pascal Bohu, Michael Page Banking**, 3 bd Bineau, 92594 Levallois-Perret cedex, **ou taper votre CV sur le 36.17 code MPage** sous référence PBO : 12324

MP

Michael Page Banking
Le spécialiste du recrutement Bancaire

Banque d'affaires prestigieuse de renommée internationale recherche un

Junior Executive
Investment Banking

Jeune professionnel(le) agé(e) de 27-30 ans, vous êtes diplômé(e) d'une Grande Ecole de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP, ...) ou d'Ingénieur (X, Mines, Centrale, ...), complétée par un MBA et parlez anglais couramment. Une autre langue serait un plus.

Vous justifiez d'une première expérience acquise auprès d'une Banque d'Investissement ou au sein de la Direction Financière ou du Département Stratégie et Développement d'un grand groupe industriel en France ou à l'étranger.

Vous souhaitez à présent valoriser vos compétences dans un environnement financier particulièrement exigeant qui souhaite renforcer ses équipes.

Familier des contacts de haut niveau, vous êtes rompu(e) aux techniques d'analyse financière et d'évaluation et développez une bonne connaissance des opérations de haut-bilan (fusions et acquisitions).

Si cette perspective vous intéresse, contactez **Jan B.Wels** ou **Jean-François Monteil** au 47 57 24 24 ou adressez CV + photo + rém. actuelle à **Michael Page City**, 3 bld Bineau, 92594 Levallois-Perret Cedex, **ou tapez votre CV sur le 36.17 code MPage**, sous réf. JW12498

MP

Michael Page City
Les Marchés Financiers - La Banque d'Affaires

GESTION – FINANCE

Spécialiste assurance de personnes

Adjoint au Responsable du secteur assurance vie, vous animerez une équipe de 3 spécialistes. Consultant interne, vous serez l'interlocuteur privilégié des différentes directions de la Banque pour les questions liées à l'assurance de personnes.
Vous défendrez les intérêts de la Société Générale et des assurés (clients, emprunteurs, salariés) auprès de nos partenaires, assureurs et courtiers.
Vous veillerez au suivi des contrats existants (assurance des emprunteurs, régime de prévoyance...) et à l'amélioration des procédures de gestion.
De formation supérieure (BAC + 5 de préférence en droit ou en économie), vous bénéficiez d'une expérience de 7 à 10 ans dans ce domaine d'activité, acquise dans un cabinet de courtage, une compagnie d'assurance ou une banque. Vous justifiez par ailleurs d'une connaissance approfondie des contrats groupe de prévoyance.
Rigueur, ténacité et capacité à animer une équipe sont des qualités indispensables pour réussir dans cette fonction.
Merci d'adresser lettre de motivation, CV et prétentions, sous réf. CM/ASP, à Chantal MARIA, Société Générale, DRRH, Service Recrutement, Espace 21, 92972 Paris -La Défense Cedex.

Avec 44 000 collaborateurs, 2000 agences en France et plus de 500 implantations dans 70 pays, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, groupe international, est présente dans tous les métiers de la banque et de la finance.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIA SYSTEM

SOCIETE GENERALE EQUITIES & DERIVATIVES

Vendeur dérivés actions

PARIS

Présente sur les principales places boursières internationales, la Société Générale Equities & Derivatives figure parmi les tout premiers spécialistes mondiaux d'options sur actions et indices.
Afin de poursuivre notre développement à Paris, nous recherchons un vendeur produits dérivés actions et indices.
De formation grande école de commerce (HEC, ESSEC, ESCP...) ou DESS finance, vous avez acquis depuis 2 ans, une première expérience de la vente dans le domaine financier ou dans tout autre secteur où vous aurez, avec succès, prospecté, géré et fidélisé un portefeuille de clients.
Votre très forte motivation, votre autonomie et votre sens des contacts seront les éléments déterminants de notre sélection.
Ce poste est à pourvoir immédiatement.
Merci d'adresser votre candidature, à Société Générale, Odile Flobert, conseiller en recrutement, Direction des marchés de capitaux, Tour Société Générale, 17 cours Valmy, 92987 Paris-La Défense Cedex.

Avec 44 000 collaborateurs, 2000 agences en France et plus de 500 implantations dans 70 pays, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, groupe international, est présente dans tous les métiers de la banque et de la finance.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIA SYSTEM

GESTION – FINANCE

Société Industrielle filiale d'un groupe Européen recherche pour un de ses sites son

Directeur Financier

Rhône Alpes 400 KF+

Rattaché au Président Directeur Général du site, vous êtes en charge de l'ensemble des aspects comptables, budgétaires, financiers et fiscaux. Vous animez et supervisez une petite équipe et vous assurez le reporting aux normes anglo-saxonnes.

Agé de 40 ans environ, de formation supérieure type école de commerce complétée par un cursus financier et comptable, votre expérience vous a conduit à négocier, gérer des contrats et des projets à long terme en France et à l'étranger. Vous êtes adaptable et doué d'un excellent relationnel.

Vous maîtrisez l'anglais.

Adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Xavier Camby, Michael Page Finance & Comptabilité**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou **taper votre CV sur 3617 code MPage** (Contrôle 3,48F/Mn) sous réf. : XC12456

MP

Michael Page Finance & Comptabilité
Le spécialiste du recrutement Financier et Comptable

Filiale française (CA : 150 MF) d'un grand groupe anglo-saxon recherche dans le cadre de sa croissance son

Directeur Administratif et Financier

Paris Ouest 500 KF +

Véritable bras droit du Président Directeur Général, vous prenez en charge l'ensemble des parties fonctionnelles de l'entreprise :

❑ Finance, comptabilité, contrôle de gestion ❑ Juridique et fiscalité ❑ Informatique ❑ Administration des ventes ❑ Logistique.

Pour cela, vous encadrez 16 personnes. Votre rôle vous amène à piloter le développement d'un nouveau système sur informatique et à participer activement à la stratégie de l'entreprise.

Agé de 35 ans environ, de formation grande école de commerce ou équivalent, vous avez acquis une expérience similaire dans la filiale d'un groupe international après un passage en cabinet d'audit.

Votre polyvalence, votre ouverture d'esprit, votre potentiel et votre *parfaite maîtrise de l'anglais* sont des atouts indispensables pour réussir dans cette fonction et pour évoluer au sein du groupe.

Adresser CV + Photo + N° de tél + rém. actuelle à **Eric Gandibleu, Michael Page Finance & Comptabilité**, 3 bld Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex, ou **taper votre CV sur 3617 code MPage** (Contrôle 3,48F/Mn) sous réf. EG12166

MP

Michael Page Finance & Comptabilité
Le spécialiste du recrutement Financier et Comptable

Pour la souplesse. Pour la réactivité. Pour la puissance.

Rejoignez BIP

Au sein de Dresdner Bank, BIP est à la pointe des activités d'arbitrage, de gestion et d'ingénierie financière. Reconnue pour sa technicité, sa capacité d'innovation et sa souplesse de fonctionnement, BIP s'est imposée sur les plus grandes places financières. C'est pourquoi BIP incite ses collaborateurs à vivre une expérience riche et motivante dans un groupe où se conjuguent créativité, responsabilité et travail en équipe.

ANALYSTE RISQUES DE MARCHÉS

Rattaché au responsable du service « risques et résultats », vous assurerez le suivi quotidien de stratégies en termes de valorisation, risques et limites ainsi que le reporting nécessaire. Vous utiliserez les systèmes de valorisation et de calcul de risques internes et contrôlerez l'adéquation des méthodologies employées et des formules de valorisation. De plus, vous suivrez la position de change.

De formation scientifique supérieure, vous êtes débutant ou avez déjà une première expérience et donc une connaissance des produits financiers. (réf. RISMAR)

ANALYSTE RISQUES DE CONTREPARTIES INSTITUTIONNELLES ET ENTREPRISES

Dans le cadre des opérations de marché pour compte propre et compte de tiers (produits dérivés, trésorerie, change), vous assurerez l'analyse des risques de contreparties institutionnelles et entreprises.

De formation financière et économique supérieure, vous avez acquis une expérience similaire de 3 à 5 ans dans une banque ou un établissement financier. Vous avez la pratique des garanties juridiques et de la documentation contractuelle. La maîtrise de l'anglais et de l'outil informatique est nécessaire. (réf. RISCON)

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo), en précisant la référence choisie, à BIP, Département des Ressources Humaines, 108 boulevard Haussmann, 75008 Paris.



Banque Internationale de Placement
Groupe Dresdner Bank



Nous sommes l'un des tout premiers groupes français spécialisé dans le financement et les services aux particuliers et aux entreprises. Nous bénéficions sur les marchés d'une signature reconnue.

Pour participer au programme d'émission du groupe, dans le cadre de sa politique de refinancement, nous recherchons un jeune

Opérateur Trésorerie Devises

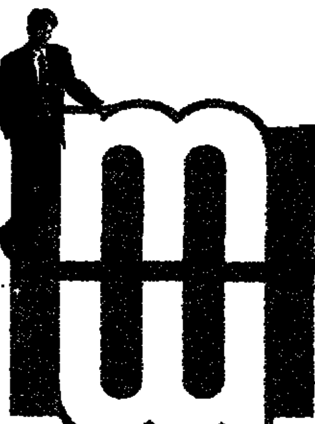
Intégré à la petite équipe de la salle des marchés, vous interviendrez sur le refinancement court terme en francs et en devises du groupe et de ses filiales françaises et étrangères.

Vos relations avec les autres opérateurs, le back et le middle-office, vous apporteront une polyvalence et une connaissance élargie du refinancement et des activités de l'ensemble du groupe. De formation Bac + 5, vous avez acquis une première expérience de 1 à 2 ans dans la négociation de produits devises.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 5101M, à notre conseil SENANQUE 103 rue La Fayette - 75010 Paris.

CÔTÉ MÉTIER, J'ASSURE
CÔTÉ AVENIR, J'AI CONFIANCE

Les Mutuelles du Mans Assurances (25 milliards de CA) renforcent leur Département "Etranger".



Mettez votre culture internationale au service de nos filiales

les mutuelles du mans assurances

Diplômé d'une Grande Ecole, vous avez acquis, au cours d'une expérience de 5 ans minimum au sein d'un grand groupe - idéalement Assurances, ou en cabinet - de solides compétences en **Stratégie - Planification - Contrôle de Gestion.**

Votre culture économique et financière est internationale. Nous vous proposons de développer ces compétences en assurant l'orientation et le suivi de la gestion de filiales.

Vous alliez à la pratique courante de l'anglais de réelles connaissances en une seconde langue (allemand, espagnol, italien...). Votre sens de la négociation et du management sont les points forts de votre personnalité.

Ce poste est basé à notre siège du Mans mais nécessite de nombreux déplacements à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous référence LM/RZ aux Mutuelles du Mans Assurances - Service Recrutement-Conseil 19/21, rue Chanzy - 72030 LE MANS CEDEX.



Le groupe GEMPLUS, numéro un mondial de la carte à puce, 2 200 personnes, 2 milliards de francs de CA dont plus de 70 % à l'international, recherche pour la direction financière du groupe :

Responsable des comptabilités France

En relation avec les interlocuteurs internes, vous prendrez la responsabilité des comptabilités des sociétés françaises du groupe et de leur consolidation aux normes internationales. Vous managerez une équipe de 11 personnes et leur apporterez une véritable expertise en comptabilité. Vous traiterez directement tous les aspects fiscaux de la fonction et assurerez le suivi de l'organisation des systèmes (Oracle Financial).

A 35 ans environ, diplômé d'une école supérieure de commerce et du DESCF, vous avez une double expérience, acquise dans le service comptabilité d'une entreprise internationale (si possible anglo-saxonne) et en cabinet d'audit international. De très bonnes connaissances en fiscalité, systèmes comptables et comptabilité anglo-saxonne sont nécessaires.

Manager d'équipe, bon communicateur et capable de prendre du recul, vous êtes à l'aise dans un contexte international et, bien sûr, maîtrisez parfaitement l'anglais.

Ce poste, basé en Provence, est évolutif.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et prétentions), en précisant la référence LM/78122, à notre conseil LAHURE ET ASSOCIÉS, 4 rue Gaston-de-Saporta, 13100 Aix-en-Provence, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

GEMPLUS

JURISTES – RESSOURCES HUMAINES

JURISTES – RESSOURCES HUMAINES

Directeur des Ressources Humaines

Très important groupe multinational recherche pour sa Direction Industrielle Européenne basée au siège social parisien

Directement rattaché à notre DRH Corporate, vous couvrez l'ensemble de la fonction, participez à l'élaboration des politiques ressources humaines des sites industriels européens (6 pays) et en assurez la coordination et le contrôle.

De formation supérieure, vous avez une spécialisation en Ressources Humaines et 10 à 15 ans d'expérience de la fonction, idéalement acquise dans un univers industriel.

Votre talent de manager, votre sens de l'organisation et la maîtrise de l'anglais sont vos meilleurs atouts pour réussir dans cette mission à forte implication.

Envoyer lettre, CV et photo, ou carte professionnelle en indiquant la référence 6500 à FME Recrutement 3 rue Vergniaud - 75013 Paris. Tél : 44 16 88 00.



RECRUTEMENT

Publipanel

PSYNERGIE
GROUPE PRAXIA

Notre métier : le conseil en management.
Notre équipe : 42 personnes réparties sur 7 sites en France, et des partenaires en Europe et aux Etats-Unis.
Nos expertises : recrutement (approche directe et annonces), conseil, formation, bilans/évaluations, organisation et veille stratégique.

Pour poursuivre notre développement, nous intégrons trois consultants.

Déjà impliqué dans les métiers du conseil, vous vous appuierez sur les méthodologies de notre Groupe. Votre expérience et votre fort potentiel commercial vous permettront de gérer, en toute autonomie, et de faire prospérer votre portefeuille de clients déjà existant. Une pratique courante de l'anglais est souhaitée. Après une période d'intégration, votre rémunération sera proportionnelle à votre activité. Nous pratiquons l'échange des compétences, travaillant avec conviction, dans le souci de l'épanouissement des potentiels de chacun.

CONSULTANT SENIOR RECRUTEMENT ET BILANS - EVALUATIONS (H/F)
PARIS (Réf. AL/LM)

A 35 ans au moins, de formation supérieure (psychologie de préférence), votre expertise concerne principalement le recrutement (annonces et approche directe) et les évaluations.

CONSULTANT RECRUTEMENT (H/F)
MARSEILLE (Réf. MP/LM)

Diplômé de l'enseignement supérieur (Bac + 5), vous avez l'expérience et la passion de l'environnement High-Tech (électronique, informatique).

CONSULTANT SENIOR EN CONSEIL ET FORMATION (H/F)
TOULOUSE (Réf. MJP/LM)

De formation supérieure, vous possédez une réelle expertise de notre métier et, dans l'idéal, une expérience complémentaire de la fonction RH en entreprise.

Merci d'adresser votre candidature, **en indiquant la référence choisie sur l'enveloppe**, à PSYNERGIE 2, rue Saint Thomas d'Aquin - 75007 PARIS.

Paris - Lyon - Marseille - Nice - Montpellier - Toulouse

OPQCM Membre de Syntec

EURO RSCG

PROVENCE

Notre groupe, 14 000 personnes, 3 milliards de francs de chiffre d'affaires, rassemble plus de 40 filiales réparties dans le monde entier.

Juriste d'affaires
H/F

Au sein de notre holding, rattaché à notre secrétaire général, vous avez pour mission de conseiller, d'assister notre état-major et nos filiales en France et à l'étranger en matière de droit des affaires.

Vous négociez et rédigez les contrats et les marchés dans le domaine du droit des sociétés, et suivez les procédures contentieuses en relation avec nos conseils extérieurs.

Vous intervenez dans tous les domaines où votre compétence polyvalente est requise, notamment en droit commercial, droit fiscal et droit social.

De formation juridique supérieure (DESS, DEA, DJCE...), âgé de 35 ans ou plus, vous avez acquis une réelle compétence de généraliste dans une entreprise à structure similaire ou en cabinet d'avocats.

Idéalement, vous parlez anglais.

De bonnes qualités relationnelles, mais aussi rigueur, méthode et autonomie sont nécessaires pour réussir dans ce poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions), sous réf. 12/34134, à notre conseil Onoma, 6 place Jeanne-d'Arc, 13100 Aix-en-Provence.

Onoma
GROUPE COURTAUD

AIX-EN-PROVENCE ANNECY BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

GROUPE INDUSTRIEL (REGION PARISIENNE) RECHERCHE, POUR SA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, UN



Jeune Juriste
en Droit Social

(débutant ou 1 à 2 ans d'expérience professionnelle)

Il aura plus particulièrement en charge :
- le suivi de la règlementation,
- la préparation du bilan social,
- un rôle de conseil vis à vis de diverses entités du Groupe.

Une formation IEP Ecole de Commerce, option Ressources Humaines, complétée d'un 3ème cycle en Droit Social est requise.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyez CV, photo et lettre manuscrite sous référence D6887 à **EUROMESSAGES** - B.P. 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui fera suivre.

Responsable du pôle de soutien juridique "Bordeaux"

[illegible]

France Telecom

JURISTE

Nous recherchons pour notre département Contentieux, au sein de notre siège social, un Cadre confirmé qui aura en charge l'instruction et le suivi des dossiers de recouvrement.

Ce poste requiert une expérience d'au moins cinq années en contentieux dans un environnement informatisé avec une bonne pratique des procédures collectives et des voies d'exécution.

La connaissance de la comptabilité générale et de l'analyse financière serait un atout.

Une formation en droit privé (Bac+4/5) est nécessaire pour mener à bien ces missions qui impliquent également une grande disponibilité et une forte capacité relationnelle.

Merci d'adresser votre dossier (CV, lettre manuscrite + photo) s/réf. CTX à BFCC/DRH BP 211 - 92 002 NANTERRE CEDEX.

CREDIT COOPERATIF
UNE BANQUE POUR ENTREPRENDRE ENSEMBLE

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Professions indépendantes

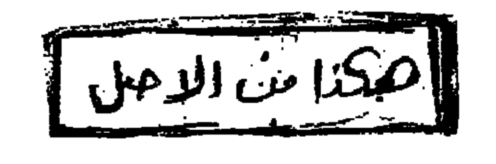
recrute pour la Sous-Direction des Affaires Juridiques :

Un cadre confirmé
RESPONSABLE DU SECTEUR COTISATIONS ET DE LEUR RECOUVREMENT

Votre mission :
- *Participation à des groupes de projet pluridisciplinaires,* • *Etudes Juridiques Générales,*
- *Suivi des textes et élaboration des circulaires d'application.*

Vos compétences :
- *Titulaire d'une maîtrise de droit privé au minimum,* • *Expérience professionnelle d'une dizaine d'années dans un service juridique,* • *Compétences indispensables en matière de recouvrement contentieux,*
- *Sens de l'animation et du travail en équipe,* • *Aptitude à l'encadrement.*

Merci d'envoyer votre candidature sous réf. 7621436 à **EUROMESSAGES** - BP 80 - 92105 Boulogne cedex





MARKETING – COMMUNICATION

CONSEIL ET AUDIT

Vous souhaitez poursuivre ou reprendre une carrière de

CONSULTANT SENIOR

- Vous avez trente-cinq à quarante-cinq ans environ, un tempérament d'entrepreneur, un très fort intérêt pour les sciences sociales (sociologie, anthropologie) et une large ouverture internationale supposant au moins la maîtrise de l'anglais et éventuellement de l'allemand.
- La capacité de générer et de gérer des budgets d'intervention importants.
- Une très forte qualification, soit dans le marketing, soit dans la transformation des cultures et structures d'entreprises.
- Le goût et la capacité de passer du diagnostic aux pistes d'action.

Le GROUPE COFREMCA vous propose de devenir l'un des moteurs de son développement.

COFREMCA est un institut de sociologie appliquée dont le métier central est d'anticiper les changements des moeurs et de la société pour aider ses clients à en tirer parti pour l'action. Il intervient principalement en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord.

Si vous êtes intéressé, veuillez adresser votre candidature accompagnée d'un CV détaillé à :
Pascale Le Roux, Groupe Cofremca, 16 rue Milton - 75009 PARIS

CABINET AUDIT INTERNATIONAL



Le développement international de plusieurs grands dossiers nous amène à renforcer nos équipes de direction.

Nous souhaitons rencontrer un directeur de mission ou manager audit confirmé, soucieux de s'exprimer techniquement et commercialement dans une structure puissante sachant reconnaître les talents... L'association à court terme dans un grand réseau confirmera votre réussite. Le caractère très international du poste nécessite la pratique courante de l'anglais. Une formation supérieure et le diplôme d'expert comptable sont indispensables. Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 676 à notre conseil KERGUELEN 6, passage Lathuile 75018 Paris, qui le traitera en toute confidentialité. Nos collaborateurs sont informés de cette recherche.

Paris



Au sein de notre **Inspection Générale Groupe**, vous serez chargé d'effectuer **des missions d'audit comptable et financier** dans les différentes entités du Groupe, tant en France qu'à l'étranger. Vous aurez aussi à conseiller et assister les autres auditeurs de notre Inspection Générale dans votre domaine de compétences.

A 28/30 ans, diplômé d'études supérieures Bac+4/5 (Ecole Supérieure de Commerce, 3ème Cycle d'Audit...) **impérativement complétées par une solide formation comptable - DESCF ou équivalent** - vous justifiez d'une expérience réussie de **plusieurs années** dans le Département Banque d'un grand Cabinet d'Audit ou au sein de l'Inspection d'un établissement bancaire. Une bonne pratique de la fiscalité sera appréciée.

Rigueur, ouverture d'esprit, capacité de conviction, alliées à une grande aisance relationnelle et une solide maîtrise de l'anglais, seront les atouts de votre réussite.

Nous vous offrons de valoriser vos acquis dans une structure en développement, et l'opportunité d'une carrière évolutive au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence 1179 à CARRE TURENNE - 129, rue de Turenne 75003 Paris, qui transmettra.

Austin Knight - Carré Turenne

LE MONDE DES CADRES

Urbanisme commercial

Responsable projets de développements

Nous sommes l'une des toutes premières enseignes européennes de distribution spécialisée et nous nous développons en France de façon particulièrement significative. Nous réalisons chaque année plusieurs ouvertures de magasins de l'ordre de 8 000 m2 à 15 000 m2.

Ce développement implique le renforcement de notre équipe basée à Paris et intervenant sur tout le territoire national.
Intégré à une équipe aux compétences complémentaires, le Responsable d'Affaires gère les dossiers à tous les stades de leur avancement depuis le foncier, l'ensemble des opérations de montages incluant les CDEC, jusqu'aux négociations de cessions finales. Il négocie donc à tous niveaux publics ou privés, nationaux ou locaux.
Prenant en compte la dimension politique de toute décision, il instruit ses dossiers au plan administratif, juridique, socio-économique, en intégrant la totalité des paramètres auprès de multiples interlocuteurs.

Nous voulons donc rencontrer pour ce poste majeur un diplômé de l'Enseignement supérieur (IEP, ESC...) justifiant d'une expérience effective de l'ensemble des composantes de ce métier.

Négociateur et réalisateur, politique et homme d'action, vous êtes aujourd'hui, soit chez un promoteur, soit au sein d'une enseigne importante, responsable du développement, de l'expansion, de projets..., bref au cœur de ce dispositif en amont de la commercialisation.
Votre charisme, votre passion pour ce métier et votre éthique sans faille représentent par ailleurs les paramètres indispensables à votre intégration et à notre collaboration durable.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence C119 DF, à Olivier Chaumette, OC Conseil, 3 rue E. & A. Peugeot, Tour Corosa, 92500 Rueil-Malmaison.



PARIS
LONDRES
BARCELONE
DÜSSELDORF

MEDIA SYSTEM

GMV Conseil
Cabinet de Conseil en Marketing

GMV Conseil est un des principaux cabinets français de Conseil et d'Études en Marketing. Son développement le conduit à compléter son équipe.

CONSULTANTS MARKETING

Nous recherchons plusieurs diplômés de grandes écoles d'Ingénieurs ou de Commerce et de Gestion, débutants ou ayant exercé pendant 3 ou 4 ans des responsabilités marketing opérationnelles, de préférence en entreprise.
Vous êtes attiré par les métiers du conseil. Vous en connaissez et vous en possédez les qualités indispensables : rigueur, méthode, sens de la communication et sens commercial. (réf. CCS)

CHARGÉ D'ÉTUDES QUANTITATIVES SENIOR

Vous avez une formation supérieure (Bac + 2 à 4) en Économie, Statistique ou Économétrie et 3 à 4 ans d'expérience dans un poste similaire (expérience panels appréciée). Vous possédez une bonne maîtrise des outils staistiques et informatiques.
En collaboration avec les consultants, vous assurerez le traitement et l'analyse des données statistiques des études qui nous sont confiées. (réf. EQ)

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V., photo et rémunération souhaitée), sous la référence du poste concerné, à

GMVconseil
66, rue Escudier - 92100 Boulogne

AD'COM

هكذا من الأصل

LE MONDE DES CADRES

LES DIRIGEANTS

Nous sommes un dynamique établissement PSPH jouissant d'une excellente réputation et doté d'un site moderne. Nous recherchons un

DIRECTEUR ADJOINT DE CLINIQUE H/F

PROVINCE (Ville Universitaire)

Vous assurez en priorité la direction opérationnelle des services administratifs, comptables, financiers et économiques de l'établissement, l'une de vos premières missions étant la mise en place d'une gestion par unité de responsabilités. Vous secondez le directeur dans l'optimisation du fonctionnement global de l'établissement, à travers ses équipes et ses moyens.

Pour ce poste évolutif, à 33/38 ans environ, de formation Bac + 4/+ 5 Droit/Gestion/Finance ou ENSP, vous êtes, après 5 ans d'expérience de la gestion hospitalière, impérativement familier du contrôle de gestion et de la gestion médicalisée, des procédures budgétaires, du développement du S.I.H. Vous visez aujourd'hui des responsabilités plus larges. Votre projet professionnel et votre potentiel vous conduisent vers des fonctions plus généralistes de direction.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle) à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 50.2889/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval



DIRECTEUR DE FILIALE

REGION STEPHANOISE

Dans l'immédiat, vos responsabilités couvrent les ressources humaines, techniques et financières pour déboucher à terme sur une responsabilité globale, incluant le commercial.

A 35 ans environ, ingénieur électricien, vous avez une solide expérience de direction d'équipes, de structures de production et une compétence reconnue dans le domaine de la construction électrique.

Vous savez pouvoir compter sur vos qualités d'écoute, votre sens de l'équipe et de l'intérêt commun, vos capacités de rigueur et de synthèse. Votre ouverture aux aspects commerciaux vous permet d'aspirer à une Direction de PME. Votre anglais est courant.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 3 cours Albert Thomas, 69416 Lyon Cedex 03, sous la référence 55.3009/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

Importante Association Paris
recherche

DIRECTEUR

pour son

Centre de Vacances Familiales

situé au Col de Voza (1650m), à Saint-Gervais (Haute Savoie).

- Bac + 2 minimum et 5 ans d'expérience de direction dans ce domaine.
- Très bonne connaissance de la montagne, permis V.L. et aptitude à la conduite d'engins spéciaux indispensables.

Rattaché à la Direction de l'association, le titulaire, gestionnaire et homme de contacts, a la charge du fonctionnement de l'établissement (179 lits), dans le cadre budgétaire qui lui est défini.

Logement de fonction (situation isolée). Rémunération annuelle : 200 KF bruts.

Ecrire avec CV à :
APAS Recrutement
BP 407 - 75626 PARIS Cedex 13

DIRECTEUR GENERAL

Tout en développant la cohérence et la communication avec les autres sites du même pôle, et dans le cadre de la stratégie du groupe, vous dirigez votre filiale en centre de profit autonome. Vous êtes le moteur du changement par votre implication dans la production (coûts, qualité, délais), le développement et la conception des produits, la motivation des hommes et la gestion.

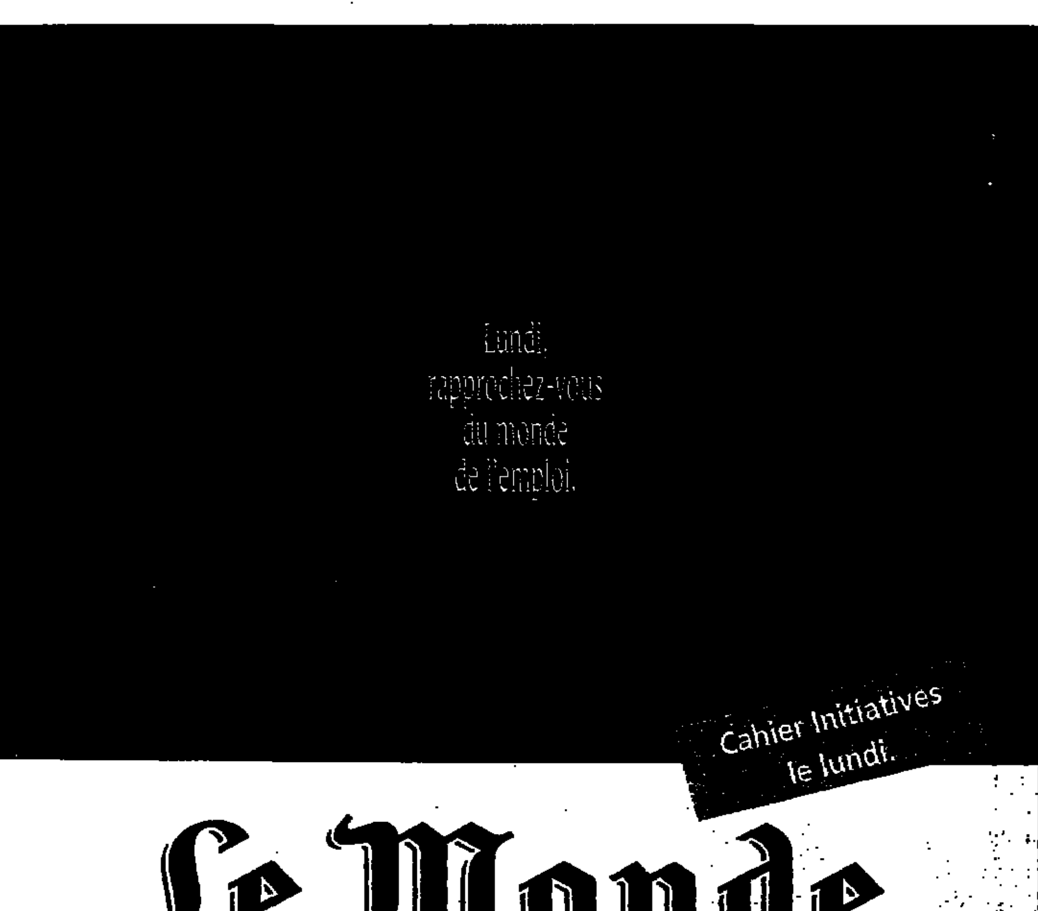
Dans un secteur en pleine mutation, c'est une expérience passionnante pour quelqu'un qui souhaite acquérir la maîtrise complète des exigences d'une Direction Générale sur un marché fortement international composé de grands comptes industriels prestigieux.

De formation ingénieur plus gestion, à 35 ans minimum, vous avez assuré une fonction de direction qui vous a confronté à la gestion d'affaires et de projets au niveau international. Votre anglais est courant, l'allemand est un atout.

Poste basé dans le Sud-Ouest.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 3 cours Albert Thomas, 69416 Lyon Cedex 03, sous la référence 45.2895/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval
Executive Service



LES DIRIGEANTS

RHONE-ALPES

Directeur général

Notre groupe (3 sociétés, 170 millions de chiffre d'affaires, 100 personnes) gère la production viticole de toute une région. Notre notoriété et le succès de nos appellations nous confèrent une place de premier plan, principalement auprès de la grande distribution.

Auprès du Président, en coordination avec le Conseil d'Administration, vous êtes force de proposition pour définir et élaborer la stratégie générale du groupe et le développement de l'entreprise à court et moyen terme. Vous êtes également le garant de l'équilibre financier.

Homme de réflexion et d'action, vous vous impliquez dans la mise en œuvre de la politique financière, commerciale et marketing pour renforcer le positionnement et l'image de la société sur son marché, en France comme à l'étranger. Responsable des moyens techniques de production, vous contribuez et veillez au maintien de l'esprit qualité grâce à un outil industriel performant. Manager, votre charisme relationnel et votre sens de l'animation vous permettent d'assumer avec brio l'ensemble de la fonction ressources humaines.

A 35/45 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (ESC, ECP, Agro + ...), vous avez affirmé vos compétences à travers des responsabilités similaires, dans le secteur de la distribution. Sensibilisé à la connaissance du vin ou professionnel averti dans ce domaine, vous possédez les qualités indispensables pour mobiliser et rassembler votre équipe et imposer ensemble vos talents auprès de la clientèle et des fournisseurs.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous réf. M94, à notre conseil Synéthic, 22 rue Seguin, 69002 Lyon, qui vous assure une confidentialité absolue.

synéthic

MEDIA SYSTEM

DOWTY

Dowty S.A. est une compagnie multinationale anglo-saxonne très diversifiée. Sa division polymère a une intense activité auprès de l'industrie automobile. Sa filiale française (30 personnes - 60 MF) commercialise des joints en caoutchouc et composants auprès des équipementiers et des constructeurs automobiles. Notre position de leader sur le marché est le résultat d'une stratégie basée sur l'innovation, la qualité supérieure des produits et les contacts étroits avec nos clients. En vue de consolider cette position, nous recherchons notre Directeur général.

Doté d'une personnalité de premier plan, vous serez apte à atteindre les objectifs fixés en termes de ventes et de profit et à saisir de nouvelles opportunités de développement. Vous formulerez des stratégies de croissance en accord avec la politique européenne du groupe.

Ingénieur de formation, vous bénéficiez d'une expérience réussie de 10 ans au minimum dans la vente de produits techniques et de 5 ans de direction commerciale ou générale. Vous êtes responsable d'un centre de profit et avez introduit avec succès de nouveaux produits sur des nouveaux marchés. Vous êtes ouvert à un environnement international et parlez couramment l'anglais. Dynamique, votre mentalité d'entrepreneur vous a poussé à surmonter des challenges.

Les conditions de collaboration pour ce poste basé au Bourget (93) sont à la hauteur de nos exigences et susceptibles de motiver notre :

Directeur général

Merci d'adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un CV et d'une photo, sous la référence PL/16314/M, à notre conseil qui vous garantit son entière discrétion. Staff Consultants, 38 rue François 1er, 75008 Paris.

Staff Consultants

Strasbourg Paris Lyon

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Deux Initiatives par semaine, c'est bien le minimum que l'on puisse faire pour l'emploi.

Cahiers Initiatives. Lundi et mardi.

Le Monde

UNITED NATIONS — NATIONS UNIES

DIRECTEUR DE LA DIVISION DES ACHATS ET DES TRANSPORTS, D-2
BUREAU DES SERVICES DE CONFERENCE ET SERVICES D'APPUI
DEPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION ET DE LA GESTION
NEW YORK

Le Bureau des services de conférence et services d'appui du Département de l'administration et de la gestion cherche un directeur pour sa Division des achats et des transports. Sous la supervison du Sous-Secrétaire général aux services de conférence et services d'appui, le titulaire sera responsable de la direction exécutive et de l'administration des travaux de la Division des achats et des transports. Il assurera la gestion efficace et économique du programme de l'ONU en matière d'achats, de transports et de services de soutien logistique et autres services d'appui au Siège, dans les bureaux extérieurs, pour les opérations de maintien de la paix et autres missions sur le terrain. Il sera chargé de l'encadrement de plus de 140 fonctionnaires, disposera d'un budget de fonctionnement d'environ 15 millions de dollars par exercice biennal et gérera des marchés d'une valeur de 500 millions de dollars par an. Il assurera également la gestion suivie de l'offre à ses diverses étapes, en veillant constamment à ce que la Division maintienne pleinement le niveau de transparence et de responsabilité financière nécessaire pour les activités qu'elle mène et le matériel qu'elle emploie; il proposera des directives pour les achats et le transport et s'assurera de leur application lorsque approuvées; il formulera et appliquera une stratégie centrée sur les usagers et veillera au maintien de contracts étroits avec tous les départements et bureaux auxquels des services sont fournis. Il fera office de conseiller principal auprès du Sous-Secrétaire général aux services de conférence et services d'appui pour tout ce qui a trait aux achats et aux transports.

Qualifications: Diplôme universitaire équivalent ou supérieur à la maîtrise dans un domaine pertinent tel que la gestion des entreprises et l'administration publique, l'économie, le commerce ou le droit. Expérience approfondie acquise au niveau international dans des postes de responsabilité croissante, en particulier de la direction, en ce qui concerne la passation de marchés, les achats et la logistique. Au nombre des autres compétences requises figurent: capacité éprouvée en matière de planification et de gestion stratégiques; aptitude confirmée à satisfaire le client au moindre coût; bonne connaissance de l'utilisation des ordinateurs individuels en tant qu'outils de gestion; expérience souhaitable des pratiques logistiques tant militaires que civiles; bonne connaisance théorique et pratique des techniques de restructuration des processus de gestion et de contrôle général de la qualité.

Les canditatures féminines seront fortement appréciées.

Rémunération: En fonction de la formation et de l'expérience professionnelle du titulaire, le montant brut de la rémunération annuelle (indemnité de poste comprise) sera d'un minimum de 131 888 dollars des Etats-Unis sans personnes à charge et de 134 114 dollars des Etats-Unis avec personnes à charge. D'autres avantages peuvent y être ajoutés selon le cas: allocation-logement, indemnité pour charges de famille, indemnité pour frais d'études, prime de rapatriement, cotisations de l'employeur à la Caisse des pensions, six semaines de congés payés par an et congés payés dans les foyers tous les deux ans. La date limite de réception des candidatures est le: 23 Octobre 1995. Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé précisant notamment l'évolution passée de la rémunération, la date de naissance et la nationalité du candidat, devront être adressées à: M. Adnan T. Issa, Bureau de la gestion des ressources humaines, bureau S-2535, Organisation des Nations Unies, Boîte postale 20, New York, NY 10017. Etats-Unis D'Amérique. Télécopie: (212) 963-3134.

FRITZ WERNER
Industrie-Ausrüstungen GmbH



Wir sind im Industrieanlagengeschäft tätig und gehören zum MAN Konzern. Zur Verstärkung auf dem nordafrikanischen Markt suchen wir einen

Vertriebs-ingenieur

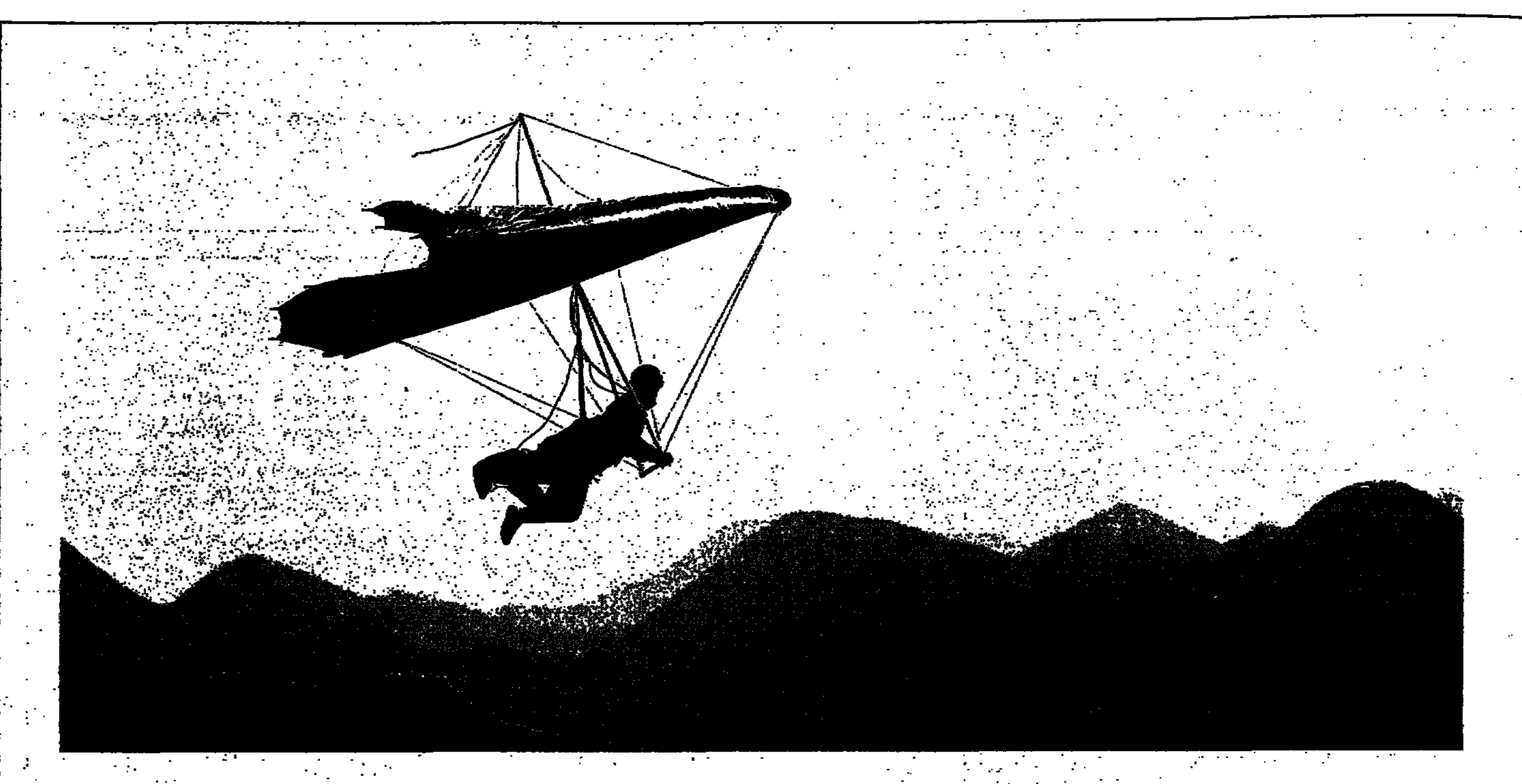
Investitionsgüter

Voraussetzungen:

- Alter ca. 30 Jahre
- Dipl.-Ing. Maschinenbau
- Erfahrung im Vertrieb von Investitionsgütern
- Französisch/Deutsch fließend

Bewerbungsunterlagen mit Lichtbild bitte an

FRITZ WERNER
Industrie-Ausrüstungen GmbH
Personalabteilung
Postfach 1254
D-65359 Geisenheim (Rheingau)
Telefon: 1949.6722.501.323



Looking for a New Outlook!

CFP is the derivatives subsidiary of Commerzbank. It trades a wide variety of OTC-products in the Equity, Interest Rate and Currency market as well as structured bonds, warrants, Medium Term Notes and other stock market products with derivative components. One of the CFP's key objectives over the next years is to become a leading supplier of optimised tailored financial solutions in Europe. Our employees enjoy the benefits of working in a stimulating multi-cultural environment. Our business language is English.

The professional level of our service is closely tied to the quality of our systems. In order to continue to provide the quality of support we now need to expand our Technology Group in the following areas:

Project Leaders/Developers Centralised Systems Group

These people will work in a small, dynamic team which implements and supports a number of third party software products as well as providing analysis and development expertise to build new modules and extend system functionality. Responsibility for testing and installation of in-house and third party software as well as control of all new releases. Experience with any of the following software products would be a distinct advantage to any applicant: Summit, Murex, Gloss, Devon. The person must be a team player with good communication and analytical skills. Candidates should have a general background in the derivatives business area and have experience in some of the following areas: Back Office Systems, Accounting, Cash Management, Stock and Bond Inventory Management, Risk Control and Regulatory Reporting. Technical expertise should include SUN, UNIX, RDBMS (preferably Sybase), C and/or C++.

Trading Systems Developers – Team Leaders/Analyst/Programmers

We are looking for individuals to work in small, dedicated, business focused teams. They should have analysis and development experience in C or C++, UNIX (preferably SUN or IBM) and RDBMS (preferably Sybase). Experience using OOD techniques and third party tools (such as ILOG) and GUI's (Motif) are important within our environment. Experience in one of the following derivative trading systems would be a distinct advantage: Murex Currency+, Murex Simul+ or Summit. Applicants should be educated to degree level and be highly numerate. This is a challenging environment utilising the latest, leading edge development methods and tools.

Risk Management/Controlling – Developer

This position involves very close liaison with our Risk Management and Controlling Groups. Working to develop new analysis and reporting structures utilising information from our trading and accounting systems. This is a key role in the group and involves the person in all the business areas of CFP. Experience in trading systems technology would be a distinct advantage. The person should have analysis and development experience in C or C++, UNIX (preferably SUN or IBM) and RDBMS (preferably Sybase). Use of development toolsets (we use ILOG) und GUI's would be an advantage. The candidate should be educated to degree level and be highly numerate.

Production System Administrator

They will work in a small team and support the systems environments. Candidates will be required to configure, implement and maintain the various software environments within CFP. Support of the trading areas and liaison with software vendors are key components of this role. A strong knowledge of UNIX (SUN/IBM) and various software environments (MIPS, DTB and RTS) is necessary. Experience in a trading environment would be highly advantageous.

Network Administrator

They will be required to work on the implementation and support of the Global CFP network. The control and optimisation of network usage and system resources, hardware and system software installations plus responsibility for system backups and data integrity. Candidates will require experience in UNIX (SUN/IBM), networking protocols, MIPS, WAN and LAN administration and experience of working in trading environment.

Operator

This person will be required to work in a small team involving responsibility for system backups / data integrity and the start-up of the trading system each morning. They will also be involved in the installation of new hardware and software. This position involves working during the night. The company is willing to consider a job-sharing arrangement for this position. Candidates should have UNIX (SUN/IBM) and PC systems knowledge. Some experience of trading software would be an advantage.

For further information, please contact CFP Human Resources Tel.: +49-69-9296-7625 or send your C.V. to Commerz Financial Products GmbH, Neue Mainzer Straße 32-36, D-60311 Frankfurt.

COMMERZ FINANCIAL PRODUCTS